HAL open science

La généalogie gyacomoise des Jacquet : ascendance et descendance d'une famille typique de manoeuvres agricoles berrichons (de la seconde moitié du xviie siècle à nos jours)

William Thomas

To cite this version:

William Thomas. La généalogie gyacomoise des Jacquet : ascendance et descendance d'une famille typique de manoeuvres agricoles berrichons (de la seconde moitié du xviie siècle à nos jours). Histoire. 2022. dumas-04134994

HAL Id: dumas-04134994

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04134994v1

Submitted on 20 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Diplôme Universitaire de Généalogie et Histoire des Familles
Université de Nîmes
Session à distance 2021 -2022

La généalogie gyacomoise des Jacquet : Ascendance et descendance d'une famille typique de manœuvres agricoles berrichons (De la seconde moitié du 17ème siècle à nos jours)

Par William Thomas
Promotion Jacques Cartier

Sous la direction de Monsieur Stéphane Cosson,
Chargé de cours en Méthodologie et Sources de la Généalogie

Une petite pensée particulière…

A mon grand-père Jean Picaton,

parti il y a un peu plus d'un an rejoindre les siens,

et à qui je dédie l'écriture de ce mémoire

dans lequel je retrace en partie l'histoire de sa famille

notamment à travers sa branche maternelle, celle des Jacquet

mais aussi l'histoire de la commune de Saint-Eloy-De-Gy,

village dans lequel il a vécu toute sa vie.

Remerciements

A ma famille

Je remercie en tout premier lieu ma mère, mon père et ma sœur pour leur soutien indéfectible et leur écoute durant cette année universitaire, surtout pendant l'écriture de ce mémoire. A mon chien qui a toujours eu ce don de me redonner le sourire pendant cette période un peu stressante.

A mes tantes et oncles, en particulier tata Chantal qui m'a donné le goût pour la généalogie, et tonton Pascal, qui ont su faire preuve tous les deux de beaucoup de curiosité et qui ont suivi de très près l'avancée de mes recherches.

Et une délicate attention à ma petite amie qui m'a apporté le calme et le réconfort dont j'avais souvent besoin pour continuer et aborder le plus sereinement possible cette année universitaire.

A mes amis et camarades de promotion

Une très amicale pensée à l'ensemble de mes camarades de promotion pour cette année ma foi fort sympathique en leur compagnie, malgré le fait que nous étions le plus clair de notre temps en distanciel.

Et de manière individuelle…

…Je remercie Marie qui a eu l'idée originelle de créer les groupes de discussions pour notre promotion dès le mois de juillet, bien avant même la rentrée universitaire.

Carole et Stéphanie (notamment pour son aide quant à la recherche du dossier de résistance de mon grand-père aux archives de Vincennes) que je considère comme mes deux *« grandes sœurs de cœur »* pour les bons moments que j'ai passé avec elles lorsque nous étions à Nîmes.

Pour m'avoir aidé dans le dénouement du cas très complexe de mon arrière-grand-père paternel (pupille de l'Assistance Publique de la Seine), je remercie vivement Patricia, qui a su jouer de ses précieux contacts au Morbihan, et Cédric, qui a pu de son côté se déplacer aux Archives départementales de Paris pour la consultation dudit dossier.

Un petit clin d'œil à Valérie qui, avec elle, lors d'une séance de recherches aux Archives départementales du Cher le 7 avril, avons découvert que nous partagions un même ancêtre en la personne de Jean Delhomme (1699 † 1795). Curieux hasard puisque la famille Delhomme est le sujet de son mémoire. Comme quoi le monde est petit non ?

A toute l'équipe pédagogique de ce Diplôme Universitaire de Généalogie et Histoire des Familles

Je remercie tout particulièrement monsieur Stéphane Cosson, qui fut à la fois notre enseignant en généalogie et notre directeur de mémoire, notamment pour les très bons conseils qu'il a pu nous donner tout au long de cette année universitaire, pour son écoute mais aussi pour sa très grande disponibilité.

Je remercie également madame Laure Gareil, notre professeur de latin et d'ancien français, qui par ses cours m'ont permis de débloquer ma branche alsacienne en me permettant de mieux comprendre et de traduire ces quelques actes qui m'ont longtemps résisté.

Mais aussi à monsieur Jordi Mach, pour la qualité des séances de paléographie qu'il nous a dispensé durant tout le premier semestre les vendredis soir, et qui grâce à sa méthodologie, m'a permis de lire des textes du XVIème siècle.

Et enfin à monsieur Matthieu Desachy, notre professeur d'héraldique, pour son aide apportée quant au blasonnement de l'armoirie de notre promotion mais également pour sa précieuse analyse quant à la description et l'identification du sceau de l'église de Saint-Eloy-de-Gy.

Aux personnes extérieures qui m'ont aidé dans mes recherches ou d'une toute autre façon

Notamment à toute l'équipe des Archives départementales du Cher pour leur gentillesse, leur bienveillance et leur professionnalisme, et qui lorsque j'étais en difficulté ont su m'aiguiller.

J'adresse de chaleureux remerciements aux bénévoles du *Fil d'Ariane*, en particulier à madame Patricia Heuze du secteur de la Sarthe pour m'avoir fait parvenir une copie de bonne qualité de la fiche matricule de mon arrière-grand-père maternel présent dans ce mémoire. Et à monsieur Gérard Chauffrey du secteur « militaire » pour son aide précieuse dans l'identification et la datation des photographies que je possédais de mes aïeuls en uniforme.

Il en va de même pour les bénévoles de l'association *Racines en Berry* qui effectuent un travail remarquable de dépouillement d'actes et de compilation de données de l'INSEE sur tout le territoire berrichon.

D'affectueuses pensées aux bénévoles de la bibliothèque municipale et au personnel de la mairie de Saint-Eloy-De-Gy pour la sélection qu'ils ont faite de documents traitant de l'histoire de la commune.

Et enfin, un grand merci à l'imprimerie *CoolLibri* pour la qualité de l'impression du mémoire, à la rapidité de la prise de la commande, de son expédition et de son prix avantageux.

L'engagement sur la propriété intellectuelle

« Je, soussigné William Thomas, certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntées à la littérature sont soit exactement recopiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »

Présentation de la promotion Jacques Cartier
Session à distance 2021-2022

Avant toute chose, je souhaiterais consacrer dans mon mémoire ces quelques pages qui seront exclusivement dédiées à faire une présentation de notre promotion. En effet, il me semblait naturel de vous faire part de mes impressions vis-à-vis de cette année universitaire passée avec mes camarades, de vous expliquer comment et pourquoi nous avons choisi le nom de Jacques Cartier, l'élaboration de notre devise ou bien la conception de notre armoirie.

Mes impressions…

Au-delà des quelques tensions qui ont pu secouer par moment cette bonne entente qui régnait au sein de notre promotion, je garde malgré tout en tête cet esprit de franche camaraderie, cette volonté de vouloir sans cesse aider les uns les autres lorsqu'une personne le demander, ce désir de réussir tous ensemble main dans la main et de faire bloc face aux difficultés que nous avons tous pu rencontrer au cours de l'année soit dans le travail, soit dans les moments les plus tristes de la vie.

Depuis que je suis étudiant, je n'ai jamais rencontré une promotion qui faisait autant preuve de cohésion que celle-ci. J'ai fait de belles rencontres, c'est certain, des amis… sans aucun doute ! Le sentiment de fierté d'appartenir à celle-ci est palpable et il me paraissait, à ce moment précis, opportun de vous faire partager cette immense joie-là !

Pourquoi le nom de Jacques Cartier pour notre promotion ?

Les premières discussions que nous avions eu au sujet du choix de notre futur nom de promotion étaient essentiellement centrées sur un tout autre personnage de l'Histoire de France, mais qui, curieusement, était très proche du célèbre navigateur. Il s'agissait bien évidemment du roi François Ier.

Cependant, avec les multiples propositions de chacun (trente-quatre au total) et les débats qui en ont résulté au cours de nos nombreuses réunions étudiantes, cette dernière a malgré tout été écartée pour laisser place à cinq noms potentiels qui sont les suivants : « Jacques Cartier », « Villers-Cotterêts » (en hommage à l'Ordonnance du même nom qui a imposé le français comme langue officielle du Royaume de France), « Les énigm@tiques », « Les Seigneurs des Registres » (un clin d'œil au roman *Le Seigneur des Anneaux* de Tolkien) et le célèbre égyptologue français « Jean-François Champollion ».

Finalement, après une dernière concertation, le nom de l'explorateur français fut choisi par un peu plus de la moitié d'entre nous, mettant en avant le fait que ce dernier avait été missionné par le roi François Ier et qu'il avait découvert en 1534 le Canada, territoire si cher à David et à Tom.

La nécessité d'une devise qui se devait être rassembleuse !

Une fois que nous avions choisi le nom de notre promotion, le défi suivant, et pas des moindres d'ailleurs, était de nous attribuer une citation, celle qui allait nous correspondre le plus, enfin, du moins celle qui allait nous rassembler ! C'était notre objectif et pour se faire, nous avions listé toute une série de proverbes (toutes nationalités confondues), d'expressions tirées de romans ou de notre propre imagination. Au total, ce sont plus de quarante-deux propositions qui ont été examinées et débattues.

A titre personnel, j'avais soumis à mes camarades cette citation-ci : *« De différentes régions mais unis par une même passion ! »*. A ma grande surprise, cette dernière avait remporté un certain succès. Toutefois, quelques nuances très pertinentes ont été faites durant nos débats. Laure, pour qui la conjonction « mais » portait une connotation trop négative, avait suggéré de remplacer cette dernière par le mot « et » qui apparaissait plus positif à l'écoute. Tom avait de son côté émis la chose suivante : remplacer « régions » par « horizons » qui était bien plus vaste, bien plus inclusif, tout en gardant la rime sonore en « *ons* ».

Ainsi, avec l'accord quasi unanime de tous, la citation *« De différents horizons et unis par une même passion ! »* allait représenter l'ensemble des étudiants de notre promotion.

<u>Notre armoirie, entre respect des règles héraldiques et accumulation de petits clins d'œil !</u>

Après le nom et la devise de notre promotion, il a fallu mettre en application nos cours d'Héraldique et concevoir notre belle armoirie. La principale question, qui s'est d'ailleurs très vite imposée à nous, était la suivante : *« Comment s'y prendre ? »*. Puis d'autres s'y sont ajoutées : *« Quel message veut-on faire passer à travers cette dernière ? »* ; *« Quelle est l'image que l'on souhaite laisser de nous avec cette armoirie, pas seulement vis-à-vis de nos enseignants, mais aussi des personnes extérieures qui liront probablement nos mémoires ? »*.

Quelques idées ont assez vite germé. Pour nous, il était évident que d'une part, il fallait faire apparaître dans notre armoirie de promotion, ce que j'ai appelé les *« armes de cœur »*, c'est-à-dire soit les armes de notre région, de notre commune, de notre département, de notre province, celles de notre couple principal ou bien celles dont on avait un lien affectif avec. Et que d'autre part, il fallait insérer, sur une bande de parchemin, notre devise mais aussi notre cri de guerre qui était *« A vos actes ! »*. Après quelques échanges, nous nous sommes orientés vers une armoirie semblable à celle présente dans l'univers Harry Potter (*image ci-contre*). Cependant, cette idée a dû être en majeure partie modifiée, puisque les codes héraldiques anglosaxons que l'on retrouve dans les armoiries de l'école de Poudlard ne peuvent s'appliquer en France. Il a donc fallu opter pour un écartelé exclusivement composé de deux émaux : azur (bleu) et gueules (rouge). Pour le choix des meubles, comme nous l'avions déjà fait par ailleurs pour le nom et la devise de notre promotion, une liste de propositions avait été préparée en amont. Cette dernière avait comme particularité, le fait que lesdites suggestions devaient avoir un lien avec la généalogie et Jacques Cartier. Un code couleur avait même été soigneusement établi afin que notre armoirie ait une certaine cohérence héraldique.

Enfin, en accord avec les membres de la promotion, je m'étais donc engagé à faire le design de notre armoirie. Sa conception m'aura pris plus d'une trentaine d'heures en tout, entre l'élaboration de l'écu principal, le retravail des meubles, la superposition des *« armes de cœur »*

et les finitions pour les ornements extérieurs. Cela m'amène donc, dans cette dernière page de présentation, à vous montrer les trois principales étapes de cette création.

Ainsi, comme vous pouvez le constater dans l'écu ci-contre, les meubles en lien avec la généalogie sont dorés. Quant aux meubles en lien avec Jacques Cartier, ils sont argentés. Au centre, nous avions apposé un écu d'or avec un arobase sinople (vert) pour représenter le fait que nous faisions partis d'une promotion en distanciel. Le registre renvoie évidemment à ceux qu'utilisaient les prêtres pour mentionner les actes de la vie de leurs paroissiens. Le navire (que ce soit un vaisseau ou bien une caravelle) fait référence aux expéditions de notre célèbre explorateur Jacques Cartier. Le castor, quant à lui, fut la manifestation d'une volonté de la promotion de mettre un animal qui symbolisait avant tout le Canada. Enfin l'arbre dont les racines et les feuilles sont apparentes symbolisait avant tout l'arbre généalogique dans ce qu'il y a de plus complet (l'ascendance, la descendance, les collatéraux).

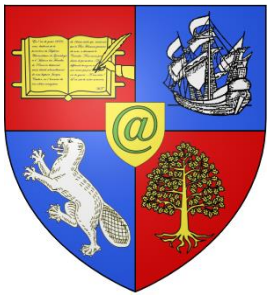

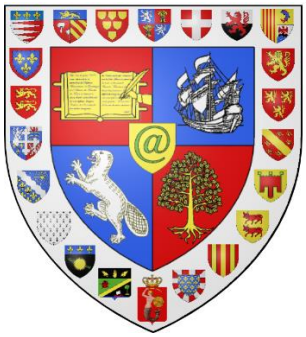

L'écu final de notre promotion comporte une bordure argentée dans laquelle nous y avons déposé, pour ceux qui ont bien voulu participer à ce projet, nos *« armes de cœur »*. Au total, ce sont vingt-deux écus qui y figurent dont certains d'entre eux, notamment celui du Berry, de la Normandie et celui de la Bretagne, représentent plusieurs étudiants.

Enfin, avant de passer à la description héraldique de notre armoirie, il me semble nécessaire de dire quelques mots à propos de nos aigrettes. En effet, le choix de ces dernières était loin d'être anodin puisqu'en paléographie, elles correspondent à une sorte de virgule accrochée au-dessus d'une lettre. Un texte qui en serait rempli est souvent synonyme de maux de têtes et de désespoir pour la plupart des étudiants. Il était donc normal d'effacer ce traumatisme pour certains d'entre nous en le matérialisant par ces deux beaux volatiles.

D'après monsieur Desachy, notre professeur d'héraldique, le blasonnement de notre armoirie se lirait ainsi : *« Ecartelé : en 1, de gueules au registre d'or et à la main tenant une plume du même ; en 2, d'azur au vaisseau d'argent ; en 3, d'azur au castor rampant d'argent ; en 4, de gueules à l'arbre arraché et feuillé d'or, avec un écu d'or à l'arobase de sinople brochant sur-le-tout, à la bordure d'argent semée d'écus à nos armes de cœur. L'ensemble soutenu par deux aigrettes tenant d'argent becquées et membrées d'or, accompagné du cri de guerre* ***A vos actes*** *et de la devise* ***De différents horizons et unis par une même passion !*** *»*. Et notre devise latine aurait été très certainement celle-ci : *« Locis diversis, unicum studium ! »*.

Sommaire du mémoire

Première de couverture P001

Une pensée particulière P002
Les remerciements P003
L'engagement sur la propriété intellectuelle P004
La présentation de la promotion P005
Le sommaire P008

Introduction P013

Les consignes à respecter pour le mémoire P013
L'explication du choix de mon couple souche P014
La méthodologie appliquée pour la recherche de documents P016
La citation introductive P020

Chapitre 1 : La singulière histoire de Saint-Eloy-de-Gy P021

Une brève présentation de la commune et de son patrimoine P021
La très avantageuse situation géographique du village de Saint-Eloy P021
Les données relatives à la géologie et à l'occupation des sols de la commune P022
La particulière toponymie du village, celle de ses hameaux et lieux-dits P024
Le patrimoine architectural et culturel de la commune, un des plus vastes du Cher ? P027

L'histoire du village gyacomois[1] : de l'époque gallo-romaine à nos jours P030
De la Guerre des Gaules en passant par Mazières P030
La paroisse de Gy au Moyen-Age : entre usurpations et consécration P031
Des guerres de Religion à la Révolution : pas de répit pour Saint-Eloy-de-Gy ? P035
De la République à l'Occupation allemande, une adaptation en toute circonstance ? P037

La vie sociale et économique de ce petit village typiquement berrichon P039
Les habitants du Berry et leurs habitations, reflets de la société paysanne de l'époque P040
L'éducation des enfants à Saint-Eloy racontée à travers l'histoire de ses écoles P041
Une vie économique fondée essentiellement sur le développement de l'agriculture P044
Le folklore gyacomois : entre traditions et devoir mémoriel ! P045

Chapitre 2 : Les éléments biographiques de mon couple souche (Jacquet-Olivier) P046

Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Olivier P046
L'acte de naissance de François Jacquet P046
L'acte de naissance d'Anne Olivier P046
Une brève biographie concernant les parents d'Anne Olivier P047
La description détaillée des fratries Jacquet et Olivier P047
La fratrie de François Jacquet P047

[1] Relatif à la commune de Saint-Eloy-de-Gy.

La fratrie d'Anne Olivier…….…….. P049
Les documents concernant l'union formée par François Jacquet et Anne Olivier……. P050
Le contrat de mariage passé devant le notaire …….……. P050
La publication des bans et l'acte de mariage des époux Jacquet …….. P051
Les recensements de la petite famille Jacquet ……... P052
Le recensement de la commune de Saint-Eloy-de-Gy en 1851 …… P052
Le recensement de la commune de Saint-Eloy-de-Gy en 1856 …… P053
L'étendue de la propriété de François Jacquet …….. P054
L'étendue de la propriété de François Jacquet à partir de la matrice cadastrale ……... P054
L'étendue de la propriété de François Jacquet à partir du cadastre napoléonien …….. P054
Les actes de décès relatifs au couple Jacquet-Olivier …..…..…… P055
L'acte de décès de François Jacquet …..…….…… P055
L'acte de décès d'Anne Olivier …..……..……... P056
L'organisation de la succession des époux Jacquet …….. P056
La déclaration de mutation par décès de François Jacquet ……... P056
La déclaration de mutation par décès d'Anne Olivier …..……... P058
Les enfants nés du légitime mariage de François Jacquet et d'Anne Olivier ..…… P058

Chapitre 3 : L'ascendance des Jacquet, de 1672 à 1806 ……..... P059

Les éléments biographiques concernant René Jacquet et Perpétue Jacquet ……..…... P059
Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Jacquet ……... P059
L'acte de naissance de René Jacquet …….…….…….…… P059
L'acte de naissance de Perpétue Jacquet …….…….…….…... P060
La description détaillée des fratries Jacquet-Jacquet …..…… P060
La fratrie de René Jacquet …….…….…... P060
La fratrie de Perpétue Jacquet ..…….…….…... P060
Un acte inattendu : La communion de René Jacquet ……..…… P062
Les documents concernant l'union formée par René Jacquet et Perpétue Jacquet …..…… P063
Les recensements concernant la famille Jacquet ..……..……... P064
Le recensement de la commune de Saint-Eloy-de-Gy en 1836 ..…… P064
L'étendue de la propriété originelle des Jacquet …….. P065
La propriété des Jacquet à son origine, du temps de René, d'après la matrice cadastrale . P065
La propriété des Jacquet à son origine, d'après le plan du cadastre napoléonien …… P066
Les actes de décès relatifs au couple Jacquet …….....…..…… P066
L'acte de décès de René Jacquet …….…….…….…… P066
L'acte de décès de Perpétue Jacquet ..…….…….…... P067
L'organisation de la succession des époux Jacquet ……..…….. P067
Un testament bien précieux, les dernières volontés de Perpétue Jacquet ……..... P067
La déclaration de mutation par décès de Perpétue Jacquet …….... P068
Les enfants nés du légitime mariage de René et Perpétue Jacquet ……..…… P069

Les éléments biographiques concernant Antoine Jacquet et Françoise Petit ……..…….. P070
Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Petit ……... P070
L'acte de naissance d'Antoine Jacquet …….…….…….…… P070
L'acte de naissance de Françoise Petit ..…….…….…... P070
Une brève biographie concernant les parents de Françoise Petit ……..…… P071
La description détaillée des fratries Jacquet-Petit ……..…… P071

La fratrie d'Antoine Jacquet …….. *P071*
La fratrie de Françoise Petit ……. *P071*
Les documents concernant l'union formée par Antoine Jacquet et Françoise Petit ……. P073
Le don de soi pour une noble cause : Françoise, une nourrice pour les enfants trouvés … P074
Les actes de décès relatifs au couple Jacquet ……. P075
L'acte de décès d'Antoine Jacquet ……. *P075*
L'acte de décès de Françoise Petit ……. *P075*
Les enfants nés du légitime mariage d'Antoine Jacquet et Françoise Petit ……. P075

Les éléments biographiques concernant René Jacquet et Marie Minois …….. P076
Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Minois …….. P076
L'acte de naissance de René Jacquet ……. *P076*
L'acte de naissance de Marie Minois ……. *P076*
Une brève biographie concernant les parents de Marie Minois ……. *P077*
La description détaillée des fratries Jacquet-Minois …… P077
La fratrie de René Jacquet ……. *P077*
La fratrie de Marie Minois ……. *P078*
Les documents concernant l'union formée par René Jacquet et Marie Minois …… P079
Les actes de décès relatifs au couple Jacquet ……. P080
L'acte de décès de René Jacquet ……. *P080*
L'acte de décès de Marie Minois ……. *P080*
Les enfants nés du légitime mariage de René Jacquet et Marie Minois …… P080

Les éléments biographiques concernant Mathurin Jacquet, Marie Crestin puis Denin P081
Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Crestin puis Jacquet-Denin/Guénin…… P081
L'acte de naissance de Mathurin Jacquet ……. *P081*
L'acte de naissance de Marie Crestin ……. *P081*
L'acte de naissance de Marie Denin/Guénin ……. *P082*
Une brève biographie concernant les parents de Marie Crestin ……. *P082*
Une brève biographie concernant les parents de Marie Denin/Guénin ……. *P082*
La description détaillée des fratries Jacquet-Crestin et Denin/Guénin ……. P083
La fratrie de Mathurin Jacquet ……. *P083*
La fratrie de Marie Crestin ……. *P084*
La fratrie de Marie Denin/Guénin ……. *P084*
Les documents concernant les unions de Mathurin Jacquet ……. P085
Le mariage célébré entre Mathurin Jacquet et Marie Crestin ……. *P085*
Le mariage célébré entre Mathurin Jacquet et Marie Denin/Guénin ……. *P085*
Les actes de décès relatifs au couple Jacquet-Crestin puis Jacquet-Denin/Guénin ……. P086
L'acte de décès de Mathurin Jacquet ……. *P086*
L'acte de décès de Marie Crestin ……. *P086*
L'acte de décès de Marie Denin/Guénin ……. *P086*
Les enfants nés des légitimes mariages de Mathurin Jacquet ……. P087
Les enfants nés du légitime mariage de Mathurin Jacquet et Marie Crestin ……. *P087*
Les enfants nés du légitime mariage de Mathurin Jacquet et Marie Denin/Guénin ……. *P087*

Les quelques éléments biographiques concernant Jean Jacquet et Marie Doureau ….. P087

Chapitre 4 : La descendance des Jacquet, de 1835 à nos jours P088

Les éléments biographiques concernant Joseph Jacquet et Marie Beauvais P088
Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Beauvais P088
L'acte de naissance de Joseph Jacquet P088
L'acte de naissance de Marie Beauvais P089
Une brève biographie concernant les parents de Marie Beauvais P089
La description détaillée des fratries Jacquet-Beauvais P089
La fratrie de Joseph Jacquet P089
La fratrie de Marie Beauvais P090
Le service militaire de Joseph Jacquet, une mention sur la liste cantonale des conscrits ... P091
Les documents concernant l'union formée par Joseph Jacquet et Marie Beauvais P092
La famille Jacquet-Beauvais à travers la presse : des bohêmes et du bois ! P093
Les actes de décès relatifs au couple Jacquet-Beauvais P094
L'acte de décès de Joseph Jacquet P094
L'acte de décès de Marie Beauvais P094
Les enfants nés du légitime mariage de Joseph Jacquet et Marie Beauvais P094

Les éléments biographiques concernant Louis J. Jacquet et Françoise A. Leroy P095
Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Leroy P095
L'acte de naissance de Louis Joseph Jacquet P095
L'acte de naissance de Françoise Alphonsine Leroy P095
Une brève biographie concernant les parents de Françoise Alphonsine Leroy P096
La description détaillée des fratries Jacquet-Leroy P096
La fratrie de Louis Joseph Jacquet P096
La fratrie de Françoise Alphonsine Leroy P097
La famille Jacquet à travers la presse : Le drame terrible du 17 août 1876 ! P098
Louis Joseph Jacquet et l'armée : du service militaire à la Première Guerre mondiale P099
Les documents concernant l'union formée par Louis J. Jacquet et Françoise A. Leroy P100
Les actes de décès relatifs au couple Jacquet-Leroy P101
L'acte de décès de Louis Joseph Jacquet P101
L'acte de décès de Françoise Alphonsine Leroy P101
Les enfants nés du légitime mariage de Louis J. Jacquet et Françoise A. Leroy P101

Les éléments biographiques concernant René Picaton et Odette Albertine Jacquet P102
Les actes de naissance relatifs au couple Picaton-Jacquet P102
L'acte de naissance de René Picaton P102
L'acte de naissance d'Odette Albertine Jacquet P102
Une brève biographie concernant les parents de René Picaton P103
La description détaillée des fratries Picaton-Jacquet P104
La fratrie de René Picaton P104
La fratrie d'Odette Albertine Jacquet P104
René Picaton et son rapport avec l'armée P105
Les documents concernant l'union formée par René Picaton et Odette Albertine Jacquet .. P106
La famille Picaton à travers la presse : Une contravention et un vol de bicyclette ! P107
Les bûcherons de Bourgneuf : Le syndicat gyacomois de la Libération P108
Les actes de décès relatifs au couple Picaton-Jacquet P109
L'acte de décès de René Picaton P109

L'acte de décès d'Odette Albertine Jacquet …….…….…….. *P109*
Les enfants nés du légitime mariage de René Picaton et Odette Albertine Jacquet …….. P109

Les éléments biographiques concernant Jean Picaton et M. Mainfray …….…….. P110
Une biographie succincte du couple Picaton-Mainfray …..……...……. P110
La description détaillée des fratries Picaton-Mainfray ...…… P111
La fratrie de Jean Picaton …….…….. *P111*
La fratrie de M. Mainfray ……..…….…….. *P111*
Les enfants nés du légitime mariage de Jean Picaton et M. Mainfray …….…… P112

Les éléments biographiques concernant C. Thomas et C. Picaton …….…….. P113
Une biographie succincte du couple Thomas-Picaton …..……....…… P113
La description détaillée des fratries Thomas-Picaton .....…… P114
La fratrie de C. Thomas …….…….. *P114*
La fratrie de C. Picaton …….....…….…….. *P114*
Les enfants nés du légitime mariage de C. Thomas et C. Picaton ……...…… P114

Une dernière pour la route ? Un peu d'anthroponymie avant de conclure ! ..……. P115

Conclusion : Le mot de la fin ...…...…….. P116

Bibliographie et Sitographie ……...…… P117

Les annexes …… P119
Les annexes concernant des personnes citées dans le mémoire ……. *P119*
Les annexes concernant des personnes proches de ceux citées dans le mémoire …….. *P132*

Les tables du mémoire ……..……... P139
La table des naissances …… *P139*
La table des mariages …….. *P144*
La table des décès …….. *P146*
La table des actes notariés trouvés …… *P150*
La table des registres matricules militaires …….. *P151*
La table des plans du cadastre napoléonien et de leurs matrices …….. *P152*
La table des recensements …….. *P153*
La table des cartes postales trouvées …… *P155*
La table des articles de presse recherchés ……. *P156*
La table des illustrations ……. *P157*

Quatrième de couverture …… P161

Introduction
Les consignes à respecter pour le mémoire

Pour la recherche, le couple central devait s'être marié entre 1833 et 1842. Ce dernier pouvait être composé d'inconnus, être un couple de notre généalogie, ou d'une généalogie que l'on connaissait. On pouvait avoir déjà travaillé sur ce couple mais si celui-ci s'était marié hors limite (par exemple en 1832 ou bien en 1843), il fallait alors expliquer dès l'introduction pourquoi nous avions choisi ce dernier.

À partir de ce couple principal, il fallait faire une présentation de ce dernier et de leurs frères et sœurs. Ensuite, choisir un de leur enfant et le présenter en mentionnant ses enfants, son conjoint, les parents et la fratrie de ce même conjoint. Puis choisir un enfant de ce même enfant et le présenter de la même manière, et cela en redescendant le plus bas possible dans la limite de la loi des archives. S'il y avait malgré tous des contemporains, âgés de moins de soixante-quinze ans, une demande d'autorisation écrite devait être obtenue de leur part pour figurer dans le mémoire. De même pour des photographies les identifiant.

Ensuite, il fallait présenter les parents de ce couple principal (leurs frères et sœurs), choisir le père ou la mère de ce dernier et remonter sa branche en présentant à chaque fois la personne (enfants, conjoint, parents et fratrie de ce même conjoint) et cela le plus loin possible.

De plus, le mémoire devait comporter l'histoire de la commune ou de la paroisse du lieu de mariage de ce couple principal. Il n'était pas nécessaire de remonter aux origines du village pendant l'époque romaine, seule la période allant du XVIème jusqu'au XXIème siècles nous intéressait. Si une autre commune était choisie, il fallait en donner la raison.

Concernant les recherches, il fallait s'évertuer à chercher au moins un document de chaque type : cadastre, recensement, notaire, armée (états signalétiques par exemple), hypothèques, succession, état civil (NMD), archives religieuses (BMS) et en fonction de celles-ci, d'autres documents pouvaient s'y ajouter tels que ceux de la justice, les listes électorales ou bien encore les décorations.

Les documents importants devaient quant à eux être insérés et transcrits de la manière suivante : l'orthographe serait laissée telle quelle, les abréviations développées et dans le cas où le document serait écrit dans une autre langue que le français, il fallait le traduire. Tous les documents cités devaient être accompagnés de leurs côtes afin que tout le monde puisse être en mesure de les retrouver.

L'explication du choix de mon couple souche

Le couple me servant de base pour le mémoire est celui formé par François Jacquet et Anne Olivier. Mais pourquoi avoir choisi celui-ci en particulier plutôt qu'un autre ? Quelles en ont été les raisons ? A ces questions tout à fait pertinentes, j'essaierai d'y répondre de la manière la plus détaillée possible dans cet argumentaire.

En effet, il faut vous l'avouer, et contrairement à certains de mes camarades, j'avais l'embarras du choix dans ma généalogie familiale. Rien que pour la période fixée par monsieur Cosson pour le mémoire, c'est-à-dire allant de 1833 à 1842, j'ai compté en tout douze couples mariés à cette époque. Comme vous pouvez le constater dans le petit tableau ci-dessous, ce nombre est même porté à dix-huit si j'y intégrais une petite marge de manœuvre de trois années pour les dates extrêmes (1830-1845). Les couples concernés par cette adaptation-là figurent d'ailleurs en italique sur le document.

1	Nom et prénom du mari	Nom et prénom de la femme	Date du mariage	Nom de la commune, département
2	*VETILLARD André*	*POMMIER Anne*	*29/01/1830*	*Hambers, Mayenne*
3	*PERRIN Jean-Baptiste*	*GOUJON Anne-Marie*	*07/12/1830*	*La Trinité-Porhoët, Morbihan*
4	*JEANNEAU François René*	*BOUCHARD Jeanne*	*17/11/1832*	*Biais, Mayenne*
5	GITON Pierre	MINIS Marie	08/07/1833	Saint-Germain-des-Bois, Cher
6	FARGEAU Jean	PUCENOT Cécile Marie	11/11/1833	Précy, Cher
7	REVALLIER Henri	BARACHET Catherine	19/11/1833	Vornay, Cher
8	BENARD Jacques	MARQUELET Marie	29/01/1834	Saint-Martin-d'Auxigny, Cher
9	**JACQUET François**	**OLIVIER Anne**	**18/11/1834**	**Saint-Eloy-de-Gy, Cher**
10	BONDON Pierre	GOURANDI Marie	16/06/1835	Marmagne, Cher
11	BERNAT Etienne	PINSON Jeanne	23/06/1835	Vasselay, Cher
12	LAMANT Ferdinand Joseph	DEFFONTAINE Catherine Joseph	29/07/1835	Esplechin, Hainaut (Belgique)
13	VILLATTE Jean	THEVENEAU Marie	17/01/1837	Crosses, Cher
14	GIRAULT François	BOUVIER Marie-Louise	18/10/1838	La Bazouge-de-Chemeré, Mayenne
15	BEAUVAIS Etienne	DAVID Marie	11/02/1839	Vasselay, Cher
16	JACQUET Philippe	MULLET Catherine	18/02/1840	Saint-Doulchard, Cher
17	*TRICOT Pierre François*	*DELABIE Fideline*	*04/11/1844*	*Froidmont, Hainaut (Belgique)*
18	*THOMAS Pierre*	*DANGER Marguerite*	*10/04/1845*	*Gièvres, Loir-et-Cher*
19	*PICATON François*	*COMPIN Marguerite*	*24/04/1845*	*Preuilly, Cher*

Une fois cette liste préparée en amont, j'ai élaboré une sorte de grille de lecture qui allait me permettre de réduire un maximum le nombre de possibilités.

Le premier critère, et pas des moindres, était celui de la distance entre mon domicile et les archives départementales. Il fallait donc pour cela que mon couple se soit marié dans le Cher et que leurs proches ancêtres soient originaires de ce même département si je voulais augmenter mes chances de trouver de la documentation sur eux.

En faisant cela, le nombre de choix possibles fut réduit de moitié, passant de dix-huit à neuf.

1	Nom et prénom du mari	Nom et prénom de la femme	Date du mariage	Nom de la commune, département
2	GITON Pierre	MINIS Marie	08/07/1833	Saint-Germain-des-Bois, Cher
3	FARGEAU Jean	PUCENOT Cécile Marie	11/11/1833	Précy, Cher
4	REVALLIER Henri	BARACHET Catherine	19/11/1833	Vornay, Cher
5	BENARD Jacques	MARQUELET Marie	29/01/1834	Saint-Martin-d'Auxigny, Cher
6	**JACQUET François**	**OLIVIER Anne**	**18/11/1834**	**Saint-Eloy-de-Gy, Cher**
7	BONDON Pierre	GOURANDI Marie	16/06/1835	Marmagne, Cher
8	BERNAT Etienne	PINSON Jeanne	23/06/1835	Vasselay, Cher
9	BEAUVAIS Etienne	DAVID Marie	11/02/1839	Vasselay, Cher
10	JACQUET Philippe	MULLET Catherine	18/02/1840	Saint-Doulchard, Cher

Le deuxième critère était la complexité de la branche dans laquelle le couple se situait. En effet, il était important pour moi de choisir, dans le cadre de l'écriture de ce mémoire, un couple sédentaire dont l'ascendance était relativement facile à remonter, en ce sens où j'étais certain des données que j'avais en ma possession, où il y avait peu de doutes quant à l'exactitude de l'identité des ancêtres recherchés (notamment directs) et peu d'obstacles quasi infranchissables comme cela peut être le cas en grande partie dans ma branche paternelle.

Ainsi, en appliquant ce raisonnement-ci, le nombre de possibilités est réduit de deux-tiers, passant de neuf couples potentiels à trois.

1	Nom et prénom du mari	Nom et prénom de la femme	Date du mariage	Nom de la commune, département
2	**JACQUET François**	**OLIVIER Anne**	**18/11/1834**	**Saint-Eloy-de-Gy, Cher**
3	BEAUVAIS Etienne	DAVID Marie	11/02/1839	Vasselay, Cher
4	JACQUET Philippe	MULLET Catherine	18/02/1840	Saint-Doulchard, Cher

La troisième et dernière condition était, avec les ressources documentaires pouvant être mis à ma disposition, la capacité à retracer l'histoire de la commune dans laquelle le couple en question s'était marié. Habitant actuellement dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy et en ayant consulté rapidement les ouvrages disponibles dans la bibliothèque municipale, j'avais compris que, d'une part, le couple formé par François Jacquet et Anne Olivier était le meilleur choix parmi les trois propositions restantes au regard de ce critère. Et que d'autre part, l'union Jacquet-Olivier présentait un avantage dans le sens où cette dernière me permettait de faire apparaître dans le corps du mémoire, mais aussi dans l'arbre généalogique, à la fois le couple formé par Etienne Beauvais et Marie David et celui formé par Philippe Jacquet et Catherine Mulet (voir le tableau des configurations ci-dessous).

1	Si je choisis le couple formé par…	Alors le couple formé par…
2		
3	François Jacquet et Anne Olivier	Etienne Beauvais et Marie David apparaît dans l'arbre généalogique
4		
5		Philippe Jacquet et Catherine Mullet apparaît dans l'arbre généalogique
6		
7	Etienne Beauvais et Marie David	François Jacquet et Anne Olivier apparaît dans l'arbre généalogique
8		
9		Philippe Jacquet et Catherine Mullet apparaît dans l'arbre généalogique
10		
11	Philippe Jacquet et Catherine Mullet	François Jacquet et Anne Olivier apparaît dans l'arbre généalogique
12		
13		Etienne Beauvais et Marie David n'apparaît pas dans l'arbre généalogique
14		

Enfin, cette décision me permettait également de pouvoir rendre hommage à mon grand-père maternel, qui malheureusement, n'aura pas eu la chance de voir à temps le fruit de mes recherches à propos de l'histoire de sa famille, en particulier sa branche maternelle, et celle du village dans lequel il a vécu toute sa vie.

En somme, et pour toutes ses raisons, il me paraissait donc évident d'opter pour ce couple-ci.

La méthodologie appliquée pour la recherche de documents

Comme toute discipline, en généalogie, il faut de la rigueur et une certaine méthodologie à respecter, du moins une sorte de cheminement de pensée qui nous permettrait de dénicher de la manière la plus efficace possible, l'ensemble des documents que notre directeur de mémoire nous demandait de rechercher. Outre cette démarche à suivre, le généalogiste doit s'adapter également aux fonds, plus ou moins vastes suivant les régions, dont disposent les archives départementales de son secteur.

Par souci d'épurer un peu la rédaction et rendre la lecture de ce mémoire plus « digeste », j'ai décidé d'exposer ici dans une section spécialement dédiée, la méthodologie que j'ai suivie à la fois avant mon admission à la formation nîmoise (et donc avant que je choisisse mon couple souche), puis durant toute cette période de recherche.

La collecte des premières données, le terreau indispensable pour le généalogiste !

La première étape fut en effet de récupérer les informations familiales les plus récentes, que cela soit du côté paternel ou bien du côté maternel. J'avais, à ce moment-là, demandé à mes parents de me communiquer leurs livrets de famille ainsi que ceux de leurs parents mais aussi de leurs grands-parents si toutefois ils les avaient en leur possession. Je suis allé chez ma tante faire quelques photocopies d'actes et de documents très précieux, datant d'il y a presque cent ans, concernant la famille de mon père, qu'elle avait soigneusement bien conservé. J'ai également numérisé un nombre incalculable de photographies, dont la plupart étaient toutes en noir et blanc, afin d'être certain de pouvoir en intégrer quelques-unes dans mon mémoire.

En effet, à titre personnel, il était inconcevable de ne pas pouvoir associer un nom à un visage car la généalogie familiale, selon moi, n'est pas qu'une accumulation de noms, de dates et de lieux que l'on aligne dans un arbre, c'est aussi et surtout un portrait, un sourire, un regard, une expression partagée à un instant T de la vie d'une personne !

Les registres d'état-civil, l'heure de la grande récolte !

Une fois les premières données en ma possession et saisies dans mon logiciel de généalogie (*Généatique, version 2022*), je n'avais plus qu'à *« partir à la pêche aux actes »* si je puis me permettre cette expression.

Très naturellement, je me suis donc dirigé vers le site internet des Archives départementales du Cher. Je suis allé dans la rubrique intitulée *« archives numérisées »*, j'ai cliqué sur l'onglet *« Registres paroissiaux et état civil »* puis j'ai saisi le nom de la commune qui m'intéressait, à savoir le village de Saint-Eloy-de-Gy.

Ensuite, j'ai sélectionné la première date clef, celle qui allait me permettre de véritablement commencer le travail de recherche, autrement dit « 1929 ». En effet, mes arrière-grands-parents, René Picaton et Odette Albertine Jacquet, se sont mariés à cet endroit, le 5 octobre.

A partir de ce moment-là, j'avais enfin mon premier acte d'état-civil qui n'était pas considéré comme contemporain. Pour rappel, un document est qualifié ainsi lorsque ce dernier date d'après la fin de la Seconde Guerre mondiale (soit 1945) ou bien âgé de moins de soixante-quinze ans (délai légal de communicabilité pour les actes de naissance par exemple).

Après lecture de ce dernier, j'ai de fait obtenu les noms et prénoms des parents des deux mariés, l'âge, la date mais aussi le lieu de naissance et de résidence de René Picaton. De même pour son épouse Odette Albertine Jacquet.

Une fois les dates récoltées, je n'avais plus qu'à chercher lesdits documents. Pour les fratries, il me suffisait de consulter les tables décennales mises à notre disposition sur le site internet des Archives. Aussi, elles se sont révélées d'une aide très précieuse quant à la recherche de l'acte de mariage des parents en premier lieu, de leurs décès ensuite, et de leurs naissances enfin.

- ⇨ Pour illustrer cette explication, je vais prendre pour exemple le cas précédemment cité de mes arrière-grands-parents. Dans l'acte de mariage de René et d'Odette de 1929, il est mentionné que René avait vingt-six ans et était né le 19 juillet 1903 à Marmagne de Jean Picaton et Jeanne Bondon. Son épouse Odette, quant à elle, avait dix-huit ans et était née le 3 février 1911 à Saint-Eloy-de-Gy de Louis Joseph Jacquet et de Françoise Alphonsine Leroy. Pour cette dernière, j'ai consulté le registre correspondant à l'année de sa naissance (en l'occurrence le registre 3E6715). J'en ai fait de même pour la table décennale de cette époque (1903-1912 en 3E7682) et j'y ai trouvé, entre autres, la date de naissance du frère d'Odette mais également la date de mariage de ses parents.

Cette méthode-là est donc à répéter à chaque fois jusqu'en 1803 en théorie. Cependant, comme je l'indiquerai dans ma deuxième partie concernant les registres religieux, les archives, contenant les actes d'état-civil et les tables décennales de la commune de Saint-Eloy-de-Gy, ne sont plus fiables avant l'année 1822, et inexistantes pour la période 1813-1822. Pour cela, un tout autre chemin, plus tortueux, doit être emprunté pour les recherches.

Le dépouillement des registres religieux, entre dur labeur et véritable chemin de croix !

En effet, comme je l'ai écrit un peu plus haut, avant l'année 1822 pour la commune de Saint-Eloy-de-Gy, rechercher un acte dont on n'avait pas la date était synonyme de parcours du combattant. Et même si ce dernier datait d'après la Révolution Française, il ne fallait surtout pas faire confiance aux tables décennales présentes dans les registres. J'ai relevé de nombreuses erreurs, incohérences et omissions de la part de l'officier d'état-civil en charge de la rédaction de ces dernières. Pour la période allant de 1803 à 1812, j'ai noté qu'il manquait en partie l'année 1809. Quelques noms de personnes ne figuraient pas non plus alors que le registre en question mentionnait l'existence d'actes les concernant. Pour la période allant de 1813 à 1822, seules quelques tables annuelles étaient présentes à la fin desdites archives couvrant cette époque mais aucune table décennale, bien plus pratique pour les recherches, n'existait.

Ainsi, comme pour les registres religieux répertoriant les actes de baptêmes, mariages et sépultures (BMS), la seule manière de collecter les données qui me manquaient pour remonter la branche Jacquet était de procéder à un dépouillement systématique.

Au total, ce sont presque deux-mille-deux-cents pages qui ont été compulsées pour la période 1682-1822 à Saint-Eloy-de-Gy et annotées dans un fichier Excel personnel pour tenter de récolter plus efficacement, à mesure que j'avançais dans l'arbre généalogique, les actes concernant cette famille. Cela m'a permis, en ayant élaboré ce tableur, de revenir plus facilement aux pages intéressantes d'un registre lorsqu'il était nécessaire de le faire sans devoir perdre inutilement le précieux temps qu'il me restait.

Hormis le dépouillement automatique des registres dits *« BMS »*, j'appliquais également un raisonnement mathématique qui consistait, dans le cas où j'étais confronté à un document qui ne me donnait par exemple que l'âge approximatif d'une personne, à ajouter pour plus de sécurité, une marge d'erreur de cinq années à la date supposée de l'événement. En effet, bien souvent, j'ai constaté que les ecclésiastiques arrondissaient ce chiffre à la dizaine supérieure au moment de retranscrire l'acte de décès ou d'inhumation d'un défunt.

Les recherches consacrées à la consultation de ces registres m'auront pris plusieurs mois. Si je devais faire une estimation de la part du temps de travail dédiée à la lecture de ces derniers et la récupération des informations liées à la famille Jacquet, la période 1682-1822 représenterait à elle seule les deux-tiers. Parmi le tiers restant, il nous reste essentiellement les archives notariales que je vais donc traiter dans ce troisième paragraphe qui va suivre.

Les très complexes archives notariales, un travail titanesque pour une petite fourmi ?

Pour un débutant, il est vrai que les archives notariales auraient pu causer ma perte si je puis dire. Le contrôle des actes notariés et sous seing-privés en était en grande partie la cause d'ailleurs. Même si pour le bureau de Saint-Martin-d'Auxigny, le nombre de registres était bien maigre, la lecture de ces derniers, indispensable si l'on veut espérer trouver l'existence d'un acte passé par un aïeul devant un notaire, était des plus éprouvantes. Le dépouillement de ces livrets, pour les plus chanceux, peut se révéler être une véritable mine d'informations à propos de leurs ancêtres et de leurs biens matériels ou pécuniers. Pour ma part, sur les vingt-deux années répertoriées dans ces carnets, je n'ai trouvé la trace que d'une seule mention évoquant la vente d'un bien d'une veuve à une tierce personne.

Pour rechercher l'existence d'un testament, il me suffisait de consulter la table alphabétique dédiée à cet effet. Dans le cas du canton de Saint-Martin-d'Auxigny, il n'existe seulement que deux répertoires allant de l'année 1825 jusqu'à l'année 1865. A l'intérieur de ces tables, il fallait chercher la première lettre du défunt qui nous intéressait et compulser toutes les pages rattachées à cette dernière. Ensuite, une fois le nom de la personne trouvée, il fallait s'orienter vers les minutes du notaire en charge de la rédaction de ce dernier. Pour éviter toute déconvenue, j'avais au préalable, réalisé et imprimé une table nominative des personnes décédées dans le canton à cette période afin d'être certain de trouver facilement au moins un testament. Le résultat fut pour le moins décevant avec la découverte d'un seul document de ce type.

Cette méthode s'applique également pour la recherche d'un contrat de mariage ou bien d'un bail fermier. Toutefois, le fonds disponible pour le bureau d'enregistrement martinois[2] étant très pauvre pour ces deux archives-ci, je n'ai trouvé qu'un seul bail fermier pour la période 1845-1958. Quant au contrat de mariage, je n'en ai découvert aucun passé entre les années 1850 et 1865.

Contrairement à ces derniers, les tables des successions et absences alliées aux déclarations des mutations par décès (qui sont des documents faisant à la fois l'inventaire des biens meubles, immeubles et pécuniers mais aussi l'établissement de la succession du défunt) ont été de très loin bien plus prolifiques. En effet, l'avantage de ces tables était double puisque d'une part, ces dernières indiquaient la date de décès de la personne recherchée, et d'autre part,

[2] De Saint-Martin-d'Auxigny.

elles mentionnaient également la date à laquelle la succession a été traitée. La seconde étant d'une plus grande importance puisqu'elle permettait d'accéder plus facilement à la déclaration de mutation par décès du défunt recherché. Dans le cas où cette précieuse date manquait, j'étais contraint de compulser le registre entièrement afin de retrouver ladite succession, comme je l'avais fait auparavant pour le contrôle des actes notariés et contrats sous seing-privés.

A l'exception de ces dernières archives, certaines auront été pour moi d'une simplicité enfantine et dont la méthodologie, pour dénicher les documents qui en découlaient, était très simple à mettre en application. Ces dernières seront traitées dans cet « ultime » paragraphe ci-dessous.

Enfin, un peu de répit dans ces recherches, le recensement, les archives militaires et le cadastre…

Selon moi, ce qui a été le plus facile dans ce travail de recherche fut évidemment celles concernant le recensement de population, les registres matricules des hommes ayant fait leur service militaire et les documents liés au cadastre.

Pour le recensement, il n'y avait rien de plus simple surtout en ce qui me concernait. En effet, de par la petite taille de la commune mais aussi de par la précision des actes d'état-civil trouvés au cours de mes recherches quant à la localisation de mes ancêtres, il était fort simple de me rendre directement aux pages concernant le hameau en question et récolter les informations demandées pour notre mémoire.

Quant aux documents relatifs aux services militaires, ils étaient relativement simples à chercher. Pour cela, il fallait avant tout déterminer l'année de recrutement. Et pour ce faire, on devait faire un petit calcul : ajouter vingt années à la date de naissance de l'homme dont on souhaitait obtenir sa fiche matricule, puisque c'était à cet âge-là que l'on faisait son service militaire. Ensuite, il suffisait de consulter les répertoires alphabétiques de cette année-là pour obtenir le numéro de volume du registre mais aussi le numéro matricule du jeune homme en question. Une fois ces données collectées, il ne restait plus qu'à feuilleter le livre et récupérer la fiche matricule souhaitée.

Concernant cette fois-ci le cadastre napoléonien de la commune de Saint-Eloy-de-Gy, j'avais opté pour la simplicité en téléchargeant le fichier complet (sections par sections) directement sur le site des Archives départementales du Cher étant donné qu'il était accessible depuis chez moi en ligne. Pour les matrices cadastrales, il ne me suffisait plus qu'à consulter, sur place, la table des propriétaires établis sur la commune à cette époque, y relever les noms qui m'intéressait pour mes recherches et à me reporter aux numéros de folios indiqués dans le registre dédié à ce village.

Une petite synthèse de l'état des fonds des Archives départementales du Cher pour le canton de Saint-Martin-d'Auxigny :

Pour parfaire en quelque sorte cette « procédure », j'ai effectué dans le tableau présenté ci-dessous, une sorte d'inventaire récapitulant les fonds présents aux Archives départementales du Cher concernant la commune de Saint-Eloy-de-Gy mais également ceux dédiés à son bureau d'enregistrement.

1	Principales archives	Dates extrêmes	Commentaires
2	BMS de Saint-Eloy-de-Gy	1682-1795	Lacunaires pour les périodes : 1683-1687 ; 1689-1707 ; 1711-1712 ; 1724-1725
3	Contrôle des actes notariés	1738-1760	Disparition du bureau de Saint-Martin-d'Auxigny en 1760
4	Etat-civil de Saint-Eloy-de-Gy	1795-1947	Quelques lacunes vers les années 1795, 1796, 1797 et 1798
5	Table des testaments	1825-1865	Uniquement pour le bureau de Saint-Martin-d'Auxigny
6	Matrices cadastres	1828-1918	Pour la commune de Saint-Eloy-de-Gy
7	Archives militaires	1832-1940	Pour tout les bureaux de recrutement du département
8	Recensement Saint-Eloy-de-Gy	1836-1936	Inexistant pour les années 1841, 1846, 1876, 1881, 1886, 1896 et 1916
9	Table des successions et absences	1844-1934	Uniquement pour le bureau de Saint-Martin-d'Auxigny
10	Table des baux fermiers	1845-1958	Inexistante pour la période allant de 1866 à 1947 pour ce bureau
11	Table des mariages	1850-1865	Uniquement pour le bureau de Saint-Martin-d'Auxigny
12	Déclaration mutations par décès	1850-1934	Uniquement pour le bureau de Saint-Martin-d'Auxigny

Au sujet des divers documents pouvant être présents dans ce mémoire et non-cités dans cette méthodologie ?

A propos de ces archives-là, elles feront l'objet d'explications plus détaillées à l'intérieur même de mon mémoire, et ce, lorsque ces dernières seront utiles dans le développement de mon propos.

Citation introductive

Pour conclure cette introduction et commencer ce premier chapitre consacré à l'histoire de la commune, rien de tel qu'une petite citation qui reflète, selon moi, parfaitement ce qu'est la généalogie, son noble but et ses belles surprises qu'elle peut nous apporter…

« Chercher ses racines, c'est au fond se chercher soi-même :
Qui suis-je ? Quels sont les ancêtres qui m'ont fait tel que je suis ?
Des noms d'abord, des dates, quelques photos jaunies
ou, avec plus de chance, un testament, une lettre. »

Claude Lévi-Strauss

Chapitre 1 : La singulière histoire de la commune de Saint-Eloy-de-Gy

Retracer l'histoire de la commune de ses ancêtres semble être l'une des choses les plus intéressantes que l'on puisse faire en généalogie. En effet, il n'y a rien de tel que de se plonger dans les écrits, les récits et les témoignages de l'époque pour se donner une idée des conditions mais aussi des modes de vie de nos aïeux à la campagne.

C'est en cela qu'il était plus que nécessaire de vous raconter, dans un chapitre spécialement consacré, l'histoire de ce petit village qu'est Saint-Eloy-de-Gy.

J'y ferai d'abord une brève présentation de la commune et de son patrimoine avant de vous raconter son histoire qui, d'ailleurs, s'étendra de l'époque gallo-romaine jusqu'à nos jours. J'y décrirai enfin, en guise de conclusion, la vie sociale et économique de ce petit village, qui en soit, est typiquement berrichon.

Une brève présentation de la commune et de son patrimoine.

La très avantageuse situation géographique du village de Saint-Eloy.

Le village de Saint-Eloy-de-Gy est avant tout une commune, appartenant à la communauté de communes des Terres du Haut-Berry, située dans le département du Cher, en région Centre-Val-de-Loire. D'une superficie de 31,2km² (67ème sur 287 communes que compte le département), d'une population comptant 1549 âmes au dernier recensement (30ème place) et d'une densité avoisinant les 50 habitants/km² (50ème au classement chérien), cette

dernière doit en partie sa position de commune attractive du fait de sa situation géographique très avantageuse.

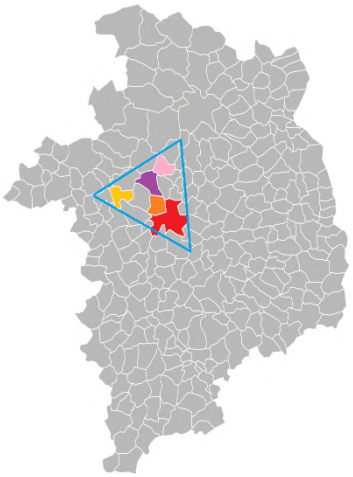

En effet, la commune de Saint-Eloy (en violet sur les trois documents présentés) se trouve à la fois en plein cœur de l'aire d'attraction berruyère (voir les cartes ci-dessous) mais aussi dans une sorte de « triangle d'influence » (que j'ai matérialisé en bleu) formé par les quatre grandes communes suivantes : Mehun-sur-Yèvre (en jaune), Saint-Martin-D'Auxigny qui est le bureau centralisateur du canton éponyme (en rose), celle de Saint-Doulchard (orange) et la ville historique de Bourges (en rouge) qui fut autrefois, la capitale de la province du Berry.

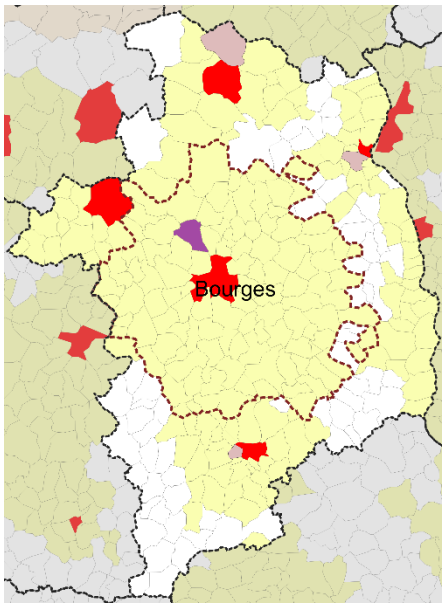

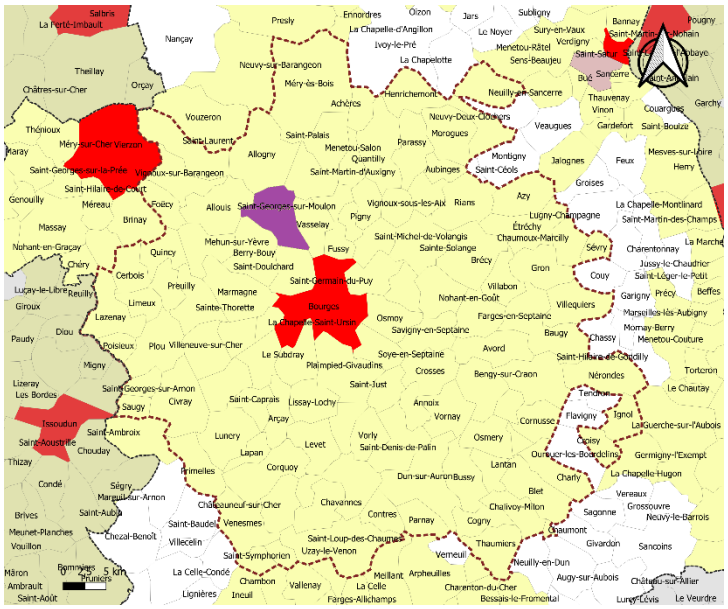

Les données relatives à la géologie et à l'occupation des sols de la commune.

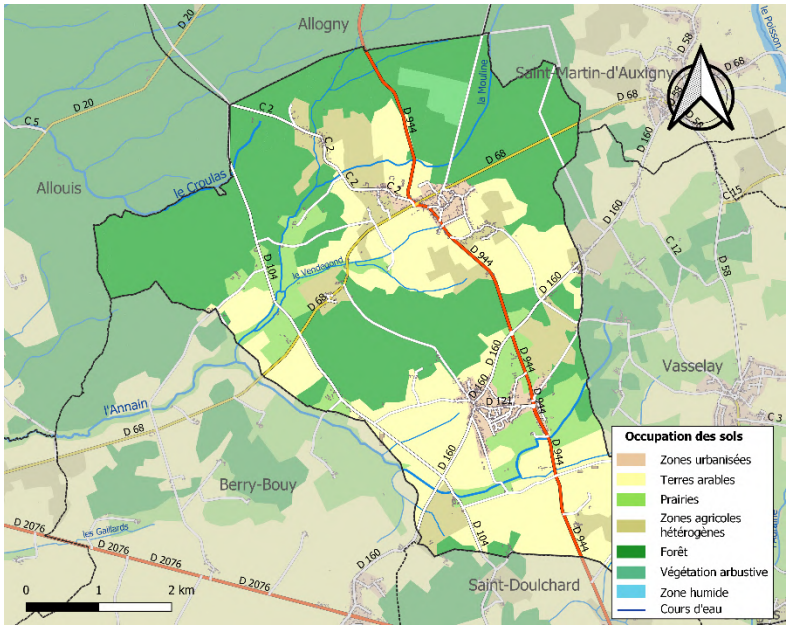

Malgré la faible distance (une petite dizaine de kilomètres) le séparant de la ville de Bourges et de sa zone d'influence, il n'en demeure pas moins que le village de Saint-Eloy-de-Gy reste avant tout, encore aujourd'hui, une terre marquée par une très forte activité agricole.

Comme le reflète la présente carte de la commune réalisée par l'étude des sols Corine Land Cover (CLC), la

part dite *« de terres agricoles »* en 2018 fut estimée à 50,3%. Ce chiffre comprend *« les terres arables »* évaluée à 26,9 %, les *« zones agricoles hétérogènes »* jaugées à hauteur de 10 %, les *« prairies »* représentant 9,3 % du territoire communal et les *« cultures permanentes »* à 4,1%.

La moitié restante est divisée très inégalement en trois catégories puisqu'en effet, les forêts représentent à elles seules 45% de la superficie de la commune. La part des zones dites *« urbaines »* est évaluée aux alentours de 3,1%. Enfin, les *« zones à végétations artificielles »* (dans le sens où cette végétation arbustive ou herbacée est le fruit de la main de l'homme) sont estimées aux environs de 1,2%.

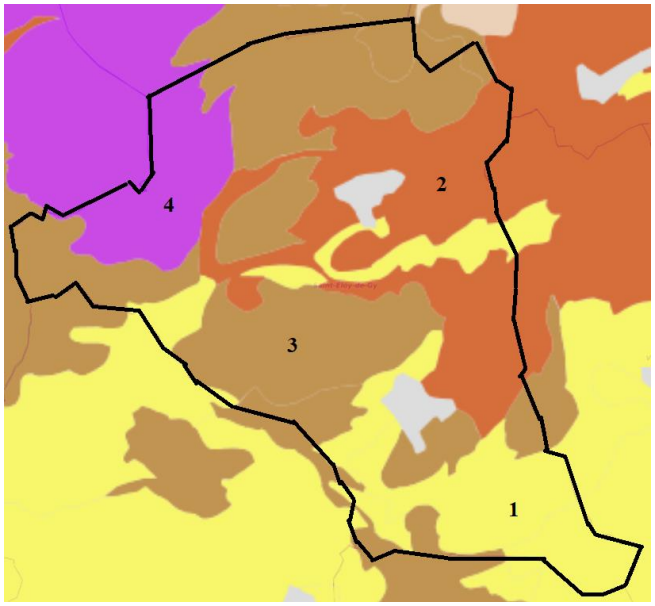

La carte ci-contre corrobore les propos tenus plus haut dans la mesure où cette dernière nous donne des informations sur le type de sols rencontrés dans la commune et le type de cultures pouvant être faites ou non à l'intérieur.

En **jaune (1)**, ce sont des terres dites *« calcosols »*. Elles sont à la fois argileuses mais aussi très calcareuses puisque ces dernières sont riches en carbonates de calcium. De par ces vertus-ci, à condition d'un bon apport en eau, ces sols sont très favorables à la culture céréalière et notamment celle du blé. Cette plante, dont on tire les graines pour en faire de la farine, est très présente dans cette zone que l'on appelle plus communément *« la champagne berrichonne »*.

En **marron (2)**, figurent les terres appelées *« néoluvisols »*. Ces dernières sont très argileuses. Toutefois, à la différence des calcosols qui sont riches en calcium, les néoluvisols sont riches en fer, surtout vers les couches les plus récentes (celles qui sont proches de la surface). Cette qualité fait d'elle une terre privilégiée pour y cultiver des légumes mais aussi pour y développer l'arboriculture. Dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy, au lieu-dit de la Pommeraye, on y cultive essentiellement des pommes et des poires par exemple. Le seul inconvénient de ce sol est que, lorsque la saison des pluies est particulièrement violente, ce dernier ne draine pas assez l'eau et peut provoquer, a contrario, la perte d'une partie ou de la totalité d'une production.

En **marron (3)**, apparaissent les sols dits *« brunisols »*. La particularité de ce type de terre est qu'elle est très poreuse. En effet, cette dernière, non calcareuse, est essentiellement constituée de matières organiques altérées et/ou en phase de décomposition (feuilles mortes, branches au sol etc…). Elle est très présente en milieu forestier (on distingue bien sur la carte que la zone correspondant aux brunisols correspondent aux Bois d'Allogny et d'Allouis qui traversent la commune). Étonnamment, malgré les apports que peuvent apporter ce type de sol, on n'y cultive que très peu, quelques parcelles seulement. Sans doute, est-ce la qualité ou l'importance des récoltes en résultant qui ne sont pas assez satisfaisantes ou bien est-ce le nombre de parcelles autorisées sur cette zone qui est atteinte ?

Enfin **en mauve (4)**, nous y trouvons ce qu'on appelle les *« podzosols »*. Ces terres, concentrées en fer et en aluminium, sont totalement dépourvues en cations (molécules présentes dans le sable et le grès). Elles se trouvent donc généralement dans des zones très humides. Dans le cas de Saint-Eloy-de-Gy, ce type de sol se situe au Nord-Ouest du territoire communal, c'est-à-dire en plein cœur de la forêt domaniale d'Allogny (qui a pour particularité d'être relativement plus dense et moins ensoleillée que les autres zones boisées de la commune). Ces terres sont reconnues comme particulièrement acides, les rendant de fait incultivables. A une certaine époque où le village était encore réputé pour ses exploitations minières, les gyacomois extrayaient sans doute à cet endroit-là, les précieux minerais de fer nécessaires à l'Industrie berruyère.

La particulière toponymie du village, celle de ses hameaux et lieux-dits.

Le village de Saint-Eloy-de-Gy fut connu sous différentes appellations. En effet, au cours de son histoire, les sources s'accorderaient à dire qu'il y en aurait eu au moins six.

A l'origine, vers le Ier siècle de notre ère, la commune aurait été probablement dénommée par les Romains *« Gaïacum »*, en référence au nom propre latin *« Gaïus »*. Le plus connu d'entre eux fut d'ailleurs le célèbre juriste et auteur des *« Institutes de Gaïus »*. Ce dernier a vécu au IIème siècle après Jésus-Christ (né vers 120 et mort en 180 de notre ère), sous le règne de l'empereur Hadrien.

On retrouve ensuite, dans le fonds des Archives de Saint-Sulpice, la trace de notre commune en l'an 840 sous, cette fois-ci, la dénomination *« Gaïaco »* et de sa variante *« Gaïco »*. Cependant, cette appellation sera très vite remplacée presqu'un siècle et demi plus tard.

Toutefois, deux dates se disputent concernant l'arrivée de la troisième désignation. Une première source, que je jugerais de peu fiable, évoquerait la date de 943 alors que la seconde, plus « historico-scientifique » si je puis dire, mentionnerait la date de 983. En effet, cette dernière s'appuierait sur un document datant de cette année-là, provenant de l'abbaye de Saint-Sulpice, et ferait état de l'existence d'une paroisse appelée *« Giaco »*. Cette appellation est toutefois concurrencée par celle de *« Gy »* et quelques fois *« Giacus »* dont il est fait mention en 1126. *Giaco* tombe en désuétude progressivement, puis connaissant un rapide déclin à partir de 1163, elle finit par disparaître totalement en 1207.

Dans les documents officiels conservés très précieusement aux Archives départementales, la paroisse est appelée dès l'année 1207 *« Gii »*. Cette dénomination perdura pendant près de deux siècles, jusqu'en 1396, date à laquelle l'orthographe de cette dernière ne sera que très légèrement modifiée.

Concrètement, le cinquième nom de notre petit village s'écrira, à partir de cette date-là et ce jusqu'en 1648, *« Gy »* avec un *« y »*, comme c'était le cas en 1126, au lieu des deux *« i »* qui succédaient à la lettre *« g »*.

Enfin, la sixième et dernière appellation du village serait celle que l'on connaîtrait aujourd'hui, à savoir : *« Saint-Eloy-de-Gy »*. Cependant, des erreurs ou légères variations dans le nom de la commune subsistent encore à l'heure actuelle puisqu'il n'est pas rare de croiser dans certaines communes du Cher, quelques panneaux d'indications l'orthographiant de cette façon : *« Saint-Eloi-de-Gy »* ou bien *« Saint-Eloi-de-Gi »*. Cette dénomination, qui a pu apparaître épisodiquement dans quelques rares documents en latin du XIIIème siècle, fut définitive qu'en 1648. Il est communément admis, dans la mémoire collective, que le choix fait par les paroissiens gyacomois de l'époque (en *« Assemblée des habitants »*), d'accoler le nom du célèbre évêque (Eloi de Noyon, *image ci-dessus*) à celui de leur village, fut motivé par la volonté de remercier ce dernier pour ses nombreux déplacements en Berry lorsqu'il était conseiller du Roi, sous le règne de Dagobert Ier.

En ce qui concerne la désignation des actuels et anciens hameaux ou lieux-dits de la commune, ces derniers tirent essentiellement leurs origines de la nature du sol, de la faune ou bien même de la flore rencontrées à ces endroits-là. Dans les deux tableaux que j'ai réalisés ci-dessous, et ce dans le but d'illustrer mes propos, j'ai répertorié tous les noms des hameaux du village et leurs probables significations (après quelques recherches et déductions).

1 / 2	**Noms des hameaux et lieux-dits de la commune**	**Toponymie des lieux-dits : Leurs origines et leurs significations**
3	Bourgneuf	Désignait la nouvelle ville, une zone récente.
4	Bressemenault	Désignait une zone marécageuse traversée par du bétail. Château éponyme disparu.
5	Chapelutte	Lieu où aurait existé une ancienne chapelle. Donne son nom à un château.
6	La Bascule	Désignait un endroit où l'on y avait déposé une grande bascule (sorte de balance).
7	La Bernarderie	Lieu-dit où la famille Bernard s'est autrefois installée.
8	La Berthauderie	Lieu-dit où la famille Berthaud s'est autrefois installée.
9	La Bouleuse	Désignait une zone boisée où l'on produisait de la paille.
10	La Breuille	Désignait une zone faiblement boisée.
11	La Chauffournie	Désignait une zone où l'on y trouvait des pierres dédiées à la production de chaux.
12	La Croix-Blanche	Lieu où aurait existé une ancienne croix (de procession) blanche.
13	La Croix-Loiseau	Lieu où aurait existé une ancienne croix.
14	La Goutelle	Désignait une (petite) source d'eau, qui coulait autrefois au goutte-à-goutte.
15	La Pommeraye	Désignait une zone où l'on cultivait essentiellement des pommes (vergers).
16	La Rongère	Désignait une zone particulièrement recouverte de ronces. Donne son nom à un domaine.
17	La Ruesse	Désignait en patois, le ruisseau. En l'occurrence l'Annain traverse la commune ici.
18	Le Bourg	Désignait la vieille ville, le centre historique de la commune.
19	Le Breuilly	Désignait une zone faiblement boisée. Donne son nom à une "maison de maître".
20	Le Claudy	Lieu-dit où la famille Claude s'est autrefois installée.

Noms des hameaux et lieux-dits de la commune	Toponymie des lieux-dits : Leurs origines et leurs significations
Le Crétet	Désignait une zone particulièrement surélevée, au sommet d'une colline, d'une crête.
Le Montet	Désignait une zone de petites collines. Donne son nom à un château.
Le Montillon	Désignait une zone de petites collines.
Le Perron	Désignait une zone très rocailleuse de la commune. Donne son nom à un château.
Le Vernay	Désignait une zone plantée de vernes et d'aulnes. Donne son nom à un château.
L'Epinière	Désignait une zone couverte d'épines (ici des chardons). Donne son nom à un château.
Les Beaumonts	Désignait une zone de petites collines.
Les Bruyères	Désignait une zone couverte de bruyères.
Les Chaumes	Désignait les champs de blé ou bien renvoyait au matériau de couverture des maisons.
Les Dames	Désignait une propriété tenue par une maîtresse de maison. Donne son nom à un château.
Les Danjons	Désignait une propriété tenue par un maître de maison. Aujourd'hui, la maison a disparu.
Les Maisons Rouges	Désignait un endroit où l'on trouve des habitations construites à partir d'une terre orangée.
Les Millains	Lieu-dit où la famille Millet/Millain s'est autrefois installée.
Les Moreaux	Désignait un endroit où l'on y élevait des chevaux dont la robe était d'un noir luisant.
Les Moulines	Désignait une zone où l'on trouvait assez d'eau four faire tourner les moulins.
Les Puets	Désignait une zone où l'on trouvait un nombre important de puits.
Les Trembles	Désignait une zone plantée de trembles.
Vendegond	Désignait le hameau traversé par le ruisseau du même nom.

Ci-dessus, une carte représentant la commune de Saint-Eloy-de-Gy, ses hameaux et lieux-dits encore présents aujourd'hui.

Le patrimoine architectural et culturel de la commune, un des plus vastes du Cher ?

Le village de Saint-Eloy-de-Gy fut, pendant très longtemps, considérée comme la commune comptant le plus grand nombre de châteaux et demeures bourgeoises (manoirs, domaines et maisons de maître) de tout le territoire départemental. En effet, on en dénombrait pas moins de treize en totalité vers les années 1900. Il est même certain qu'au Moyen-Age, ce nombre eut été bien plus grand au regard de la puissance seigneuriale de la paroisse.

Pour vous donner un bref aperçu de cette richesse architecturale que renferme la commune de Saint-Eloy-de-Gy, quoi de mieux qu'un petit diaporama composé uniquement de cartes postales datant du début du XXème siècle. En effet, rares sont les photographies prises récemment étant donné que lesdites demeures sont, pour la grande majorité, des résidences privées.

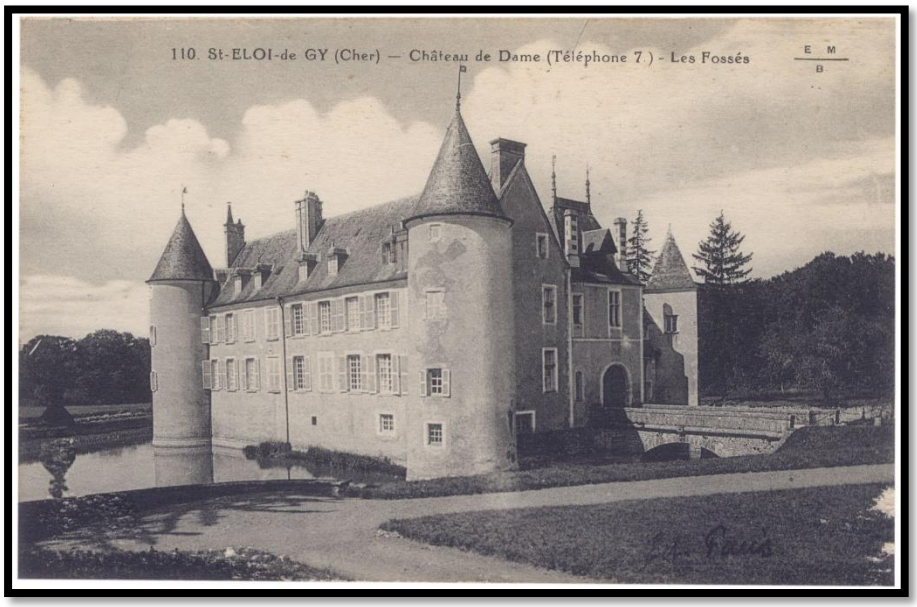

Château de Dame (fin XIVème siècle pour la partie la plus ancienne – début XIXème pour la plus récente)

Château du Montet (fin XIXème siècle pour la partie la plus récente de ce dernier).

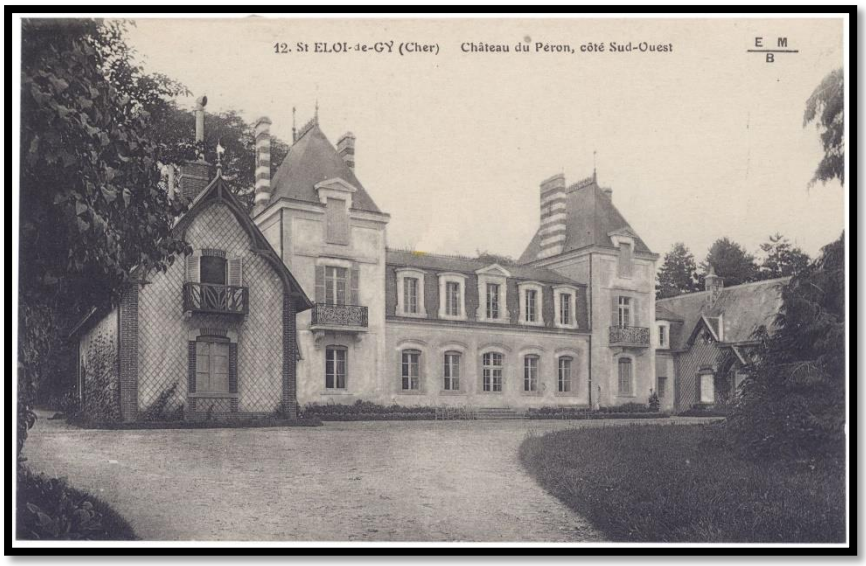

Château du Perron (années 1910 pour la partie la plus récente)

Château de l'Epinière (fin XVIIème pour la partie la plus vieille – fin XIXème pour la partie la plus récente)

Château du Vernay (milieu du XVIIIème siècle pour la partie la plus ancienne – années 1900 pour la partie récente)

Château de la Chapelutte (XIXème siècle)

Maison de maître de Breuilly (fin XVIIème pour la partie la plus ancienne – fin XIXème pour la plus récente)

Le domaine de la Rongère (fin XVIIIème siècle pour la partie la plus ancienne – milieu XIXème siècle pour la plus récente)

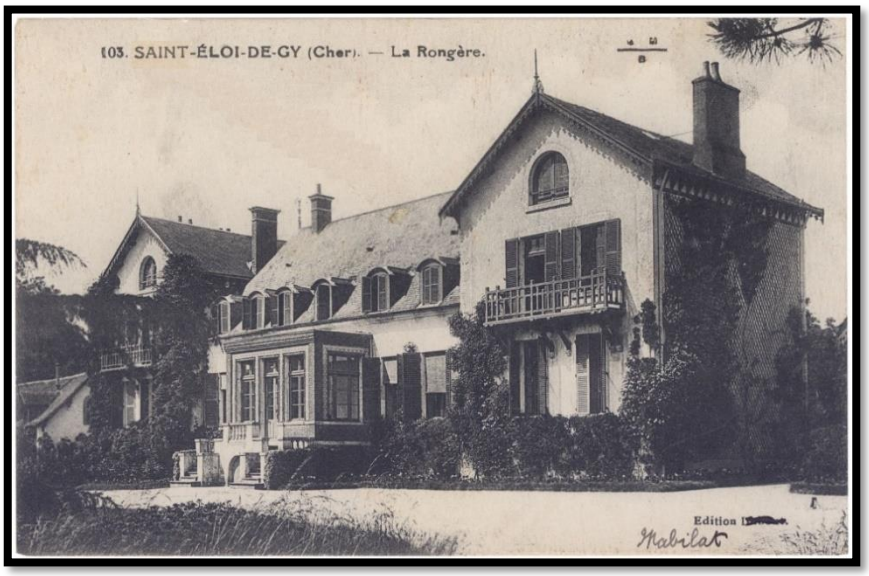

Le domaine de la Bernuderie (XIXème siècle)

L'histoire du village gyacomois : de l'époque gallo-romaine à nos jours.

Retracer l'histoire de la commune ne fut pas simple, loin de là. En effet, très peu de documentation sourcée et donc vérifiable m'était finalement disponible. Quelques livres m'ont toutefois aidé et les témoignages écrits comme oraux des « *anciens* » du village m'ont permis d'écrire ce petit récit historique que je vais vous présenter. C'est pour cette raison que j'évoquerai, malgré la limite imposée par les consignes du mémoire, l'époque gallo-romaine et celle du Moyen-Age, dans le but de vous faire connaître certains événements et faits historiques que peu de gens savent à propos de Saint-Eloy-de-Gy.

De la Guerre des Gaules en passant par Mazières...

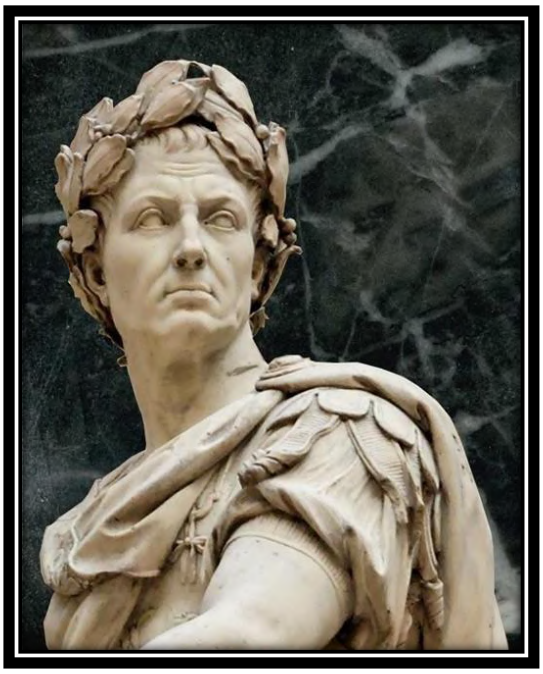

S'il est admis que le peuple qui occupait ces terres s'appelait les Bituriges Cubes, la plus ancienne trace écrite connue à ce jour mentionnant indirectement la commune de Saint-Eloy-de-Gy daterait vraisemblablement de l'année 51 avant Jésus-Christ. En effet, dans ses célèbres mémoires intitulées *La Guerre des Gaules*, l'empereur Jules César signalait, au livre VII chapitre XXIII, l'existence de puissantes et prolifiques mines de fer situées près d'Avaric (faisant référence à Avaricon ou Avaricum, l'actuelle ville de Bourges). Par ailleurs, à propos du siège qu'il a tenu en avril 52 avant notre ère, il revient sur le fait que des attaques extérieures ont été menées à l'encontre de son armée. Il serait plausible que les mineurs des alentours soient intervenus dans l'espoir de mettre en déroute l'invasion romaine.

Bien après ces événements belliqueux, la légende voudrait que Saint-Eloy-de-Gy, très probablement dénommé *« Gaïacum »* à cette époque, eut été fondé par un certain Sergius. Quelques fouilles archéologiques ont été menées et des vestiges de cette période ont même été découverts vers la fin du XIXème siècle. Ces derniers ont d'ailleurs corroboré cette hypothèse. Les indices trouvés sur la route dite *« du Vernay »* ont confirmé le fait que cette dernière était autrefois une voie romaine qui permettait aux uns et aux autres de rejoindre facilement la cité d'Avaricum (Bourges).

Enfin, la plus grande *« trouvaille archéologique »* fut celle de Mazières en 1877. En effet, les fondations d'une imposante villa romaine (*dont le plan figure sur l'image ci-contre réalisé par monsieur Vallois*) ont été découvertes sur le territoire communal.

Bien qu'elles furent considérées comme majeures par les archéologues de l'époque, de par les dimensions hors-normes de la demeure (pour une province telle que le Berry) : 85 mètres de longueur pour une largeur estimée à 50 mètres, la fouille archéologique n'en demeurait pas moins décevante au vue de la faible quantité d'objets retrouvés et conservés.

En effet, le propriétaire du terrain dans lequel la villa se trouvait, croyant être en présence d'une carrière, extrayait les pierres dudit édifice au fur-et-à-mesure des besoins de son exploitation agricole, et cela pendant des dizaines d'années. Au total, monsieur Vallois (l'auteur de la note archéologique traitant de la découverte du site de Mazières) avait estimé à 400m³, le volume de pierres retirées par monsieur Martin.

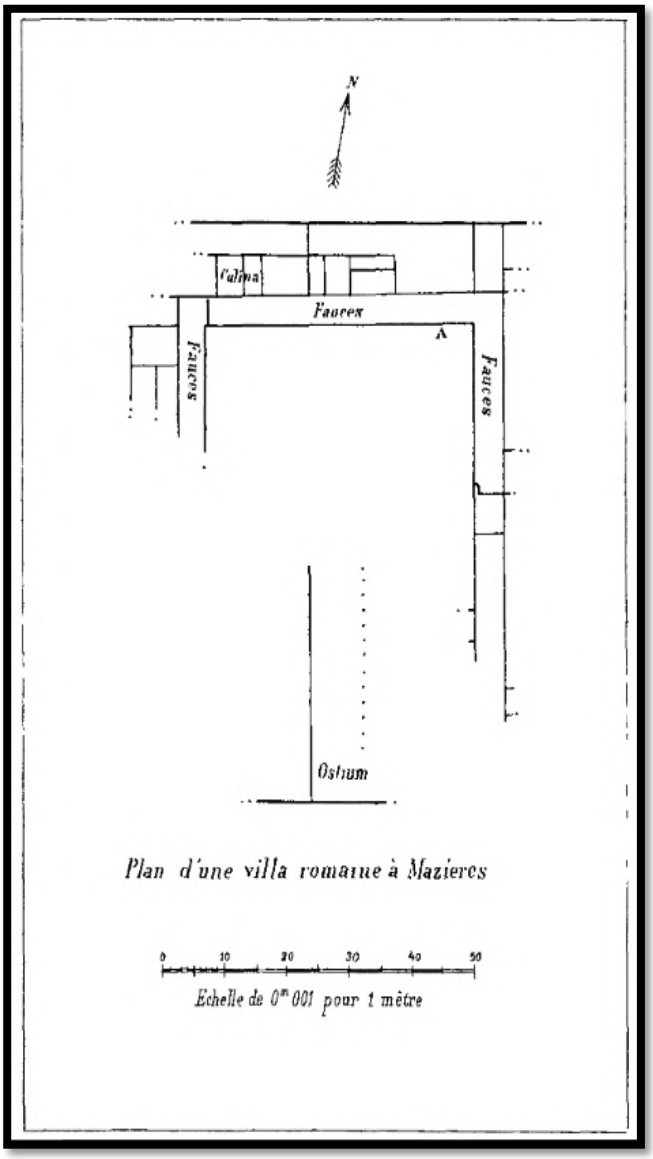

La paroisse de Gy au Moyen-Age : entre usurpations et consécration.

La vie paroissiale de la commune fut pendant très longtemps rythmée par celle de son église et celle de l'abbaye dont elle dépendait. En effet, pour comprendre l'histoire et l'importance de notre village à cette époque, cela nous oblige de près ou de loin à retracer les grands événements qui ont marqué ce monastère millénaire.

En l'an 624, Sulpice *le Pieux*, archevêque de Bourges et ancien aumônier des armées de Clotaire II, fonda le monastère des Bénédictins de Notre Dame de la Nef dans cette même

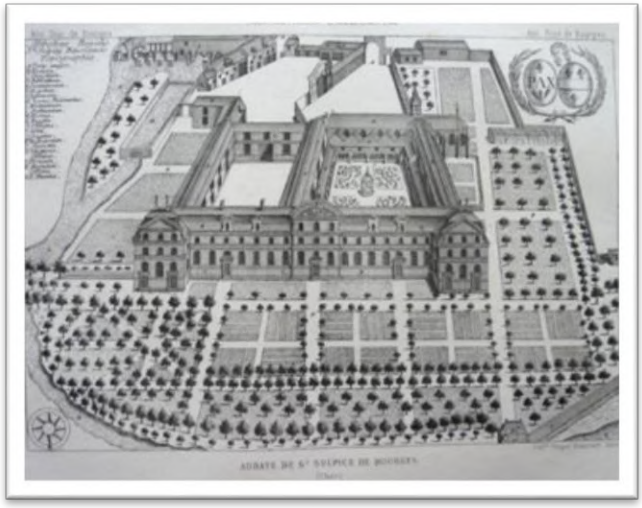

ville. Après sa mort en 647, et par concession royale, les religieux de l'abbaye de Saint-Sulpice avaient reçu la terre dite *« de Gy » (« Gaïco » en latin moderne)*. Dans une charte du 25 septembre 855, où le roi Charles II *le Chauve* offrait sa protection au monastère berruyer, cette même terre y était décrite comme *« une portion d'un ancien fundus gallo-romain »*.

Toutefois, même si la précédente charte offrait la protection royale à ladite abbaye, si importante soit-elle, celle-ci n'aura pas empêché, un siècle plus tard en 955 (sous le règne d'Hugues *le Grand*), l'usurpation des terres et de l'église gyacomoise. Ce crime, commis par l'archevêque de Bourges Richard Ier de Blois dit *l'Avare*, ne fut réparé qu'en 983 par son neveu, Hugues de Blois. Les possessions monastiques, entièrement citées dans un cartulaire conservé aux Archives départementales (fonds de Saint-Sulpice), ont été rendues en ces termes : *« […] Ces choses avaient été ravies à la dite communauté par Richard, mon oncle, et je confesse devant Dieu et ses saints […], que je ne suis pas resté étranger à la contagion de son péché et voulant donc purger sa faute et la mienne, je rends toutes ces choses aux frères. Je rends aussi les trois églises de Gy, d'Allogny et de Vasselay avec toutes leurs dépendances »*.

Presqu'un siècle plus tard, en l'année 1075, quatre seigneurs laïcs (Etienne Turmeau, Girard de Beauvais, Constant Sauvage et Ervé de Buzançais) s'emparèrent, cette fois-ci, de la paroisse de Gy, à l'exception d'Etienne Turmeau qui ajouta à cette dernière, pour son compte, celle de Vignoux (actuel Vignoux-sur-Barangeon). Contrairement à la première fois, ce fut l'archevêque berruyer Richard II qui ordonna la restitution de cette dernière sous peine d'excommunication.

A la demande même de l'abbé bénédictin Foulques, le pape Callixte II (*portrait ci-contre lui étant attribué*) confirma, dans sa bulle papale de 1123[3] concernant les possessions de l'Abbaye Saint-Sulpice de Bourges, la pleine jouissance de cette dernière sur les terres et l'église de Gy. Cependant, malgré l'écrit du souverain-pontife, la paroisse gyacomoise ainsi que celle de Vignoux furent, une nouvelle fois, usurpées par Etienne, archidiacre d'Orléans en 1128. Ces nombreuses captations peuvent s'expliquer par les richesses apportées par ce territoire. En effet, la diversité des sols (faune et flore), l'abondance et la qualité des minerais de fer extraits des mines dites de Bourgneuf et sa situation géographique enviable (proximité avec Bourges) font de Saint-Eloy-de-Gy une commune convoitée de tous.

[3] https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k855847q/f261.item.r=giaco

Hormis les nombreuses usurpations qui ont secoué à cette époque la paroisse de Gy, la vie, notamment religieuse, y était rythmée par celle de son église *(photographie récente ci-dessous)*.

Cette dernière, pour les éléments intérieurs les plus anciens (la double fontaine servant autrefois à laver le calice pour l'une d'elle, et les mains des fidèles pour l'autre), dateraient de l'an 1000. A contrario, l'édifice en lui-même serait plutôt de la fin du XIIème siècle. Les dernières constructions dateraient quant à elles, du XVIème siècle.

Petite parenthèse personnelle que je m'accorde dans ce paragraphe-ci. En effet, ma génération fut la dernière, du moins capable d'en garder le souvenir si je puis dire, à avoir connu l'église dans sa forme ancienne (photo ci-contre), où la sacristie était encore présente. Cette dernière, en piteuse état, fut hélas, démolie en 2005.

L'église Saint Jean-Baptiste, du nom de son Saint protecteur, fut bâtie dans la direction du Levant d'été, c'est-à-dire dans le sens où le soleil se lève le jour de la fête de la Saint Jean. Elle servait à l'époque à la fois aux services monastiques et aux cérémonies paroissiales. Mais, à cause des épidémies et des guerres qui ont pu frapper Bourges et l'abbaye de Saint-Sulpice, les moines se retirèrent à Saint-Eloy-de-Gy pour s'y installer. L'occupation permanente de l'église par ces derniers ont, de fait, contraint les paroissiens gyacomois à en construire une seconde. Par manque de moyens et de matériaux, la deuxième *« maison du Seigneur »* fut accolée à la première. L'église paroissiale Notre-Dame verra le jour dans les années 1287.

Malheureusement, il est impossible de retracer exactement l'histoire de la construction de ces deux édifices (qui n'en forment plus qu'un aujourd'hui) puisque peu de documents traitant de ces derniers sont parvenus jusqu'à nous.

En 1887, le comte Alphonse de la Guère, qui demeurait autrefois au château de Dame, connu pour sa passion pour l'archéologie berrichonne, découvre par hasard chez un antiquaire un sceau. D'après les constatations qu'il a pu faire à l'époque, il s'agirait d'un sceau du XIIIème siècle de l'église de Saint-Eloy-de-Gy (certains écrits évoquant ce sceau avanceraient même la date de 1276). La description la plus complète que j'ai pu trouver provient du livre *L'église de Saint-Eloy-de-Gy au cours des siècles* de monsieur Olivier de Brie. Je me permets de mettre un extrait de la page 29 de ce dernier ci-dessous :

Il est en bronze et a la forme d'une petite pyramide arrondie à la base, hexagonale dans sa partie supérieure, ornée d'un renflement et surmontée d'une bélière à trois lobes percée d'un trou circulaire. Sur le bord extérieur une petite fleurette à quatre pétales marque le sens ou on devait le prendre. Entre deux cercles concentriques on lit, en capitales gothiques du XIIIe siècle, l'inscription latine suivante terminée par une fleurette : « S.E. DE GIACO » ce qui peut signifier « Sceau de l'Eglise de Gy ». C'est Saint Eloi qui est représenté à l'intérieur du sceau. Sur un fond treillissé avec des moulures dentelées se voit un Evêque revêtu des ornements pontificaux, la tête coiffée de la mitre et entourée d'un nimbe (auréole) de sainteté. De la main gauche, ce personnage tient un livre ou un reliquaire, de la main droite il porte un marteau à double bec au-dessus duquel est un oiseau d'une espèce difficile à déterminer. Ce sceau est probablement le premier de ce genre à avoir existé à St Eloi. Ce n'est que vers la seconde moitié du treizième siècle que ce village dont le nom était anciennement « Giacus » en latin et « Gii ou Gy » en français tout court, fut placé sous le vocable et le patronage du Saint Evêque de Noyon : « Saint Eloi ».

Pour conclure cette période du Moyen-Age, il était nécessaire de mentionner la construction et les anecdotes historiques entourant le château de Dame.

Ce dernier fut érigé par une très riche et puissante famille, celle des du Puy. En effet, la plupart des membres de cette lignée ont occupé d'importantes charges et quelques-uns même ont servi la cour du Roi. Ce fut le cas de Geoffroy du Puy *dit Morin*, chambellan de Charles VI *le Fou* et du duc Jean de Berry, à qui l'on doit la construction et la fortification du château de Dame. Louis du Puy fut également chambellan cette fois-ci pour le compte du roi Charles VII *« le Victorieux » (portrait ci-contre)*. Cette magnifique demeure médiévale aurait été la résidence secondaire de la favorite Agnès Sorel, lorsque le roi Charles VII se retirait en Berry, au château de Mehun-sur-Yèvre. Cette anecdote semblerait véridique puisqu'à l'intérieur du

« Grand Salon » on y trouverait un portrait en hercule du Roi de France dans lequel il serait inscrit : *« Véritable portraiture, en Hercule, de Charles VII emmailloté de peau de lion. Donné par le Roi à la tendre Agnès ».*

Des guerres de Religion à la Révolution : pas de répit pour Saint-Eloy-de-Gy ?

En 1540, il est fait mention dans les archives berruyères d'un très grand procès opposant les religieux de l'abbaye de Saint-Sulpice et le Procureur général du Berry quant à la possession de la plus vaste seigneurie du territoire gyacomois, celle de l'Epinière. Il semblerait que la décision fut en faveur des ecclésiastiques.

L'année 1562 marque le début des guerres de religion en Berry. Les armées du culte réformé (les protestants) s'emparèrent de la ville de Bourges et de l'Abbaye de Saint-Sulpice cette même année. Les bénédictins qui ont pu fuir à temps ledit monastère, se déplacèrent donc à Saint-Eloy-de-Gy, comme ils ont pu le faire lors des précédentes vagues épidémiques.

Mais ce n'est que trente années plus tard, en 1591, que la petite paroisse de Gy fut attaquée. En effet, le château de Dame, dont on en a fait une petite description historique un peu plus tôt, subit un assaut mené par le sieur Antoine de La Grange d'Arquien (gouverneur du Berry, marquis, seigneur d'Arquien et partisan du roi Henri IV). On raconte que le siège fut très bref, la forteresse n'était gardée que par les habitants, de Gy et de Bouy (actuelle commune de Berry-Bouy), peu habitués à porter les armes.

Elle est cependant reprise un mois plus tard par les sieurs de Richemont et Claude de La Châtre de La Maisonfort (précédent gouverneur du Berry, seigneur et baron de La Maisonfort, capitaine de la Ligue Catholique et opposant au roi Henri IV). On raconte que ce dernier *(dont la gravure est présentée ci-contre)*, déterminé à reprendre le château de Dame, avait fait lever une armée. Dans l'exposition de 1995 consacrée à la vie de la commune, il est fait même mention de tirs de canons lors de cette bataille.

Les dernières traces évoquant la lutte entre protestants et catholiques, puis entre la Ligue Catholique et la Ligue Monarchiste (alliée à la cause d'Henri IV) datent de l'année 1596. Le duc d'Epernon, de passage dans le Berry pour aller faire sa soumission au roi, eut récolté un jour *« la somme de soixante-treize écus à la paroisse de Gy pour exempter celle-ci de ladite gendarmerie ».*

De 1600 à 1640, la vie gyacomoise fut rythmée par les nombreuses assemblées paroissiales (sorte d'assemblées d'habitants traitant des affaires de la commune), réunies en l'église, pour prendre des décisions pouvant porter sur l'entretien de l'édifice religieux ou bien de la construction d'un presbytère. En effet, les moines se déchargèrent de cette obligation au début du XVIème siècle, la laissant au vicaire-perpétuel de la paroisse. Mais, depuis le concile de Bourges de 1584, cette mission (d'entretien de l'église) n'était plus la question du curé mais celle des paroissiens.

En 1653, une profonde réorganisation de Saint-Eloy-de-Gy (à partir de 1648, on y accola le nom du Saint-protecteur) fut opérée. En effet, ce ne fut pas moins d'onze seigneuries que l'on verra apparaître à cette époque. Dans le tableau ci-dessous, j'ai répertorié les noms desdits seigneurs et ceux de leurs fiefs respectifs.

1	Seigneurs en 1653	Seigneurs en 1665	Seigneuries
2	Louis de Boisrouvray	Pierre Barathon	Seigneurie de Dame
3	Jacques Gougnon	Jean Cougnon	Seigneurie de la Mouline
4	Maurice de Montreuil		Seigneurie du Crétet et de Vandegon
5	Claude Harcin	Claude Marin	Seigneurie du Montet
6	Chanoine Damours		Seigneurie de la Breuille
7	Chanoine Fauvre		Seigneurie du Grand Dame
8	André Chenu		Seigneurie du Boisday
9	Jean Bechereau		Seigneurie de la Croix-Blanche
10	Pierre Thuillier		Seigneurie du Petit-Mazières et de la Rongère
11	Thierry		Seigneurie de Chapelutte
12	Jacques Moreau		Seigneurie de Breuilly

Autrefois, au XVIème siècle, les écrits ne mentionnaient uniquement le nom de Raymond de Castaing. Il était le seigneur le plus puissant du territoire gyacomois. De par ses fonctions (receveur des finances en la généralité de Languedouy, ancien échevin de la ville de Bourges), sa richesse et l'imposante seigneurie qu'il occupait (celle de Dame), et par son attitude envers la communauté (considéré comme le bienfaiteur de la paroisse), il fut enterré en l'église où l'on y avait élevé un tombeau, lui-même surélevé de deux pieds de haut.

A partir de l'année 1665 jusqu'à la Révolution Française, peu d'événements de grande ampleur viennent troubler le calme de notre belle paroisse. En effet, hormis la mention de quelques disputes portant sur des questions de bienséance (respect envers le seigneur de condition sociale supérieure à la sienne) ou spirituelles (de nombreuses querelles éclatèrent concernant la « restauration » du tombeau de Raymond de Castaing) et qui opposèrent les très nombreux seigneurs gyacomois, le XVII et le XVIIIème furent relativement des siècles assez paisibles pour les habitants.

Toutefois, comme pour un certain nombre de communes françaises, le village de Saint-Eloy-de-Gy n'échappera pas à la violence (directe ou non) des événements (et de leurs conséquences) révolutionnaires. Ceux occasionnés par le régime de la Terreur, instauré par Maximilien de Robespierre à la fin de l'année 1793, impacteront d'avantage ce petit pâtelin du Cher, très attaché à ses coutumes mais aussi à ses pratiques religieuses. Il était admis que les habitants de la commune de Saint-Eloy-de-Gy étaient connus pour leur très grande piété. Les prêtres occupaient une place importante comme ce fut le cas notamment pour monsieur

Martinet, curé de l'époque, qui eut la confiance de ses paroissiens pour présider les séances et rédiger les fameux Cahiers de Doléances de 1789.

Enfin, cette dévotion est également attestée dans les nombreux écrits et témoignages mentionnant les aménagements d'anciennes granges en *« exceptionnelles chapelles clandestines »* pendant la Terreur. En effet, le culte y était interdit et l'église Saint Jean-Baptiste fut aménagée durant cette période en lieu de perception des impôts puis en Tribunal populaire. Deux prêtres non assermentés (autrement dit ceux qui n'ont jamais fait le serment devant la Constitution pour exercer librement leur ministère), très courageux, ont tout de même officiés au péril de leur vie dans ces granges-ci. A savoir Jean-Pierre Garros, qui par sa constitution fragile, avait évité de peu d'être déporté en Guyane, et Paul-Marc Corbinon dont sa survie, pendant cette période si sombre de l'Histoire, tenait déjà du miracle.

De la République à l'Occupation allemande, une adaptation en toute circonstance ?

Dans ce troisième et dernier paragraphe concernant l'histoire à proprement parler de la commune, je m'attarderai essentiellement sur les événements qui se sont déroulés sur une période allant de la fin du XIXème à 1945. En effet, la majeure partie de cette période sera essentiellement traitée dans mon ultime section relatif à *« la vie sociale et économique de ce petit village typiquement berrichon »*.

La commune de Saint-Eloy-de-Gy, au cours de ce XIXème siècle, fut marquée en partie par sa très forte industrialisation. Durant cette période bien particulière, bon nombre d'entreprises familiales gyacomoises (celle des Lelu pour l'exploitation des pierres et la production de chaux à grande échelle ; celle des Badelle pour la conception de tuiles et de briques) verront le jour. Quelques sociétés berruyères s'y installeront afin de pouvoir profiter, d'une certaine manière, des très riches matières premières dont disposait le village à l'époque. En effet, il était connu de tous que sur le territoire de Bourgneuf, un des principaux hameaux de la commune, se trouvait les très prolifiques mines de fer.

A l'heure où la ville de Bourges avait besoin de ce matériau pour ses chantiers et ses nombreuses usines, plusieurs importantes compagnies, celles de *« Fourchambault et Commentry » et « Forges de Mazières »* pour ne citer qu'elles, avaient décidé de contracter un bail avec la commune pour exploiter lesdites carrières, et cela dès 1840. En 1895, les *« Forges de Mazières »* en prendront d'ailleurs le monopole suite à la défection de sa principale concurrente. Au début du siècle, on comptait pas moins de trois cents personnes y travaillant (bûcherons, mineurs, charbonniers, transporteurs).

En 1895, on en recensera presque le double. L'économie du village et les conditions sociales des habitants s'améliorèrent à cette époque, le travail dans les mines demandait énormément de main d'œuvre. Les compagnies s'enrichirent également, certaines sources évoqueraient même le chiffre faramineux de 80000 francs de revenus annuels en moyenne. Cependant, le déclenchement de la Première Guerre mondiale mettra fin au bail conclu entre la compagnie de Mazières et la commune.

Le 1er août 1914, on fit sonner le Tocsin. Le village verra 108 de leurs hommes partir pour le front. L'état de siège fut décrété par tout sur le territoire communal le surlendemain. Il était ainsi obligatoire pour quiconque souhaitant entrer ou sortir du village de se munir de son laisser-passer, puisqu'en effet, dès le 7 de ce même mois, un couvre-feu fut instauré de 18h à 6h du matin. Les *« frontières gyacomoises »* étaient d'ailleurs gardées par une sorte de milice civile.

Vers le début de l'année 1915, des manœuvres militaires furent organisées par le 95ème régiment d'infanterie (basé à Bourges) sur le sol gyacomois. Quelques mois plus tard, on y reconvertissait le presbytère et le château du Vernay en petits hôpitaux annexes, et ce jusqu'au 11 novembre 1918, date à laquelle l'Armistice fut signé. Le lendemain, le village fit sonner continuellement les cloches de l'église. Le même soir, un feu d'artifice fut d'ailleurs tiré depuis le clocher. Malheureusement, sur les 108 hommes mobilisés pendant la guerre, un tiers (35) ne reviendront pas du front.

Ci-contre, le monument aux morts de la commune de Saint-Eloy-de-Gy qui fut inauguré trois années après l'Armistice.

Un malheur ne venant jamais seul, vingt-cinq années après le début de la Première Guerre mondiale, c'est un second conflit, de même ampleur, qui débutera. Quelques articles de presse de l'époque et les témoignages recueillis nous permettent de retracer un petit peu l'histoire du village pendant la Seconde Guerre mondiale et sous l'Occupation allemande. On y distingue d'ailleurs très clairement l'existence de deux périodes. Durant les années 1939-1942, l'occupation allemande fut sans doute celle qui aura été perçue comme « la plus heureuse », si je puis dire, pour les habitants de la commune. A contrario, entre 1943 et 1945, le village sera secoué par les nombreuses exactions, les rafles et les meurtres diligentés par le célèbre et sinistre gestapiste français, Pierre Paoli.

En effet, en mai et juin 1940, plusieurs et longs convois sanitaires, essentiellement composés de femmes et d'enfants, s'arrêtèrent dans la commune, le plus souvent la nuit, au lieu-dit des Moreaux *(« un hameau de passage »*). Ils furent logés et nourris le temps de leur halte dans les granges environnantes.

A la fin de ce même mois, les Allemands s'installèrent à Saint-Eloy-de-Gy. Ils réquisitionnèrent les maisons les plus vastes notamment les châteaux du Vernay, de Dame et de Breuilly (curieusement, celui du Montet semblerait avoir été épargné), *« l'Ecole Libre »*, et les cafés-hôtels que pouvait compter le village à cette époque. Au début de la guerre, les occupants semblèrent enclins à vouloir laisser une bonne image d'eux puisque de nombreuses fanfares furent organisées par les soldats-musiciens chaque dimanche après la messe. Plus généralement, l'entente entre les habitants et les occupants était relativement acceptable, voire cordiale. Pour ceux dont le comportement était suspect, les Allemands, plutôt cléments en 1941, convoquaient les rebelles pour les sermonner. Un seul cas mentionnant une *« expulsion du territoire communal »* fut recensé dont je me permets ici de reproduire l'extrait : *« Ainsi Jacques Canard, soupçonné, avec raison de véhiculer du courrier clandestin, fut invité par le capitaine allemand, alors voisin de ce dernier, à disparaître de sa vue en quittant le village au plus vite sous peine d'une arrestation imminente »*.

Le passage de la Wehrmacht en juin de cette même année dans la commune fut très remarqué. Les témoignages de l'époque parleront souvent de l'arrivée de *« jeunes, beaux et séduisants officiers allemands »*, qui, empruntant les chemins et allées forestières, donnaient aux jeunes femmes du village, séduites ou désireuses d'une certaine compagnie masculine, un rendez-vous galant. Ils quittèrent le village vers la fin de l'année 1942-début 1943, laissant la place à la tristement célèbre Gestapo.

L'année 1943 fut un véritable tournant. De nombreuses personnes acquises à la cause Résistante dans le village furent déportées notamment Bernard Canon, André Picard (dont l'arrestation fut ordonnée par Pierre Paoli) et Robert Paris (envoyé à Dachau). Parmi ces trois personnes, seul ce dernier survécut.

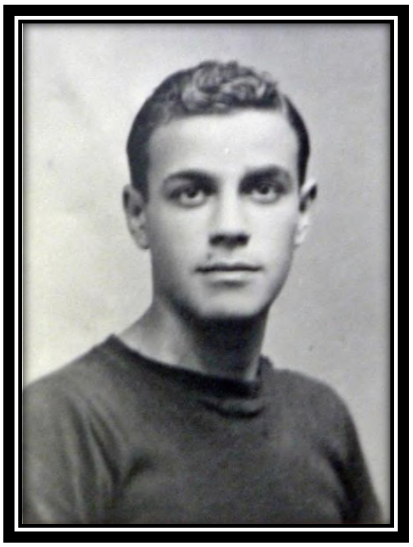

Le 12 mars 1944, un bal clandestin fut organisé à Saint-Eloy-de-Gy, dans le hameau de Vendegond, dans une grange aménagée exprès pour l'occasion. Un danseur acquis à la cause gestapiste, après avoir bien profité de cette petite fête, téléphona à Paoli *(photographie ci-contre)* pour y organiser une descente. Un véritable carnage s'organisa contre les jeunes gens tentant de fuir, le *« sinistre boucher de Bourges »* ordonna aux hommes qu'il commandait de les mitrailler à vue. Fort heureusement (un miracle), seul une personne fut blessée. Les jeunes hommes restés sur place furent mis en état d'arrestation et conduits au Bordiot (prison principale de Bourges). Leur libération immédiate se faisait à la seule condition de s'acquitter d'une amende de 25000 francs. Les jeunes femmes devaient pour la plupart rentrer chez elles à pied, les bicyclettes étant confisquées (le détenteur devait verser 750 francs d'amende pour la récupérer).

Le 13 juillet de la même année, un milicien, travaillant pour les services de la Gestapo, avait tenté de faire une filature en plein cœur du petit village gyacomois. Ce dernier conscient qu'un réseau de résistants s'organisait ici, voulut mettre hors d'état de nuire l'un de ses principaux membres. Toutefois, peu discret ce jour-là, l'homme se fit repérer par un client d'un café (acquis à la Résistance), et armé d'un fusil, le descendit et l'enterra dans un bois. Cette anecdote véridique, puisqu'on retrouva le corps de ce dernier quelques jours plus tard, fera l'objet d'une enquête dont l'issue fut heureuse, aucun témoin ne donnera le nom aux autorités de l'auteur de cet assassinat.

Le 11 août 1944 vers 10h30, le bureau de tabac *« Paris »* fut attaqué par quatre hommes, armés de mitraillettes et de révolvers, et se firent remettre 29 paquets de tabac et 25 cigares. Était-ce le *« forfait »* des maquisards de Bourgneuf (installés à la forêt d'Allogny), mystère ?

Entre le 21 et le 31 de ce même mois, ceux de Menetou-Salon (groupes *Sébastopol* et *Alsace*) s'emparèrent du château de l'Epinière. Ce n'est qu'une semaine après, le 6 septembre, que Saint-Eloy-de-Gy fut définitivement libéré par l'armée américaine.

La vie sociale et économique de ce petit village typiquement berrichon.

Dans cet ultime paragraphe, j'évoquerai exclusivement, et ce de manière rapide, les conditions de vie de mes ancêtres gyacomois, à travers leurs habitations et l'enseignement qu'ils ont pu recevoir à cette époque au sein de ce petit village. J'y traiterai également de la vie économique et culturelle de ce dernier, au regard de la place importante qu'elles occupaient.

Les habitants du Berry et leurs habitations, reflets de la société paysanne de l'époque.

Le village de Saint-Eloy-de-Gy s'inscrit parfaitement dans la tradition berrichonne concernant la construction des habitations. La plus vieille description faite d'une maison gyacomoise date de 1538. L'écrit en question mentionnait que cette dernière était érigée à même le sol (pas de fondations ni de caves), sa toiture était faite en chaume et ne possédait ni étage ni grenier. Elle était composée d'une chambre à feu (foyer) avec four, une seconde dépourvue, d'une moyenne cour et de trois ouches (petites parcelles exclusivement dédiées à la culture de fruits et légumes, une sorte de potagers en quelque sorte). Concernant le mobilier, y figurait un lit à quenouille, des coffres en sapin, des tables à tréteaux, des couffins, des couvertures en laine, des couettes de duvet de production familiale, de la vaisselle en étain (assiettes, plats, écuelles) ou de fer pour les chaudrons et les poêlons.

Le XIXème siècle apportera un certain luxe en ce qu'il remplacera la chaume, pour la toiture, par la tuile. En 1866, on comptait pas moins de 203 maisons, sur les 301 du village, construites ou dont le toit fut remplacé par ce type de matériaux. La tuile avait démontré par le passé que cette dernière empêchait, dans une certaine mesure, la propagation d'un feu. Le traumatisant épisode de 1874 avait conduit les autorités municipales de l'époque à entériner ce choix-ci. En effet, un incendie s'était déclaré dans une maison faite de chaume et à elle seule, elle avait réussi à faire disparaître toutes les habitations environnantes du lieu-dit des Moreaux. Encore aujourd'hui, des traces de cet épisode dramatique sont visibles à cet endroit, où les pierres (brunies ou éclatées par la chaleur) des anciens domiciles jalonnent les chemins de ce petit hameau.

Ci-contre, une photo prise de la « maison en ruine des Chaumes ». Cette habitation datant de la première moitié du XIXème siècle correspondrait à la description faite un peu plus haut. On y aperçoit une cheminée (et donc confirme la présence d'un foyer), une petite fenêtre pour y faire passer la lumière du jour, un petit grenier dont le toit est recouvert de tuiles et dans lequel on y mettait surement les provisions et les récoltes. On distingue à gauche de l'image une petite vigne. Le propriétaire de ce terrain fut, hélas, contraint de démolir en 2015 cette maisonnette considérée par la municipalité comme une menace pour la sécurité publique. En effet, les nombreuses tempêtes qui se sont succédées dans les années 2000 emportaient une partie de la toiture, parfois même à des dizaines de mètres de ladite habitation.

Pour ce qui est du mobilier de ces maisons du XIXème, les lits à quenouille ont été remplacés par des lits à rouleaux. Les meubles présents sont faits de bois plus nobles que le sapin, on parle souvent de chêne, de noyer et de merisier. Le buffet-vaisselier fait son apparition dans les maisonnées et les coffres disparaissent au profit de véritables armoires. La vaisselle en étain est échangée pour de la vaisselle en grès. La construction de puits s'est accrue à cette période et en 1876, on en répertoriera plus de quatre-vingts (soit 1 puits pour 3,75 maisons). On comptera également neuf fontaines d'eau potable, autant de lavoirs et dix points d'eau (mares, étangs) pour les besoins des habitants de la commune et des animaux élevés. *Aujourd'hui, bon nombre de ces fontaines et lavoirs ont soit disparu (peut-être démolis pour certains, totalement recouverts par la végétation pour d'autres) soit ces derniers font parties intégrantes d'une propriété privée.*

Concernant les habitants eux-mêmes, quelques documents du XVIème siècle nous indiquent les habits que portaient les gyacomois de cette époque. On y trouve alors des vêtements confectionnés à partir de chanvre tels que des chemises, chemisettes et langes. Les manteaux et draps étaient en laine, les hauts et bas de chausses étaient quant à eux en poulangis (matière hybride résultant du mélange des deux matières citées précédemment).

Au XIXème siècle, le chanvre comme textile principal disparaît peu à peu dans le processus de fabrication des habits. En effet, ce dernier laisse place à trois nouvelles matières qui furent développées progressivement : le droguet (mélange de chanvre et de coton utilisé dans la confection des jupes et des pantalons), le coton (pour la conception de la biaude, une sorte de blouse paysanne typique du Berry) et le lin (pour les coiffes du dimanche).

L'éducation des enfants à Saint-Eloy racontée à travers l'histoire de ses écoles.

Pour la compréhension de ce paragraphe retraçant l'éducation apportée aux écoliers gyacomois, il était nécessaire de distinguer l'Ecole dite « *Laïque* » de l'Ecole « *Libre* ». La première étant la plus ancienne et dirigée par des instituteurs laïcs payés par la commune, la seconde étant la plus récente et qui fut dirigée par le curé du village puis par les Sœurs de la Charité.

L'histoire de l'Ecole Laïque de Saint-Eloy-de-Gy.

Suite à la création du Ministère de l'Instruction Publique en 1824, la commune de Saint-Eloy-de-Gy décida de la construction d'une école publique. Cette dernière fut inaugurée en 1831 et eut ses premiers élèves (garçons exclusivement) l'année suivante. L'inscription était, de faite, payante sauf pour les enfants issus des familles les plus défavorisées du village. Pour satisfaire les besoins de cette dernière, on y construisit, en 1859, un cellier afin de conserver des provisions ou les aliments amenés par les nombreux

écoliers qui fréquentaient l'établissement scolaire. *Sur la carte postale ci-dessus, le bâtiment situé à droite (le bureau de poste) était l'ancienne école des garçons.*

Toutefois, rapidement devenue trop petite, le conseil municipal de l'époque décida de lancer la construction d'une nouvelle école-mairie pour la somme de 20000 anciens francs. L'inauguration de cette dernière est faite en 1872. *Ci-contre, le portrait de Guillaume Labussière (1867 † 1918), l'instituteur « le plus aimé de tous » selon les dires des habitants de la commune, rapportés dans la presse (La dépêche du Berry datant du 8 mars 1918). Ci-dessous, l'école-mairie de Saint-Eloy-de-Gy.*

En 1881, la loi Jules Ferry institue l'école gratuite et obligatoire pour tous. Les filles peuvent à cette date-là suivre un enseignement laïc comme les garçons qui en avaient bénéficié cinquante ans auparavant…

Ci-contre, une carte postale montrant l'Ecole-mairie de Saint-Eloy-de-Gy. Le bâtiment scolaire des garçons (à gauche de l'image) est accolé à celui de la mairie (à droite).

… Mais à Saint-Eloy-de-Gy, il faudra attendre 1883 pour qu'elles puissent y accéder, le temps de réhabiliter les locaux *(photographie ci-contre)*.

En 1892, on ordonna la construction d'une école mixte de hameau. Les travaux dureront sept ans et ledit établissement sera inauguré vers 1899. Les premiers élèves y accédèrent en 1900 *(photographie ci-contre)*.

L'histoire de l'Ecole Libre de Saint-Eloy-de-Gy.

En 1851, sous l'impulsion du père Pierre Bachelet, curé du village à cette époque et ancien instituteur, *« l'Ecole Libre des Filles de Saint-Eloy-de-Gy »* ou dénommée simplement *« l'Ecole Libre »* fut fondée. Cette idée, très bien accueillie au sein de la commune, incita bon nombre de familles bourgeoises à accorder de l'argent pour l'ameublement de cet établissement scolaire.

La marquise de Monspey, qui avait notamment des terres à la Croix-Blanche, accorda même la location, pour une durée minimale de trente ans, d'un de ses locaux afin d'accueillir les petites filles de la commune. Cependant, face au succès de cette initiative et de la qualité des cours enseignés par les deux Sœurs de la Charité, le local prêté ne suffisait déjà plus face à l'afflux d'écolières provenant d'autres communes (on dit même que les enfants de Vasselay s'y rendaient).

Le comte de Monspey, ordonna la construction sur ses terres, situées à la Rongère, de la future école en 1869. La municipalité, acceptant cette donation, fit ériger ledit établissement et fut inauguré en 1871. On lui donnera le nom de l'école Sainte-Anne. En 1873, on y accola une petite chapelle et en 1895, ce sont 85 élèves qui furent inscrits à cette école.

Cependant, suite à la promulgation de la loi séparant l'Eglise de l'Etat, il fut ordonné aux religieuses de quitter l'école et de faire disparaître tout élément catholique à l'intérieur.

L'une d'elle, Sœur Irénée (mademoiselle Mallet), ne souhaitant pas quitter l'enseignement, renoncera à ses vœux pour devenir institutrice à l'école laïque pour filles de Saint-Eloy-de-Gy.

Une vie économique fondée essentiellement sur le développement de l'agriculture.

La vie économique du village reposait essentiellement sur son agriculture. Pour comprendre l'ampleur de celle-ci, j'évoquerai et développerai quelques données que j'ai pu récolter grâce aux documents que m'ont sélectionné les bénévoles de la bibliothèque municipale.

	Exploitations gérées et cultivées en 1897 par	Nombre
3	Le propriétaire et sa famille	156
4	Un fermier ayant conclu un "bail verbal"	70
5	Un métayer	18
6	Un fermier ayant conclu un contrat "de bail écrit"	4
7	L'Administration (Etat, Municipalité)	1
8	**Total des exploitations agricoles**	**249**

En 1897, et ce d'après le cadastre de cette même année, il existait pas moins de 249 exploitations agricoles sur tout le territoire communal. 156 étaient cultivées directement par le propriétaire et sa famille, soixante-dix d'entre elles étaient louées à un fermier dont le contrat n'était qu'un simple accord non écrit passé entre lui et son bailleur. C'est ce que l'on appelait, dans le monde agricole, la *« location verbale »*. A la différence des baux écrits conclus entre le cultivateur et le possesseur qui ne représentaient à peine quatre parcelles. C'est dire la confiance mutuelle qu'il pouvait y avoir à cette époque dans les petits villages. Les métayers (renvoyant à la pratique du métayage qui fut autrefois un contrat rural dans lequel un propriétaire, le bailleur, confiait à un fermier le soin de cultiver une terre en échange d'une partie de la récolte) eurent à s'occuper de dix-huit exploitations agricoles gyacomoises. Tandis que la municipalité gérait la coupe et la vente de bois dont elle en avait la pleine possession.

	Taille des exploitations de 1897	Nombre
3	Moins d'un hectare	84
4	Entre 1 et 10 hectares	114
5	Entre 10 et 50 hectares	31
6	Entre 50 et 100 hectares	15
7	Entre 100 et 200 hectares	4
8	Entre 200 et 400 hectares	1

Toutefois, il est à noter qu'une écrasante majorité d'entre elles, près de 98% de ces dernières (244 au total), avaient une superficie inférieure à cent hectares.

	Répartition du territoire communal en 1897	Superficie en hectares
3	**Superficie totale de la commune**	3035
4	Superficie occupée par les constructions	105
5		
6	**Territoire agricole total de la commune dont :**	**2930**
7		
8	***Terres incultivables dont***	***447***
9	*Jachères*	*300*
10	*Landes et bruyères*	*147*
11		
12	***Cultures céréalières dont***	***1275***
13	*Blé*	*440*
14	*Céréales non renseignées (selon l'envie du cultivateur ?)*	*400*
15	*Seigle*	*180*
16	*Avoine*	*90*
17	*Orge*	*75*
18	*Sarrazin*	*45*
19	*Maïs*	*25*
20	*Méteil (mélange de seigle et froment cultivés ensemble)*	*20*
21		
22	***Autres terres cultivables ou exploitées***	***1208***
23	*Bois et fôrets*	*749*
24	*Prairies naturelles*	*220*
25	*Prairies temporelles (luzernes, trèfles et sainfoin)*	*112*
26	*Cultures variées (betteraves, patates, carottes, haricots)*	*93*
27	*Jardins, vergers et parcs*	*28*
28	*Vignes*	*6*

Les grandes exploitations, au nombre de cinq, étaient détenues en partie par les plus riches propriétaires de la commune. La plus grande d'entre elle correspondait à la partie du domaine forestier gérée par la municipalité de Saint-Eloy-de-Gy. Elle avait une superficie exacte de 319 hectares.

Pour la plupart d'entre elles, ces exploitations étaient consacrées à la culture céréalière. On comptait pas moins de 1275 hectares exploités (soit légèrement plus de la moitié de la superficie cultivable de la commune) à cet effet pour l'année 1897. Les documents agricoles de la commune

indiquaient qu'on y cultivait pas moins de sept céréales différentes (un peu moins d'un tiers était prévu pour le blé, le restant était affecté pour le seigle, l'avoine, l'orge, le sarrazin, le maïs et le froment).

A noter le fait que le moulin à grain de Dame (mû par l'eau du ruisseau éponyme), appartenant à madame la comtesse de la Guère, pouvait produire à partir de ces céréales récoltées jusqu'à 4320kgs de farine en 24 heures. Ce qui faisait de lui l'un des plus productifs du canton et peut-être même du département.

Le folklore gyacomois : entre traditions et devoir mémoriel !

Dans ce dernier paragraphe, je vais évoquer les deux plus grands événements qui rythment essentiellement la vie culturelle de mon petit village.

La Confrérie des bâtonniers de Saint-Eloi.

La Saint-Eloi, fêtée traditionnellement le premier décembre de chaque année, est une fête catholique célébrée dans le village par la Confrérie des bâtonniers gyacomois. Cette dernière rend un hommage au saint éponyme, patron des orfèvres, des mécaniciens, des maréchaux-ferrants et des métallurgistes. Cette congrégation procède à l'intronisation d'un nouveau bâtonnier chaque année, le dimanche de la Saint Eloi. Autrefois, le détenteur du bâton était choisi parmi les plus méritants de ceux qui savaient manier le marteau. Il pouvait être apprenti ou bien compagnon et devait exercer une des professions protégées par le Saint-évêque. A l'exception faite de madame la comtesse de la Guère qui en fut la protectrice de 1913 à 1920. Aujourd'hui toute personne méritante de la commune peut le devenir, quel que soit son métier ou son sexe. En effet, l'actuel bâtonnier du village est une femme. *Ci-contre, photographie prise lors de la Saint-Eloi en 2011 (Berry républicain).*

Le Souvenir Pierre Magloire, un hommage par le sport !

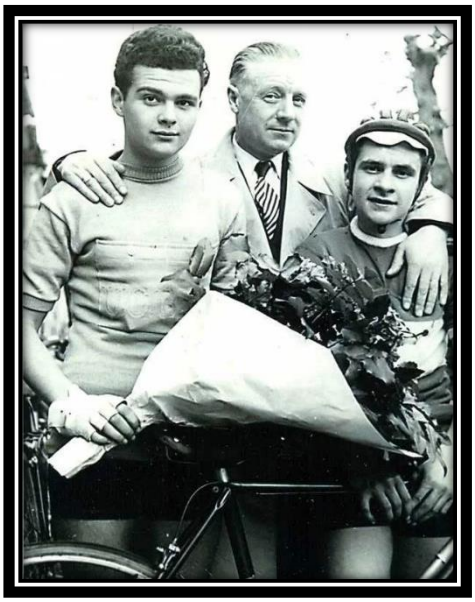

Pierre Magloire *(le jeune homme à gauche de l'image)* est né à Saint-Eloy-de-Gy en 1936. Sportif de haut niveau, il fut remarqué pour ses très grandes performances cyclistes. Destiné à faire une belle carrière en tant que coureur, l'avenir lui semblait être très prometteur, jusqu'au jour où, en 1956, à l'âge de 20 ans, il perdit la vie dans un accident, renversé par un camion sur la route d'Allogny.

Chaque année depuis 1990, le village organise une course cycliste de plus de soixante kilomètres en sa mémoire. Le vainqueur de celle-ci se voit attribuer le prix *« Souvenir Pierre Magloire »*.

Chapitre 2 : Les éléments biographiques de mon couple souche (Jacquet-Olivier)

Je m'évertuerai dans ce chapitre-ci, ainsi que les suivants, à concevoir une sorte de monographie familiale à partir des actes d'état civil trouvés aux Archives départementales. Les documents que j'insérerai seront soit résumés (pour éviter la redondance) soit intégralement retranscrits. Les événements seront quant à eux accompagnés de notes de bas de page dans lesquelles il y fera mention des cotes qui permettront aux uns et aux autres de retrouver les documents qui leurs sont rattachés.

Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Olivier

L'acte de naissance de François Jacquet.

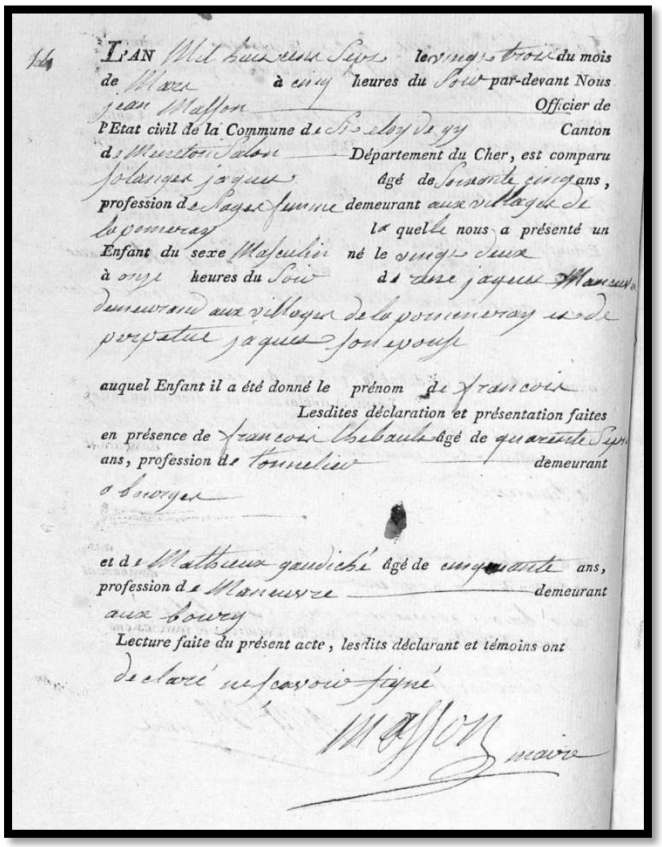

L'AN Mil huit cent vingt trois le vingt trois du mois de Mars à onze heures du Soir par-devant Nous Jean Masson Officier de l'Etat civil de la Commune de St Eloy de gy Canton de Mereton Salon Département du Cher, est comparu Solange Jaquet âgé de soixante cinq ans, profession de Sage femme demeurant aux villages de la pommeray la quelle nous a présenté un Enfant du sexe Masculin né le vingt deux à onze heures du Soir de lize Jaquet Manœuvre demeurant aux villages de la pommeray et de perpetue Jaquet son epouse

auquel Enfant il a été donné le prénom de François

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de François Thebault âgé de quarante sept ans, profession de tonnelier demeurant a Bourges

et de Matheu gaudiché âgé de cinquante ans, profession de Manœuvre demeurant aux Bouroy

Lecture faite du présent acte, lesdits déclarant et témoins ont declaré ne savoir signé

Masson maire

François Jacquet voit le jour le 22 mars 1807 à Saint-Eloy-de-Gy[4], petit village du département du Cher, au hameau de La Pommeraye. Il est le fils de René Jacquet, manœuvre agricole de 30 ans, et de Perpétue Jacquet âgée de 18 ans. Les témoins à sa naissance furent l'une des sage-femmes de l'époque, Solange Jacquet (qui déclara aussi la naissance de ce dernier), âgée de 65 ans, le tonnelier berruyer François Thébault, âgé de 47 ans, et Matthieu Gaudiché, manœuvre agricole, âgé de 50 ans. Le maire de l'époque était le citoyen Masson.

L'acte de naissance d'Anne Olivier.

Anne Olivier, quant à elle, est née le 27 Thermidor de l'an 12[5] (soit le 15 août 1804 si l'on convertissait la date dans le calendrier grégorien) à Arçay, une petite commune située au

[4] AD018_3E1519_0096.
[5] AD018_3E1145_0038.

sud de Bourges. Elle est la fille légitime de Jean Olivier, âgé de 34 ans, occupant la profession de manœuvre, et de Jeanne Martineau, 29 ans. Robert Bonivin, manœuvre également, déclara le jour-même la petite Anne auprès de l'officier d'Etat-civil. Il fut également le second témoin au moment de la naissance. Le premier étant Jean Guillemaie, âgé de 46 ans à cette époque.

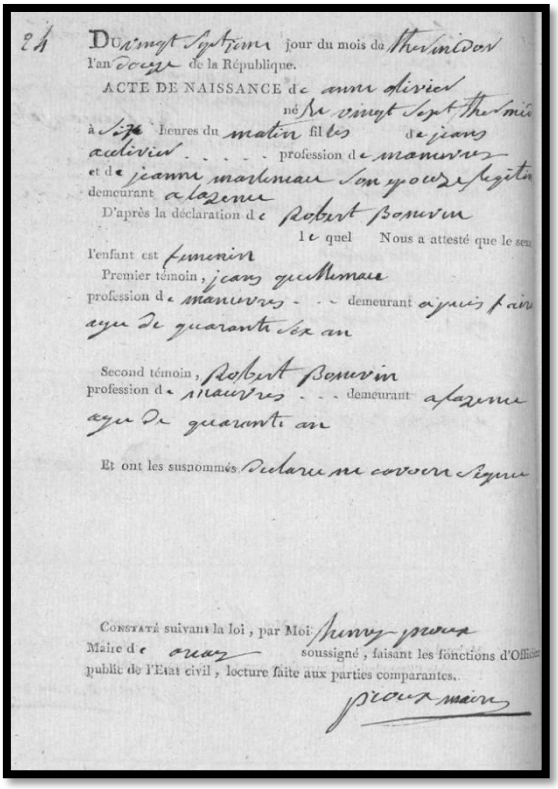
24
Du vingt Septième jour du mois de Thermidor
l'an douze de la République.
ACTE DE NAISSANCE de anne olivier
né le vingt Sept thermidor
à Sept heures du matin fils de jean
olivier . . . . . profession de manouvre
et de jeanne martineau son epouse legitime
demeurant a lazenne
D'après la déclaration de Robert Bonivin
le quel Nous a attesté que le sus
l'enfant est femenin
Premier témoin, jean guillemaie
profession de manouvre . . . demeurant a puis fain
agé de quarante six an
Second témoin, Robert Bonivin
profession de manouvre . . . demeurant a lazenne
agé de quarante an
Et ont les susnommés declare ne savoir signer
Constaté suivant la loi, par Moi, Jenny pieux
Maire de ozay soussigné, faisant les fonctions d'Officier
public de l'Etat civil, lecture faite aux parties comparantes.
pieux maire

Une brève biographie concernant les parents d'Anne Olivier.

Jean Olivier est né le 22 septembre 1769 dans la commune de Saint-Caprais[6]. Il se mariera le 3 septembre 1793 à Lissay-Lochy[7] avec Jeanne Martineau, née le 19 octobre 1774 dans cette même commune[8]. Il décédera le 22 janvier 1832 à l'âge de 62 ans à Saint-Eloy-de-Gy[9]. Le 11 mars 1836, sa femme le rejoindra au ciel, à l'âge de 61 ans[10]. Elle sera inhumée dans le cimetière du village, au côté de son époux.

La description détaillée des fratries Jacquet et Olivier

La fratrie de François Jacquet.

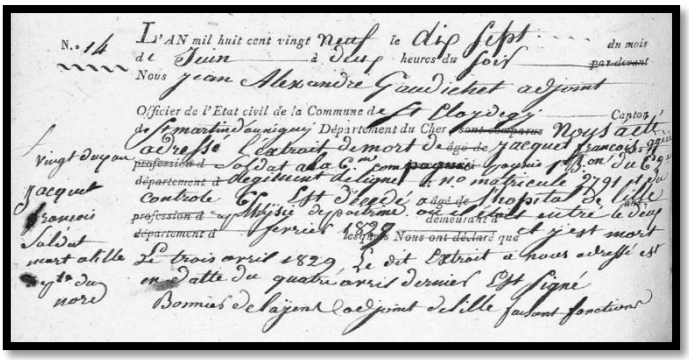
N.° 14
L'AN mil huit cent vingt neuf le dix sept du mois
de Juin à deux heures du soir par devant
Nous jean Alexandre Gaudichet adjoint
Officier de l'Etat civil de la Commune de St Floxel Canton
de St martin d'auxigny Département du Cher Nous avons
reçu l'extrait de mort de jacquet francois
profession de soldat au 6e compagnie 1er bataillon du 62e
département de regiment de ligne n° matricule 2791 et du
Controle 6e Cpt d'Epé âgé de trente ans hospital de Lille
profession de suisse de poulaine demeurant entre le deux
département de Jerrieu 1828 lesquels Nous ont declaré que et y est mort
le trois avril 1829 le dit extrait a nous adressé est
en date du quatre avril dernier lequel signé
Bonnet de Lajent adjoint de lille faisant fonctions
vingt deux
Jacquet
François
Soldat
mort a lille
le 3 du
avril

L'an mil huit cent vingt neuf le dix sept de Juin à deux heures du soir, par devant Nous Jean Alexandre Gaudichet adjoint Officier de l'Etat civil de la Commune de St Floxel Canton de St martin d'auxigny Département du Cher Nous avons reçu l'extrait de mort de jacquet francois profession de soldat au 6e compagnie 1er bataillon du 62e département de regiment de ligne n° matricule 2791 et du Controle 6e Cpt d'Epé âgé de trente ans hospital de Lille profession de suisse de poulaine demeurant entre le deux département de Jerrieu 1828 lesquels Nous ont declaré que et y est mort le trois avril 1829 le dit extrait a nous adressé est en date du quatre avril dernier lequel signé Bonnet de Lajent adjoint de lille faisant fonctions

La fratrie de François Jacquet est l'une des plus grandes de cette généalogie. En effet, il eut en totalité dix frères et sœurs, à savoir :

1) François Jacquet est né le 1er janvier 1806 (11 Nivôse de l'an 14) à Saint-Eloy-de-Gy[11]. Il contracte une apophysite pulmonaire durant son service militaire et meurt des suites de cette dernière le 3 avril 1829, à l'âge de 23 ans à l'hôpital des Armées de Lille[12]. Il était fusilier à la 6ème compagnie du 1er bataillon du 62ème régiment d'infanterie de ligne sous le numéro matricule 2791.

---

[6] AD018_3E0298_0329.
[7] AD018_3E0201_0167 et 0168.
[8] AD018_3E0201_0110.
[9] AD018_3E1522_0392.
[10] AD018_3E2784_150.
[11] AD018_3E1519_0065.
[12] AD018_3E1522_00263 (retranscription à Saint-Eloy-de-Gy).

2) Marie Jacquet est née le 3 janvier 1811 à Saint-Eloy-de-Gy[13]. Elle se mariera le 4 juillet 1837 dans cette même commune[14] avec Jean Naudion (07/04/1814 Saint-Eloy-de-Gy[15] † 03/04/1850 Vignoux-sur-Barangeon[16]). Elle meurt le 31 octobre 1881 à l'âge de 70 ans dans le petit village gyacomois[17].

3) Philippe Jacquet naquit le 1er juillet 1814 à Saint-Eloy-de-Gy[18]. Il se mariera le 18 février 1840 dans la commune de Saint-Doulchard[19] avec Catherine Mulet (13/05/1814 Plaimpied-Givaudins[20] † 01/12/1878 Saint-Eloy-de-Gy[21]). Il meurt le 6 mai 1893 dans la commune[22] qui l'avait vu naître à l'âge de 78 ans.

4) Catherine Jacquet est née le 26 juillet 1817 à Saint-Eloy-de-Gy[23]. Elle se mariera le 29 avril 1851 à Vasselay[24] avec un certain Charles Beauvais (24/02/1824 Vasselay[25] † 21/07/1879 Saint-Eloy-de-Gy[26]). Elle décédera le 30 décembre 1890 dans le même village[27] que son défunt mari, à l'âge de 73 ans.

5) Madeleine Jacquet est née le 5 février 1819 à Saint-Eloy-de-Gy[28]. Elle se mariera le 10 mai 1841 dans cette même commune[29] avec Jules Guérin (13/12/1810 Plaimpied-Givaudins[30] † 08/02/1902 Saint-Eloy-de-Gy[31]). Elle décédera le 30 juin 1890[32], six mois avant sa sœur, à l'âge de 71 ans, toujours à Saint-Eloy-de-Gy.

6) Symphorien Jacquet est né le 9 avril 1821 à Saint-Eloy-de-Gy[33]. Il meurt, à l'âge de 2 ans, le 27 mai 1823 dans cette même commune[34].

7) René Jacquet est né le 14 novembre 1823 à Saint-Eloy-de-Gy[35]. Il décédera huit jours plus tard, le 22 de ce même mois[36].

8) Marguerite Jacquet naît le 10 octobre 1824 à Saint-Eloy-de-Gy[37]. Elle décédera à l'âge de neuf jours seulement, le 19 de ce même mois[38].

---

[13] AD018_3E1519_0172.
[14] AD018_3E2784_0182.
[15] AD018_3E1519_0213.
[16] AD018_3E2922_0210 et 211.
[17] AD018_3E5217_0267.
[18] AD018_3E1519_0217.
[19] AD018_3E2781_0178.
[20] AD018_3E1465_0207 et 208.
[21] AD018_3E5217_0239.
[22] AD018_3E5651_0239.
[23] AD018_3E1519_0267.
[24] AD018_3E2863_0225.
[25] AD018_3E1579_0038.
[26] AD018_3E5217_0246.
[27] AD018_3E5651_0213.
[28] AD018_3E1519_0288.
[29] AD018_3E2784_0339
[30] AD018_3E1465_0154.
[31] AD018_3E5651_0319.
[32] AD018_3E5651_0210.
[33] AD018_3E1519_0318.
[34] AD018_3E1522_0024.
[35] AD018_3E1522_0010.
[36] AD018_3E1522_0028.
[37] AD018_3E1522_0038.
[38] AD018_3E1522_0059.

9) Marie Jacquet, deuxième du nom, est née le 30 janvier 1826 à Saint-Eloy-de-Gy[39]. Elle se mariera le 5 février 1850 dans la commune d'Allouis[40] avec Nicolas Launay (10/08/1818 Saint-Eloy-de-Gy[41] † 16/11/1900 Allouis[42]). Elle décédera le 10 mars 1899 à l'âge de 73 ans, soit un an avant son mari[43]. Elle fut inhumée dans le cimetière d'Allouis.

10) René Jacquet, deuxième du nom, naquit le 22 octobre 1828 à Saint-Eloy-de-Gy[44]. Il se mariera le 8 juin 1852 dans la commune de Vasselay[45] avec Marie Beauvais (24/11/1829 Vasselay[46] † 07/12/1909 Vasselay[47]). Il meurt le 26 mars 1901 dans la commune[48] qui l'avait vu naître, à l'âge de 72 ans.

La fratrie d'Anne Olivier.

La fratrie d'Anne Olivier est bien plus raisonnable que celle de son mari. En effet, elle ne compte en tout et pour tout trois frères et sœurs, à savoir :

1) Robert Olivier naquit le 31 janvier 1796 à Saint-Caprais[49]. Il se mariera le 21 novembre 1816 dans la commune d'Arçay[50] avec Jeanne Bechereau (22/12/1792 Le Subdray[51] † 05/11/1861 Saint-Florent-sur-Cher[52]). Il meurt le 19 octobre 1859 dans la commune de Bourges[53], à l'âge de 63 ans.

2) Pierre Olivier est né le 27 juillet 1799 à Saint-Caprais[54]. Il se mariera le 6 juin 1849 à Bourges[55] avec une certaine Marie Gonnet (07/12/1791 Chassy[56] † 01/01/1862 Bourges[57]). Il décédera le 22 août 1869 à Marmagne[58], à l'âge de 70 ans.

3) Catherine Olivier est née le 4 juillet 1802 à Saint-Caprais[59]. Elle se mariera le 16 juin 1835 dans la commune de Bourges[60] avec Etienne Laudat (26/09/1804 Osmoy[61] † 26/05/1877 Bourges[62]). Elle décédera le 25 décembre 1849[63], soit dix ans plus tôt que son frère Robert, et ce, dans la même commune que ce dernier, à l'âge de 47 ans.

---

[39] AD018_3E1522_0104.
[40] AD018_3E2489_0239.
[41] AD018_3E1519_0279.
[42] AD018_3E5364_0259.
[43] AD018_3E5364_0248.
[44] AD018_3E1522_0197.
[45] AD018_3E2863_0235.
[46] AD018_3E1579_0185.
[47] AD018_3E6949_0228.
[48] AD018_3E5651_0312.
[49] AD018_3E0299_0113.
[50] AD018_3E1146_0084.
[51] AD018_3E0294_0046.
[52] AD018_3E2794_0274.
[53] AD018_3E3626_0392.
[54] AD018_3E0299_0202.
[55] AD018_3E2566_0296.
[56] AD018_3E0138_0049.
[57] AD018_3E3629_0003.
[58] AD018_3E4081_0403.
[59] AD018_3E0299_0252.
[60] AD018_3E4407_0202 et 203.
[61] AD018_3E1454_0054.
[62] AD018_3E4433_0146.
[63] AD018_3E2568_0259.

Les documents concernant l'union formée par François Jacquet et Anne Olivier

Deux types de documents ont été retrouvés concernant l'officialisation de l'union entre François Jacquet et Anne Olivier. A savoir : d'une part, le contrat de mariage qu'ils ont conclu devant un notaire le 15 novembre 1834, et d'autre part, l'acte officiel de mariage certifié par l'officier d'état-civil de la commune de Saint-Eloy-de-Gy.

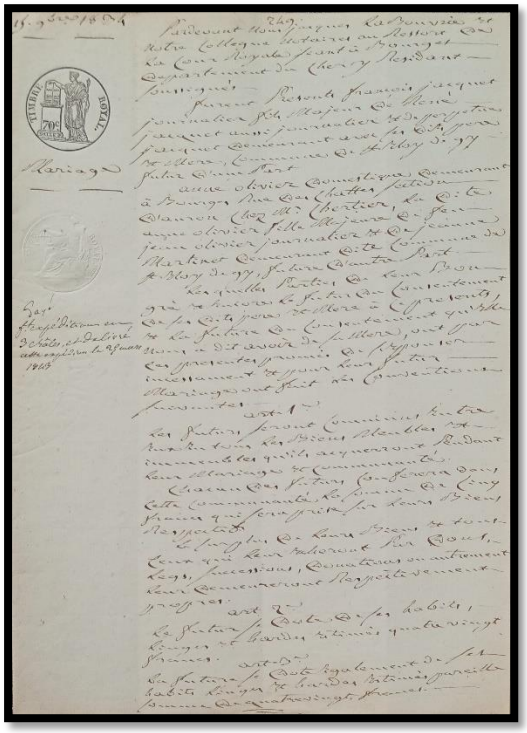

Le contrat de mariage passé devant le notaire.

Le contrat de mariage, écrit par maître Jacques Labouvrie, fut conclu le 15 novembre 1834[64]. Ce dernier plaça le couple, qui se mariera finalement trois jours plus tard, sous le régime de la communauté de biens. En d'autres termes, cela signifiait que si l'un des deux venait à mourir avant l'autre, celui qui lui survivait pouvait, après la dissolution de celle-ci, bénéficier des biens appartenant à son époux et pouvait jouir à nouveau et pour lui seul, les biens propres qu'il avait apporté lorsque la communauté était encore valide. Le contrat, de trois feuillets, en l'espèce, énumère par articles, les droits et devoirs de chacun des futurs mariés (notamment financiers) selon le régime qu'ils avaient consenti au moment de sa conclusion.

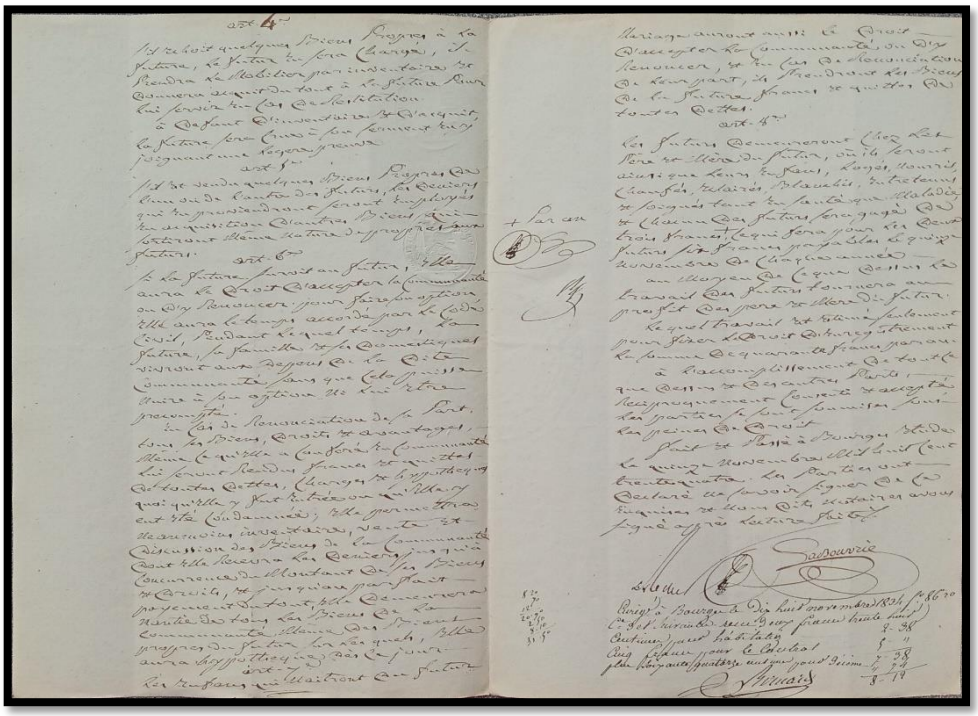

Ci-dessus, la première page de ce contrat de mariage, ci-contre, les deux feuillets restants.

[64] Minute des actes passés par maître Jacques Labouvrie, étude notariale de Bourges, côte E14588.

La publication des bans et l'acte de mariage des époux Jacquet.

Les bans furent publiés dès le 26 octobre[65], de cette même année, à la mairie de Saint-Eloy-de-Gy *(photographie ci-dessus)*.

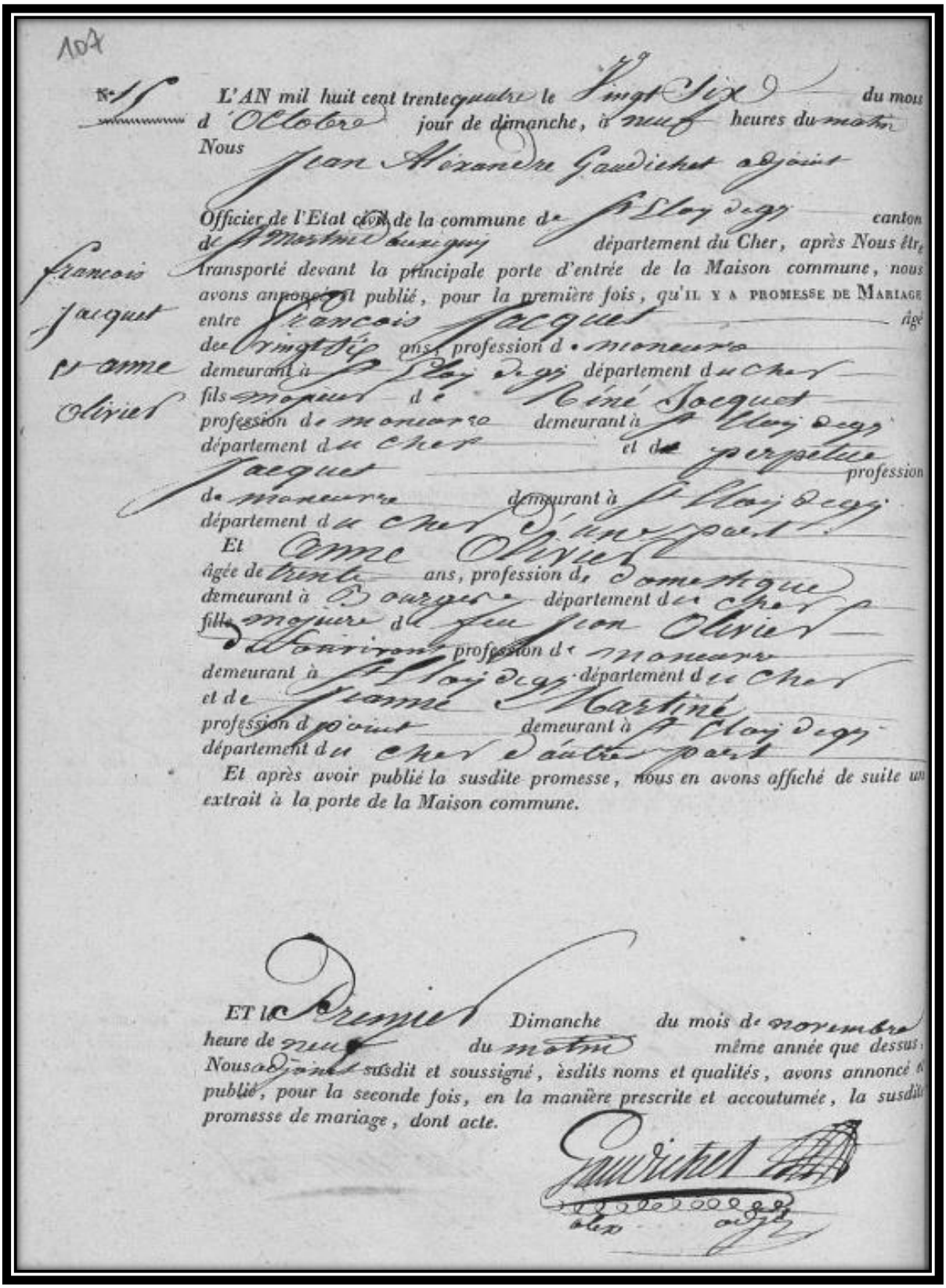

107

N° 15 L'AN mil huit cent trente-quatre le Vingt Six du mois d'Octobre jour de dimanche, à neuf heures du matin Nous Jean Alexandre Gaudichet adjoint Officier de l'Etat civil de la commune de St Eloy de Gy canton de Marmagne département du Cher, après Nous être transporté devant la principale porte d'entrée de la Maison commune, nous avons annoncé et publié, pour la première fois, qu'IL Y A PROMESSE DE MARIAGE entre François Jacquet âgé de vingt six ans, profession de manœuvre demeurant à St Eloy de Gy département du Cher fils majeur de René Jacquet profession de manœuvre demeurant à St Eloy de Gy département du Cher et de perpétue Jacquet profession de manœuvre demeurant à St Eloy de Gy département du Cher d'une part Et Anne Olivier âgée de trente ans, profession de domestique demeurant à Bourges département du Cher fille majeure de feu Jean Olivier d'Avoirons profession de manœuvre demeurant à St Eloy de Gy département du Cher et de Jeanne Martiné profession de voiture demeurant à St Eloy de Gy département du Cher d'autre part Et après avoir publié la susdite promesse, nous en avons affiché de suite un extrait à la porte de la Maison commune.

ET le Premier Dimanche du mois de novembre heure de neuf du matin même année que dessus, Nous adjoint susdit et soussigné, èsdits noms et qualités, avons annoncé et publié, pour la seconde fois, en la manière prescrite et accoutumée, la susdite promesse de mariage, dont acte.

François Jacquet

Anne Olivier

[65] AD018_3E2784_0056.

François Jacquet et Anne Olivier se marièrent, finalement trois jours après être passé devant le notaire, le 18 novembre 1834 à dix heures du matin[66] devant le maire de la commune, monsieur Alexandre Gaudichet *(acte présenté ci-dessous)*. François avait 27 ans à son mariage alors qu'Anne en avait trois de plus. Le père de la mariée quant à lui, était décédé depuis deux ans.

Les témoins du futur furent Claude Fève, âgé de 30 ans (en sa qualité d'ami) et Jean Minois, âgé de 26 ans (cousin). Quant à ceux de la future épouse, ce furent ses frères, Robert, 38 ans et Pierre, 35 ans, les deux témoins à son mariage.

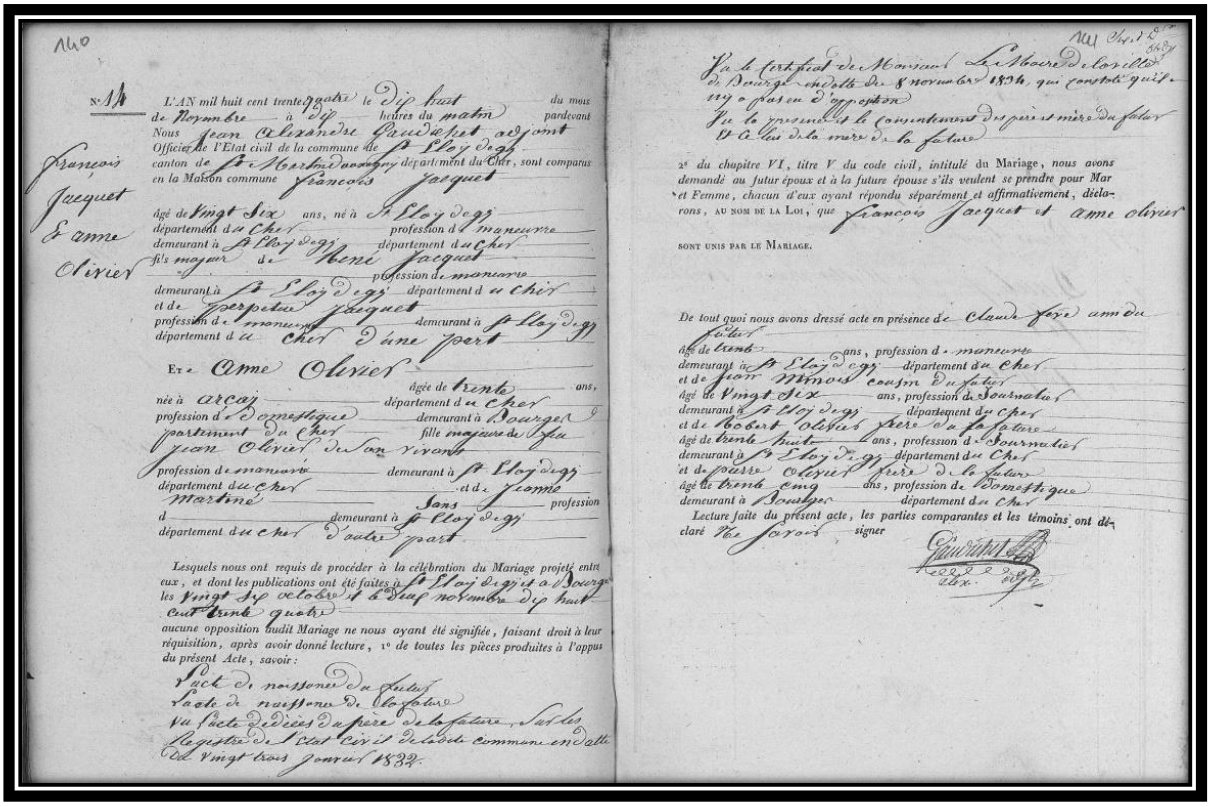

Les recensements de la petite famille Jacquet

Le recensement de la commune de Saint-Eloy-de-Gy en 1851 :

Le recensement de 1851[67] nous apprend que la famille Jacquet demeurait au petit hameau de La Pommeraye, à Saint-Eloy-de-Gy. Le ménage était composé de sept membres. En effet, cette année-là, et comme l'indique l'image ci-dessous, François Jacquet, en tant que chef de famille, abritait sous son toit sa femme Anne Olivier, ses quatre enfants (Joseph, Catherine, Pierre et François) et son frère René, âgé de 28 ans, célibataire.

[66] AD018_3E2784_0073.
[67] AD018_27J0069_0033.

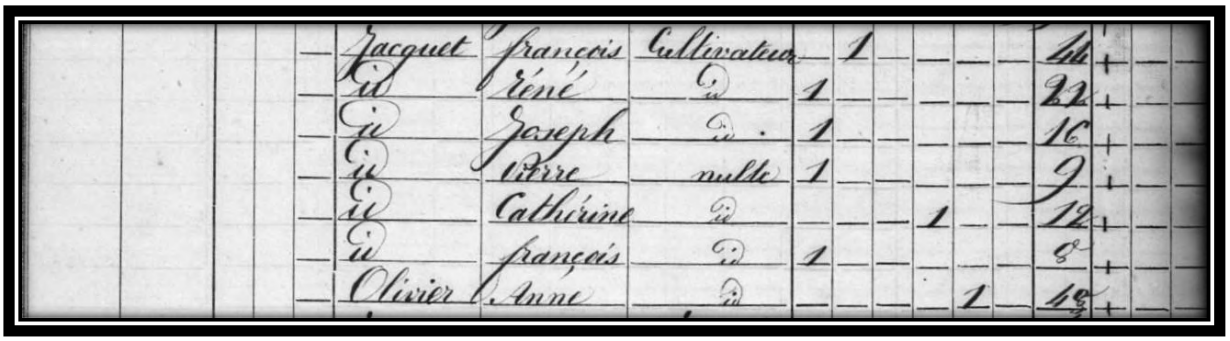

					Jacquet	François	Cultivateur		1					46	+		
					id	René	id	1						22	+		
					id	Joseph	id	1						16	+		
					id	Pierre	nulle	1						9	+		
					id	Catherine	id				1			12	+		
					id	François	id	1						8	+		
					Olivier	Anne	id					1		49	+		

Le recensement de la commune de Saint-Eloy-de-Gy en 1856 :

Quant à celui de 1856[68], il nous apprend que François Jacquet (père) était décédé. Ce fut Anne Olivier, sa veuve, qui devint le chef de ménage. Elle avait encore sous sa garde Catherine, Pierre et François. En effet, Joseph n'était point présent puisque cette année-là, il faisait son service militaire. Dans l'image que je vous présente ci-dessous, nous voyons qu'une bonne partie de la famille Jacquet (au sens large) vivait à proximité des uns des autres. On y aperçoit la famille de Philippe Jacquet (beau-frère d'Anne) composée de lui, sa femme Catherine Mulet et ses enfants Catherine, Matthieu et Jeanne. Mais on peut également constater aussi la présence de celle de René (beau-frère qui avait vécu un temps chez François et Anne), sa femme Marie Beauvais et sa fille Catherine.

		4	5	8	Jacquet	René	Propriétaire chef d'immeuble		1					27	
				9	Beauvais	Marie	sa femme					1		26	
				10	Jacquet	Catherine	leur fille				1			3	
			6	11	Jacquet	Philippe	propriétaire chef d'immeuble		1					40	
				12	Mulet	Catherine	sa femme					1		41	
				13	Jacquet	Catherine	leur fille				1			16	
				14	Jacquet	Mathieu	id. fils	1						11	
				15	Jacquet	Jeanne	id. fille				1			6	
			7	16	Olivier	Anne	propriétaire chef d'immeuble						1	50	
				17	Jacquet	Catherine	sa fille				1			17	
				18	Jacquet	Pierre	id. fils	1						15	
				19	Jacquet	François	id.	1						11	

[68] AD018_27J0087_0005

L'étendue de la propriété de François Jacquet à partir de la matrice cadastrale.

D'après la matrice cadastrale de 1854[69] présentée ci-dessous, François Jacquet était le propriétaire d'une maison située à La Pommeraye, de deux élévations qui sont en quelque sorte des terrains en voie d'être bâtis (à La Pommeraye et aux Ouches des Chênes dont un sol de maison en construction), d'une cour et d'un jardin (Ouches des Chênes), d'un pré (à La Pommeraye), de deux vignes (situées aux Tourailles) et de huit terres agricoles exploitées (aux Tureaux, Chailloux, Champs du dessous, Ouches des Chênes, La Loge, Champs de La Loge et aux Sentiers).

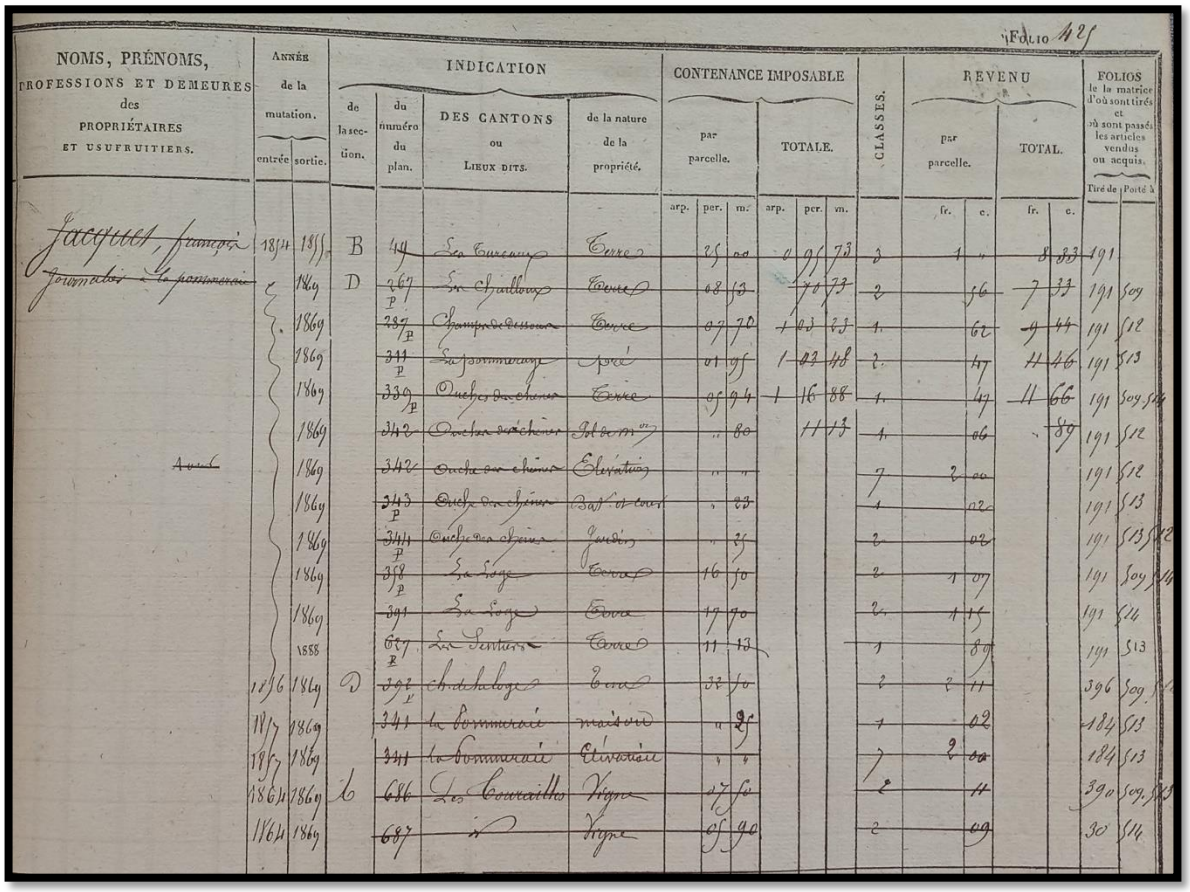

L'étendue de la propriété de François Jacquet à partir du cadastre napoléonien.

En se basant sur la matrice cadastrale, et en comparant les données récoltées avec les plans du cadastre napoléonien, on remarque très vite que la propriété de François Jacquet est assez hétéroclite en ce sens où, d'une part, la distance entre le domicile et les parcelles détenues peut être particulièrement longue et que, d'autre part, la superficie de ces dernières étaient très inégales entre elles. En effet, en prenant la section de Bourgneuf dans laquelle figure le hameau de La Pommeraye[70], il apparaît évident, de par leurs emplacements, que les parcelles dont il détenait la possession devaient sans doute être achetées au fur et à mesure que celles-ci se

[69] AD018_3P1738 folio n°425.
[70] AD018_3P2645_0016

libéraient ou que le partage des terres avec ses frères suivait une certaine logique qui aujourd'hui nous échapperait. *Ci-dessus, le plan cadastral de la section de Bourgneuf dans lequel figure le lieu-dit de la Pommeraye avec entourées en rouge, une partie des parcelles détenues en 1854 par mon ancêtre.*

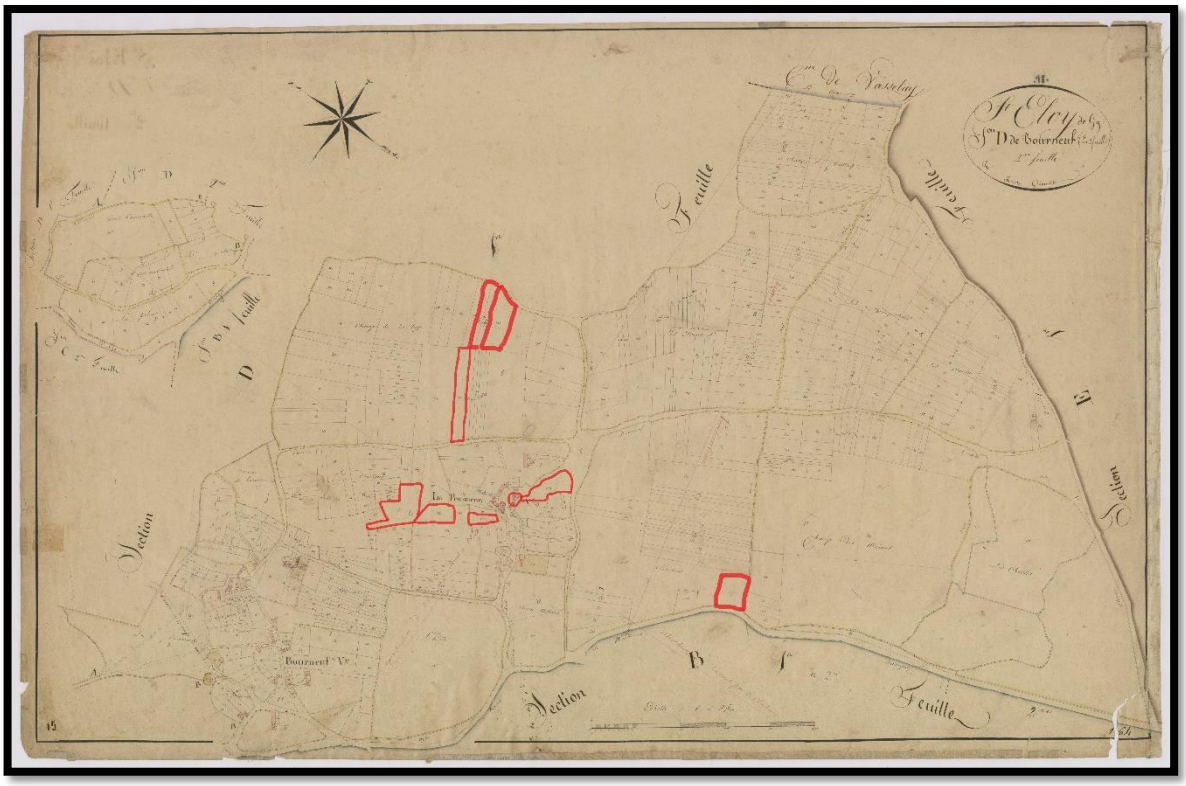

Les actes de décès relatifs au couple Jacquet-Olivier

L'acte de décès de François Jacquet.

François Jacquet meurt le 17 avril 1856 à Saint-Eloy-de-Gy à l'âge de 49 ans[71]. Jean Jacquet, âgé de 49 ans lui aussi, cantonnier du village et cousin de François, et Pierre Olivier, son beau-frère âgé de 55 ans, firent la déclaration de décès devant le maire et officier d'état-civil de l'époque, monsieur Philippe Alphonse Gay *(acte joint ci-contre).*

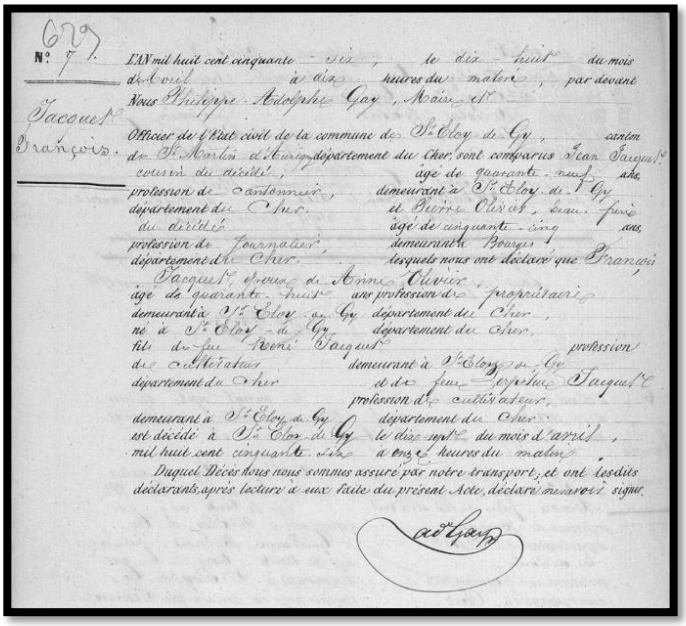
N° 7. L'An mil huit cent cinquante six, le dix huit du mois d'Avril à dix heures du matin, par devant Nous Philippe Adolphe Gay, Maire et Officier de l'Etat civil de la commune de St Eloy de Gy, canton de St Martin d'Auxigny département du Cher, sont comparus Jean Jacquet cousin du décédé, âgé de quarante neuf ans, profession de cantonnier, demeurant à St Eloy de Gy département du Cher, et Pierre Olivier, beau frère du décédé, âgé de cinquante cinq ans, profession de journalier, demeurant Bourgneuf, département du Cher, lesquels nous ont déclaré que François Jacquet, frère de Anne Olivier, âgé de quarante huit ans profession de propriétaire, demeurant à St Eloy de Gy département du Cher, né à St Eloy de Gy département du Cher, fils de feu René Jacquet profession de Métayer demeurant à St Eloy de Gy département du Cher et de feu Sophie Jacquet profession de cultivateur, demeurant à St Eloy de Gy département du Cher, est décédé à St Eloy de Gy le dix sept du mois d'avril mil huit cent cinquante six à onze heures du matin. Duquel Décès dous nous sommes assuré par notre transport, et ont lesdits déclarants, après lecture à eux faite du présent Acte, déclaré ne savoir signer.

Jacquet François.

[71] AD018_3E2786_0328.

L'acte de décès d'Anne Olivier.

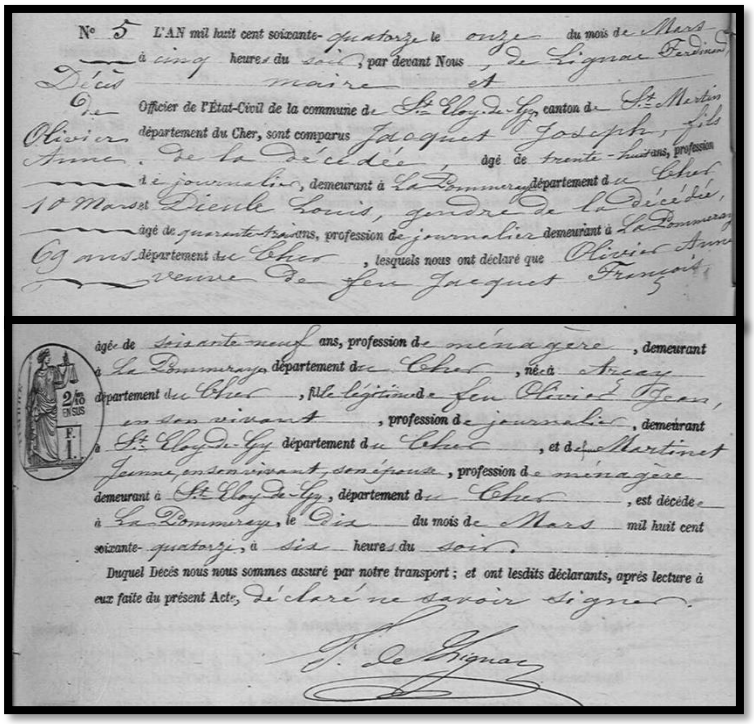

Anne Olivier décédera presque dix-huit années après son défunt mari, le 10 mars 1874 dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy[72], à l'âge de 69 ans. Joseph Jacquet, son fils aîné âgé de 38 ans, et Louis Dieule son gendre, âgé de 43 ans, se déplacèrent à la mairie le lendemain pour déclarer à l'officier d'état-civil, monsieur Ferdinand de Lignac, son décès *(images ci-contre)*.

L'organisation de la succession des époux Jacquet

La déclaration de mutation par décès de François Jacquet.

Ci-dessous, l'extrait de la table des successions et absences concernant François Jacquet[73].

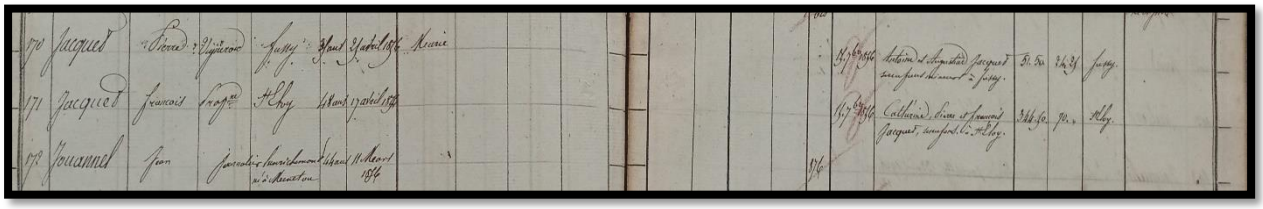

La succession de François Jacquet fut ouverte le 15 septembre 1856[74]. La seule personne présente à celle-ci fut Anne Olivier, en sa qualité de veuve et de tutrice légale de ses enfants mineurs (à savoir Catherine, Pierre et François). Elle représentait également son fils majeur Joseph, parti à Laon faire son service militaire. Il servait à cette époque au 13ème régiment d'infanterie de ligne. Le capital total de la succession fut estimé à 1400 francs en comprenant la valeur des nombreuses terres que le défunt possédait, celle des récoltes produites et celle des animaux de ferme.

[72] AD018_3E5217_0198.
[73] AD018_1Q6026_0085.
[74] AD018_1Q2224 acte n°371.

Ci-dessous, la déclaration de mutation par décès de François Jacquet.

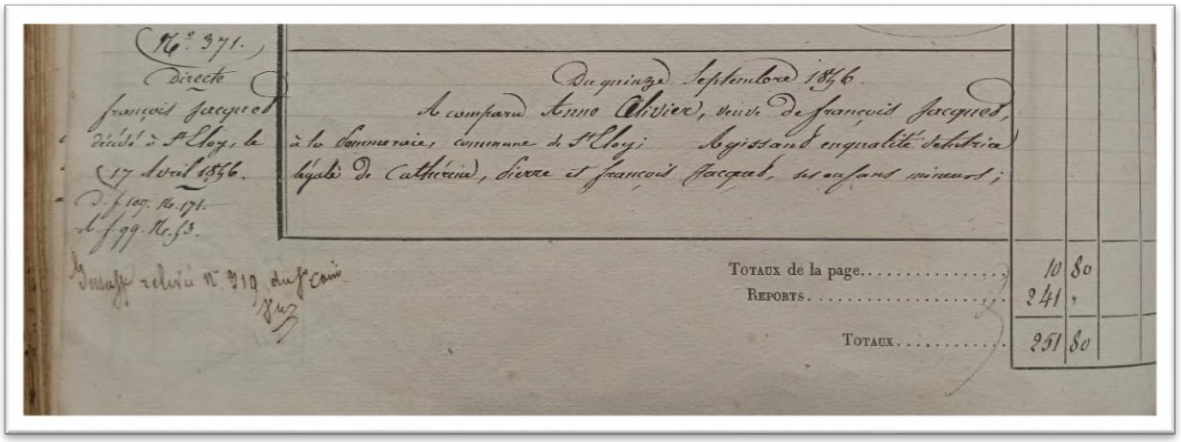

N° 371.
Directe
François Jacquet décédé à St Cloy, le 17 Avril 1856.
D. f. 107. N. 171.
A. f. 99. N. 13.

Du quinze Septembre 1856.
A comparu Anne Olivier, veuve de François Jacquet, à la Commeraie, commune de St Cloy; Agissant en qualité de tutrice légale de Catherine, Pierre et François Jacquet, ses enfants mineurs;

Totaux de la page..... 10 80
Reports..... 241 »
Totaux..... 251 80

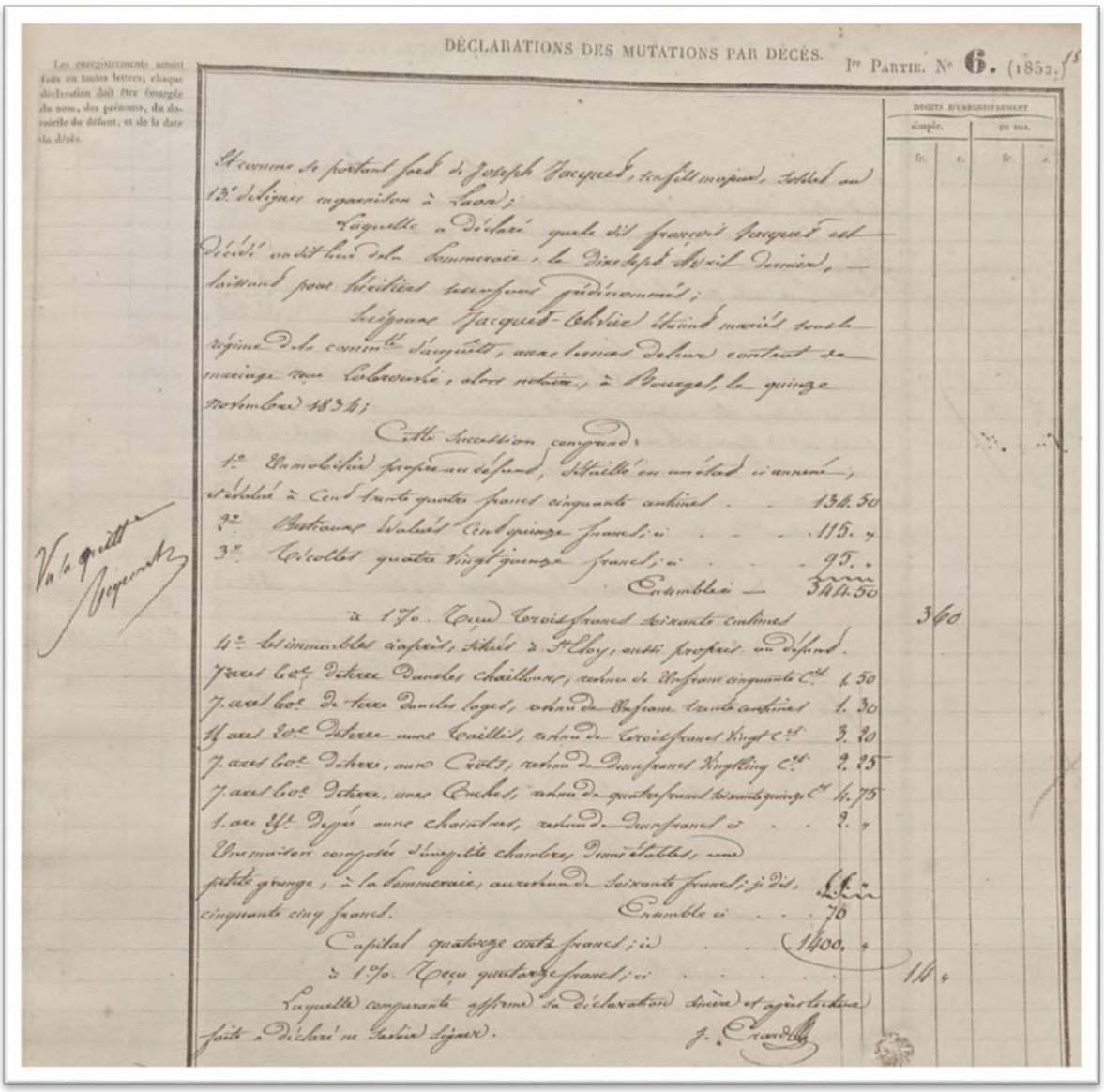

DÉCLARATIONS DES MUTATIONS PAR DÉCÈS. Ire Partie. N° 6. (1852.)

Les enregistrements seront faits en toutes lettres; chaque déclaration doit être émargée du nom, des prénoms, du domicile du défunt, et de la date du décès.

Droits d'enregistrement — simple: fr. c. — en sus: fr. c.

Et comme se portant seul et Joseph Jacquet, son fils majeur, soldat au 13e de ligne en garnison à Laon;
Laquelle a déclaré que dit François Jacquet est décédé en dit lieu de la Commeraie, le dix-sept Avril dernier, laissant pour héritiers susnommés prédénommés;
Lesquels Jacquet-Olivier étant mariés sous le régime de la communauté d'acquêts, aux termes de leur contrat de mariage reçu Colombeau, alors notaire, à Bourges, le quinze Novembre 1834;
Cette succession comprend:
1° Un mobilier propre au défunt, détaillé en un état ci annexé, et évalué à Cent trente quatre francs cinquante centimes . . 134.50
2° Bestiaux évalués Cent quinze francs; ci . . . 115. »
3° Récoltes quatre vingt quinze francs; ci . . . 95. »
Ensemble — 344.50
à 1 %. Reçu Trois francs soixante centimes 3 60
4° les immeubles ci après, situés à St Cloy, aussi propres au défunt.
Trente ares 60 c. de terre dans les Chailloux, revenu de Un franc cinquante Cts 1 50
7 ares 60 c. de terre dans les Loges, revenu de Un franc trente centimes 1. 30
11 ares 20 c. de terre aux Caillots, revenu de Trois francs vingt Cts 3. 20
7 ares 60 c. de terre, aux Crots, revenu de Deux francs vingt-cinq Cts 2. 25
7 ares 60 c. de terre, aux Ouches, revenu de quatre francs soixante-quinze Cts 4. 75
1 are 30 c. de pré aux Chaisiers, revenu de Deux francs » 2. »
Une maison composée d'une petite chambre, deux étables, une petite grange, à la Commeraie, au revenu de Soixante francs; ci Dix, cinquante cinq francs. Ensemble ci . . 70
Capital quatorze cents francs; ci . . 1400. »
à 1 %. Reçu quatorze francs; ci . . . 14 »
Laquelle comparante affirme la déclaration ci dessus et après lecture faite a déclaré ne savoir signer.
J. Crandelle

Voir la quittance ci-jointe

La déclaration de mutation par décès d'Anne Olivier.

Concernant Anne Olivier, il n'existe pas de déclaration de mutation par décès. La succession n'a sans doute pas pu être faite après sa mort.

Peut-être avait-elle légué de son vivant les biens qu'elle possédait à ses enfants ? Cette hypothèse me semble tout à fait pertinente étant donné que le recensement de 1872 de la commune de Saint-Eloy-de-Gy[75] indiquait qu'elle ne vivait plus chez elle mais bien chez son fils Pierre.

A défaut, voici ci-dessous un extrait de la table des successions et absences mentionnant son nom, sa profession, son lieu de naissance, sa résidence, son âge et la date de son décès[76].

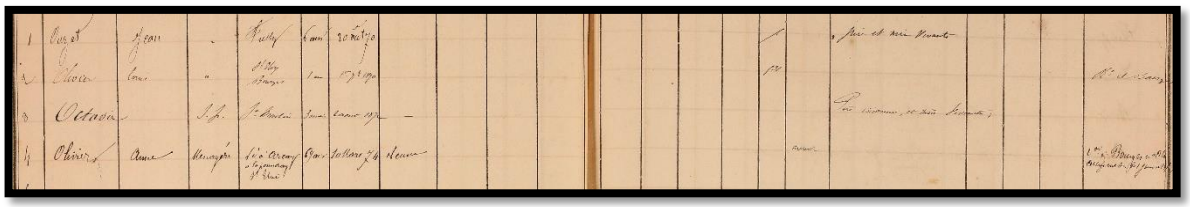

Les enfants nés du légitime mariage de François Jacquet et d'Anne Olivier

François Jacquet et Anne Olivier auront eu ensemble quatre enfants, à savoir : **Joseph Jacquet**, Catherine Jacquet, Pierre Jacquet et François Jacquet, que nous traiterons dans le chapitre 4 consacré à la descendance de notre couple souche.

[75] AD018_6M0077_0018.
[76] AD018_1Q6026_0120.

Chapitre 3 : L'ascendance des Jacquet de 1672 à 1806

Dans ce troisième et avant dernier chapitre de ce mémoire, je traiterai de l'ascendance de la famille Jacquet qui s'étend sur une période allant de 1806, date à laquelle le plus âgé des frères de François Jacquet est né, à 1672, date à laquelle serait né Jean Jacquet, le dernier ancêtre dont il m'était possible de retrouver la trace.

Les éléments biographiques concernant René Jacquet et Perpétue Jacquet

Pour rappel, René Jacquet et Perpétue Jacquet sont les parents de François, ancêtre dont la généalogie est abordée dans ce travail de recherches.

Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Jacquet

L'acte de naissance de René Jacquet.

René Jacquet voit le jour le 17 avril 1776 à Saint-Eloy-de-Gy[77]. Il sera baptisé le 20 de ce même mois par le père Garros. Il est le fils d'Antoine Jacquet, manœuvre agricole de 34 ans, et de Françoise Petit, âgée également de 34 ans. Le parrain fut René Jacquet (22 ans), oncle de l'enfant et la marraine fut Solange Jacquet (36 ans), sa tante.

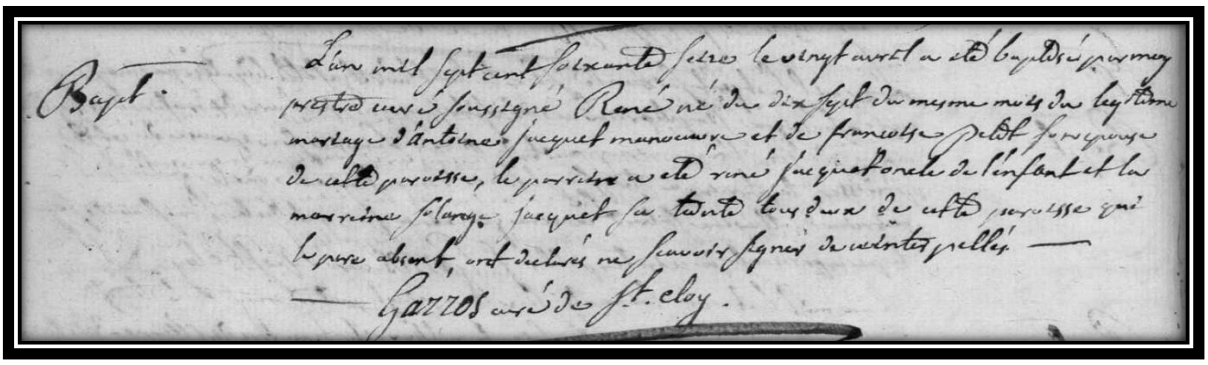

Exemple de retranscription de l'acte de baptême de René Jacquet :

« L'an mil sept cent soixante seize, le vingt avril a été baptisé par moy prestre curé soussigné René né du dix sept du mesme mois du légitime mariage d'Antoine Jacquet manœuvre et de Françoise Petit son épouse de cette paroisse, le parrein a été René Jacquet oncle de l'enfant et la marreine Solange Jacquet sa tante tous deux de cette paroisse qui le père absent, ont déclaré ne savoir signer de ce interpellés Garros curé de S[ain]t-Eloy. »

[77] AD018_3E0306_0009.

L'acte de naissance de Perpétue Jacquet.

Perpétue Jacquet, quant à elle, est née le 5 juin 1788 à Saint-Eloy-de-Gy[78]. Elle fut baptisée le même jour par le père Martinet, curé en cette commune. Elle est la fille de René Jacquet, manœuvre agricole de 34 ans, et de Marie Minois, âgée de 32 ans. Le parrain fut Jean Minois (35 ans), oncle de l'enfant et la marraine fut Perpétue Besson.

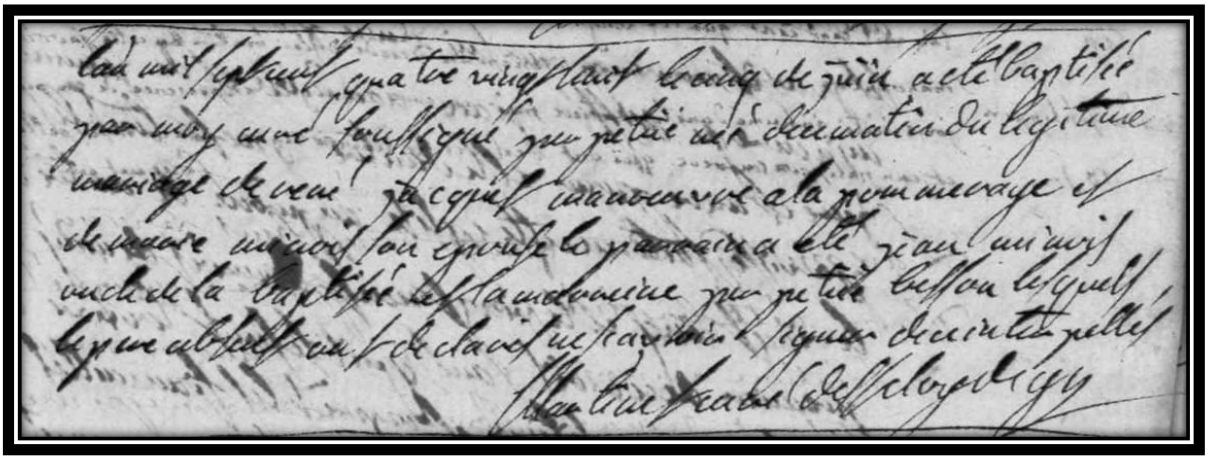

La description détaillée des fratries Jacquet et Jacquet

La fratrie de René Jacquet.

La fratrie de René Jacquet est l'une des plus petites de cette généalogie. En effet, il n'eut que trois sœurs, décédées en bas âge, à savoir :

1) Françoise Jacquet est née le 9 juin 1771[79] à Saint-Eloy-de-Gy. Elle meurt le 27 août 1771[80], à l'âge de deux mois et demi, dans cette même commune.

2) Jeanne Jacquet est née le 30 octobre 1772 à Saint-Eloy-de-Gy[81]. Elle meurt le 27 décembre 1772[82], à l'âge d'un mois et demi, dans ce même village.

3) Elizabeth Jacquet est née le 9 avril 1774 à Saint-Eloy-de-Gy[83]. Elle décédera à l'âge de quatre mois et demi, le 2 septembre 1774[84] dans cette même commune.

La fratrie de Perpétue Jacquet.

La fratrie de Perpétue Jacquet est trois fois plus importante que celle de son mari. En effet, elle eut en totalité neuf frères et sœurs, tous décédés à Saint-Eloy-de-Gy. Toutefois, comme René, elle fut (en théorie) la seule à avoir atteint l'âge adulte.

---

[78] AD018_3E0306_0176.
[79] AD018_3E0305_0274.
[80] AD018_3E0305_0277 et 278.
[81] AD018_3E0305_0297.
[82] AD018_3E0305_0299.
[83] AD018_3E0305_0323.
[84] AD018_3E0305_0328.

1) Françoise Jacquet est née le 22 mars 1778[85] à Saint-Eloy-de-Gy. Elle meurt le 3 mai 1791[86] à l'âge de 13 ans.

2) Anne Jacquet est née le 4 mars 1780[87] à Saint-Eloy-de-Gy. J'en déduis, avec la déclaration de mutation par décès de Perpétue, qu'elle serait décédée avant 1831. En effet, c'est à cette date que le dernier détenteur de la propriété familiale (dont héritera mon ancêtre Perpétue en tant que seule héritière vivante) meurt. Je suppose donc que son décès serait plutôt survenu vers les années 1795-1798, où les registres d'état-civil sont particulièrement lacunaires.

3) Mathurin Jacquet est né le 3 novembre 1782[88] à Saint-Eloy-de-Gy. Il meurt à l'âge de 12 ans, le 22 avril 1795[89].

4) Jean Jacquet est né le 4 juillet 1785 à Saint-Eloy-de-Gy[90]. Il meurt le 2 juillet 1787[91] à l'âge d'à peine 2 ans.

5) Jeanne Jacquet est née le 10 janvier 1787 à Saint-Eloy-de-Gy[92]. Elle meurt le 13 février de la même année[93] à l'âge d'un mois.

6) Philippe Jacquet est né le 15 mars 1790 à Saint-Eloy-de-Gy[94]. Il décédera à l'âge de 2 ans, le 10 décembre 1792[95].

7) Vincent Jacquet est né le 10 mars 1792 à Saint-Eloy-de-Gy[96]. Il meurt le 3 octobre 1794[97] à l'âge de 2 ans également.

8) Solange Jacquet est née le 13 avril 1795 à Saint-Eloy-de-Gy[98]. Elle meurt le 3 août 1796 à l'âge d'un an[99].

9) Marie serait née vers 1797 à Saint-Eloy-de-Gy. L'acte étant introuvable à cause des lacunes concernant cette période-ci dans le registre, je n'ai donc pu déduire sa date de naissance qu'à partir de son acte de décès. En effet, cette dernière est morte le 18 décembre 1800[100] à l'âge de deux ans et demi.

---

[85] AD018_3E0306_0036.
[86] AD018_3E0306_0215.
[87] AD018_3E0306_0066.
[88] AD018_3E0306_0100.
[89] AD018_3E0306_0353.
[90] AD018_3E0306_0137.
[91] AD018_3E0306_0164.
[92] AD018_3E0306_0156.
[93] AD018_3E0306_0159.
[94] AD018_3E0306_0200.
[95] AD018_3E0306_0237.
[96] AD018_3E0306_0228.
[97] AD018_3E0306_0348 et 349.
[98] AD018_3E0306_0314 et 315.
[99] AD018_3E1518_0045 et 46.
[100] AD018_3E1518_0161.

En effet, j'ai trouvé dans le dernier registre des BMS de Saint-Eloy-de-Gy, la trace d'un écrit dans lequel le curé de l'époque avait mentionné le nom de tous les enfants ayant fait leur communion le 10 avril 1791[101]. Parmi ces jeunes paroissiens, j'ai découvert le nom de mon ancêtre, René Jacquet, alors âgé de quinze ans.

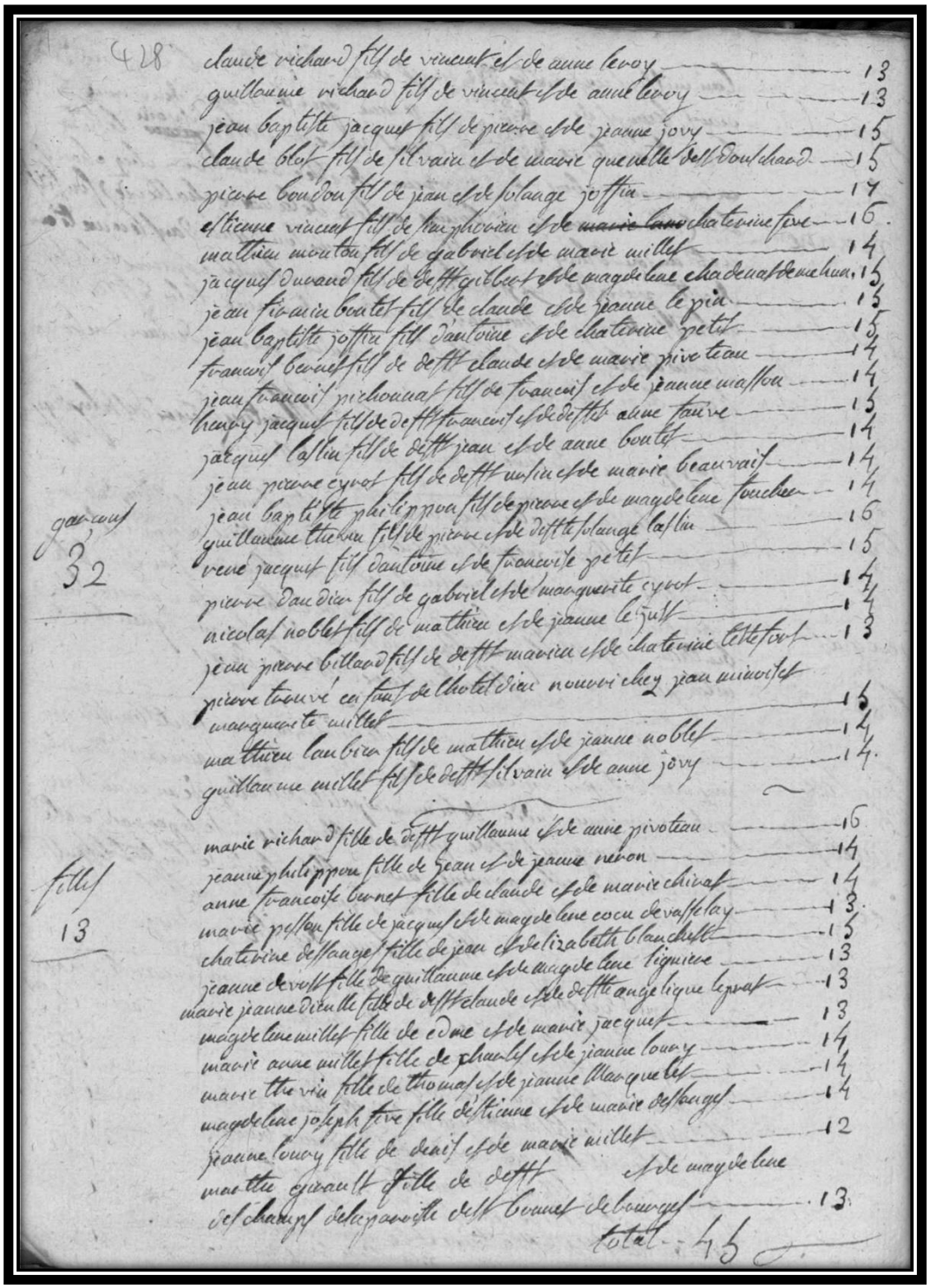
428
claude richard fils de vincent et de anne levoy — 13
guillaume richard fils de vincent et de anne levoy — 13
jean baptiste jacquet fils de pierre et de jeanne jovy — 15
claude blot fils de silvain et de marie quenelle dit doubchard — 15
pierre boudou fils de jean et de solange joffin — 17
estienne vincent fils de simphorien et de ~~marie lamo~~ chatherine fave — 16
matthieu mouton fils de gabriel et de marie millet — 14
jacques durand fils de deffts gilbert et de magdeleine chardenat de mehun — 15
jean francois boutet fils de claude et de jeanne le pin — 15
jean baptiste joffin fils d'antoine et de chatherine petit — 15
francois bernet fils de deffts claude et de marie pivoteau — 14
jean francois michonnat fils de francois et de jeanne masson — 14
henry jacquet fils de deffts francois et de deffte anne faure — 15
jacques laslin fils de deffts jean et de anne boutet — 14
jean pierre cyrot fils de deffts nolin et de marie beauvais — 14
jean baptiste philippon fils de pierre et de magdeleine foucher — 14
guillaume tuchon fils de pierre et de deffte solange laslin — 16
rené jacquet fils d'antoine et de francoise petit — 15
pierre dandier fils de gabriel et de marguerite cyrot — 14
nicolas noblet fils de matthieu et de jeanne le just — 14
jean pierre billard fils de deffts marien et de chatherine tetefort — 13
pierre trouvé en fans de l'hotel dieu nourri chez jean minoret
marguerite millet — 15
matthieu lambion fils de matthieu et de jeanne noblet — 14
guillaume millet fils de deffts silvain et de anne jovy — 14

garçons 32

marie richard fille de deffts guillaume et de anne pivoteau — 16
jeanne philippon fille de jean et de jeanne neron — 14
anne francoise bernet fille de claude et de marie chirat — 14
marie pellon fille de jacques et de magdeleine cocu de vassetay — 13
chatherine desfarges fille de jean et de elizabeth blanchet — 15
jeanne devoll fille de guillaume et de magdeleine lignière — 13
marie jeanne dieulle fille de deffts claude et de deffte angelique lepret — 13
magdeleine millet fille de edme et de marie jacquet — 13
marie anne millet fille de charles et de jeanne louvy — 14
marie thevin fille de thomas et de jeanne blanquet — 14
magdeleine joseph fave fille d'estienne et de marie desfarges — 14
jeanne louvy fille de denis et de marie millet — 12
marthe gyrault fille de deffts et de magdeleine
de chargy de la paroisse de st bonnet de bourges — 13
total 45

filles 13

[101] AD018_3E0306_0214 et 215.

Concernant l'union de René et Perpétue Jacquet, seul l'acte de mariage fut trouvé. En effet, les seuls documents qui auraient pu m'aider dans la recherche d'un contrat de mariage n'existent pas pour le bureau de Saint-Martin-d'Auxigny dont fait partie la commune de Saint-Eloy-de-Gy.

Ainsi, René et Perpétue Jacquet se marièrent le 23 Pluviôse de l'an 12 de la République (soit le 13 février 1804)[102] devant le maire de la commune de Saint-Eloy-de-Gy, le citoyen Masson. René avait, au moment de son mariage, 27 ans alors que sa future épouse, Perpétue, n'en avait que quinze. Leurs parents étaient encore en vie lors de la célébration civile.

Les témoins des mariés furent Antoine Jacquet, manœuvre à Saint-Eloy-de-Gy, âgé de 62 ans ; François Thébault, tonnelier à Bourges, âgé de 45 ans ; Jacques Massus, cordonnier à Bourges, âgé de 33 ans ; et Jean-Baptiste Joffin, manœuvre à Saint-Eloy-de-Gy, âgé de 27 ans.

Ci-dessous l'acte de mariage de René et Perpétue Jacquet.

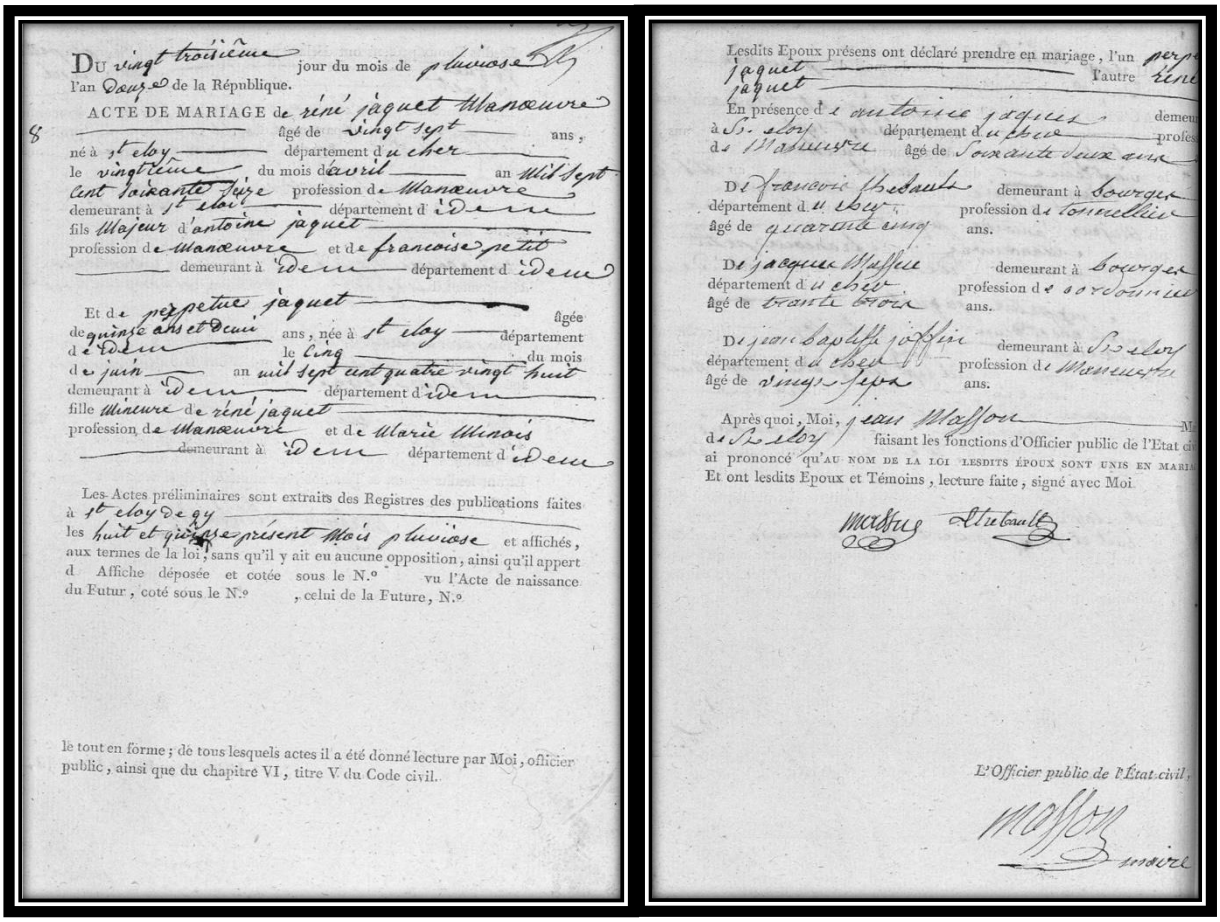

Du vingt troisième jour du mois de pluviose
l'an Douze de la République.

ACTE DE MARIAGE de René jaquet Manœuvre
âgé de vingt sept ans,
né à st eloy département d'ucher
le vingtième du mois d'avril an mil sept cent soixante huit profession de Manœuvre
demeurant à st eloy département d'idem
fils Majeur d'antoine jaquet
profession de Manœuvre et de françoise petit
demeurant à idem département d'idem

Et de perpetue jaquet âgée
de quinze ans et demi ans, née à st eloy département
d'idem le cinq du mois
de juin an mil sept cent quatre vingt huit
demeurant à idem département d'idem
fille Mineure de René jaquet
profession de Manœuvre et de Marie Minois
demeurant à idem département d'idem

Les Actes préliminaires sont extraits des Registres des publications faites
à st eloy de gy
les huit et quinze présent Mois pluviose et affichés,
aux termes de la loi, sans qu'il y ait eu aucune opposition, ainsi qu'il appert
d'Affiche déposée et cotée sous le N.° vu l'Acte de naissance
du Futur, coté sous le N.° , celui de la Future, N.°

le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par Moi, officier public, ainsi que du chapitre VI, titre V du Code civil.

Lesdits Epoux présens ont déclaré prendre en mariage, l'un perp
jaquet l'autre René
jaquet

En présence de antoine jaquet demeu
à St. eloy département d'ucher profes
de Manœuvre âgé de Soixante deux ans

De francois thebault demeurant à bourges
département d'ucher profession de tonnellier
âgé de quarante cinq ans.

De jacques Massus demeurant à bourges
département d'ucher profession de cordonnier
âgé de trente trois ans.

De jean baptiste joffin demeurant à St eloy
département d'ucher profession de Manœuvre
âgé de vingt sept ans.

Après quoi, Moi, jean Masson M
de St eloy faisant les fonctions d'Officier public de l'Etat ci
ai prononcé qu'au nom de la loi lesdits époux sont unis en mari
Et ont lesdits Epoux et Témoins, lecture faite, signé avec Moi.

Masson Thebault

L'Officier public de l'État civil,

Masson

insire

[102] AD018_3E1520_0016 et 17.

Les recensements concernant la famille Jacquet

Le recensement de la commune de Saint-Eloy-de-Gy en 1836 :

Un seul recensement concernera la famille Jacquet. En effet, dans le petit village gyacomois, ces documents n'ont été mis en place qu'à partir de 1836. La seconde salve de dénombrement de la population ne date que de 1851, bien après les décès de René et Perpétue Jacquet.

Ainsi, celui de 1836[103] nous apprend que ces derniers vivaient avec leurs sept enfants dans leur maison de la Pommeraye, à savoir : Philippe, René (dit Simon), les deux Marie, Madeleine, Catherine et François mais aussi avec la femme et l'enfant de ce dernier (Anne Olivier et Joseph Jacquet).

Ci-dessus, se trouve ledit recensement de 1836.

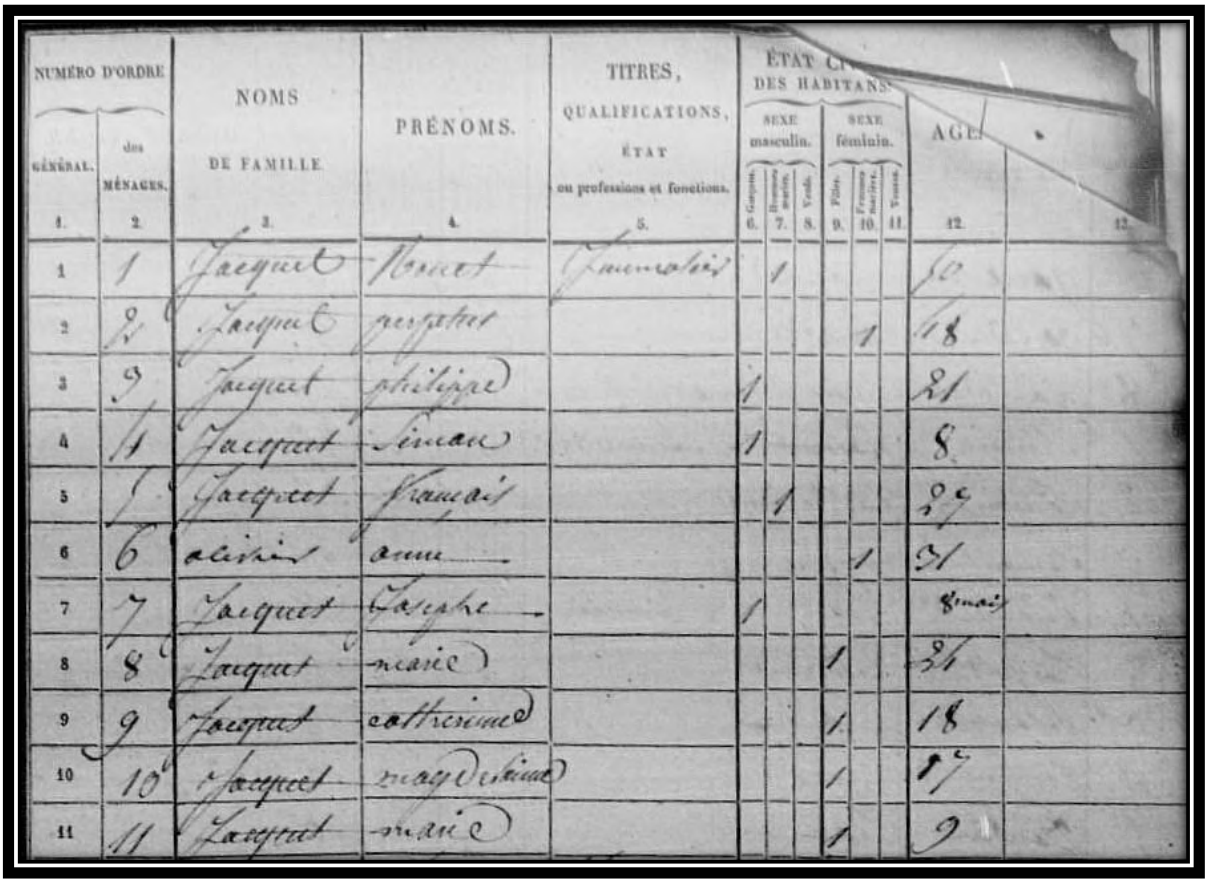

Numéro d'ordre général. 1.	Numéro d'ordre des ménages. 2.	Noms de famille. 3.	Prénoms. 4.	Titres, qualifications, état ou professions et fonctions. 5.	État civil des habitants — Sexe masculin. Garçons. 6.	Hommes mariés. 7.	Veufs. 8.	Sexe féminin. Filles. 9.	Femmes mariées. 10.	Veuves. 11.	Âge. 12.	13.
1	1	Jacquet	René	Jaumalier		1					50	
2	2	Jacquet	perpétue						1		48	
3	3	Jacquet	philippe		1						21	
4	4	Jacquet	Simon		1						8	
5	5	Jacquet	François			1					29	
6	6	alexis	anne						1		31	
7	7	Jacquet	Joseph		1						8 mois	
8	8	Jacquet	marie					1			21	
9	9	Jacquet	catherine					1			18	
10	10	Jacquet	madeleine					1			15	
11	11	Jacquet	marie					1			9	

[103] AD018_27J0017_0033.

L'étendue de la propriété originelle des Jacquet

La propriété des Jacquet à son origine, du temps de René, d'après la matrice cadastrale.

D'après la matrice cadastrale de 1828[104] ci-dessous, René Jacquet était le propriétaire de plus de vingt-neuf parcelles dont dix-neuf étaient des terres agricoles, quatre étaient des près, deux parcelles étaient consacrées à la culture de la vigne. Les quatre dernières étaient des terrains construits ou dédiés à la construction, comprenant la maison familiale et deux chantiers. On peut considérer, aux vues des données inscrites sur la matrice cadastrale, que René Jacquet était un propriétaire agricole plutôt *« aisé » (à mettre avec des grands guillemets bien entendu)*, vue le nombre de parcelles détenues (par rapport à l'ensemble des cultivateurs gyacomois) mais aussi aux vues des revenus qu'il pouvait espérer au moment de la récolte.

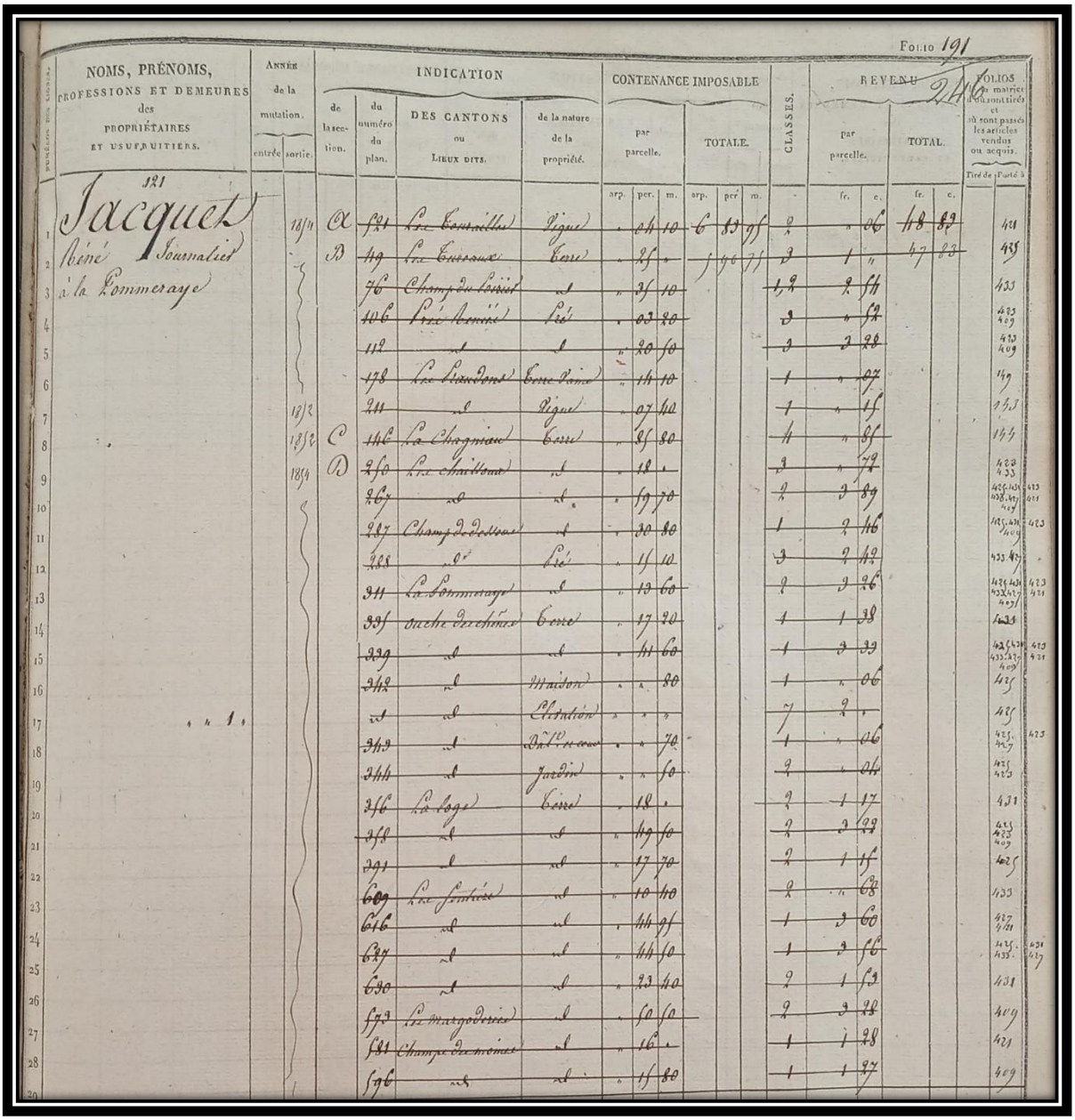

[104] AD018_3P1738 folio n°191.

La propriété des Jacquet à son origine, d'après le plan du cadastre napoléonien.

Ci-dessus, le plan cadastral de la section de Bourgneuf dans lequel figure le lieu-dit de la Pommeraye avec entourées en rouge, une partie des parcelles détenues en 1828[105] *par mon ancêtre René Jacquet.* On remarque très clairement que René possédait essentiellement des terres plus nombreuses et pouvant être plus éloignées que celle de son fils François qui lui succédera à la tête de l'exploitation familiale (en tant qu'aîné de la fratrie).

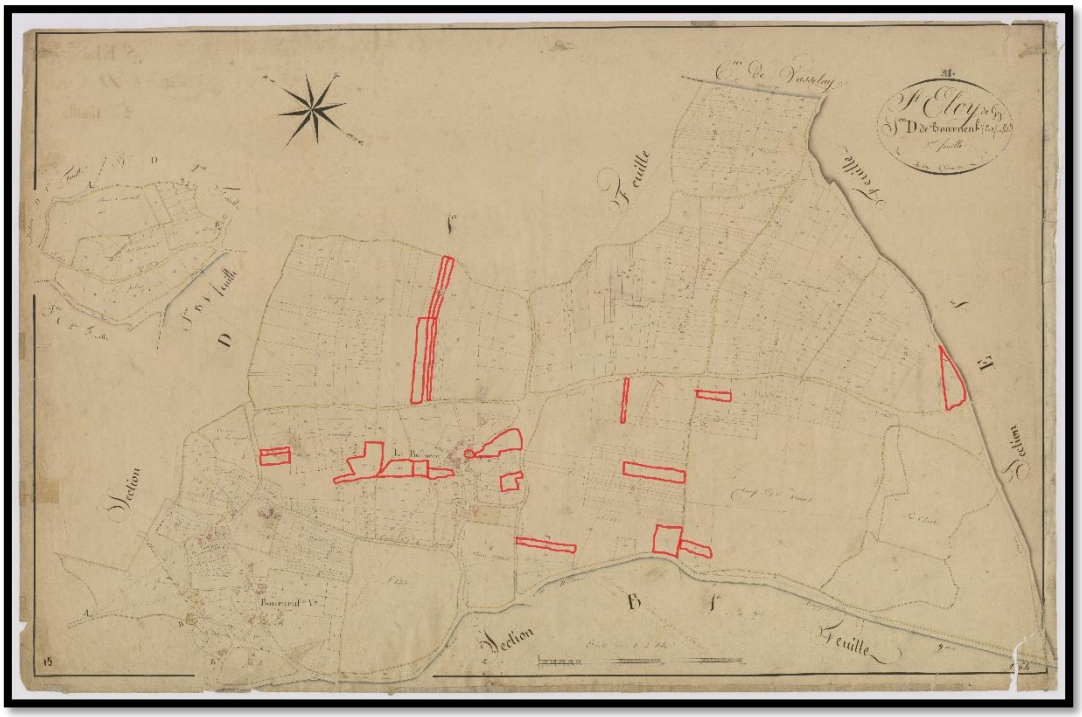

Les actes de décès relatifs au couple Jacquet

L'acte de décès de René Jacquet.

René Jacquet meurt le 17 décembre 1844 à Saint-Eloy-de-Gy[106] au hameau de La Pommeraye, à l'âge de 68 ans. Jean Dessange, manœuvre agricole en ces lieux, âgé de 47 ans, et François Jacquet (fils de René), âgé de 37 ans, même profession, firent la déclaration de décès devant le maire et officier d'état-civil, monsieur Jean-Alexandre Gaudichet *(acte ci-contre)*.

[105] AD018_3P2645_0016.
[106] AD018_3E2785_0296.

L'acte de décès de Perpétue Jacquet.

Perpétue Jacquet décédera le 5 février 1851 à Saint-Eloy-de-Gy[107] au hameau de La Pommeraye, à l'âge de 62 ans. Jean Dessange, manœuvre agricole en ces lieux (âgé de 52 ans), et François Jamet, laboureur gyacomois de profession (âgé de 50 ans), firent la déclaration de décès devant le maire et officier d'état-civil, monsieur Jean-Alexandre Gaudichet *(acte se trouvant ci-dessous)*.

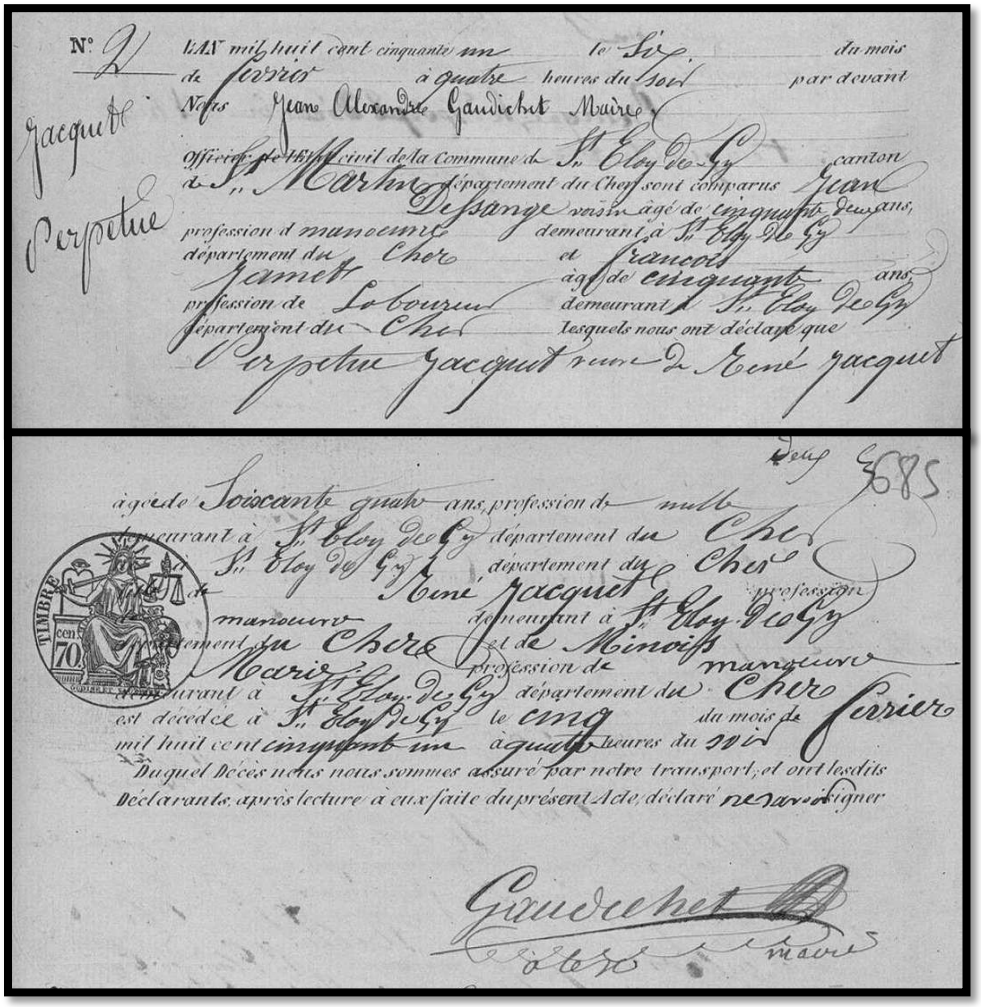

L'organisation de la succession des époux Jacquet

Un testament bien précieux, les dernières volontés de Perpétue Jacquet.

Le 22 juillet 1843, soit quelques mois avant le décès de son mari René, Perpétue Jacquet est passée devant le notaire, Maître Alexandre Zacharie Paultre afin d'organiser sa succession. Dans le testament joint ci-dessous[108], il est indiqué qu'elle souhaitait octroyer une part plus importante de l'héritage à son fils aîné François (mon aïeul), en récompense de son travail et de son aide apportés à sa famille.

[107] AD018_3E2785_0347.
[108] Minute des actes passés par maître Alexandre Zacharie Paultre, étude notariale de Bourges, côte E14621.

En résumé, elle lui lèguerait donc, lorsque cette dernière rendra son dernier souffle, un quart de tous les biens qu'elle possède. Les trois-quarts restants seraient partagés équitablement entre tous les enfants (y compris François déjà bénéficiaire d'un avantage que sa mère lui accordait).

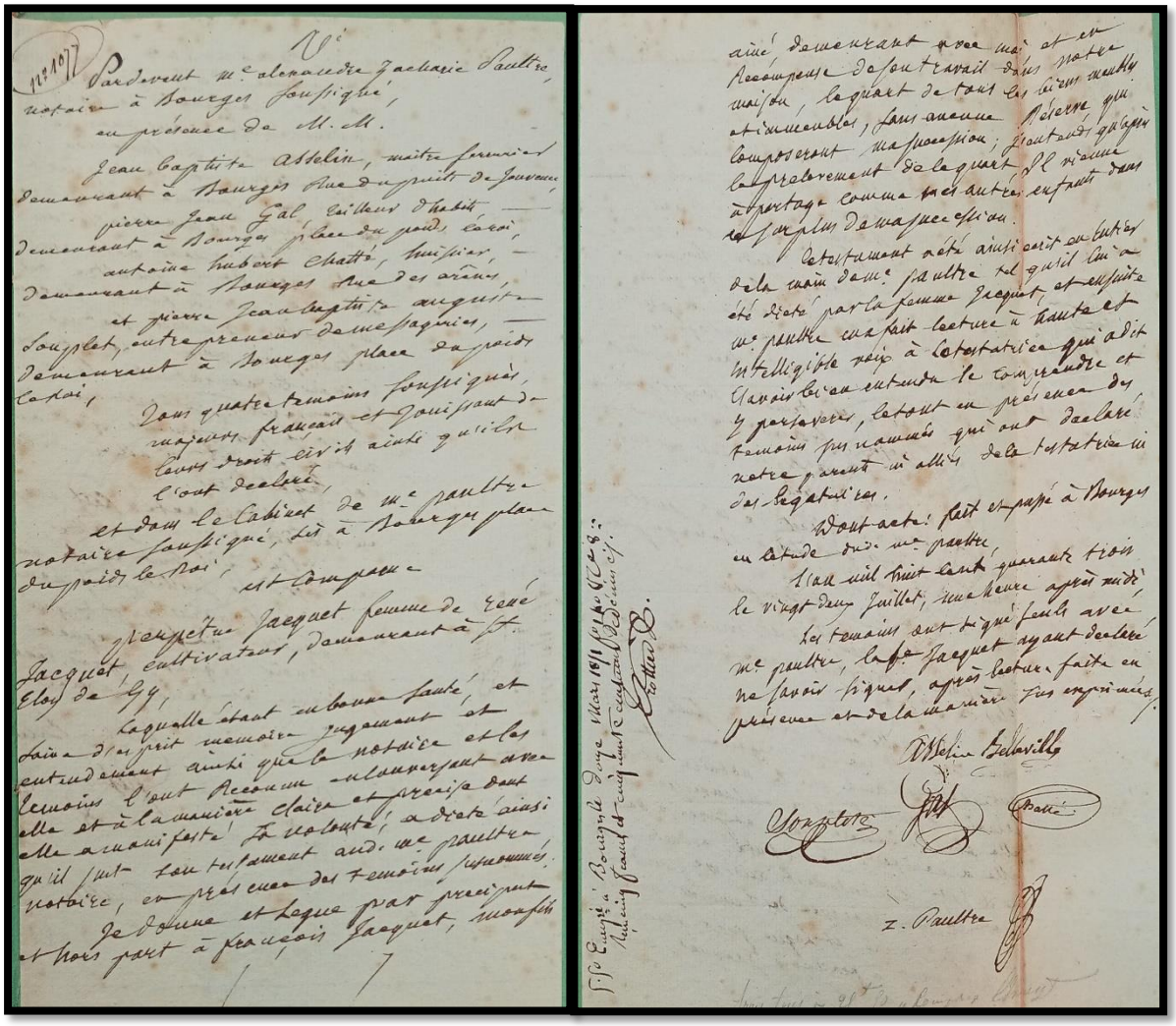

Ci-dessous, l'extrait de la table des testaments correspondant à la recherche faite pour trouver ledit acte.

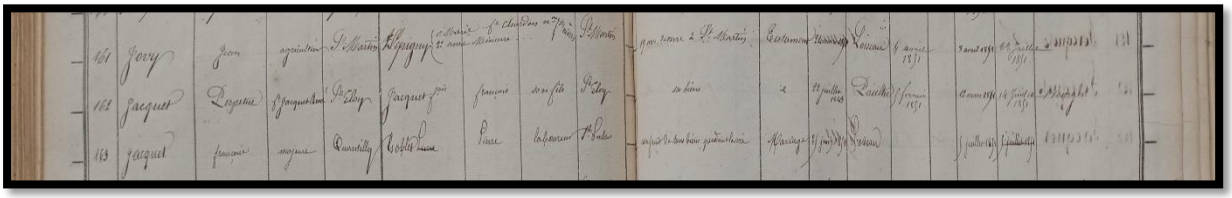

La déclaration de mutation par décès de Perpétue Jacquet.

La succession de Perpétue Jacquet fut ouverte le 14 juillet 1851[109], cinq mois après son décès. Fait intéressant dans ce document, on y apprend, d'après le notaire en charge du règlement de la transmission patrimoniale, que la défunte Jacquet était la cousine germaine de son mari, René. Toutes les possessions qu'elle avait, comme celles de son mari, provenaient

[109] AD018_1Q2223 acte n°111.

de leurs aïeuls communs. Cette déclaration de mutation par décès est particulièrement riche en informations et explique en partie, l'union de ces deux personnes. Sans doute, les parents de ces derniers n'ont-ils pas plutôt imposer ce mariage dans l'unique but de consolider les propriétés acquises auparavant ?

Pour savoir si cette information était vraie et pour l'intérêt de ce mémoire, j'ai donc choisi de développer, à partir de la section suivante, les deux branches (à la fois celle de René et celle de Perpétue) afin d'infirmer ou confirmer la présence d'implexe dans la branche Jacquet.

Ci-dessous, la déclaration de mutation par décès de Perpétue Jacquet.

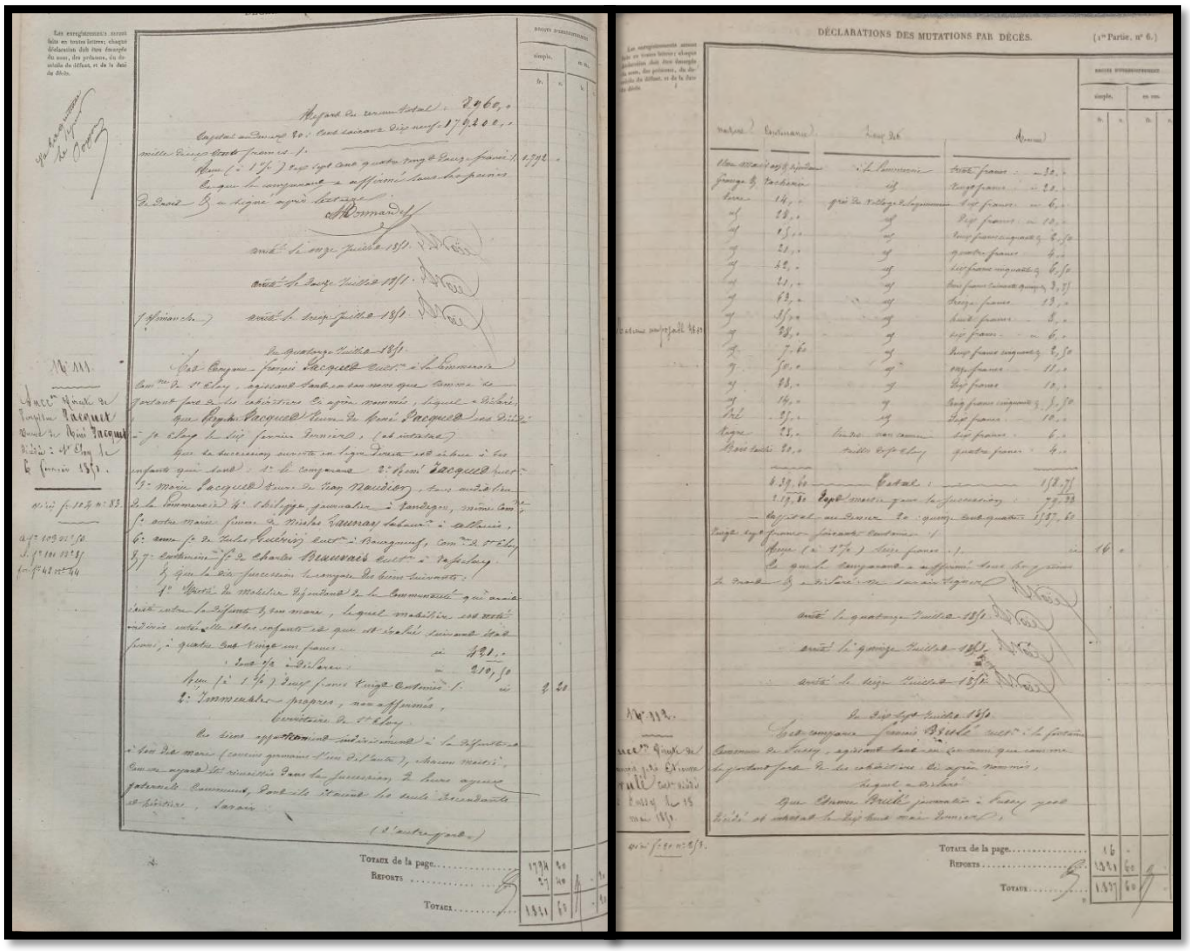

Les enfants nés du légitime mariage de René et Perpétue Jacquet

René et Perpétue auront eu ensemble onze enfants, à savoir : François, **François**, Marie, Philippe, Catherine, Madeleine, Symphorien, René, Marguerite, Marie et René Jacquet, que nous avons déjà traité précédemment dans notre chapitre 2.

Les éléments biographiques concernant Antoine Jacquet et Françoise Petit

Pour rappel, Antoine Jacquet et Françoise Petit sont les parents de René Jacquet dont j'ai fait la biographie dans la toute première section de ce chapitre.

Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Petit

L'acte de naissance d'Antoine Jacquet.

Antoine Jacquet est né le 9 décembre 1741 à Saint-Eloy-de-Gy[110]. Il fut baptisé le même jour par le père Charles de Montreuil (ou Monstroeil dans l'acte de baptême en question). Il est le fils de Mathurin Jacquet, manœuvre agricole à Bourgneuf, (il serait âgé de 43 ans environ), et de Marie Crestin (âgée de 30 ans). Le parrain fut Antoine Jacquet (25 ans), oncle paternel de l'enfant et la marraine fut Françoise Lacroix.

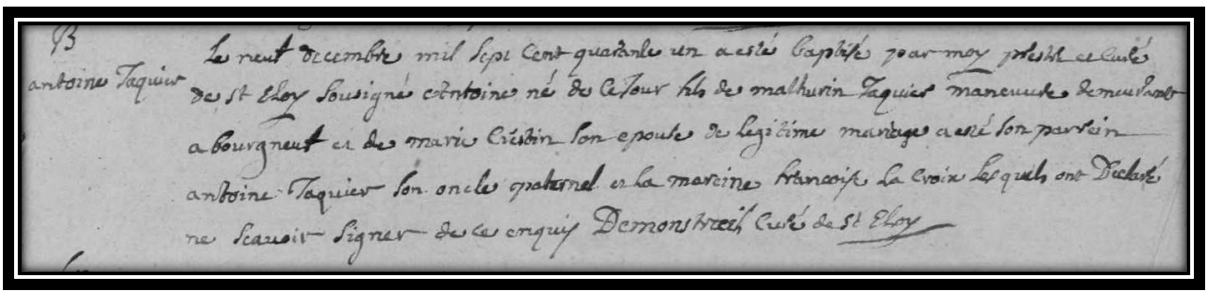
93 antoine Jaquier
Le neuf decembre mil sept cent quarante un a esté baptisé par moy prestre curé de St Eloy soussigné antoine né du jour fils de mathurin Jaquier manœuvre demeurant a Bourgneuf et de marie Crestin son epouse de legitime mariage a esté son parrein antoine Jaquier son oncle paternel et la mareine françoise La croix lesquels ont declaré ne sçavoir signer de ce enquis Demonstreil curé de St Eloy

L'acte de naissance de Françoise Petit.

Françoise Petit, quant à elle, est née le 1er décembre 1741 à Saint-Martin-d'Auxigny[111]. Elle fut baptisée le même jour en l'église de cette paroisse. Elle est la fille de Pierre Petit (âgé de 25 ans au moment de la naissance) et de Jeanne Jacquet (âgée également de 25 ans). Le parrain fut Etienne Larpent et la marraine fut Françoise Jacquet.

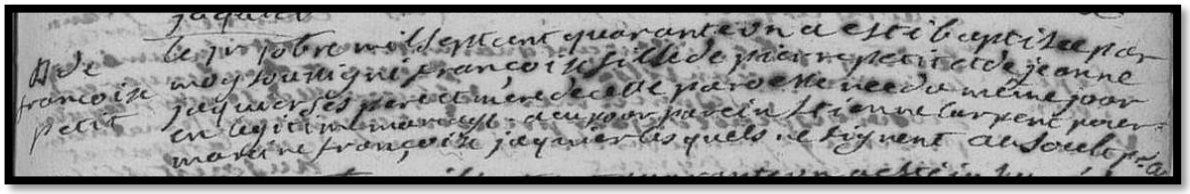
Le 1er jour de françoise petit

« Le 1er décembre mil sept cent quarante un a esté baptisée par moy soussigné Françoise fille de Pierre Petit et de Jeanne Jaquier ses père et mère de cette paroisse, est née du même jour en légitime mariage. A eu pour parein Etienne Larpent, pour mareine Françoise Jaquier lesquels ne signent. »

[110] AD018_3E0304_0303.
[111] AD018_Edepot505_0138.

Une brève biographie concernant les parents de Françoise Petit.

Pierre Petit est né le 1er mai 1716 dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy[112]. Il se mariera à Jeanne Jacquet (née le 8 novembre 1715 à Saint-Martin-d'Auxigny[113], décédée le 7 mars 1790 à Saint-Eloy-de-Gy[114] à l'âge de 74 ans) le 3 juin 1741 dans la commune de Saint-Martin-d'Auxigny[115]. Il décédera presque douze années avant son épouse, le 22 avril 1778 à Saint-Eloy-de-Gy[116], à l'âge de 61 ans.

La description détaillée des fratries Jacquet et Petit

La fratrie d'Antoine Jacquet.

La fratrie d'Antoine Jacquet est relativement petite. En effet, il n'eut que trois sœurs. Parmi ces dernières, une seule est parvenue à atteindre l'âge adulte.

1) Solange Jacquet est née le 10 mai 1739 à Saint-Eloy-de-Gy[117]. Elle fut mariée le 15 février 1768[118] dans cette même commune à Mathias Vacher (21/03/1743 Saint-Eloy-de-Gy[119] † 15/02/1784 Saint-Eloy-de-Gy[120]). Elle décédera le 29 juin 1815 dans le petit village gyacomois[121].

2) Françoise Jacquet est née le 16 novembre 1744 à Saint-Eloy-de-Gy[122]. Elle meurt à l'âge de 2 ans, le 1er septembre 1747, dans cette même commune[123].

3) Jeanne Jacquet est née le 19 janvier 1748 à Saint-Eloy-de-Gy[124]. Elle décédera huit mois plus tard, le 20 septembre 1748[125], dans cette même paroisse.

La fratrie de Françoise Petit.

La fratrie de Françoise Petit fut presque trois fois supérieure à celle de son mari. En effet, elle eut en totalité sept frères et sœurs, à savoir :

1) Marie Petit, née le 23 décembre 1743 à Saint-Martin-d'Auxigny[126]. Elle se mariera le 3 février 1767 à Allogny[127] avec Vincent Clément (28/09/1739 Allogny[128] † 16/11/1785 Neuvy-

---

112 AD018_3E0304_0035.
113 AD018_Edepot503_0038.
114 AD018_3E0306_0200.
115 AD018_Edepot505_0134 et 135.
116 AD018_3E0306_0037.
117 AD018_3E0304_0279.
118 AD018_3E0305_0223.
119 AD018_3E0304_0321.
120 AD018_3E0306_0118.
121 AD018_3E1521_0186.
122 AD018_3E0304_0343.
123 AD018_3E0304_0372.
124 AD018_3E0304_0379.
125 AD018_3E0304_0383.
126 AD018_Edepot506_0013.
127 AD018_3E0044_0142 et 143.
128 AD018_3E0043_0364.

sur-Barangeon[129]). Elle décédera deux ans avant son époux, le 16 mars 1783[130] dans la même commune que ce dernier, à l'âge de 39 ans.

2) Anne Petit, née le 22 avril 1745 à Saint-Martin-d'Auxigny[131], décédée à l'âge de 2 ans, le 14 novembre 1747 au lieu-dit Saint-Georges[132]. Autrefois, ce dernier faisait partie de la commune de Saint-Martin-d'Auxigny, comme l'atteste la présence de cet acte dans le registre martinois. Aujourd'hui, cette zone géographique correspondrait au village de Saint-Georges-sur-Moulon.

3) Jeanne Petit, née le 6 juillet 1746 à Saint-Martin-d'Auxigny[133], décédée à l'âge de 3 ans, le 18 novembre 1749[134] dans cette même paroisse.

4) Pierre Petit, né le 1er octobre 1747 à Saint-Martin-d'Auxigny[135], décédé à l'âge de 25 ans, le 27 juillet 1773 à Allogny[136], célibataire et sans descendance. Dans son acte de décès, le prénom est erroné : il fait mention d'un Jean Petit alors que toutes les informations collectées dans l'acte, notamment l'âge du défunt, correspondraient à Pierre. Etant décédé dans une autre paroisse que la sienne, le curé d'Allogny a sans doute commis une erreur quant à l'identité du mort.

5) Jean Petit, né le 11 décembre 1750[137], décédé le 26 février 1751[138] dans ce même village à l'âge de deux mois.

6) Jean Petit (2nd), né le 4 avril 1752 à Saint-Martin-d'Auxigny[139]. Il se mariera à Catherine Peronnet (31/12/1753 Saint-Germain-de-Salles[140] dans le département de l'Allier † 17/02/1820 Saint-Eloy-de-Gy[141]) le 27 juin 1774 à Preuilly[142]. Il meurt le 25 juillet 1826[143], dans la même commune que son épouse, à l'âge de 74 ans.

7) Madeleine Petit, née le 2 janvier 1755 à Saint-Martin-d'Auxigny[144], elle décédera malheureusement quatre jours après en ces lieux, le 6 janvier 1755[145].

---

129 AD018_Edepot2019_0128.
130 AD018_Edepot2019_0056.
131 AD018_Edepot506_0034.
132 AD018_Edepot506_0073.
133 AD018_Edepot506_0053.
134 AD018_Edepot506_0100.
135 AD018_Edepot506_0071.
136 AD018_3E0044_0201.
137 AD018_Edepot506_0118.
138 AD018_Edepot506_0131.
139 AD018_Edepot506_0153.
140 AD03_2MIEC2401_0141.
141 AD018_3E1521_0227.
142 AD018_3E0271_0258 et 259
143 AD018_3E1522_0132.
144 AD018_Edepot507_0038.
145 AD018_Edepot507_0039.

J'ai réussi à trouver qu'un seul document concernant l'union formée par Antoine Jacquet et Françoise Petit, celui de leur mariage *(image ci-dessous)*. Il fut célébré par le père Corbinon, en l'église de Saint-Eloy-de-Gy, le 26 février 1770[146].

Furent présents à ce mariage : Mathurin Jacquet, le père d'Antoine ; Pierre Petit et Jeanne Jacquet, les parents de Françoise ; Mathurin et Charles Jacquet, les cousins germains de l'époux ; Jean Petit, frère de l'épouse ; Pierre et Charles Petit, les cousins germains de l'épouse.

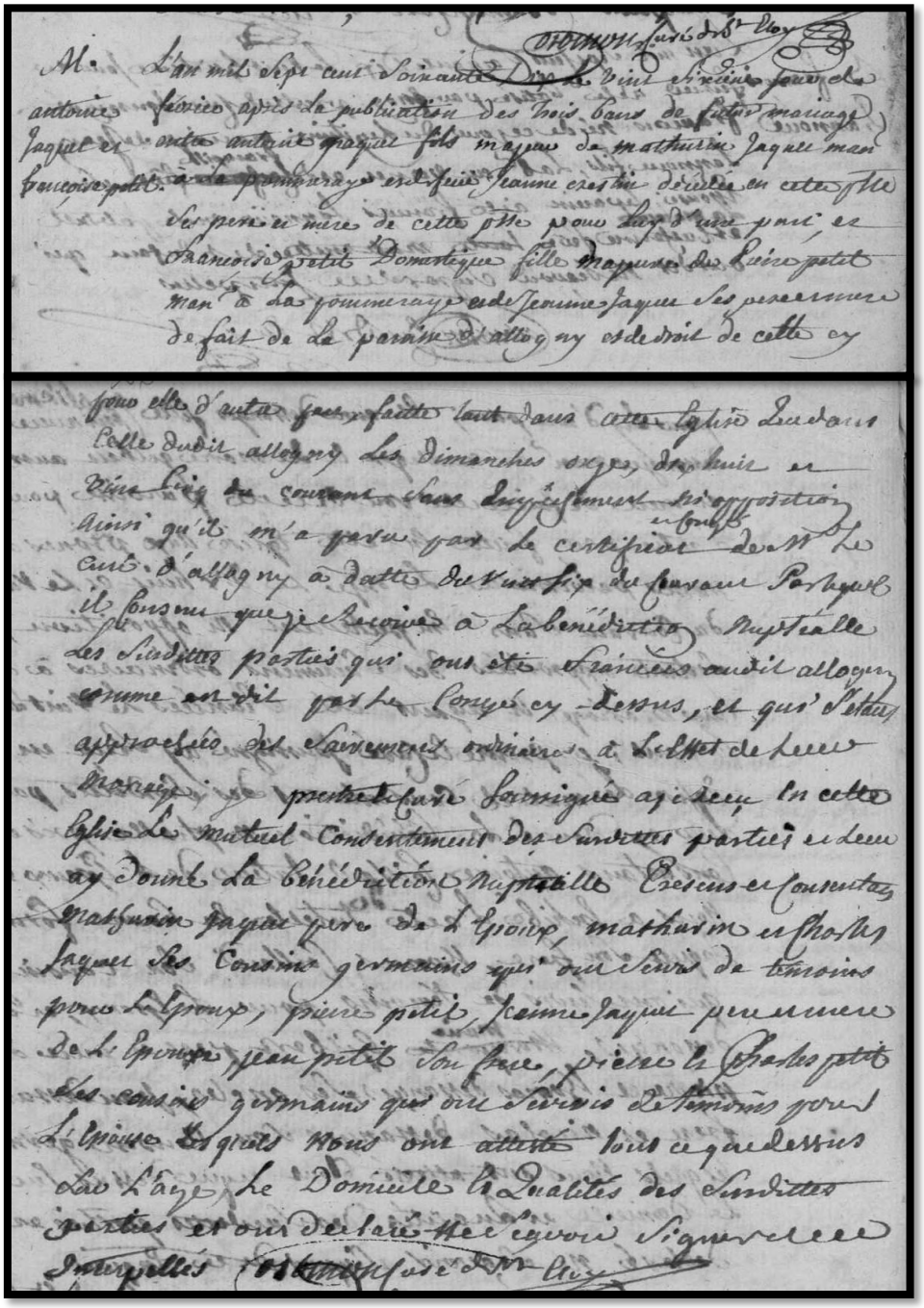

[146] AD018_3E0305_0252 et 253.

Le don de soi pour une noble cause : Françoise, une nourrice pour les enfants trouvés

En effectuant le dépouillement systématique de tous les registres paroissiaux de la commune, j'ai remarqué que Françoise Petit était souvent citée dans des actes de décès d'enfants (morts en bas-âge) ne portant aucun nom de famille.

En effet, les années 1770-1780 à Saint-Eloy-de-Gy sont fortement marquées par le nombre important d'enfants abandonnés, découverts dans un bois, sous le porche de l'église ou près d'un chemin très emprunté. L'abandon par une fille-mère, le décès de cette dernière, un enfant simplement non désiré ou né dans une famille bien miséreuse en étaient sans doute les raisons.

Que faire de ces petits ? Quelques femmes du village se portèrent volontaires pour élever et nourrir les *« enfants trouvés »* de la commune. Parmi ces généreuses mères, mon ancêtre, Françoise Petit. J'ai découvert pas plus de deux actes *(cités ci-dessous)* dans lesquels cette dernière était mentionnée comme la nourrice de l'enfant (malheureusement décédé).

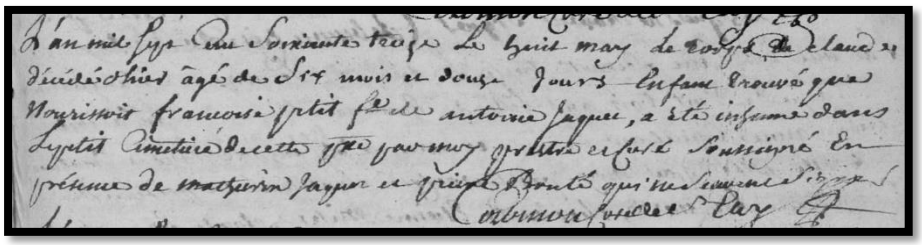

Décès du petit Claude[147]

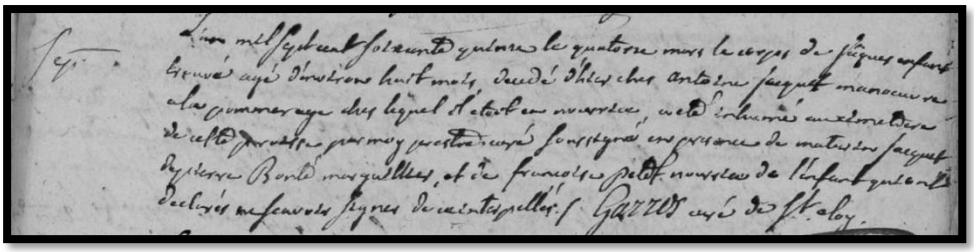

Décès du petit Jacques[148]

« L'an mil sept cent soixante treize, le huit may, le corps de Claude décédé d'hier âgé de six mois et douze jours, enfant trouvé que nourrissoit Françoise Petit, f[emm]e de Antoine Jaquet, a été inhumé dans le petit cimetière de cette p[aroi]sse par moy prestre et curé soussigné en présence de Mathurin Jaquer et Pierre Bonté qui ne savent signer Corbinon curé de S[ain]t-Eloy »

« L'an mil sept cent soixante quatorze, le quatorze mars, le corps de Jacques enfant trouvé âgé d'environ huit mois, décédé d'hier chez Antoine Jacquet manœuvre à la Pommeraye chez lequel il était en nourrice, a été inhumé au cimetière de cette paroisse par moy prestre curé soussigné en présence de Maturin Jacquet, Pierre Bonté marguillier, et de Françoise Petit, nourrice de l'enfant qui ont déclarés ne savoir signer de ce interpellés – Garros curé de S\|ain]t-Eloy.

[147] AD018_3E305_0306.
[148] AD018_3E305_0342.

Les actes de décès relatifs au couple Jacquet

L'acte de décès d'Antoine Jacquet.

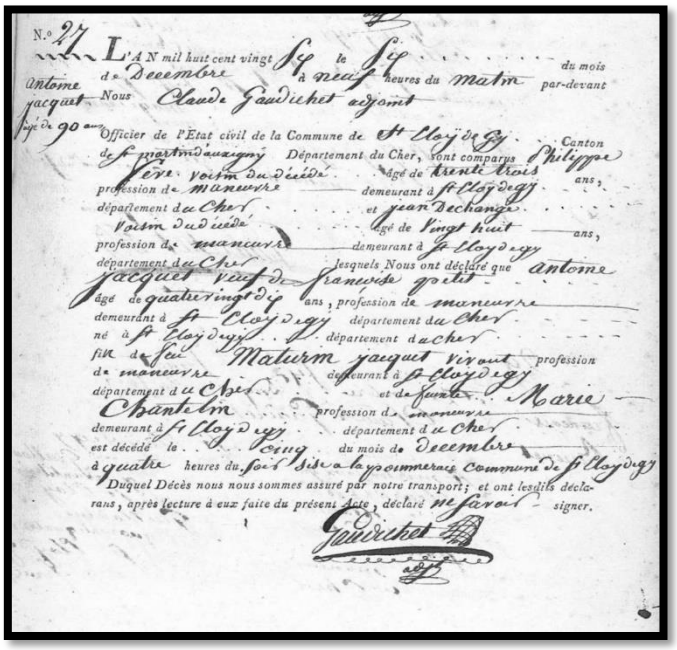
N.° 97 L'AN mil huit cent vingt six le six du mois de Decembre à neuf heures du matin par-devant Nous Claude Gaudichet adjoint Officier de l'Etat civil de la Commune de St Eloy de Gy Canton de St martin d'auxigny Département du Cher, sont comparus Philippe fève voisin du décédé âgé de trente trois ans, profession de manœuvre demeurant à St Eloy de Gy département du Cher et jean Dechange voisin du décédé âgé de vingt huit ans, profession de manœuvre demeurant à St Eloy de Gy département du Cher lesquels Nous ont déclaré que antoine jacquet veuf de Françoise petit âgé de quatre vingt dix ans, profession de manœuvre demeurant à St Eloy de Gy département du Cher né à St Eloy de Gy département du cher fils de feu Maturin jacquet vivant profession de manœuvre demeurant à St Eloy de Gy département du Cher et de feu Marie Chantelm profession de manœuvre demeurant à St Eloy de Gy département du Cher est décédé le cinq du mois de decembre à quatre heures du soir sis a la pommerace Commune de St Eloy de Gy Duquel Décès nous nous sommes assuré par notre transport; et ont lesdits déclarans, après lecture à eux faite du présent Acte, déclaré ne savoir signer. Gaudichet

Antoine Jacquet meurt le 5 décembre 1826 à Saint-Eloy-de-Gy[149], à quelques jours de ses 85 ans. Philippe Fève, manœuvre en cette commune et voisin d'Antoine, âgé de 33 ans et Jean Dechange, lui aussi voisin du défunt, âgé de 28 ans, également manœuvre en la commune, firent la déclaration de décès devant l'adjoint au maire et officier d'état-civil de l'époque, monsieur Claude Gaudichet *(acte joint ci-contre)*.

L'acte de décès de Françoise Petit.

Françoise Petit reste pour moi une énigme. En effet, aucun acte de décès n'a pu être trouvé dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy malgré les dépouillements entiers des registres paroissiaux et ceux de l'état-civil (allant de 1804 jusqu'à 1843, date à laquelle elle aurait pu avoir ses 100 ans). Je pense que cette dernière serait décédée, d'après les éléments que j'ai pu obtenir, entre 1804 (date à laquelle elle était supposément encore en vie lors du mariage de son fils) et 1826 (étant donné que dans l'acte de décès de son mari, il est indiqué que Françoise était morte avant lui) à Saint-Eloy-de-Gy.

Toutefois, je n'exclus pas l'hypothèse qu'elle soit décédée dans une autre commune. Laquelle ? Je l'ignore encore, étant donné que les recherches dans les registres des paroisses voisines ne m'ont, pour le moment, rien donné. Il est possible également que cette dernière soit bel et bien morte chez elle, mais avant 1804. Il est très probable que cela soit dans les années 1795-1798, là où, de nouveau, lesdits recueils sont très lacunaires. La dernière piste la désignant encore en vie daterait de 1790, date à laquelle Françoise fut présente au moment de dire ses derniers adieux à sa mère disparue.

Les enfants nés du légitime mariage d'Antoine Jacquet et de Françoise Petit

Antoine et Françoise auront eu ensemble quatre enfants, à savoir : Françoise, Jeanne, Elizabeth et **René Jacquet**, que nous avons déjà traité précédemment lorsque nous avions fait la fratrie de ce dernier.

[149] AD018_3E1522_0135.

Les éléments biographiques concernant René Jacquet et Marie Minois

Pour rappel, René Jacquet et Marie Minois sont les parents de Perpétue Jacquet dont j'ai fait la biographie dans la toute première section de ce chapitre.

Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Minois

L'acte de naissance de René Jacquet.

René Jacquet est né le 11 novembre 1753 à Saint-Eloy-de-Gy[150] (*acte ci-dessous*). Il fut baptisé le même jour par le père Charles de Montreuil (ou Monstroeil dans l'acte de baptême en question). Il est le fils de Mathurin Jacquet, manœuvre agricole à La Pommeraye, (il serait âgé de 55 ans environ), et de Marie Denin/Guénin (serait âgée de 37 ans). Le parrain fut René Coquery, tisserand et la marraine fut Jeanne Berthier.

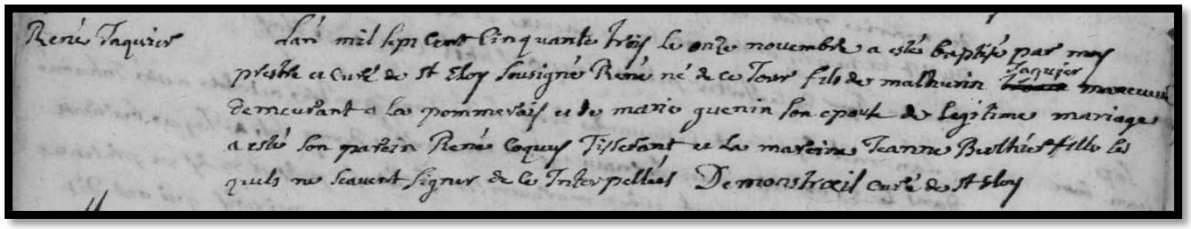
René Jaquier — L'an mil sept cent cinquante trois le onze novembre a esté baptisé par moy prestre a curé de St Eloy soussigné René né de ce jour fils de mathurin Jaquier manœuvre demeurant a la pommeraye et de marie guenin son epouse de legitime mariage a esté son parrain René Coquery tisserant et la marraine Jeanne Berthier fille les quels ne sauvent signer de ce interpellés Demonstroeil curé de St Eloy

Principal enseignement, le père porte le même prénom que celui de son supposé « frère » Antoine (étant donné que dans la déclaration de mutation par décès de Perpétue, on mentionne qu'elle est la cousine germaine de René son époux). Cependant, la mère est différente. Deux hypothèses sont donc possibles :

- Soit le notaire ayant fait la déclaration de mutation par décès de Perpétue Jacquet se serait trompé et qu'aucun lien de sang (du moins pas si proche) ne la lierait avec son mari, et que nous aurions en réalité la présence d'un homonyme en la personne de Mathurin Jacquet.
- Soit René et Perpétue seraient des cousins issus de germains, et qu'Antoine et René Jacquet seraient des demi-frères, issus d'un même père mais pas d'une même mère.

L'acte de naissance de Marie Minois.

Marie Minois, quant à elle, est née le 1er novembre 1755 à Saint-Eloy-de-Gy[151] *(acte ci-dessous)*. Elle fut baptisée le même jour en l'église de cette paroisse. Elle est la fille de Guillaume Minois (âgé de 25 ans au moment de la naissance) et d'Anne Labbé (âgée également de 25 ans). Le parrain fut Claude Tourreau et la marraine fut Marie Feuilland.

[150] AD018_3E0305_0034.
[151] AD018_3E0305_0054.

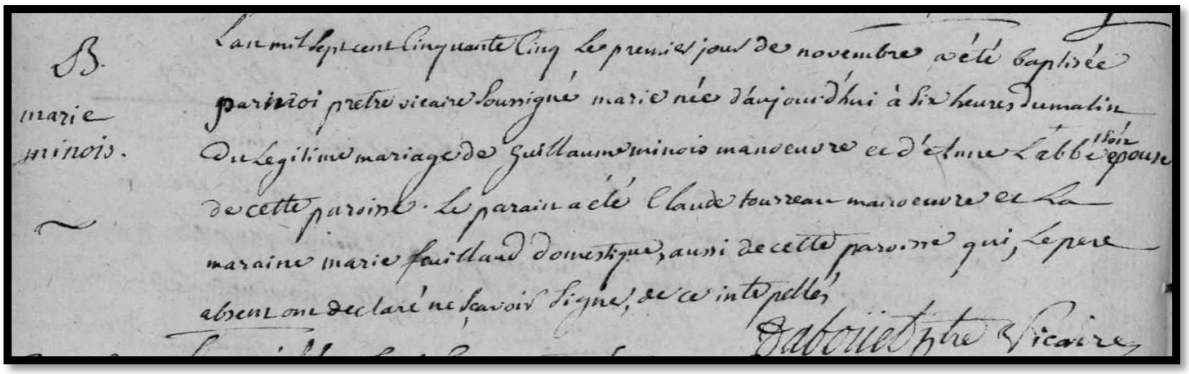
B.
marie
minois.

L'an mil sept cent cinquante cinq le premier jour de novembre a été baptisée par moi prêtre vicaire soussigné marie née d'aujourd'hui à six heures du matin du legitime mariage de guillaume minois manoeuvre et d'anne Labbé son épouse de cette paroisse. Le parain a été Claude tourreau manoeuvre et la maraine marie fouillaud domestique, aussi de cette paroisse qui, le pere absent ont declaré ne savoir signer, de ce interpellés,

Dabouet ptre Vicaire

Une brève biographie concernant les parents de Marie Minois.

Guillaume Minois est né le 16 octobre 1730 dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy[152]. Il se mariera le 25 mai 1750 dans cette même paroisse[153] avec Anne Labbé, née le 27 décembre 1729 à Berry-Bouy[154], une petite commune limitrophe. Il décédera jeune, le 20 juin 1760, à l'âge de 29 ans, dans le village qui l'avait vu naître[155]. Son épouse, Anne Labbé, ne le rejoindra au ciel que quarante années plus tard, le 29 octobre 1800[156]. Elle décédera à l'âge de 70 ans, dans la même commune que son défunt mari.

La description détaillée des fratries Jacquet et Minois

La fratrie de René Jacquet.

La fratrie de René Jacquet est, tout comme celle d'Antoine, relativement petite. En effet, il n'eut que trois frères et sœurs. Parmi ces derniers, seul son frère Claude a pu atteindre l'âge adulte.

1) Jeanne Jacquet est née le 4 août 1751 à Saint-Eloy-de-Gy[157]. Elle décédera neuf jours plus tard, le 13 août 1751, dans la même commune[158].

2) Jeanne Jacquet (2nde), née le 29 février 1756 dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy[159]. Elle décédera à l'âge de 5 ans, le 24 décembre 1761, dans cette même paroisse[160].

3) Claude Jacquet, dit *Claude-Antoine* est né le 5 juin 1758 à Saint-Eloy-de-Gy[161] également. Il se mariera dans cette même commune le 13 février 1804[162], soit le même jour que son neveu

[152] AD018_3E0304_0187.
[153] AD018_3E0305_0006.
[154] AD018_3E0121_0208.
[155] AD018_3E0305_0115.
[156] AD018_3E1518_0158.
[157] AD018_3E0305_0018.
[158] AD018_3E0305_0018.
[159] AD018_3E0305_0062.
[160] AD018_3E0305_0136.
[161] AD018_3E0305_0089.
[162] AD018_3E1520_0015 et 16.

René, avec Marie Bry (10/05/1771 Vasselay[163] † 24/09/1818 Saint-Eloy-de-Gy[164]). Il meurt quelques années plus tard, dans le même village que sa femme, le 4 mars 1824[165], à l'âge de 65 ans. Toutefois, il est à noter qu'une erreur dans son acte de décès fut faite. En effet, Claude Gaudichet, alors maire-adjoint à cette époque, habitué à être très approximatif dans les actes d'état-civil (en consultant les registres, j'ai pu remarquer que sous son mandat, une multitude d'erreurs, d'omissions, de confusions ont été commises), avait inscrit dans l'acte de Claude, le prénom « *Antoine* » (qui était son surnom).

La fratrie de Marie Minois.

La fratrie de Marie Minois fut presque deux fois supérieure à celle de son mari. En effet, elle eut en totalité cinq frères et sœurs, à savoir :

1) Jeanne Minois est née le 29 avril 1751 à Saint-Eloy-de-Gy[166]. Elle décédera le lendemain, le 30 avril 1751 dans cette même commune[167].

2) Anne Minois est née le 27 février 1752 à Saint-Eloy-de-Gy[168]. Elle décédera quinze jours plus tard, le 13 mars 1752, dans le village qui l'avait vu naître[169].

3) Jean Minois, né le 17 mai 1753 à Saint-Eloy-de-Gy également[170]. Il se mariera dans cette même commune le 11 février 1775[171] à Marguerite Millet (23/01/1757 Saint-Eloy-de-Gy[172] † 30/10/1829 Saint-Eloy-de-Gy[173]). Il décédera quinze années avant sa femme, dans le même village, le 6 août 1814[174], à l'âge de 61 ans.

4) Marie Minois (2nde) est née le 18 mars 1757 à Saint-Eloy-de-Gy[175]. Je perds sa trace à ce moment-là et j'ignore si cette dernière a pu atteindre ou non l'âge adulte, si celle-ci s'est mariée ou non, où et quand est-elle décédée. Peut-être son acte de décès faisait-il partie de la période lacunaire allant de 1795 à 1798 ?

5) Jeanne Minois (2nde) est née le 16 août 1758 à Saint-Eloy-de-Gy[176]. Elle décédera à l'âge de deux mois, jour pour jour, le 16 octobre 1758, dans cette même commune[177].

---

[163] AD018_3E0336_0066.
[164] AD018_3E1521_0213.
[165] AD018_3E1522_0053.
[166] AD018_3E0305_0017.
[167] AD018_3E0305_0017.
[168] AD018_3E0305_0023.
[169] AD018_3E0305_0023.
[170] AD018_3E0305_0030.
[171] AD018_3E0305_0340.
[172] AD018_3E0305_0074.
[173] AD018_3E1522_0266.
[174] AD018_3E1521_0172.
[175] AD018_3E0305_0077.
[176] AD018_3E0305_0091.
[177] AD018_3E0305_0093.

Concernant l'union formée par René Jacquet et Marie Minois, je n'ai pu dénicher comme documents que celui de leur mariage *(image ci-dessous)*. Ce dernier fut célébré par le père Garros, en l'église de Saint-Eloy-de-Gy, le 4 février 1777[178].

Furent présents à ce mariage de nombreuses personnes telles que Mathurin Jacquet et Marie Denin, les parents de René ; Anne Labbé, la mère de Marie ; Claude, le frère de l'époux ; Mathias Vacher, le beau-frère de René ; Jeanne Berthier, la marraine du marié ; Charles et Mathurin Jacquet, les cousins germains de l'époux ; Jean Minois, le frère de l'épouse ; Guillaume Lenoir, Guillaume et Etienne Milet, leurs amis.

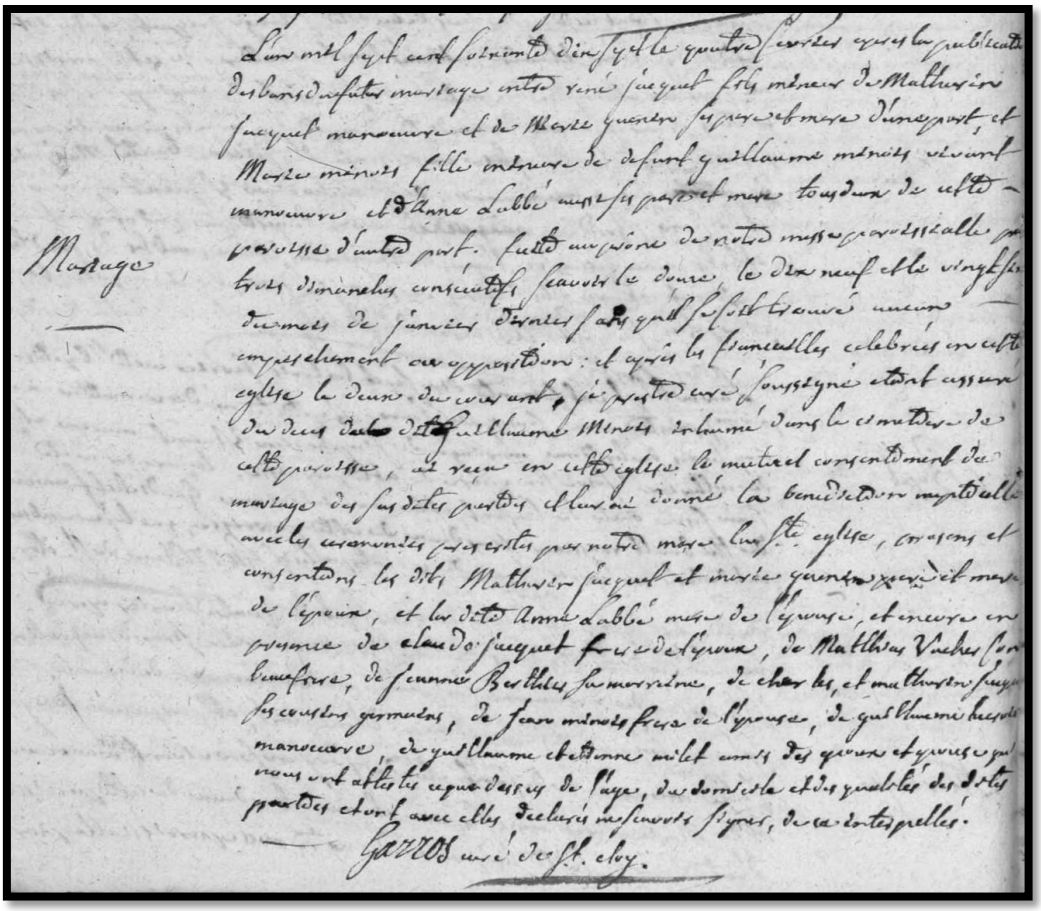

Le principal enseignement apporté par ledit document, est bien la confirmation d'un lien familial assez proche entre Antoine et René Jacquet. En effet, le curé de l'époque indique dans l'acte présenté ci-dessus que d'une part, Mathias Vacher, beau-frère avéré d'Antoine (puisqu'il est l'époux de Solange Jacquet) est aussi le beau-frère de René. D'autre part, il est mentionné également que les mêmes Mathurin et Charles Jacquet, cousins germains d'Antoine, sont aussi les cousins germains de René.

Il ne reste donc plus de doute, Mathurin Jacquet est une seule et même personne, à la fois le père d'Antoine et de René, qui sont demi-frères. Ainsi René et Perpétue n'étaient pas cousins germains mais bien cousins issus de germains.

[178] AD018_3E0306_0020.

Les actes de décès relatifs au couple Jacquet

L'acte de décès de René Jacquet.

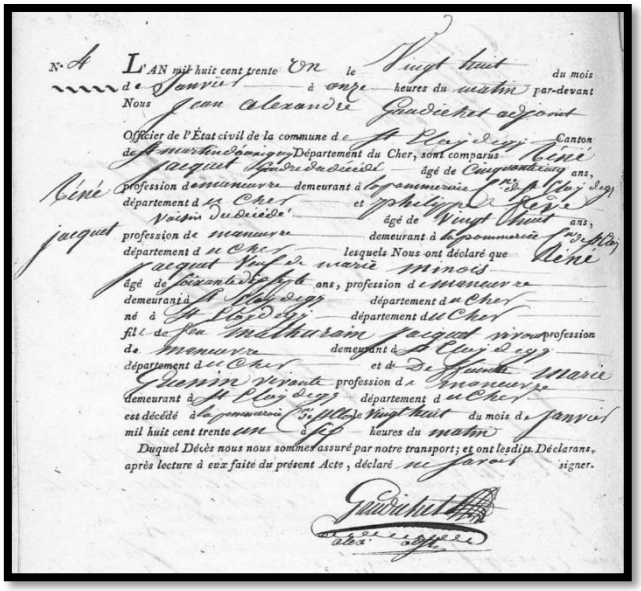

René Jacquet meurt le 28 janvier 1831 à Saint-Eloy-de-Gy[179], à l'âge de 77 ans. René Jacquet, âgé de 55 ans, manœuvre à La Pommeraye et gendre de René, et Philippe Fève, son voisin âgé de 28 ans, de même profession, firent la déclaration de décès devant l'adjoint au maire et officier d'état-civil de l'époque, monsieur Jean Alexandre Gaudichet *(acte joint ci-contre)*.

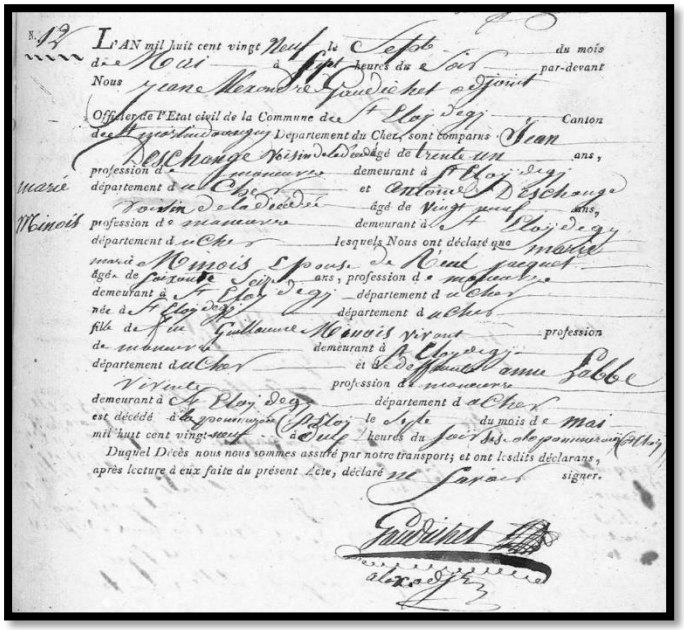

L'acte de décès de Marie Minois.

Marie Minois décédera, quant à elle, le 7 mai 1829 à Saint-Eloy-de-Gy[180], à l'âge de 73 ans. Jean et Antoine Deschange, ses voisins âgés respectivement de 31 et 29 ans, manœuvres à Saint-Eloy-de-Gy, firent la déclaration de décès devant l'adjoint au maire et officier d'état-civil de l'époque, monsieur Jean Alexandre Gaudichet *(acte joint ci-contre)*.

Les enfants nés du légitime mariage de René Jacquet et Marie Minois

René Jacquet et Marie Minois auront eu ensemble dix enfants, à savoir : Françoise, Anne, Mathurin, Jean, Jeanne, **Perpétue**, Philippe, Vincent, Solange et Marie, que nous avons déjà traité précédemment lorsque nous avions fait la fratrie de Perpétue.

[179] AD018_3E1522_0355.
[180] AD018_3E1522_0262.

Les éléments biographiques concernant Mathurin Jacquet et Marie Crestin puis concernant Mathurin Jacquet et Marie Denin/Guénin.

Pour rappel, Mathurin Jacquet et Marie Crestin sont les parents d'Antoine Jacquet. Ce même Mathurin est également le père de René, mais cette fois-ci avec Marie Denin/Guénin comme épouse. Dans ce paragraphe, j'ai décidé de traiter directement les deux couples ensemble pour la lisibilité et la compréhension de mes propos.

Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Crestin puis Jacquet-Denin/Guénin

L'acte de naissance de Mathurin Jacquet.

Mathurin Jacquet serait probablement né aux alentours de 1698 si l'on se base sur l'âge donné par son acte de décès (environ 85 ans). Malheureusement, cette dernière fait partie de celles absentes dans le registre paroissial de Saint-Eloy-de-Gy. Son acte est donc perdu à jamais. Toutefois, l'acte de mariage nous donne fort heureusement le nom de ses parents, à savoir : Jean Jacquet dit « *Roujault* » ou « *le Rouge* » pour le père, et Marie Doureau pour la mère.

L'acte de naissance de Marie Crestin.

Marie Crestin est née, quant à elle, le 9 mai 1711 dans la commune de Saint-Doulchard[181], de légitime mariage de Vincent Crestin et de Marie Chatellain. Elle est la sœur jumelle de son frère Sylvain. Elle a eu pour parrain, Antoine Chatellain et pour marraine, Marie Menot. Ce fut l'archiprêtre et curé de Saint-Doulchard, le père Maussairé, qui eut à baptiser la petite Marie.

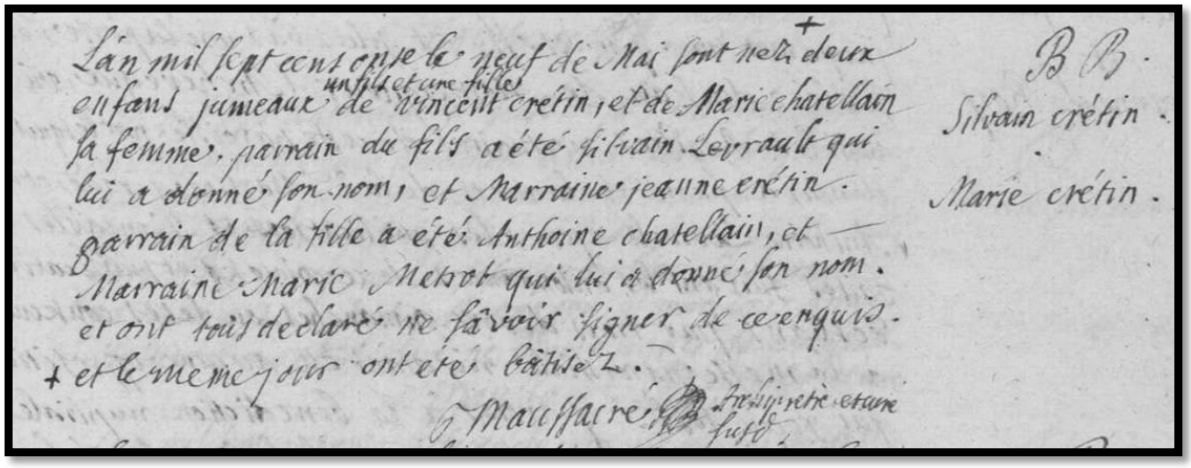
L'an mil sept cens onze le neuf de Mai sont nez + deux
enfans jumeaux un fils et une fille de Vincent crétin, et de Marie chatellain
sa femme. parrain du fils a été Silvain Levrault qui
lui a donné son nom, et Marraine Jeanne crétin.
parrain de la fille a été Anthoine chatellain, et
Marraine Marie Metrot qui lui a donné son nom.
et ont tous declaré ne savoir signer de ce enquis.
+ et le meme jour ont été baptisez.
Maussairé archiprêtre et curé
B B.
Silvain crétin.
Marie crétin.

[181] AD018_3E0301_0305.

L'acte de naissance de Marie Denin.

Marie Denin est née le 31 octobre 1716 à Allogny[182] de légitime mariage entre Antoine Denin et Françoise May (Met et même Jamet). Elle a eu pour parrain Pierre Larchevêque et pour marraine Marie Bidault. Il est à noter que notre Marie Denin, suivant l'année où l'on se situe, l'identité de cette dernière change. En effet, de sa naissance à son mariage avec son premier époux (François Legendre), on l'a nommait « Denin ». Après son mariage avec Mathurin Jacquet, elle fut nommée « Guénin », et à sa mort, on l'appela « Guérin ».

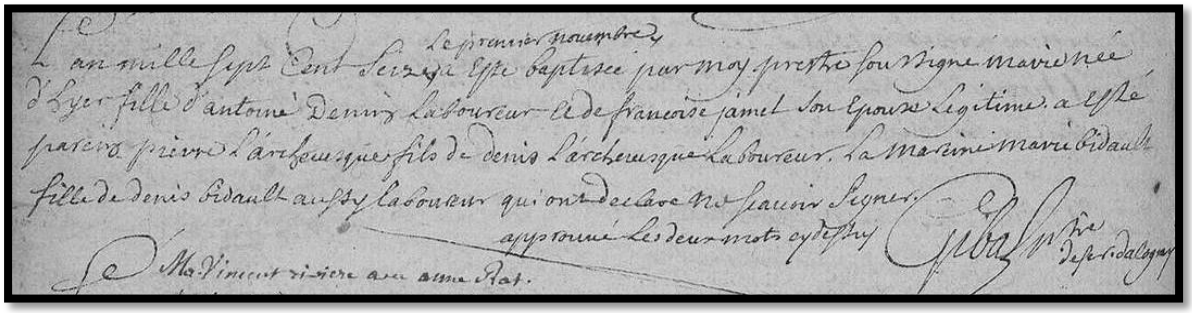

Une brève biographie concernant les parents de Marie Crestin.

Concernant les parents de Marie Crestin, peu d'informations sont parvenues jusqu'à nous. Je ne dispose d'aucune piste pour l'acte de naissance de Vincent Crestin. Pour la date de son décès, je la situerai plutôt vers 1724-1727 à Saint-Eloy-de-Gy (dans la période où quelques lacunes persistent encore dans les registres BMS de la commune). En effet, on constate que son dernier enfant (Jeanne Crestin, issue d'un second mariage, que nous verrons d'ailleurs un peu plus tard) est né en 1724 et que dans l'acte de remariage de sa seconde épouse, datant de 1727, ce dernier est mentionné comme étant décédé dans la commune gyacomoise. En revanche, je suppose que le mariage unissant Vincent Crestin et Marie Chatellain fut célébré avant 1707, date à laquelle leur premier enfant est né. Concernant cette dernière, je ne dispose seulement que de son acte de décès. Il est inscrit qu'elle serait morte à l'âge de 32 ans, le 12 mai 1719 à Saint-Doulchard[183].

Une brève biographie concernant les parents de Marie Denin/Guénin.

Antoine Denin est né le 19 novembre 1683 à Allogny[184]. Le 5 février 1705, il se mariera dans ce même village[185] à Françoise May (née vraisemblablement vers 1682 dans la commune de Vouzeron). Il décédera dans cette même paroisse le 22 novembre 1717[186], à l'âge de 34 ans. Le 22 novembre 1757[187], soit quarante années après lui, jour pour jour, son épouse, Françoise May, s'éteindra à Allogny, à l'âge de 75 ans environ.

[182] AD018_3E0043_0235.
[183] AD018_3E0301_0344.
[184] AD018_3E0043_0129.
[185] AD018_3E0043_0205.
[186] AD018_3E0043_0240.
[187] AD018_3E0044_0057.

La fratrie de Mathurin Jacquet.

Avec les données que j'ai pu récolter, je peux affirmer que Mathurin Jacquet aurait eu, au minimum, six frères et sœurs. Etant donné que les registres de cette période (1682-1715) sont très lacunaires, et, en comptant un enfant en moyenne tous les deux ans, on peut estimer que ce nombre pourrait être hypothétiquement porter à quinze. De sûr, nous avons au moins :

1) Françoise Jacquet, née vers 1713 à Saint-Eloy-de-Gy. Elle se mariera dans la petite commune de Vasselay le 9 février 1754[188] à Germain Guérin (30/09/1704 Vasselay[189] † 04/12/1762 Vasselay[190]). Elle décédera également à Vasselay, le 23 février 1766[191], vers la cinquantaine.

2) Jean Jacquet, né le 13 octobre 1714 à Saint-Eloy-de-Gy[192]. Il se mariera dans cette même commune le 5 février 1743[193] à Catherine Berthier (19/04/1716 Saint-Eloy-de-Gy[194] † 15/03/1758 Saint-Eloy-de-Gy[195]). Il décédera à Vasselay le 18 juin 1764[196], à l'âge de 49 ans.

3) Antoine Jacquet, né le 26 juillet 1716 à Saint-Eloy-de-Gy[197]. Il se mariera dans cette même commune le 5 février 1743[198] à Jeanne Crestin (24/09/1724 Saint-Eloy-de-Gy[199] † 20/11/1783 à Vasselay[200]). Il décédera à Saint-Eloy-de-Gy, à l'âge de 44 ans, le 29 décembre 1760[201].

4) Sylvain Jacquet est né le 10 août 1720 à Saint-Eloy-de-Gy[202]. Il décédera à l'âge de 3 mois et demi, le 4 décembre 1720, dans le village qui l'avait vu naître[203].

5) Marie Jacquet est née le 15 août 1723 à Saint-Eloy-de-Gy[204]. Elle décédera à l'âge de 32 ans, célibataire et sans descendance, le 17 janvier 1756 dans cette même petite paroisse[205].

6) Charles Jacquet, est né vers 1724 à Saint-Eloy-de-Gy. Il décédera à l'âge de quelques mois, le 24 septembre 1724, dans ce même petit village[206].

---

188 AD018_3E0335_0160.
189 AD018_3E0334_0178.
190 AD018_3E0335_0279.
191 AD018_3E0305_0189.
192 AD018_3E0304_0020.
193 AD018_3E0304_0317.
194 AD018_3E0304_0034 et 35.
195 AD018_3E0305_0087.
196 AD018_3E0335_0303.
197 AD018_3E0304_0037.
198 AD018_3E0304_0317.
199 AD018_3E0304_0120.
200 AD018_3E0336_0246.
201 AD018_3E0305_0122.
202 AD018_3E0304_0085.
203 AD018_3E0304_0088.
204 AD018_3E0304_0109.
205 AD018_3E0305_0058.
206 AD018_3E0304_0120.

La fratrie de Marie Crestin.

La fratrie de Marie Crestin est moindre que celle de son mari. En effet, cette dernière eut quatre frères et sœurs. Malheureusement, je n'ai pas encore réussi à trouver la quelconque trace de mariage ou d'inhumation les concernant. Seul les dates de naissances figureront donc dans cette liste :

1) Vincent Crestin naquit le 31 octobre 1707 à Saint-Doulchard[207], dans le département du Cher.

2) Sylvain Crestin, le frère jumeau de Marie, verra le jour le 9 mai 1711[208], dans cette même commune.

3) Marie Crestin (2nde), fut mis au monde le 26 janvier 1713[209] dans la paroisse de Saint-Doulchard.

4) Jeanne Crestin, dernière de la fratrie, est née le 5 février 1716[210] dans le même village que ses frères et sœurs.

La fratrie de Marie Denin/Guénin.

Marie Denin eut cinq frères et sœurs. La grande majorité de ces derniers n'atteindront toutefois pas l'âge adulte, à l'exception peut-être d'Anne Denin. En effet, la concernant, je n'ai trouvé, pour le moment, que son acte de naissance. Ainsi, nous avons :

1) Jeanne Denin est née le 1er septembre 1706 à Allogny[211]. Elle décédera quatre jours avant son cinquième anniversaire, le 28 août 1711 dans le village qui l'avait vu naître[212].

2) Silvin Denin est né le 2 novembre 1708 à Allogny[213]. Il décédera à l'âge de 3 ans et demi, le 6 juillet 1712 dans cette même paroisse[214].

3) Anne Denin verra le jour le 22 avril 1712[215] dans la commune d'Allogny.

4) Suzanne Denin naquit le 2 novembre 1713 à Allogny[216]. Elle décédera vingt-quatre jours plus tard, le 26 novembre 1713 dans ce même petit village[217].

5) Jean Denin est né le 20 janvier 1715 à Allogny[218]. Il meurt, à l'âge de huit mois et demi, le 10 octobre 1715 dans le village qui l'avait vu naître[219].

---

[207] AD018_3E0301_0291.
[208] AD018_3E0301_0305.
[209] AD018_3E0301_0315.
[210] AD018_3E0301_0327.
[211] AD018_3E0043_0209.
[212] AD018_3E0043_0222.
[213] AD018_3E0043_0217.
[214] AD018_3E0043_0222.
[215] AD018_3E0043_0222.
[216] AD018_3E0043_0225.
[217] AD018_3E0043_0225.
[218] AD018_3E0043_0228.
[219] AD018_3E0043_0228.

***Le mariage célébré entre Mathurin Jacquet et Marie Crestin*.**

Concernant le mariage entre Mathurin Jacquet et Marie Crestin *(image ci-dessous)*, ce dernier fut célébré par le père Charles de Montreuil (Monstroeil), en l'église de Saint-Eloy-de-Gy, le 17 février 1738[220]. Furent présents à la cérémonie : Jean Jacquet, le père du futur ; Jean Jacquet, le frère de Mathurin ; Silvain Jacquelin, un ami ; Charles Crestin, *demi*-frère de l'épouse ; Antoine Chastelain, tuteur de Marie ; et Jean Crestin, son cousin.

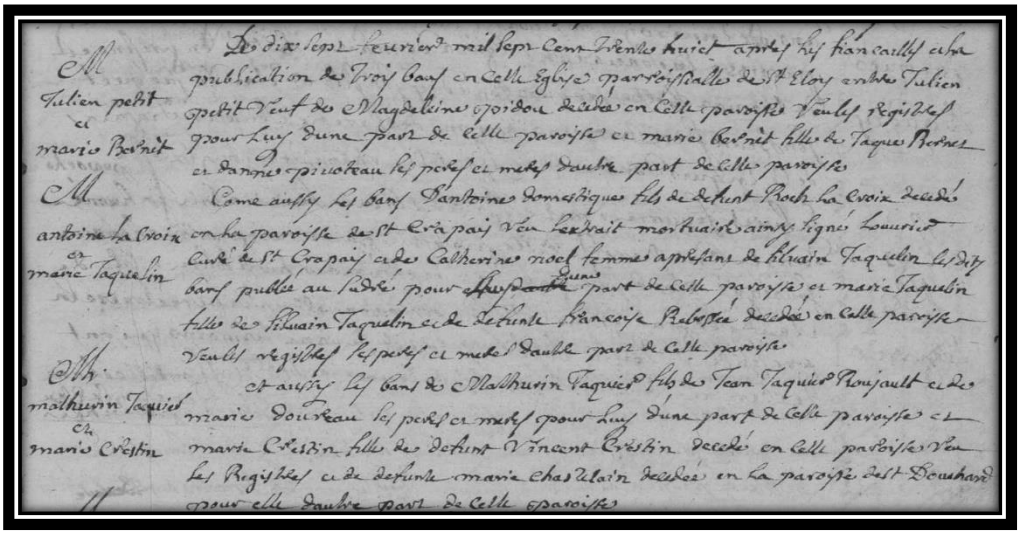

Le mariage célébré entre Mathurin Jacquet et Marie Denin/Guénin (image ci-dessous).

Celui unissant Mathurin Jacquet à Marie Denin fut, quant à lui, célébré le 20 février 1751[221] en l'église de Saint-Eloy-de-Gy, toujours par le même curé, Charles de Montreuil. Furent présents à la cérémonie : Jean Jacquet, frère de Mathurin ; Louis Néron, Charles Mabilat, Jean Baudon, Thomas Jacquet et Sylvain Bonté, leurs amis ou leurs invités.

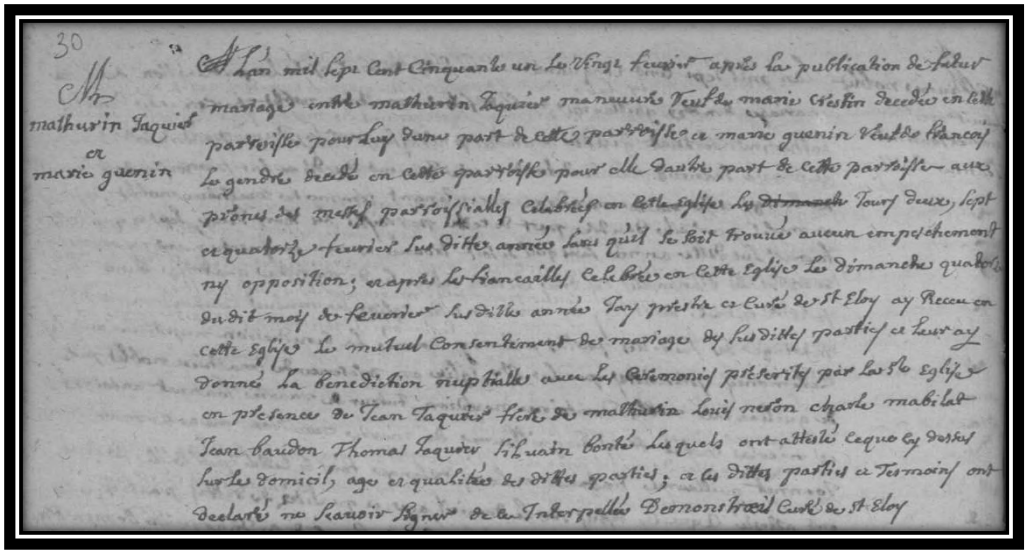

[220] AD018_3E0304_0264.
[221] AD018_3E0305_0015.

L'acte de décès de Mathurin Jacquet

Mathurin Jacquet meurt le 21 mai 1785 à Saint-Eloy-de-Gy[222] à l'âge de 85 ans, au hameau de La Pommeraye. Une petite erreur est cependant à noter dans le présent acte. En effet, le prêtre, qui était originaire de Vasselay, avait inscrit que Mathurin était l'époux d'une Marie Deroy. Or, il s'agissait bel et bien de Marie Denin. L'hypothèse de l'inexactitude est d'ailleurs confortée dans le sens où ce furent bien ses fils, Antoine, Claude et René, qui assistèrent à son inhumation. *(acte de sépulture ci-contre)*

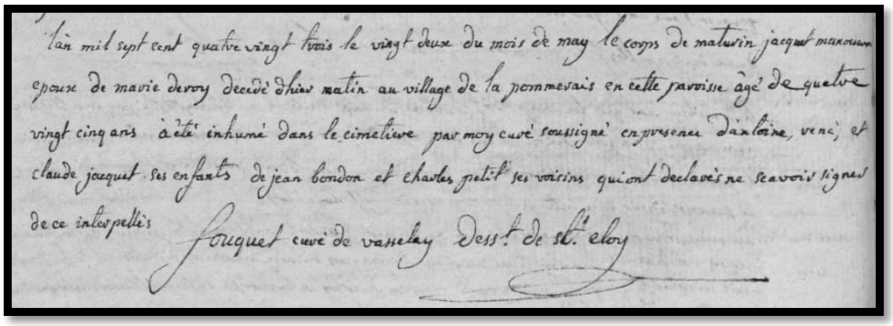
l'an mil sept cent quatre vingt trois le vingt deux du mois de may le corps de mathurin jacquet manouvrier
epoux de marie deroy decedé d'hier matin au village de la pommerais en cette paroisse âgé de quatre
vingt cinq ans a été inhumé dans le cimetiere par moy curé soussigné en presence d'antoine, rené, et
claude jacquet ses enfants de jean bondon et charles petit ses voisins qui ont declarés ne scavoir signer
de ce interpellés
fouquet curé de vaselay dess.t de st. eloy

L'acte de décès de Marie Crestin

Marie Crestin, la première épouse de Mathurin Jacquet, décédera le 12 janvier 1750 à Saint-Eloy-de-Gy[223], à l'âge de 38 ans, au hameau de La Pommeraye. Le lendemain, Mathurin Jacquet (son mari), assisté d'André Jacquet, Eloy Jovy, Jean Petit et Antoine Lacroix, ont accompagné, ce jour-là, le corps de Marie à sa dernière demeure *(image ci-contre)*.

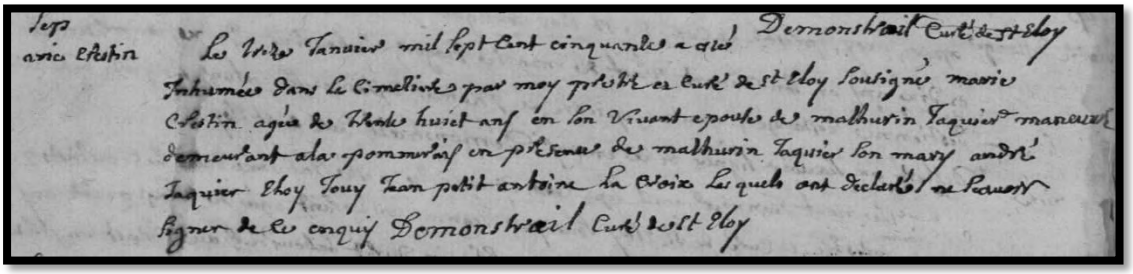
Corps
avec Crestin
Demonstrait Curé de st Eloy
Les Vingt Janvier mil sept cent cinquante a été
Inhumée dans le Cimetiere par moy prêtre et curé de st Eloy soussigné marie
Crestin agée de trente huict ans en son Vivant epouse de mathurin Jaquier manouvrier
demeurant a la pommeraie en presence de mathurin Jaquier son mary andré
Jaquier Eloy Jouy Jean petit antoine la Croix Lesquels ont declaré ne sçavoir
signer de ce conquis Demonstrait Curé de st Eloy

L'acte de décès de Marie Denin/Guénin

Marie Denin/Guérin décédera quant à elle, le 4 mars 1785[224], à l'âge de 68 ans *(même s'il est indiqué « 75 ans » dans l'acte)* en la paroisse de Saint-Eloy-de-Gy. Il est mentionné que deux personnes seulement furent présentes à son enterrement, à savoir : Charles Petit et Edmé Besson.

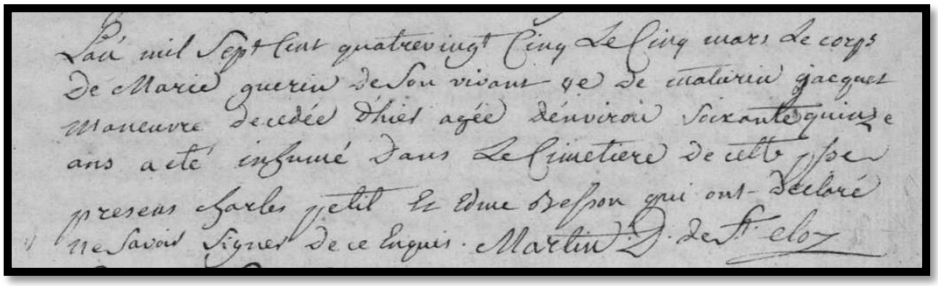
L'an mil Sept cent quatrevingt Cinq Le Cinq mars le corps
de Marie guerin de son vivant epouse de mathurin jacquet
Manouvre decedée d'hier agée d'environ Soixante quinze
ans a été inhumé dans le Cimetiere de cette ppse
presens charles petit et Edme Besson qui ont declaré
ne savoir signer de ce enquis. Martin P. de st eloy

[222] AD018_3E0306_0107.
[223] AD018_3E0305_0002.
[224] AD018_3E0306_0135.

Les enfants nés du légitime mariage de Mathurin Jacquet et Marie Crestin

Mathurin Jacquet et Marie Crestin auront eu ensemble quatre enfants, à savoir : Solange, **Antoine**, Françoise et Jeanne, que nous avons déjà traité précédemment lorsque nous avions fait la fratrie d'Antoine.

Les enfants nés du légitime mariage de Mathurin Jacquet et Marie Denin

Mathurin Jacquet et Marie Denin/Guérin auront eu ensemble quatre enfants, à savoir : Jeanne, **René**, Jeanne et Claude *Antoine*, que nous avons déjà traité précédemment lorsque nous avions fait la fratrie de René.

Les quelques éléments biographiques concernant Jean Jacquet et Marie Doureau

Concernant le dernier couple ascendant, je n'ai pu récolter que très peu d'informations, étant donné les nombreuses lacunes se trouvant dans le tout premier registre paroissial gyacomois conservé aux Archives départementales du Cher.

A propos de Jean Jacquet, il serait né vers 1672 au regard de l'âge auquel ce dernier serait décédé (75 ans). Il se serait marié entre 1690 (date à laquelle son épouse aurait eu 12 ans, l'âge nubile admit en droit canon) et 1698 (date de naissance probable de son fils Mathurin). Il fut longtemps surnommé *« le Rouge »* ou *« le Roujault »*. Sans doute était-ce dû à sa couleur de peau, ou des habits qu'il pouvait porter ? Ce dernier est décédé le 16 octobre 1747 à Saint-Eloy-de-Gy[225]. Quant à son épouse, Marie Doureau, elle serait née vers 1678 d'après l'âge mentionné dans son acte de décès. Elle s'est éteinte neuf années avant son mari, le 7 novembre 1738, dans la même commune que ce dernier[226]. Ensemble, ils auront eu, entre 1698 et 1724, au minimum sept enfants (et que nous avons déjà traiter dans la section précédente), à savoir : **Mathurin**, Françoise, Jean, Antoine, Sylvain, Marie et Charles.

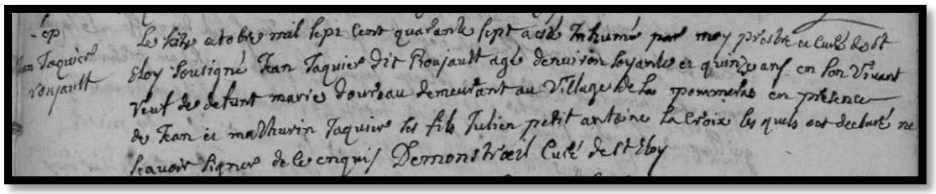

Acte de décès de Jean « Roujault » Jacquet

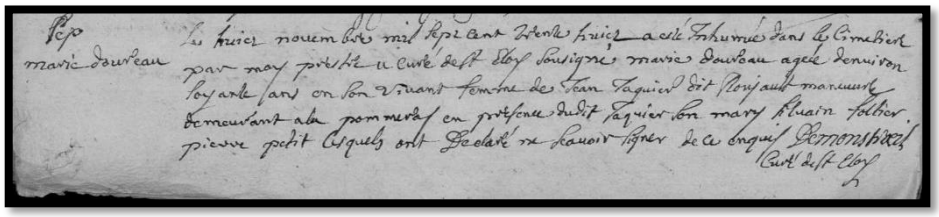

Acte de décès de Marie Doureau

[225] AD018_3E0304_0374.
[226] AD018_3E0304_0271.

Chapitre 4 : La descendance des Jacquet de 1835 à nos jours

Dans ce quatrième et dernier chapitre de ce mémoire, je traiterai de la descendance de la famille Jacquet. Elle s'étend sur une période allant de 1835, date à laquelle l'aîné des enfants de notre couple souche est né, jusqu'à nos jours, autrement dit jusqu'à moi.

A titre informatif, ce mémoire comporte des personnes contemporaines. Elles seront donc naturellement anonymisées. Ainsi, leurs prénoms seront remplacés par la première lettre de ces derniers. Le nom de famille le sera également sauf si ladite personne est en ligne directe. Quant à la date de naissance, seule l'année figurera dans ce mémoire. Le lieu de naissance disparaîtra quoiqu'il arrive, peu importe si la personne est éloignée ou non de moi.

Les éléments biographiques concernant Joseph Jacquet et Marie Beauvais

Pour rappel, Joseph Jacquet est l'un des descendants de François Jacquet, l'homme de notre couple souche.

Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Beauvais

L'acte de naissance de Joseph Jacquet.

Joseph Jacquet est né à 10h du matin, le 7 septembre 1835 à Saint-Eloy-de-Gy[227], au hameau de La Pommeraye. Il est le fils de François Jacquet, propriétaire agricole âgé de 28 ans, et d'Anne Olivier, âgée de 31 ans au moment de sa naissance. Ce fut Marie Malet, sage-femme demeurant au hameau de Bourgneuf, qui le présenta au maire et officier d'état-civil de l'époque, Pierre Berthelot. Les témoins de cette déclaration furent Joseph Manuel, âgé de 21 ans, ouvrier à Bourges, et Philippe Fève, âgé de 42 ans, manœuvre à La Pommeraye *(acte présenté ci-contre)*.

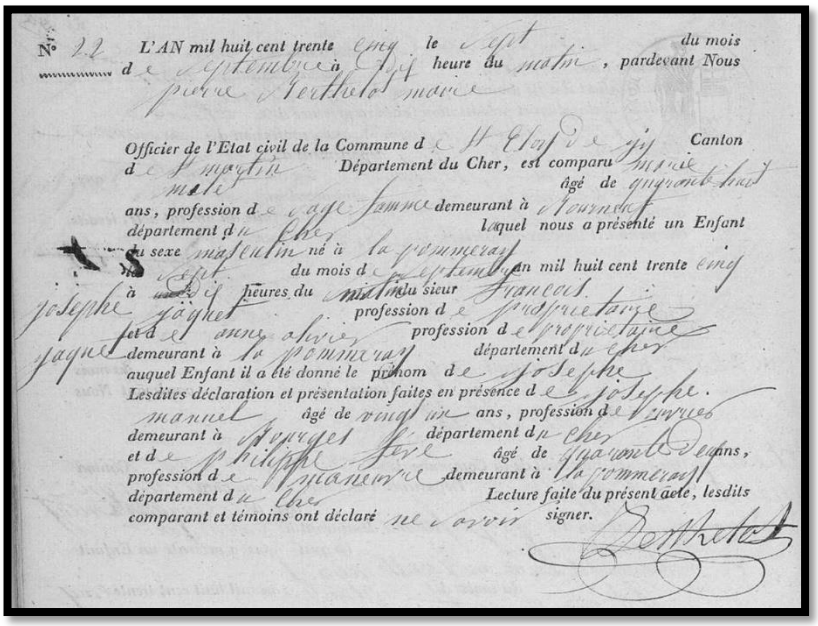
N° 22 L'AN mil huit cent trente cinq le sept du mois de septembre à sept heure du matin, pardevant Nous pierre Berthelot maire

Officier de l'Etat civil de la Commune de St Eloy de gy Canton de St martin Département du Cher, est comparu marie malet âgé de quarante trois ans, profession de sage femme demeurant à Bourneuf département du Cher lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin né à la pommeraye du mois de septembre an mil huit cent trente cinq à sept heures du matin du sieur François profession de propriétaire et de anne olivier profession de propriétaire demeurant à la pommeraye département du Cher auquel Enfant il a été donné le prénom de Joseph Joseph jaquet

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Joseph manuel âgé de vingt un ans, profession de ouvrier demeurant à Bourges département du Cher et de philippe fève âgé de quarante deux ans, profession de manœuvre demeurant à la pommeraye département du Cher Lecture faite du présent acte, lesdits comparant et témoins ont déclaré ne savoir signer. Berthelot

[227] AD018_3E2784_0092.

L'acte de naissance de Marie Beauvais.

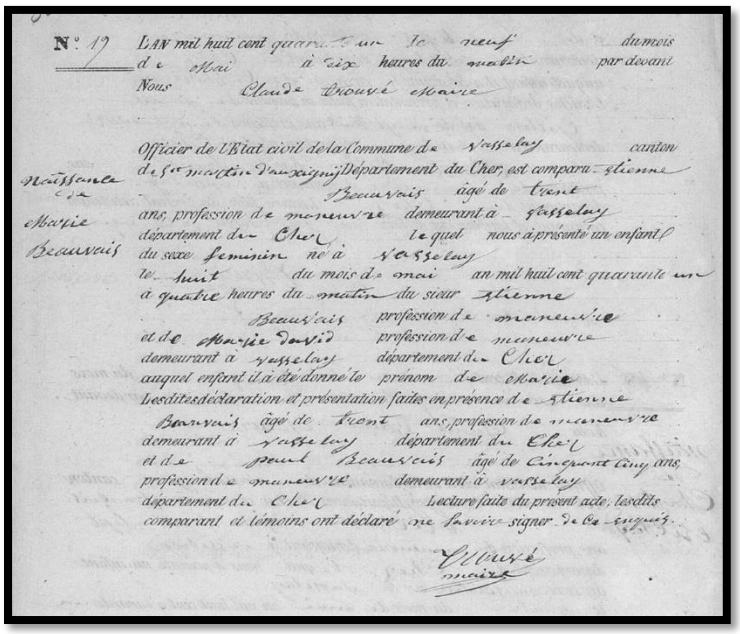
N° 17 L'an mil huit cent quarante un le neuf du mois de mai à six heures du matin par devant Nous Claude Trouvé maire

Officier de l'Etat civil de la Commune de Vasselay canton de St Martin d'Auxigny Département du Cher, est comparu Etienne Beauvais âgé de trente ans, profession de manœuvre demeurant à Vasselay département du Cher lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin né à Vasselay le huit du mois de mai an mil huit cent quarante un à quatre heures du matin du sieur Etienne Beauvais profession de manœuvre et de Marie David profession de manœuvre demeurant à Vasselay département du Cher auquel enfant il a été donné le prénom de Marie Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Etienne Beauvais âgé de trent ans, profession de manœuvre demeurant à Vasselay département du Cher et de Paul Beauvais âgé de cinquante cinq ans, profession de manœuvre demeurant à Vasselay département du Cher Lecture faite du présent acte, lesdits comparant et témoins ont déclaré ne savoir signer de ce enquis.

Trouvé maire

Naissance de Marie Beauvais

Marie Beauvais, quant à elle, est née le 8 mai 1841 à Vasselay[228]. Elle est la fille légitime d'Etienne Beauvais, âgé de 30 ans, manœuvre en cette commune, et de Marie David, âgée de 26 ans. Ladite déclaration fut faite par son père, le lendemain, devant le maire et officier d'état-civil, monsieur Claude Trouvé. Il semblerait qu'il n'y ait eu qu'un seul témoin, en la personne de Paul Beauvais, manœuvre à Vasselay, âgé de 55 ans *(acte présenté ci-contre)*.

Une brève biographie concernant les parents de Marie Beauvais.

Etienne Beauvais est né le 31 mai 1810 à Vasselay[229]. Il se mariera le 11 février 1839 dans cette même commune[230] à Marie David, jeune femme de 24 années à l'époque (cette dernière étant née le 4 août 1814 à Saint-Martin-d'Auxigny[231]). Elle décédera le 13 janvier 1863 dans la commune de Vasselay[232], à l'âge de 48 ans. Son mari, quant à lui, quittera les siens le 12 mai 1871 dans ce même village[233], à l'âge de 60 ans.

La description détaillée des fratries Jacquet et Beauvais

La fratrie de Joseph Jacquet.

La fratrie de Joseph Jacquet est relativement petite si nous la comparons à celles de ses ancêtres. Elle est même deux fois moindre que celle de sa femme. En effet, Joseph aura eu trois frères et sœurs, à savoir :

[228] AD018_3E2862_0270.
[229] AD018_3E1576_0134.
[230] AD018_3E2862_0210.
[231] AD018_3E1544_0067.
[232] AD018_3E4268_0293
[233] AD018_3E4268_0367.

1) Catherine Jacquet, née le 22 décembre 1837[234] à Saint-Eloy-de-Gy. Elle se mariera à Louis Dieule[235] (21/12/1830 Saint-Eloy-de-Gy[236] † 13/09/1899 Saint-Eloy-de-Gy[237]) le 3 février 1864, dans le petit village gyacomois. Elle décédera la veille de ses 83 ans, le 21 décembre 1920 dans la commune qui l'avait vu naître[238].

2) Pierre Jacquet, né le 8 février 1841 à Saint-Eloy-de-Gy[239]. Il se mariera le 17 décembre 1866 dans cette même commune[240] à Anne Mijon (04/10/1842 Saint-Eloy-de-Gy[241] † 17/01/1931 Vasselay[242]). Il décédera à Saint-Eloy-de-Gy le 17 avril 1926[243], à l'âge de 85 ans.

3) François Jacquet, né le 9 avril 1844 également à Saint-Eloy-de-Gy[244]. Il se mariera le 6 avril 1869 dans cette même commune[245] à Solange Beauvais (08/01/1846 Vasselay † 07/07/1927 Saint-Eloy-de-Gy). Il décédera à Saint-Eloy-de-Gy le 3 février 1926[246], à l'âge de 82 ans.

La fratrie de Marie Beauvais.

La fratrie de Marie Beauvais fut deux fois plus grande que celle de son mari. En effet, elle eut en totalité six sœurs, à savoir :

1) Marie Madeleine Beauvais, née le 15 juillet 1843 à Vasselay[247]. Le 9 janvier 1867, dans la commune de Vasselay[248], elle se mariera à Louis Naudion (08/08/1842 Allouis[249] † 12/04/1927 Saint-Eloy-de-Gy[250]). Elle décédera le 30 novembre 1914[251] à Saint-Eloy-de-Gy, à l'âge de 71 ans.

2) Solange Beauvais, née le 8 janvier 1846 à Vasselay[252]. Elle se mariera le 6 avril 1869 à Saint-Eloy-de-Gy, à François Jacquet (09/04/1844 Saint-Eloy-de-Gy † 03/02/1926 Saint-Eloy-de-Gy). Elle décédera le 7 juillet 1927 à l'âge de 81 ans, dans le petit village gyacomois[253].

3) Madeleine Beauvais, née le 18 mars 1849 à Vasselay[254]. Elle meurt le 30 janvier 1925 à l'âge de 75 ans, dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy[255]. Elle fut célibataire et sans enfants.

---

234 AD018_3E2784_0167.
235 AD018_3E4216_0021.
236 AD018_3E1522_0280.
237 AD018_3E5651_0298.
238 AD018_3E6718_0077.
239 AD018_3E2784_0314.
240 AD018_3E4216_0065.
241 AD018_3E2784_0359.
242 AD018_3E6950_0282.
243 AD018_3E6718_0187.
244 AD018_3E2785_0012.
245 AD018_3E4216_0100.
246 AD018_3E6718_0184.
247 AD018_3E2863_0006.
248 AD018_3E4268_0239.
249 AD018_3E2488_0292.
250 AD018_3E6718_0211.
251 AD018_3E6716_0243.
252 AD018_3E2863_0035.
253 AD018_3E6718_0213.
254 AD018_3E2863_0062.
255 AD018_3E6718_0161.

4) Marie Beauvais (2ème) est née le 26 février 1851 dans la commune de Vasselay[256]. Elle se mariera à Louis Coquin (14/06/1843 Levet[257] † 15/02/1919 Levet[258]) le 30 septembre 1872 à Saint-Eloy-de-Gy[259]. Elle décédera le 8 décembre 1916 dans le village de Levet[260], à l'âge de 65 ans.

5) Marie Beauvais (3ème) est née le 25 avril 1855 à Vasselay[261]. Elle se mariera à Henri Félicien Labbée (02/09/1840 Ardeuil-et-Montfauxelles[262] † 06/09/1891 10ème arrondissement de Paris[263]) le 5 août 1882 dans le 18ème arrondissement de Paris[264]. Elle serait décédée après 1925 dans la ville de Paris. J'ai une piste qui me mènerait dans le 18ème arrondissement mais je n'ai pas eu le temps de l'exploiter entièrement.

6) Louise Beauvais, née 12 octobre 1859 à Vasselay[265]. Le 15 décembre 1885, elle se mariera à Bourges[266] à Edouard Mazabraud (27/10/1860 14ème arrondissement de Paris[267] † 14/09/1895 18ème arrondissement de Paris[268]). Elle meurt le 24 septembre 1929[269] dans le même arrondissement que son défunt mari, à l'âge de 69 ans.

Le service militaire de Joseph Jacquet, une mention sur la liste cantonale des conscrits

Dans le registre comprenant les listes cantonales des conscrits de 1855, on y trouve la mention de Joseph Jacquet *(dont voici l'image ci-dessous[270])*. Peu d'informations en ressortent, seule son identité (nom, prénom, date de naissance, adresse, nom des parents et profession) et son état de santé sont mentionnés. Il souffrait d'une légère hernie, insuffisante pour l'exempter de son service militaire. Son matricule militaire y est indiqué, à savoir le n°817-36.

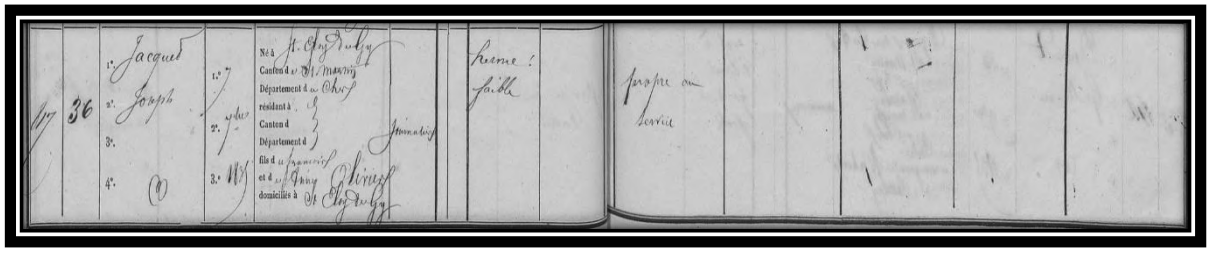

[256] AD018_3E2863_0085.
[257] AD018_3E2658_0007.
[258] AD018_3E6407_0050.
[259] AD018_3E4216_0149.
[260] AD018_3E6406_0347.
[261] AD018_3E2864_0025.
[262] Acte en cours de restauration aux Archives départementales des Ardennes.
[263] AD75_V4E6467_0082
[264] AD75_V4E_05054_0109.
[265] AD018_3E2864_0068.
[266] AD018_3E4876_0218 et 219.
[267] AD75_V4E_01680_0104.
[268] AD75_V4E_10337_0012.
[269] AD075_18D335_0025.
[270] AD018_2R085_0169.

Je n'ai pu trouver que l'acte de mariage entre Joseph Jacquet et Marie Beauvais. En effet, dans ce dernier, il est indiqué que les futurs époux ne se sont pas rendus devant le notaire pour rédiger leur contrat.

Ainsi, Joseph Jacquet et Marie Beauvais se marièrent le 12 janvier 1864 à dix heures du matin[271] devant l'adjoint au maire de Vasselay, monsieur Jacques Trouvé *(acte présenté ci-dessous)*. A noter que Joseph avait 28 ans lors de son mariage alors que Marie en avait, quant à elle, 22.

L'acte nous apprend que le père de l'époux (François Jacquet) était décédé et que la mère de l'épouse (à savoir Marie David) l'était également.

Les témoins du futur furent ses deux oncles : Philippe Jacquet, âgé de 48 ans, cultivateur à Saint-Eloy-de-Gy et René (Simon) Jacquet, âgé de 36 ans, lui aussi cultivateur à Saint-Eloy-de-Gy. Quant à ceux de la future épouse, ce furent également ses oncles : Silvain Maranday, âgé de 48 ans, cultivateur à Vasselay et Charles Beauvais, 40 ans, cultivateur à Saint-Eloy-de-Gy.

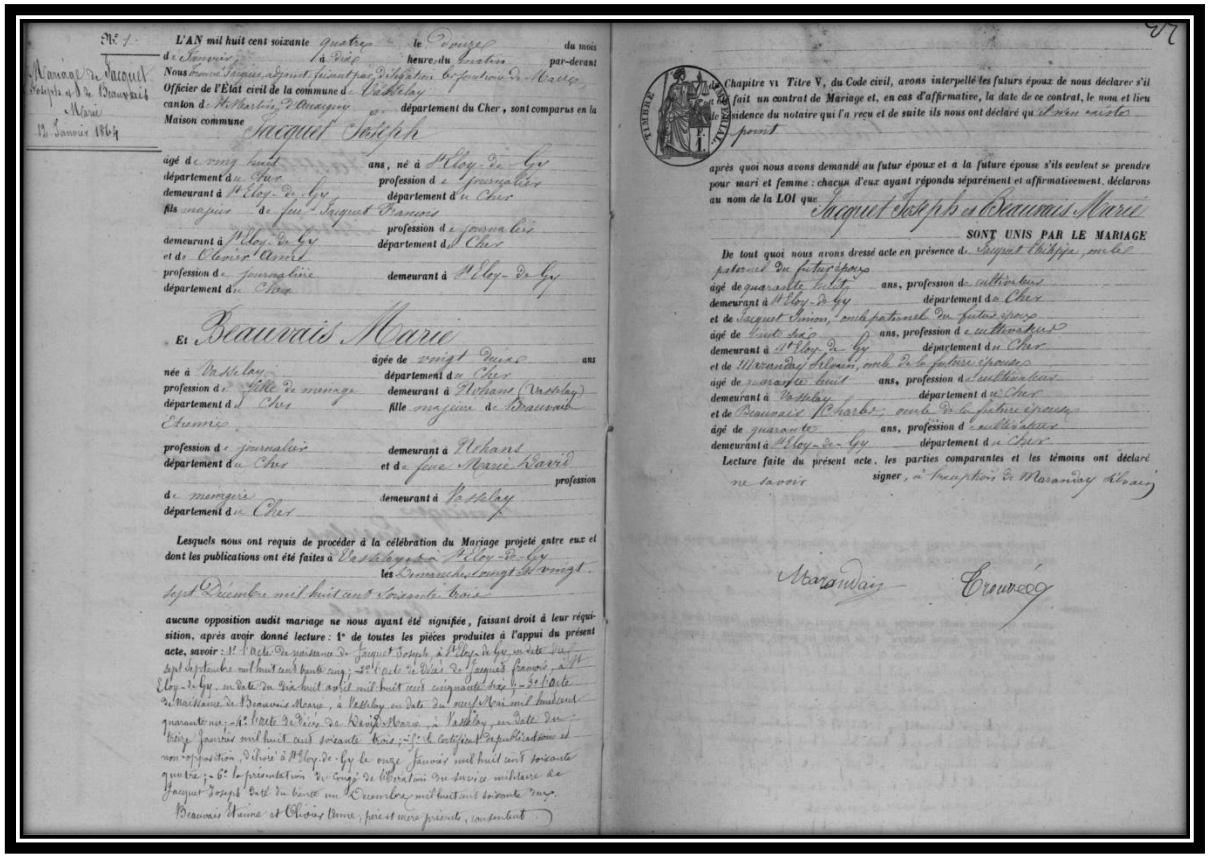
N° 1. Mariage de Jacquet Joseph et de Beauvais Marie 12 Janvier 1864

L'AN mil huit cent soixante quatre le douze du mois de Janvier à dix heure du matin par-devant Nous Jacques Trouvé adjoint faisant pour le Maire, officier de l'Etat civil de la commune de Vasselay canton de St Martin d'Auxigny département du Cher, sont comparus en la Maison commune

Jacquet Joseph

âgé de vingt huit ans, né à St Eloy-de-Gy département du Cher profession de journalier demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher fils majeur de feu Jacquet François profession de journalier demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher et de Chaise Anne profession de journalière demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher

Et Beauvais Marie

âgée de vingt deux ans née à Vasselay département du Cher profession de fille de ménage demeurant à Flohans (Vasselay) département du Cher fille majeure de Beauvais Etienne profession de journalier demeurant à Flohans département du Cher et de feue Marie David profession de ménagère demeurant à Vasselay département du Cher

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du Mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites à Vasselay et St Eloy-de-Gy les Dimanches vingt et un vingt sept Décembre mil huit cent soixante trois

aucune opposition audit mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture : 1° de toutes les pièces produites à l'appui du présent acte, savoir : 1° l'acte de naissance de Jacquet Joseph, à St Eloy-de-Gy en date du sept septembre mil huit cent trente neuf ; 2° l'acte de décès de Jacques François, à St Eloy-de-Gy en date du dix huit août mil huit cent cinquante trois ; 3° l'acte de naissance de Beauvais Marie, à Vasselay en date du neuf Mai mil huit cent quarante neuf ; 4° l'acte de décès de David Marie, à Vasselay en date du trois Janvier mil huit cent soixante trois ; 5° le certificat de publications et non opposition délivré à St Eloy-de-Gy le onze Janvier mil huit cent soixante quatre ; 6° la présentation du congé de libération du service militaire de Jacquet Joseph daté du trente un Décembre mil huit cent soixante trois.

Beauvais Marie et Chaise Anne, père et mère présents, consentent

Chapitre VI Titre V, du Code civil, avons interpellé les futurs époux de nous déclarer s'il a été fait un contrat de Mariage et, en cas d'affirmative, la date de ce contrat, le nom et lieu de résidence du notaire qui l'a reçu et de suite ils nous ont déclaré qu'il n'en existe point

après quoi nous avons demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se prendre pour mari et femme : chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement, déclarons au nom de la LOI que

Jacquet Joseph et Beauvais Marie

SONT UNIS PAR LE MARIAGE

De tout quoi nous avons dressé acte en présence de Jacquet Philippe, oncle paternel du futur époux âgé de quarante huit ans, profession de cultivateur demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher et de Jacquet Simon, oncle paternel du futur époux âgé de trente sept ans, profession de cultivateur demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher et de Maranday Silvain, oncle de la future épouse âgé de quarante huit ans, profession de cultivateur demeurant à Vasselay département du Cher et de Beauvais Charles, oncle de la future épouse âgé de quarante ans, profession de cultivateur demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher

Lecture faite du présent acte, les parties comparantes et les témoins ont déclaré ne savoir signer, à l'exception de Maranday Silvain

Maranday Trouvé

[271] AD018_3E4268_0204.

J'ai fait quelques petites découvertes dans la presse, certes anecdotiques, mais qui méritaient que l'on en parle brièvement dans ce mémoire. Deux articles de journaux mentionnent la famille Jacquet-Beauvais. Le premier concerne Marie Beauvais tandis que le second cite Joseph Jacquet.

Vierzon.

EXPLOITS DE BOHÉMIENS — Nous avons raconté les exploits de certains bohémiens qui, sous prétexte de tirer les cartes à une bonne femme de Saint-Eloy-de-Gy, lui auraient soufflé une somme de 40 fr. en lui promettant un trésor lors de leur prochain voyage. Une autre personne des environs de Sancerre aurait été victime d'un vol de 6,000 fr. effectué par une troupe de nomades voyageant par bande et en voiture.

Quatre voitures de ces bohémiens séjournaient depuis quelques jours à Vierzon, place de l'Abattoir. La gendarmerie, sur l'ordre de M. le procureur de la République, a ouvert une enquête et a opéré dans les voitures une perquisition qui n'a amené aucun résultat. Néanmoins, tous ces baladins furent gardés à vue en attendant l'arrivée des victimes des vols signalés. Une confrontation eut lieu mercredi ; il a été reconnu que les bohémiens n'étaient pas les mêmes qui se sont présentés chez Mme Beauvais Marie, femme Jacquet, ménagère, et chez sa sœur, Mme Beauvais Solange, toutes deux domiciliées à Saint-Eloy-de-Gy.

Les bohêmes et la divination, une drôle de mésaventure pour Marie Beauvais ![272]

L'Indépendant du Cher, dans son numéro du 30 décembre 1894, en page 3, relate les mésaventures de notre Marie Beauvais et de sa sœur Solange. En effet, quelques jours auparavant, surement la veille de Noël, des bohémiens installés dans les environs, sous prétexte de lire l'avenir dans les cartes, ont soutiré pas moins de 40F de l'époque (162 euros d'aujourd'hui) aux sœurs Beauvais. Une personne, bien plus fortunée que mon ancêtre, se fera retirer la somme colossale de 6000F (24342 euros en 2021).

Toutefois, de ses 40F, Marie Beauvais n'en reverra pas un seul puisque les arrestations et perquisitions menées dans les roulottes de ces derniers n'auront rien donné !

Une vente de bois chez Joseph Jacquet ![273]

A défaut d'avoir trouvé un contrat aux Archives départementales, j'ai pu toutefois dénicher dans les journaux de l'époque, la trace d'une vente, en l'occurrence de bois, chez Joseph Jacquet (en rouge) et chez d'autres membres de sa famille (ses frères et beaux-frères : en orange).

Le Journal du Cher, du 3 octobre 1903, en page 4.

Etudes de Me Vital POIRET, avoué à Bourges, rue des Arènes, n° 30, et Me FOUCHER, notaire à Saint-Martin-d'Auxigny (Cher).

VENTE
AUX ENCHÈRES PUBLIQUES
En un seul Lot, par suite de licitation entre Majeurs et Mineurs

D'une Pièce de Bois
DITE
LE TAILLIS
Sise proche La Pommeraye, commune de St-Eloi-de-Gy (Cher)
De la contenance de 9 hectares 70 ares environ.

L'adjudication aura lieu en la Mairie de Saint-Martin-d'Auxigny, et par le ministère de Me FOUCHER, notaire susdit lieu, ou mis à cet effet, le *Dimanche 25 Octobre 1903*, à une heure précise du soir.

On fait savoir à tous ceux qu'il appartiendra :

Qu'en vertu et pour l'exécution d'un jugement rendu contradictoirement par le Tribunal civil de première instance de Bourges, le huit avril mil neuf cent trois, enregistré et signifié ;

Et aux requête, poursuite et diligence de :

1° Madame Marie JACQUET, épouse de Monsieur Ambroise PATIENT, propriétaire, avec lequel elle demeure à La Pommeraye, commune de Saint-Eloi-de-Gy, et ce dernier pour l'assister et autoriser ;

2° Madame Rose VILLAUDY, épouse de Monsieur Louis-Emile HEAUFRERE, greffier de Justice de paix, avec lequel elle demeure à Michon-sur-Yèvre, et celui-ci pour l'assister et autoriser ;

3° Monsieur Jean RIVIÈRE propriétaire-cultivateur, demeurant au Buisson, commune de Vasselay ;

Poursuivant la vente ;

Ayant pour avoué constitué Me Vital POIRET, demeurant à Bourges, rue des Arènes, numéro 30 ;

En présence ou eux dûment appelés de :

1° Monsieur Alexandre GAUDICHET, propriétaire, ancien marchand de bois, demeurant à Saint-Eloi-de-Gy ;

2° Madame Céleste LELU, épouse de Monsieur Jean MASSICOT, propriétaire-cultivateur, avec lequel elle demeure à Asnières, commune de Bourges, et celui-ci tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

3° Madame Louise-LELU, épouse de Monsieur Jean FRAT, propriétaire-vigneron, avec lequel elle demeure à Bourges, rue de la Bourse, numéro 8, et ce dernier tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

4° Monsieur Alphonse-Charles LELU, propriétaire et marchand de bois, demeurant à Bourgneuf, commune de Saint-Eloi-de-Gy ;

5° Monsieur Jean BAILLY, entrepreneur de roulage, demeurant à Bourges, rue de Saint-Amand, numéro 95 ;

6° Monsieur Victor BAILLY, cultivateur, demeurant à Bourgneuf, commune de Saint-Eloi-de-Gy ;

7° Madame Céleste BAILLY, épouse de Monsieur Nicolas LOURY, domicilié, avec lequel elle demeure à Bourges, au lieudit la Butte d'Archelet, et ce dernier tant en son nom que pour la validité de la pré d'ure à l'égard de la dame son épouse ;

Co-licitants ;

Ayant pour avoué constitué Me Achille BUSSON, demeurant à Bourges, rue du Four, numéro 1 ;

8° Monsieur Paul LAUREAU, propriétaire-rentier, demeurant à Bourges, rue Mathonnet, n° 4 ;

9° Monsieur Louis JOYAUX, sous directeur de l'usine de Mazières, demeurant à Bourges, rue de Mazières, numéro 19, pris en qualité de conseil judiciaire de Monsieur LAUREAU, susnommé ;

Ayant pour avoué constitué le dit Me BUSSON ;

10° Monsieur Sylvain VERMOUX, propriétaire-cultivateur, demeurant à Montbouin, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

11° Monsieur Etienne VILAUDY, dit BLANCHON, propriétaire-cultivateur, demeurant à Bisson, commune de Vasselay ;

12° Monsieur Alexandre LARPENT-CAMUZAT, propriétaire-cultivateur, demeurant à la Rue de Pilg, commune de Saint-Martin d'Auxigny ;

13° Madame Françoise DEPIGNY, épouse de Monsieur François GERARDE, propriétaire cultivateur, avec lequel elle demeure à Montbouin, commune de Saint-Martin-d'Auxigny, et ce dernier tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

14° Monsieur Pierre DEPIGNY, propriétaire cultivateur, demeurant aux Roches, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

15° Monsieur Jacques DEPIGNY, propriétaire-cultivateur, demeurant aux Roches, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

16° Monsieur Antoine MASSICOT, propriétaire-cultivateur, demeurant aux Hermites, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

17° Madame Marie CLAVIER, épouse de Monsieur Pierre Etienne VILLAUDY, propriétaire-cultivateur, avec lequel elle demeure à la Petite Colette, commune de Saint-Martin-d'Auxigny, et ce dernier tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

18° Monsieur Jean DEPIGNY, propriétaire-cultivateur, demeurant aux Cocus, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

19° Monsieur Etienne Honoré CHARMON, propriétaire, demeurant aux Nouas, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

20° Monsieur Louis FÉVARD propriétaire-cultivateur, demeurant aux Charmons, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

21° Monsieur Jean-Louis FÉVE, journalier, demeurant au bourg de Saint-Martin-d'Auxigny ;

22° Madame Marie BENARD propriétaire, veuve de Monsieur Pierre DESMOULIÈRES, demeurant aux Hermites, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

23° Madame Marie Louise-Léonie FÉVE, épouse de Monsieur Aristide Fa'ion-Louis LODER, sabotier et sacristain, avec lequel elle demeure à Saint-Eloi-de-Gy et ce dernier tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

24° Madame Françoise DES MOULIÈRES, épouse de Monsieur Gabriel-Auguste RAYMOND, propriétaire, avec lequel elle demeure à Saint-Eloi-de-Gy, et ce dernier tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

25° Monsieur François RIVIÈRE propriétaire-cultivateur, demeurant à Villeneuve, commune de Pigny ;

26° Madame Louise-Françoise-Cécile RIVIÈRE, épouse de Monsieur Jean-Baptiste CHEVREAU, propriétaire-cultivateur, avec lequel elle demeure au Placis, commune de Pigny, et ce dernier tant en son personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

27° Madame Catherine Pacline RIVIÈRE, épouse de Monsieur Guillaume PARIS, propriétaire-cultivateur, avec lequel elle demeure à Somonas, commune de Mehun-sur-Yèvre, et ce dernier tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

28° Monsieur Etienne VERMOUX, propriétaire-cultivateur demeurant à Montbouin, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

29° Monsieur Germain VERMOUX, propriétaire-cultivateur, demeurant à Montbouin, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

30° Madame Rose Pauline CLAVIER, épouse de Monsieur Etienne DULOUX, propriétaire-cultivateur, avec lequel elle demeure aux Ruisseaux, commune de Saint-Martin-d'Auxigny, et ce dernier tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

31° Madame Henriette CLAVIER, épouse de Monsieur Jacques-Albert DULOUX, propriétaire-cultivateur, avec lequel elle demeure au Chêne, commune de Saint-Martin-d'Auxigny, et ce dernier tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

32° Madame Isabelle-Marie PIVERT, épouse de M. Georges GILBERT, charcutier-restaurateur, avec lequel elle demeure à Saint-Martin-d'Auxigny, et ce dernier tant en son personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame son épouse ;

33° Madame François DES MOULIÈRES, propriétaire, veuve de Monsieur Gabriel BENARD, demeurant aux Hermites, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

34° Monsieur François CLAVIER, dit la Blanche-Jonnée, propriétaire-cultivateur, demeurant aux Arpents, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

35° Monsieur Jean-Baptiste LARPENT, propriétaire-cultivateur, demeurant aux Arpents, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

36° Monsieur Jacques DAVID, propriétaire et maréchal-ferrant, demeurant à la Rues, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

37° Madame Marie-Louise DEPIGNY, veuve de Monsieur CLAVIER, propriétaire, demeurant aux Rousseaux, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

38° Madame Catherine BEAUVAIS, veuve de Monsieur Louis DIEUL, propriétaire, demeurant à la Pommeraye, commune de Saint-Eloi de Gy ;

39° Monsieur Louis NOUJON, propriétaire, demeurant à la Pommeraye, commune de Saint-Eloi de Gy ;

40° Monsieur Nicolas GUÉRIN propriétaire-cultivateur, demeurant à la Pommeraye, commune de Saint-Eloi-de-Gy ;

41° Monsieur Pierre JACQUET, propriétaire cultivateur, demeurant à la Pommeraye, commune de Saint-Eloi-de-Gy, et Madame Anne MOUION, son épouse, le premier tant en son nom personnel que pour la validité de la procédure à l'égard de la dame, son épouse.

42° Monsieur François JACQUET, propriétaire-cultivateur, demeurant à la Pommeraye, commune de Saint-Eloi-de-Gy ;

43° Monsieur Jean RAYMOND, boucher, demeurant à Saint-Eloi-de-Gy ;

44° Monsieur Joseph JACQUET, propriétaire cultivateur, demeurant à la Pommeraye, commune de Saint-Eloi-de-Gy ;

45° Monsieur Sylvain BEAUVAIS, propriétaire-cultivateur, demeurant à la Pommeraye, commune de Saint-Eloi-de-Gy ;

46° Monsieur Joseph JACQUET, propriétaire cultivateur, demeurant à la Pommeraye, commune de Saint-Eloi-de-Gy ;

47° Monsieur Jean RAYMOND, boucher, demeurant à Saint-Eloi-de-Gy ;

48° Monsieur Claude DAVID, propriétaire-cultivateur, demeurant aux Nouas, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

49° Madame Jeanne MOUIVET, propriétaire, veuve de M. Jacques CHEVALLIER, demeurant aux Arpents, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

50° Monsieur Pierre MABLAT, propriétaire cultivateur, demeurant aux Cocus, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

51° Monsieur Paul MABLAT, propriétaire et boulanger, demeurant aux Rousseaux, commune de Saint-Martin-d'Auxigny, pris en sa qualité de tuteur ad hoc des mineures Henriette-Marie MABLAT et Victorine-Léonie MABLAT, sous la tutèle légale de Pierre MABLAT, leur père, demeurant aux Cocus, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

52° Monsieur Gabriel LARPENT, propriétaire cultivateur, demeurant aux Rousseaux, commune de Saint-Martin-d'Auxigny ;

Egalement co-licitants ;

Ayant pas d'avoué constitué ;

Et encore en présence, ou lui dûment appelé, de Monsieur Armand FOURNIER, principal clerc de notaire, demeurant à Saint-Martin-d'Auxigny, pris au nom et comme subrogé-tuteur ad hoc des mineures MABLAT, susnommées, fonction à laquelle il a été nommé et qu'il a acceptée, suivant délibération du conseil de famille dressée ci-dessus, reçue sous la présidence de M. le Juge de paix du canton de Saint-Martin d'Auxigny, en date du six novembre mil neuf cent deux, enregistrée ;

Ayant pas d'avoué constitué ;

Lesquels, aux jour, lieu et heure ci-dessus indiqués, procéderont à la vente aux enchères publiques, au plus offrant et dernier enchérisseur, et à l'extinction des feux, de l'immeuble dont la désignation suit :

DÉSIGNATION

Telle qu'elle est insérée au cahier des charges.

LOT UNIQUE

Une parcelle de terrain plantée de bois taillis et futaie, comme sous le nom de *Bois de la Pommeraye* située commune de St-Eloi-de-Gy, cadastrée section D, n° 28, pour une contenance de trois hectares septante-ares environ, tenant du levant et du nord à un bois du Hospices de Bourges, du sud et du sud-ouest à un chemin public.

« La vente comprendra le fonds « et la superficie, et en outre tout « le bois d'œuvre abattu, provenant de l'exploitation partielle « dudit bois. »

MISE A PRIX

Outre les charges, clauses et conditions insérées au cahier des charges dressé par Me FOUCHER, notaire à St-Martin-d'Auxigny, les enchères seront reçues sur la mise à prix de trois mille francs, fixée par le jugement sus-énoncé, ci . . . . . 3.000 »

S'adresser pour avoir des renseignements et connaître les conditions de la vente :

1° A Me Vital POIRET, avoué à Bourges, rue des Arènes, n° 30, poursuivant la vente ;

2° A Me Achille BUSSON, avoué à Bourges, rue du Four, n° 1, co-licitant ;

3° A Me FOUCHER, notaire à Saint-Martin-d'Auxigny, dépositaire du cahier des charges, en l'étude duquel toute personne peut en prendre communication.

Le présent placard fait et rédigé par l'avoué poursuivant soussigné.

A Bourges, le premier octobre mil neuf cent trois.

Signé : POIRET.

Enregistré à Bourges, le octobre mil neuf cent trois, folio case . . . Reçu, en principal et décimes, un franc quatre-vingt-huit centimes.

Signé : CHAMPEAUX.

[272] Retronews, L'Indépendant du Cher, 30 décembre 1894, page 3, A5N208.
[273] Retronews, Le Journal du Cher, 3 octobre 1903, page 4, A98N230.

Les actes de décès relatifs au couple Jacquet-Beauvais

L'acte de décès de Joseph Jacquet

Joseph Jacquet s'éteint le 7 décembre 1918 à l'âge de 83 ans à Saint-Eloy-de-Gy[274]. Jean Gilon, son gendre de 54 ans, et son voisin Louis Fève, âgé de 56 ans (garde-champêtre de la commune), firent ce jour-là la déclaration de décès devant le maire par intérim, monsieur Louis Tantin.

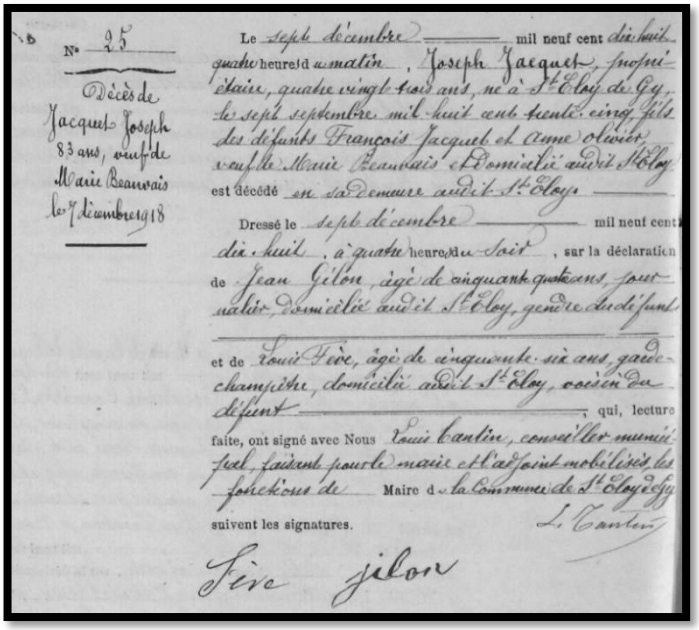
N° 25
Décès de Jacquet Joseph 83 ans, veuf de Marie Beauvais le 7 décembre 1918

Le sept décembre mil neuf cent dix-huit quatre heures du matin, Joseph Jacquet, propriétaire, quatre-vingt-trois ans, né à St Eloy de Gy, le sept septembre mil huit cent trente-cinq, fils des défunts François Jacquet et Anne Olivier veuf de Marie Beauvais et domicilié audit St Eloy est décédé en sa demeure audit St Eloy.

Dressé le sept décembre mil neuf cent dix-huit, à quatre heures du soir, sur la déclaration de Jean Gilon, âgé de cinquante-quatre ans, journalier, domicilié audit St Eloy, gendre du défunt et de Louis Fève, âgé de cinquante-six ans, garde-champêtre, domicilié audit St Eloy, voisin du défunt, qui, lecture faite, ont signé avec Nous Louis Tantin, conseiller municipal, faisant pour le maire et l'adjoint mobilisés les fonctions de Maire de la Commune de St Eloy de Gy suivent les signatures.

L. Tantin

Fève Gilon

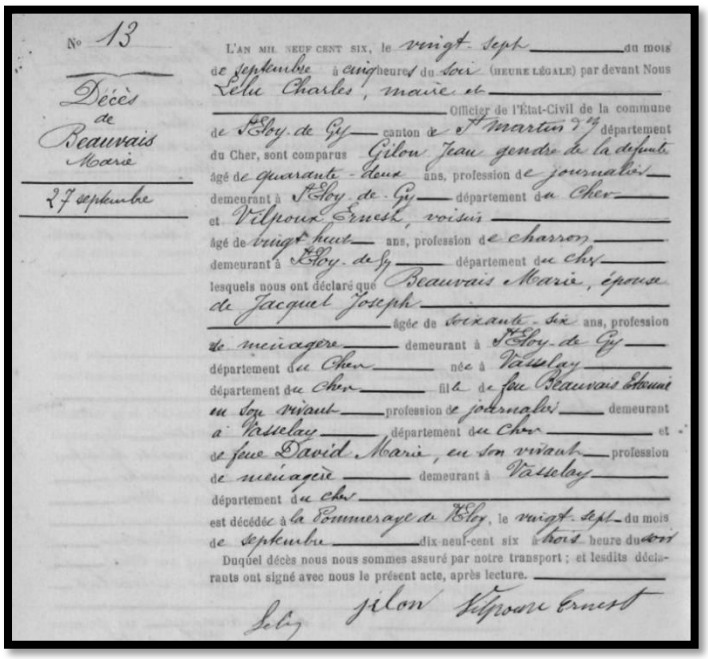
N° 13
Décès de Beauvais Marie
27 septembre

L'AN MIL NEUF CENT SIX, le vingt-sept du mois de septembre à cinq heures du soir (HEURE LÉGALE) par devant Nous Lelu Charles, maire et Officier de l'État-Civil de la commune de St Eloy de Gy canton de St Martin 2e département du Cher, sont comparus Gilon Jean gendre de la défunte âgé de quarante-deux ans, profession de journalier demeurant à St Eloy de Gy département du Cher et Vilpoux Ernest, voisin âgé de vingt-huit ans, profession de charron demeurant à St Eloy de Gy département du Cher lesquels nous ont déclaré que Beauvais Marie, épouse de Jacquet Joseph âgée de soixante-six ans, profession de ménagère demeurant à St Eloy de Gy département du Cher née à Vasselay département du Cher fille de feu Beauvais Etienne en son vivant profession de journalier demeurant à Vasselay département du Cher et de feue David Marie, en son vivant profession de ménagère demeurant à Vasselay département du Cher est décédée à la Commerage de St Eloy, le vingt-sept du mois de septembre dix-neuf-cent six à trois heure du soir

Duquel décès nous nous sommes assuré par notre transport ; et lesdits déclarants ont signé avec nous le présent acte, après lecture.

Lelu Gilon Vilpoux Ernest

L'acte de décès de Marie Beauvais

Marie Beauvais, quant à elle, décédera douze années avant son mari, le 27 septembre 1906 à Saint-Eloy-de-Gy[275], à l'âge de 65 ans. Jean Gilon, son gendre de 42 ans, et son voisin Ernest Vilpoux, âgé de 28 ans et charron de profession, firent ce jour-là la déclaration de décès devant le maire de l'époque, Charles Lelu.

Les enfants nés du légitime mariage de Joseph Jacquet et Marie Beauvais

Joseph Jacquet et Marie Beauvais auront eu ensemble cinq enfants, à savoir : François, Eugénie, Nestor Emile, **Louis Joseph** et François Ferdinand Jacquet. Nous traiterons de ces derniers dans la prochaine section qui va suivre.

[274] AD018_3E6718_0020.
[275] AD018_3E6716_0175.

Les éléments biographiques concernant Louis J. Jacquet et Françoise A. Leroy

Pour rappel, Louis Joseph Jacquet est le fils de Joseph Jacquet et de Marie Beauvais.

Les actes de naissance relatifs au couple Jacquet-Leroy

L'acte de naissance de Louis Joseph Jacquet.

Louis Joseph Jacquet voit le jour le 14 août 1878 à Saint-Eloy-de-Gy[276] au hameau de La Pommeraye. Il est le fils de Joseph Jacquet, journalier de 42 ans à cette époque, et de Marie Beauvais, ménagère de 37 ans. La déclaration de naissance fut faite par son père devant le maire, Alexandre Gaudichet, et en présence de François Moindrot, âgé de 50 ans, maréchal-ferrant du village et de Charles Lemasson, âgé de 30 ans, cafetier à Saint-Eloy-de-Gy.

N° 17 L'AN mil huit cent soixante-dix-huit, le quinze du mois d'août neuf heures du matin, par devant Nous Gaudichet Alexandre, maire et Officier de l'État Civil de la commune de St-Eloy-de-Gy canton de St-Martin, département du Cher est comparu le sieur Jacquet Joseph âgé de quarante-deux ans, profession de journalier, demeurant à St-Eloy-de-Gy département du Cher, lequel nous a présenté un Enfant du sexe masculin, né le 14 août à La Pommeraye, le quatorze du mois d'août an mil huit cent soixante-dix-huit, à onze heures du matin, du sieur Jacquet Joseph, comparant, âgé de quarante-deux ans, profession de journalier, et de Beauvais Marie, son épouse âgée de trente-sept ans, profession de ménagère, demeurant à La Pommeraye, département du Cher auquel enfant il a été donné le prénom de Louis Joseph.

Décédé à Bourges le 2.1.1954

N° 159

Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Moindrot François, âgé de cinquante ans, profession de maréchal demeurant à St-Eloy-de-Gy, département du Cher et de Lemasson Charles, âgé de trente ans, profession de cafetier, demeurant à St-Eloy-de-Gy, département du Cher.

Lecture faite du présent Acte, lesdits comparant et témoins ont déclaré savoir signer, excepté le sieur Jacquet Joseph, comparant.

Lemasson — Moindrot — Gaudichet

Par acte passé le 14ème 1907 devant le Maire de St-Eloy-de-Gy (Cher) le dénommé ci-contre a contracté mariage avec Leroy Françoise

L'acte de naissance de Françoise Alphonsine Leroy

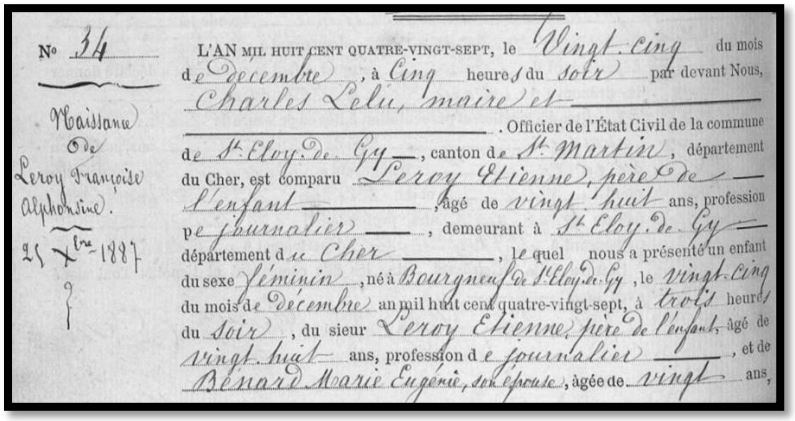
N° 34 L'AN MIL HUIT CENT QUATRE-VINGT-SEPT, le Vingt-cinq du mois de décembre, à Cinq heures du soir par devant Nous, Charles Lelu, maire et _____. Officier de l'État Civil de la commune de St-Eloy-de-Gy, canton de St-Martin, département du Cher, est comparu Leroy Etienne, père de l'enfant _____, âgé de vingt-huit ans, profession de journalier, demeurant à St-Eloy-de-Gy département du Cher, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né à Bourgneuf de St-Eloy-de-Gy, le vingt-cinq du mois de décembre an mil huit cent quatre-vingt-sept, à trois heures du soir, du sieur Leroy Etienne, père de l'enfant, âgé de vingt-huit ans, profession de journalier, et de Bénard Marie Eugénie, son épouse, âgée de vingt ans,

Naissance de Leroy Françoise Alphonsine. 25 Xbre 1887

Françoise Alphonsine Leroy, quant à elle, est née le 25 décembre 1887 à Saint-Eloy-de-Gy[277], du légitime mariage d'Etienne Leroy (âgé de 28 ans, journalier en cette commune) et de Marie Eugénie Bénard (ménagère âgée de 20 ans au moment de la naissance). La déclaration fut faite par son père, le lendemain devant le maire et officier d'état-civil, monsieur Charles Lelu.

[276] AD018_3E5216_0083.
[277] AD018_3E5216_0192.

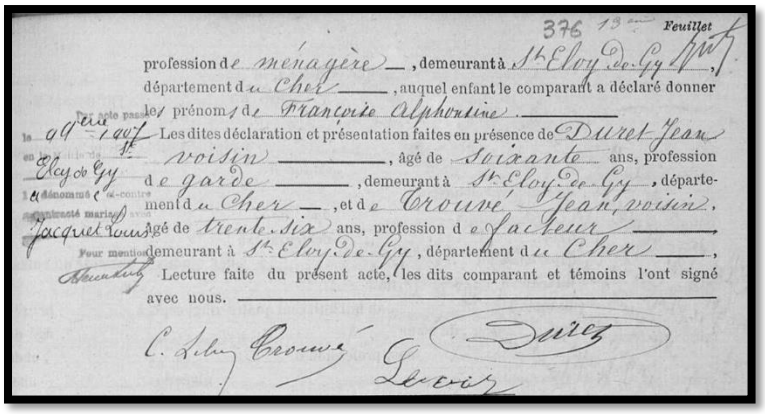
376 13 Feuillet
profession de ménagère, demeurant à St Eloy de Gy,
département du Cher, auquel enfant le comparant a déclaré donner
les prénoms de Françoise Alphonsine.
Les dites déclaration et présentation faites en présence de Duret Jean
voisin, âgé de soixante ans, profession
de garde, demeurant à St Eloy de Gy, départe-
ment du Cher, et de Trouvé Jean voisin,
âgé de trente six ans, profession de facteur
demeurant à St Eloy de Gy, département du Cher,
Lecture faite du présent acte, les dits comparant et témoins l'ont signé
avec nous.

Furent présents également Jean Duret, âgé de 60 ans, voisin des époux et garde (forestier) à Saint-Eloy-de-Gy, et Jean Trouvé, facteur de Saint-Eloy-de-Gy, âgé de 36 ans.

Une brève biographie concernant les parents de Françoise Alphonsine Leroy.

Etienne Leroy est né le 18 août 1859 à Saint-Martin-d'Auxigny[278]. Il se mariera le 28 juin 1887 dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy[279] à Marie Eugénie Bénard. Il décédera le 16 juin 1920 à Berry-Bouy[280], à l'âge de 60 ans. Sa femme, née le 3 mai 1867 à Saint-Eloy-de-Gy[281], s'éteindra quant à elle le 26 mars 1935 dans le village qui l'aura vu naître[282], à l'âge de 67 ans.

La description détaillée des fratries Jacquet et Leroy

La fratrie de Louis Joseph Jacquet.

La fratrie de Louis Joseph Jacquet n'est pas bien nombreuse lorsqu'on la compare à celles de ses aïeux. En effet, il eut, au total, quatre frères et sœurs, à savoir :

1) François Jacquet est né le 9 novembre 1864[283] à Saint-Eloy-de-Gy. Il trouvera la mort, à l'âge de 11 ans, dans des circonstances assez tristes le 17 août 1876[284] (que j'exposerai dans une petite section dédiée intitulée *« le drame terrible de 1876 »*).

2) Eugénie Jacquet verra le jour le 19 août 1869 à Saint-Eloy-de-Gy[285]. Elle se mariera dans la commune de Vasselay, le 2 juillet 1895[286] à Jean Gilon (07/01/1864 Vasselay[287] † 28/01/1940 Vasselay[288]). Elle meurt prématurément à l'âge de 34 ans, le 9 décembre 1903, dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy[289].

---

278 AD018_3E1576_0134.
279 AD018_3E2862_0210.
280 AD018_3E4268_0367.
281 AD018_3E1544_0067.
282 AD018_3E4268_0293
283 AD018_3E4215_0025.
284 AD018_3E5217_0221.
285 AD018_3E4215_0101.
286 AD018_3E5737_0185.
287 AD018_3E4268_0011.
288 AD018_3E7631_0228.
289 AD018_3E6716_0156.

3) Nestor Emile Jacquet, est né le 21 janvier 1874 à Saint-Eloy-de-Gy[290]. Il **meurt durant la Première Guerre mondiale** à Limey-Remenauville le 19 juin 1917, à l'âge de 43 ans[291]. Il était célibataire et sans enfants. Il repose en la sépulture n°1616 au carré 14/18-B *(image ci-contre)* à la Nécropole du Petant, à Montauville en Meurthe-et-Moselle, à côté de ses camarades tombés au combat.

4) François Ferdinand Jacquet, né le 28 mars 1884 à Saint-Eloy-de-Gy[292], il décédera à l'asile Beauregard (actuel hôpital psychiatrique *Georges Sand* à Bourges) le 20 février 1910, à l'âge de 25 ans[293]. Il était célibataire et sans enfants lui aussi.

La fratrie de Françoise Alphonsine Leroy.

La fratrie de Françoise Alphonsine Leroy est également l'une des plus petites de toute ma généalogie. En effet, elle n'eut en totalité que deux sœurs, à savoir :

1) Angèle Leroy, est née le 31 mai 1897 à Saint-Eloy-de-Gy[294]. Elle se mariera le 11 février 1918[295] dans ce même petit village à Camille Eugène Félix Vacher (01/03/1894 Henrichemont[296] † **mort pour la France le** 13/10/1918 à Senuc[297], à 24 ans, inhumé en la Nécropole Nationale dite des Chestres, à Vouziers, dans le département des Ardennes). Elle décédera presque quarante années après son premier mari, le 24 août 1958 à Saint-Eloy-de-Gy, à l'âge de 61 ans. *(Ci-contre, la sépulture d'Angèle Leroy et de son second mari Gaston Bonté).*

2) Marie Leroy, née le 11 juin 1899 à Saint-Eloy-de-Gy[298]. Elle se mariera à Paulin René Ledoux (22/07/1891 Saint-Eloy-de-Gy[299] † 09/09/1928 Saint-Eloy-de-Gy[300]) le 27 octobre 1924 dans ce même petit village[301]. Elle s'éteindra à l'âge de 51 ans, le 12 novembre 1950, dans la commune qui l'avait vu naître.

---

290 AD018_3E5216_0019.
291 AD018_3E6716_0269.
292 AD018_3E5216_0152.
293 AD018_3E5929_0073.
294 AD018_3E5650_0113.
295 AD018_3E6718_0005.
296 AD018_3E5518_0041.
297 AD018_3E5963_0168 pour les Archives du Cher et K450280R pour le site *Mémoire des hommes*.
298 AD018_3E5650_0145.
299 AD018_3E5650_0044.
300 AD018_3E6718_0234.
301 AD018_3E6718_0141 et 142.

La famille Jacquet à travers la presse : Le drame terrible du 17 août 1876 !

La famille Jacquet fut marquée par un triste événement, dont la presse de l'époque s'en était fait l'écho.

Au départ, durant mes recherches pour établir la fratrie de Louis Joseph, j'ai été intrigué par la présence, sur une même page d'un registre d'état-civil de Saint-Eloy-de-Gy, de deux actes de décès d'enfants portant le même nom de famille, à savoir Jacquet. Il s'avèrera d'ailleurs que ces derniers avaient, à des degrés différents, les mêmes ancêtres en la personne de René et Perpétue Jacquet. Dans ces actes, figuraient la même date, le même lieu et la même heure de décès. Beaucoup de questions me sont venues à l'esprit. Je me suis donc improvisé à ce moment-là, enquêteur. En effet, j'avais une énigme à résoudre : Que s'était-il donc passé pour que deux écoliers meurent subitement au même endroit, au même moment ? Un meurtre ? Un accident ? Le fait d'une maladie ?

Comme tout bon détective, il me semblait nécessaire d'étudier l'endroit où ces jeunes gens sont décédés car ce dernier peut nous apprendre bien des choses. J'ai donc fait quelques recherches sur le lieu-dit *La Goutelle*. La présence de quelques points d'eau réputés profonds et la forêt, considérée comme dangereuse à l'époque en raison de l'existence de mines, pouvaient être bien responsable de la mort de ces deux enfants. J'ai donc supposé la noyade.

A partir de là, j'ai fait quelques recherches dans les journaux berrichons, dans l'espoir de trouver la trace d'un article mentionnant le décès de deux enfants qui se seraient noyés à Saint-Eloy-de-Gy. Et ce fut le cas, François Jacquet et son camarade d'école Pierre furent victimes d'un accident de pêche. Mais non dans l'étang que j'avais considéré comme le responsable de la perte des deux garçons. En effet, ces derniers sont morts en tombant dans une fosse à minerai remplie d'eau. Les mines gyacomoises étaient connues d'ailleurs pour être très profondes (entre 6m minimum et 12m maximum), et cela surtout au XIXème siècle qui fut une période où le village s'était consacré pleinement, si je puis dire, au développement de cette activité.

Le Journal du Cher du 22 août 1876 en page 3.[302]

Samedi, on enterrait au cimetière de Saint-Eloi-de-Gy deux jeunes enfants du hameau de la Pommeraye, qui s'étaient noyés l'avant-veille dans un trou de mine rempli d'eau. L'aîné était tombé en pêchant. Le plus jeune, âgé de de 12 ans, avait voulu secourir son camarade, garçon de 14 ans, mais en l'aidant à remonter, il fut entraîné et périt avec lui.

St-Eloy-de-Gy. — Le 17 du courant, deux enfants, nommés Pierre et Joseph Jacquet, âgés de 13 et de 11 ans, se sont noyés dans une fosse à minerai dans laquelle ils s'amusaient à pêcher des grenouilles.

Le Courrier du Berry du 25 août 1876 en page 3.[303]

[302] Retronews, Le Journal du Cher, 22 août 1876, page 3, A70N101.
[303] Retronews, Le Courrier du Berry, 25 août 1876, page 3, A30N103.

Louis Joseph Jacquet et l'armée :
du service militaire à la Première Guerre mondiale

Dans cette partie consacrée au service militaire de Louis-Joseph Jacquet, je ferai un résumé de sa fiche matricule *(jointe ci-dessous)*.

On apprend sur la fiche matricule de Louis Joseph Jacquet[304] que ce dernier faisait partie de la classe *« 1898 »* et qu'il était enregistré sous le numéro *« 1293 »*.

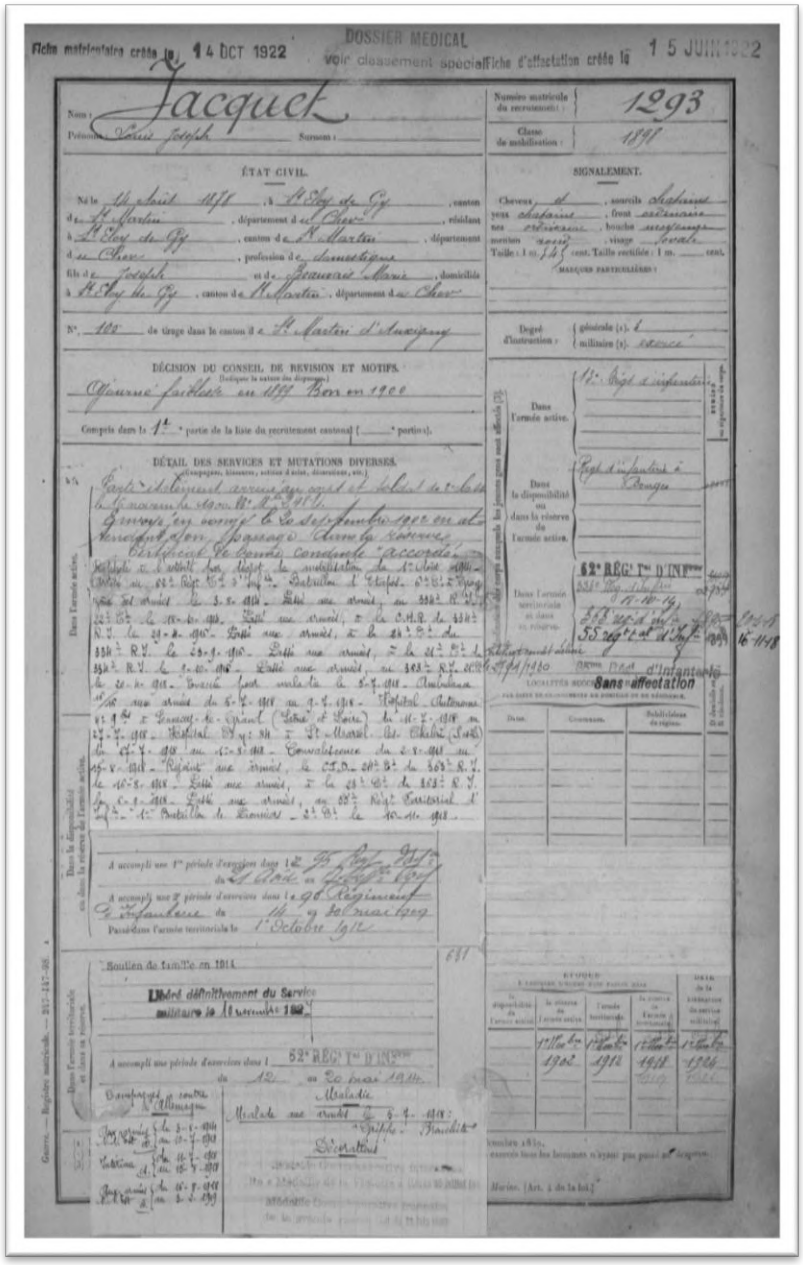
Fiche matricule créée le 14 OCT 1922
DOSSIER MEDICAL voir classement spécial
Fiche d'affectation créée le 15 JUIN 1922
Nom : Jacquet
Prénoms : Louis Joseph
Numéro matricule du recrutement : 1293
Classe de mobilisation : 1898
ÉTAT CIVIL.
SIGNALEMENT.
DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
Ajourné faible en 1899 Bon en 1900
DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
62e RÉGt de INF.
Sans affectation
Soutien de famille en 1914
Libéré définitivement du Service militaire le 12 novembre 1918
Décorations

Ce dernier, d'une santé assez fragile, fut ajourné en 1898 et en 1899.

Lorsqu'il fut apte à faire son service militaire, en 1900, il fut intégré au 13ème régiment d'infanterie.

Il fut mobilisé ensuite en 1914 et intégré dans le 62ème régiment territorial d'infanterie.

Après de nombreux passages dans différents corps d'armées, il tomba gravement malade le 5 juillet 1918. Il mit plus d'un mois pour recouvrir la santé.

Quelques semaines plus tard, l'Armistice fut signé. Il fut décoré de la médaille commémorative interalliée *« Médaille de la Victoire »* puis de la *« Médaille Commémorative Française de la Grande Guerre »*.

[304] AD018_2R603_0582 et 583.

Les documents concernant l'union formée par Louis J. Jacquet et Françoise A. Leroy

Je n'ai pu trouver que l'acte de mariage de Louis Joseph Jacquet et de Françoise Alphonsine Leroy étant donné que ces derniers ne se sont jamais présentés devant un notaire.

Ils se marièrent le 9 novembre 1907 à trois heures du soir[305] devant l'adjoint au maire de la commune de Saint-Eloy-de-Gy, monsieur Louis Tantin *(acte présenté ci-dessous)*. Louis Joseph avait 29 ans lors de son mariage alors que Françoise Alphonsine avait, quant à elle, 19 ans. L'acte nous apprend que la mère de l'époux, Marie Beauvais, était décédée.

Les témoins du futur furent : Nestor Emile Jacquet, âgé de 33 ans, frère de l'époux et journalier à Saint-Eloy-de-Gy et Jean Gilon, âgé de 36 ans, beau-frère du futur lui aussi journalier à Saint-Eloy-de-Gy.

Quant à ceux de la future épouse, ce furent Victor Leroy, son cousin âgé de 44 ans, cultivateur à Saint-Martin-d'Auxigny et François Laubier, son oncle, âgé de 36 ans, aubergiste à Saint-Eloy-de-Gy.

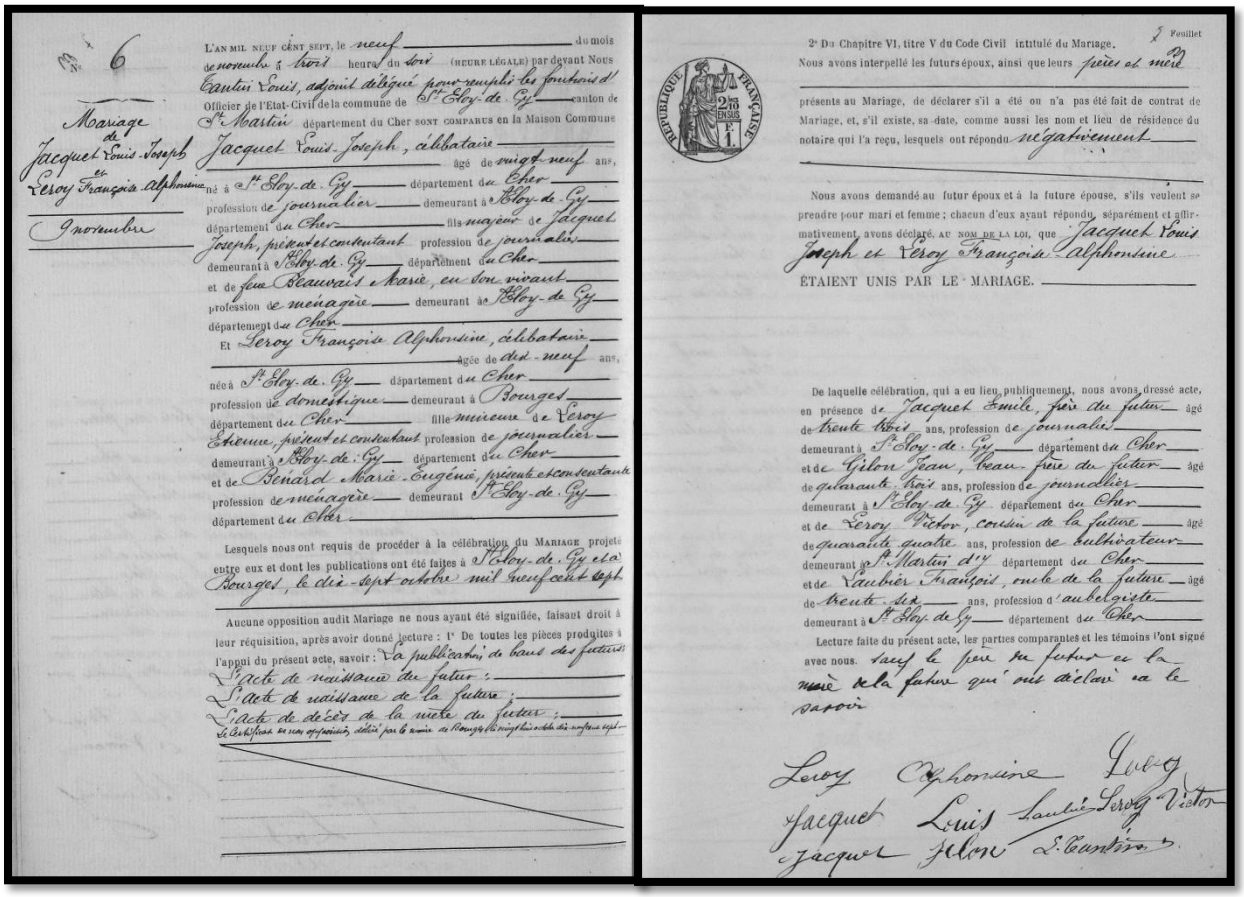

N° 6

Mariage de Jacquet Louis Joseph et Leroy Françoise Alphonsine

9 novembre

L'AN MIL NEUF CENT SEPT, le neuf du mois de novembre à trois heures du soir (HEURE LÉGALE) par devant Nous Tantin Louis, adjoint délégué pour remplir les fonctions d'Officier de l'Etat-Civil de la commune de St Eloy-de-Gy canton de St Martin département du Cher SONT COMPARUS en la Maison Commune Jacquet Louis-Joseph, célibataire âgé de vingt-neuf ans, né à St Eloy-de-Gy département du Cher profession de journalier demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher fils majeur de Jacquet Joseph, présent et consentant profession de journalier demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher et de feu Beauvais Marie, en son vivant profession de ménagère demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher

Et Leroy Françoise Alphonsine, célibataire âgée de dix-neuf ans, née à St Eloy-de-Gy département du Cher profession de domestique demeurant à Bourges département du Cher fille mineure de Leroy Etienne, présent et consentant profession de journalier demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher et de Bénard Marie-Eugénie, présente et consentante profession de ménagère demeurant St Eloy-de-Gy département du Cher

Lesquels nous ont requis de procéder à la célébration du MARIAGE projeté entre eux et dont les publications ont été faites à St Eloy-de-Gy et à Bourges, le dix-sept octobre mil neuf cent sept

Aucune opposition audit Mariage ne nous ayant été signifiée, faisant droit à leur réquisition, après avoir donné lecture : 1° De toutes les pièces produites à l'appui du présent acte, savoir : La publication de bans des futurs
L'acte de naissance du futur ;
L'acte de naissance de la future ;
L'acte de décès de la mère du futur ;
Le certificat de vœu opposition, délivré par le maire de Bourges le vingt-huit octobre dix-neuf cent sept

2° Du Chapitre VI, titre V du Code Civil intitulé du Mariage. Feuillet 1
Nous avons interpellé les futurs époux, ainsi que leurs frère et mère présents au Mariage, de déclarer s'il a été ou n'a pas été fait de contrat de Mariage, et, s'il existe, sa date, comme aussi les nom et lieu de résidence du notaire qui l'a reçu, lesquels ont répondu négativement

Nous avons demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se prendre pour mari et femme ; chacun d'eux ayant répondu, séparément et affirmativement, avons déclaré, AU NOM DE LA LOI, que Jacquet Louis Joseph et Leroy Françoise Alphonsine ÉTAIENT UNIS PAR LE MARIAGE.

De laquelle célébration, qui a eu lieu publiquement, nous avons dressé acte, en présence de Jacquet Emile, frère du futur âgé de trente trois ans, profession de journalier demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher et de Gilon Jean, beau-frère du futur âgé de quarante trois ans, profession de journalier demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher et de Leroy Victor, cousin de la future âgé de quarante quatre ans, profession de cultivateur demeurant à St Martin d'Y département du Cher et de Laubier François, oncle de la future âgé de trente six ans, profession d'aubergiste demeurant à St Eloy-de-Gy département du Cher

Lecture faite du présent acte, les parties comparantes et les témoins l'ont signé avec nous. sauf le père du futur et la mère de la future qui ont déclaré ne le savoir

Leroy Alphonsine Leroy
Jacquet Louis Laubier Leroy Victor
Jacquet Gilon L. Tantin

[305] AD018_3E6716_0055.

Les actes de décès relatifs au couple Jacquet-Leroy

L'acte de décès de Louis Joseph Jacquet

Après l'année 1947, il est difficile voire quasiment impossible de dénicher un acte de décès aux Archives départementales. Toutefois, dans l'acte de naissance de ce dernier, était inscrit, en marge, la date à laquelle il s'était éteint. Ainsi, Louis Joseph Jacquet est décédé le 2 janvier 1965 à Bourges, à l'âge de 86 ans.

L'acte de décès de Françoise Alphonsine Leroy

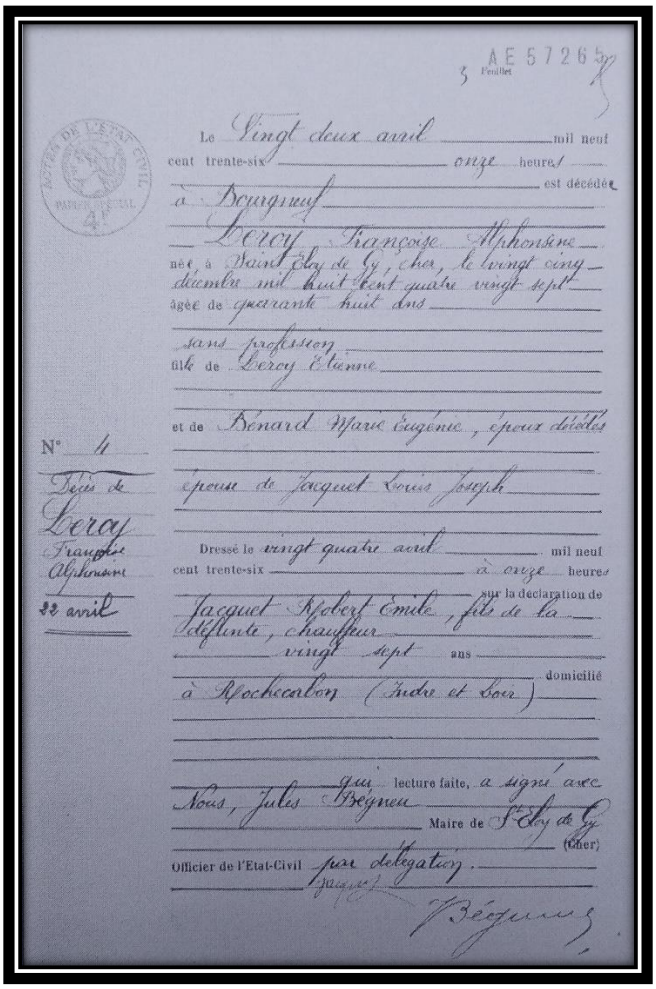

AE 57265
3 Feuillet

Le Vingt deux avril mil neuf cent trente-six onze heures est décédée à Bourgneuf Leroy Françoise Alphonsine née à Saint Eloy de Gy, cher, le vingt cinq décembre mil huit cent quatre vingt sept âgée de quarante huit ans sans profession fille de Leroy Etienne et de Bénard Marie Eugénie, époux décédés épouse de Jacquet Louis Joseph

Dressé le vingt quatre avril mil neuf cent trente-six à onze heures sur la déclaration de Jacquet Robert Emile, fils de la défunte, chauffeur vingt sept ans domicilié à Rochecorbon (Indre et Loir)

Nous, Jules Bégneu qui lecture faite, a signé avec Maire de St Eloy de Gy (Cher) Officier de l'Etat-Civil par délégation.

N° 4
Décès de Leroy Françoise Alphonsine
22 avril

Concernant Françoise Alphonsine Leroy, il était encore possible de trouver son acte de décès dans les registres d'état-civil. En effet, cette dernière est décédée le 22 avril 1936 à Saint-Eloy-de-Gy[306], à l'âge de 48 ans.

Robert Emile Jacquet, son fils, fit la déclaration de décès auprès du maire de la commune (monsieur Jules Bégneu) le 24 avril de la même année.

Les enfants nés du légitime mariage de Louis J. Jacquet et Françoise A. Leroy

Louis Joseph Jacquet et Françoise Alphonsine Leroy auront eu ensemble trois enfants, à savoir : Robert Emile, **Odette Albertine** et Marguerite Marie Augustine Jacquet.

[306] AD018_3E7525_0286.

Les éléments biographiques concernant René Picaton et Odette Albertine Jacquet

Pour rappel, Odette Albertine Jacquet est la fille de Louis Joseph Jacquet et de Françoise Alphonsine Leroy.

Les actes de naissance relatifs au couple Picaton-Jacquet

L'acte de naissance de René Picaton.

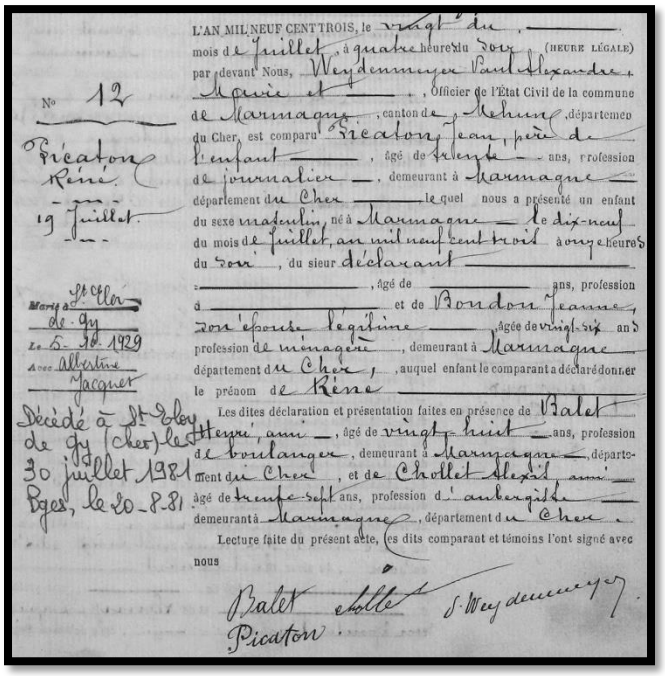
L'AN MIL NEUF CENT TROIS, le vingt du mois de juillet, à quatre heures du soir (HEURE LÉGALE) par devant Nous, Weydenmeyer Paul Alexandre Marie et ——, Officier de l'État Civil de la commune de Marmagne, canton de Mehun, département du Cher, est comparu Picaton Jean, père de l'enfant ——, âgé de trente ans, profession de journalier, demeurant à Marmagne, département du Cher, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né à Marmagne le dix-neuf du mois de juillet, an mil neuf cent trois à onze heures du soir, du sieur déclarant ——, âgé de —— ans, profession de —— et de Bondon Jeanne, son épouse légitime, âgée de vingt-six ans, profession de ménagère, demeurant à Marmagne, département du Cher, auquel enfant le comparant a déclaré donner le prénom de René.
Les dites déclaration et présentation faites en présence de Balet Henri, ami, âgé de vingt-huit ans, profession de boulanger, demeurant à Marmagne, département du Cher, et de Chollet Alexis, ami, âgé de trente-sept ans, profession d'aubergiste, demeurant à Marmagne, département du Cher.
Lecture faite du présent acte, les dits comparant et témoins l'ont signé avec nous.
Balet Chollet S. Weydenmeyer Picaton
N° 12
Picaton René
19 juillet
Marié à St Eloy de Gy le 5-10-1929 Avec Albertine Jacquet
Décédé à St Eloy de Gy (Cher) le 30 juillet 1981
Bgés, le 20-8-81

René Picaton est né le 19 juillet 1903 à Marmagne[307]. Il est le fils de Jean Picaton, journalier âgé de 30 ans, et de Jeanne Bondon, ménagère de 26 ans. La déclaration de naissance fut faite par son père devant le maire, Paul Alexandre Weydenmeyer, et en présence d'Henri Balet, âgé de 28 ans, boulanger du village et d'Alexis Chollet, âgé de 37 ans, aubergiste à Marmagne.

L'acte de naissance d'Odette Albertine Jacquet.

Odette Albertine Jacquet est née le 3 février 1911 à Saint-Eloy-de-Gy[308]. Elle est la fille légitime de Louis Joseph Jacquet, alors âgé de 32 ans (journalier en cette commune) et de Françoise Alphonsine Leroy, (ménagère de profession) âgée de 23 ans. La déclaration fut faite par son père devant le maire et officier d'état-civil de l'époque, monsieur Charles Lelu. Furent également présents : Alphonse Gaudichet,

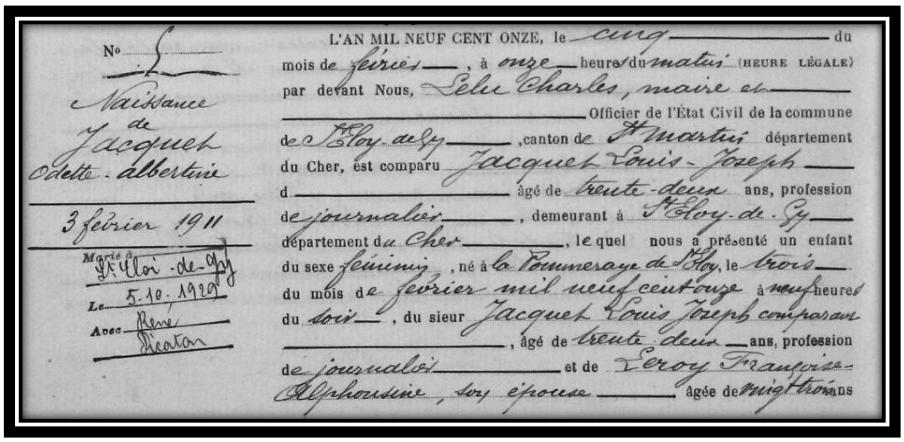
L'AN MIL NEUF CENT ONZE, le cinq du mois de février, à onze heures du matin (HEURE LÉGALE) par devant Nous, Lelu Charles, maire et ——, Officier de l'État Civil de la commune de St Eloy de Gy, canton de St Martin, département du Cher, est comparu Jacquet Louis-Joseph ——, d'——, âgé de trente-deux ans, profession de journalier, demeurant à St Eloy-de-Gy, département du Cher, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né à la Pommeraye de St Eloy, le trois du mois de février mil neuf cent onze à neuf heures du soir, du sieur Jacquet Louis Joseph comparant, ——, âgé de trente deux ans, profession de journalier, et de Leroy Françoise-Alphonsine, son épouse, âgée de vingt trois ans
N° 5
Naissance de Jacquet Odette-Albertine
3 février 1911
Marié à St Eloi-de-Gy le 5-10-1929 Avec René Picaton

[307] AD018_3E6453_0008.
[308] AD018_3E6715_0075.

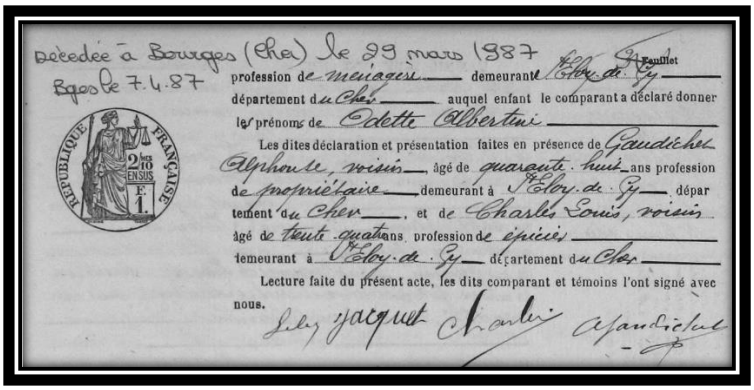
décédée à Bourges (Cher) le 29 mars 1987
Bges le 7.4.87
Feuillet
profession de ménagère demeurant St Eloy de Gy
département du Cher auquel enfant le comparant a déclaré donner les prénoms de Odette Albertine
Les dites déclaration et présentation faites en présence de Gaudichet Alphonse, voisin, âgé de quarante huit ans profession de propriétaire demeurant à St Eloy de Gy, département du Cher, et de Charles Louis, voisin, âgé de trente quatre ans, profession de épicier demeurant à St Eloy de Gy département du Cher
Lecture faite du présent acte, les dits comparant et témoins l'ont signé avec nous.

âgé de 48 ans, voisin des époux et propriétaire terrien à Saint-Eloy-de-Gy, et Charles Louis, épicier de Saint-Eloy-de-Gy, âgé de 34 ans.

Une brève biographie concernant les parents de René Picaton.

Jean Picaton est né le 30 août 1872 dans la commune de Mehun-sur-Yèvre[309]. Il se mariera le 20 avril 1897[310] à Jeanne Bondon (22/04/1877 Marmagne[311] † 05/10/1939 Berry-Bouy[312] à l'âge de 62 ans). Le mariage fut célébré en la commune de Marmagne. Il décédera à l'âge de 80 ans, le 13 janvier 1953 à Berry-Bouy.

MARMAGNE

Des diplômes d'honneur ont été décernés par le Conseil Général du Cher aux cultivatrices de la commune de Marmagne dont les noms suivent :

Mme Tridon, née Desgens Eugénie, au Luet.

Mme Bonnivin Silvain, née Champeault, à Bijou-Neuf.

Mme Bonneau Pierre, née Desmoulières Marie-Louise, à Cors.

Mme Baudry Silvain, née Jacquet, au Bois-de-Loup.

Mme Aupic Louis, née Aupic Augustine, au Bois-de-Loup.

Mme Paturcau Alexandre, née Meignant, à la Grenouille.

Mme Bondon Louis, née Clavier, à Marmignelles.

Mme Picaton Jean, née Bondon Jeanne, à Charron.

Qui, pendant la guerre, ont assuré courageusement la direction de leur exploitation et contribué ainsi à la défense de la Patrie.

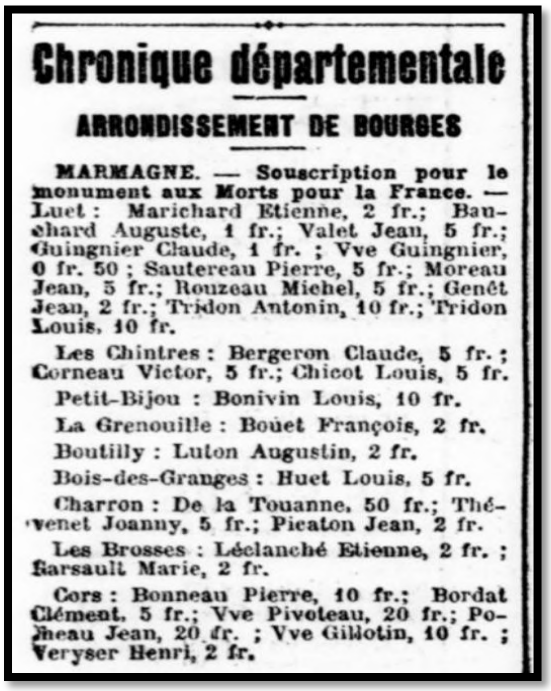
Chronique départementale

ARRONDISSEMENT DE BOURGES

MARMAGNE. — Souscription pour le monument aux Morts pour la France. — Luet : Marichard Etienne, 2 fr.; Bauchard Auguste, 1 fr.; Valet Jean, 5 fr.; Guingnier Claude, 1 fr. ; Vve Guingnier, 0 fr. 50 ; Sautereau Pierre, 5 fr.; Moreau Jean, 5 fr.; Rouzeau Michel, 5 fr.; Genêt Jean, 2 fr.; Tridon Antonin, 10 fr.; Tridon Louis, 10 fr.

Les Chintres : Bergeron Claude, 5 fr. ; Corneau Victor, 5 fr.; Chicot Louis, 5 fr.

Petit-Bijou : Bonivin Louis, 10 fr.

La Grenouille : Bouet François, 2 fr.

Boutilly : Luton Augustin, 2 fr.

Bois-des-Granges : Huet Louis, 5 fr.

Charron : De la Touanne, 50 fr.; Thévenet Joanny, 5 fr.; Picaton Jean, 2 fr.

Les Brosses : Léclanché Etienne, 2 fr. ; Barsault Marie, 2 fr.

Cors : Bonneau Pierre, 10 fr.; Bordat Clément, 5 fr.; Vve Pivoteau, 20 fr.; Pomeau Jean, 20 fr. ; Vve Gillotin, 10 fr. ; Veryser Henri, 2 fr.

Fait intéressant : Durant la Première Guerre mondiale, Jeanne dût s'occuper, avec quelques autres femmes de la commune de Marmagne, des exploitations agricoles détenues par leur mari pendant leur absence. Elle fut d'ailleurs décorée par le Conseil Général du Cher de la médaille agricole départementale en avril 1920 pour cela[313] *(image ci-dessus)*.

Quant à son mari, il fit un don de deux francs pour la construction du monument aux morts du village de Marmagne, un mois plus tôt[314] *(image ci-contre)*.

[309] AD018_3E4085_0705.
[310] AD018_3E7165_0199.
[311] AD018_3E5073_0059.
[312] AD018_3E5562_0217.
[313] Retronews, La Dépêche du Berry, 4 mars 1920, page 3, A28N6307.
[314] Retronews, La Dépêche du Berry, 2 avril 1920, page 2, A28N6283.

La fratrie de René Picaton.

La fratrie de René Picaton se compose de deux frères et trois sœurs, à savoir :

1) Jean Emile Picaton *(image ci-contre)*, né le 22 mai 1898 à Marmagne[315]. Il s'éteindra à l'âge de 72 ans, le 13 mai 1971 en la commune de Berry-Bouy. Il fut célibataire et sans enfants.

2) Jeanne Alise Picaton, née le 2 août 1899 à Marmagne[316]. Elle se mariera dans la commune d'Annoix, le 21 novembre 1925[317] à Emile Tessiot (20/04/1901 Plaimpied-Givaudins[318] † 07/11/1961 Saint-Just). Elle décédera le 14 janvier 1980 à Bourges, à 80 ans.

3) Joseph Picaton, né le 4 octobre 1905 à Marmagne[319]. Il décédera dans cette même commune le 19 juillet 1906[320], à l'âge de neuf mois.

4) Solange Yvonne Picaton est née le 24 février 1908 à Marmagne[321]. Elle se mariera le 29 octobre 1927[322], à Allouis, à Henri Brissez (20/10/1905 Saint-Just[323] † 23/02/1986 Bourges). Elle s'éteindra le 11 juillet 1978 dans le village de Pigny, à l'âge de 70 ans.

5) Denise Valentine Picaton, née le 14 février 1920[324] à Marmagne et décédée le 24 janvier 1973 à Bourges, à l'âge de 52 ans. Je n'ai toutefois aucune information quant à l'existence d'un mariage pour cette dernière.

La fratrie d'Odette Albertine Jacquet.

Quant à la fratrie d'Odette, elle ne se compose que de deux personnes, un frère et une sœur, à savoir :

1) Robert Emile Jacquet, né le 1er novembre 1908 à Saint-Eloy-de-Gy[325]. Il décédera le 25 novembre 1985 à Rochecorbon (Indre-et-Loire), à l'âge de 77 ans. Il fut célibataire et sans enfants.

---

315 AD018_3E5562_0076.
316 AD018_3E5562_0087.
317 AD018_3E5807_0085.
318 AD018_3E5617_0080.
319 AD018_3E6453_0032.
320 AD018_3E6453_0313.
321 AD018_3E6453_0058.
322 AD018_3E5803_0219.
323 AD018_3E6759_0023.
324 AD018_3E6454_0061.
325 AD018_3E6715_0053.

2) Marguerite Marie Augustine Jacquet, née le 25 juillet 1919 à Saint-Eloy-de-Gy[326]. Elle se mariera le 8 janvier 1940[327] dans cette même commune à Jean Eugène Gabriel Beaufils (19/11/1899 Dun-sur-Auron[328] † 02/06/1969 Bourges). Elle décédera le 20 février 2000 à Bourges, à l'âge de 80 ans.

René Picaton et son rapport avec l'armée

Dans cette partie consacrée au service militaire de René Picaton, je ferai un résumé de sa fiche matricule *(jointe ci-dessous)*.

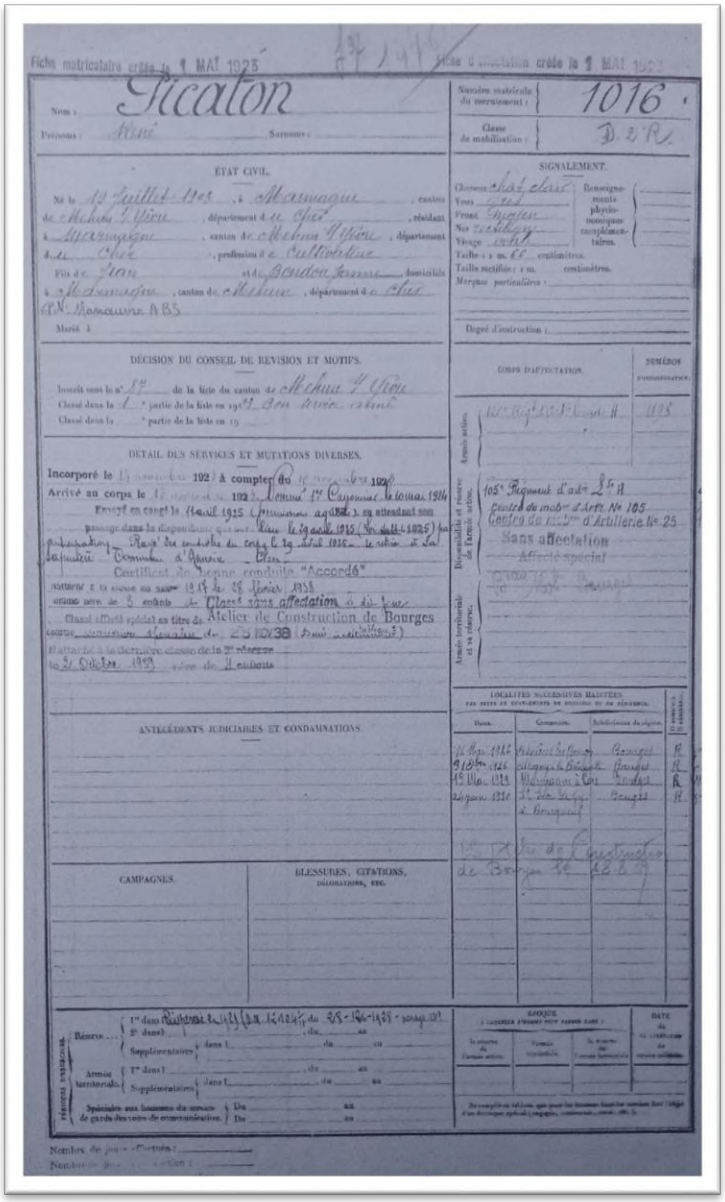
Fiche matriculaire créée le 1 MAI 1923

Picaton

Prénoms : René

Numéro matricule du recrutement : 1016

Classe de mobilisation : D.2 R.

ÉTAT CIVIL

SIGNALEMENT

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS

CORPS D'AFFECTATION

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES

Incorporé le ... 192 à compter du ...

Arrivé au corps le ... 192

Envoyé en congé le ... 1925

Certificat de bonne conduite "Accordé"

Classé sans affectation à dit jour

Atelier de Construction de Bourges

Affecté spécial

105e Régiment d'artillerie lourde

Centre de mobilisation d'Artillerie n° 25

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

CAMPAGNES

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

On apprend, grâce à celle-ci, que René Picaton[329] faisait partie de la classe *1923* et que ce dernier était enregistré sous le numéro *1016*.

Il fut intégré au 126ème régiment d'artillerie lourde. Nommé au grade de premier canonnier, il fut placé ensuite au 105ème régiment d'artillerie lourde.

Mon arrière-grand-père quittera l'armée en 1925.

Il sera réaffecté cette fois-ci en novembre 1938 pour une durée indéterminée aux ateliers de construction de Bourges, puis aux ateliers militaires de cette même ville, en tant que mécanicien spécialisé.

[326] AD018_3E6717_0010.
[327] AD018_3E7525_0179.
[328] AD018_3E5488_0036.
[329] AD018_2R792_0022.

Les documents concernant l'union formée par René Picaton et Odette Albertine Jacquet

Je n'ai pu trouver que l'acte de mariage concernant René Picaton et Odette Albertine Jacquet.

Ainsi, ces derniers se marièrent le 5 octobre 1929 à quinze heures[330] devant le maire de Saint-Eloy-de-Gy, monsieur Antoine Millet *(acte présenté ci-dessous)*. René Picaton avait 26 ans lors de son mariage alors qu'Odette Albertine avait, quant à elle, 18 ans.

Les témoins des mariés furent : Jean Emile Picaton, âgé de 31 ans, frère de l'époux et cultivateur à Marmagne et François Laubier, grand-oncle de l'épouse, âgé de 58 ans, aubergiste à Saint-Eloy-de-Gy.

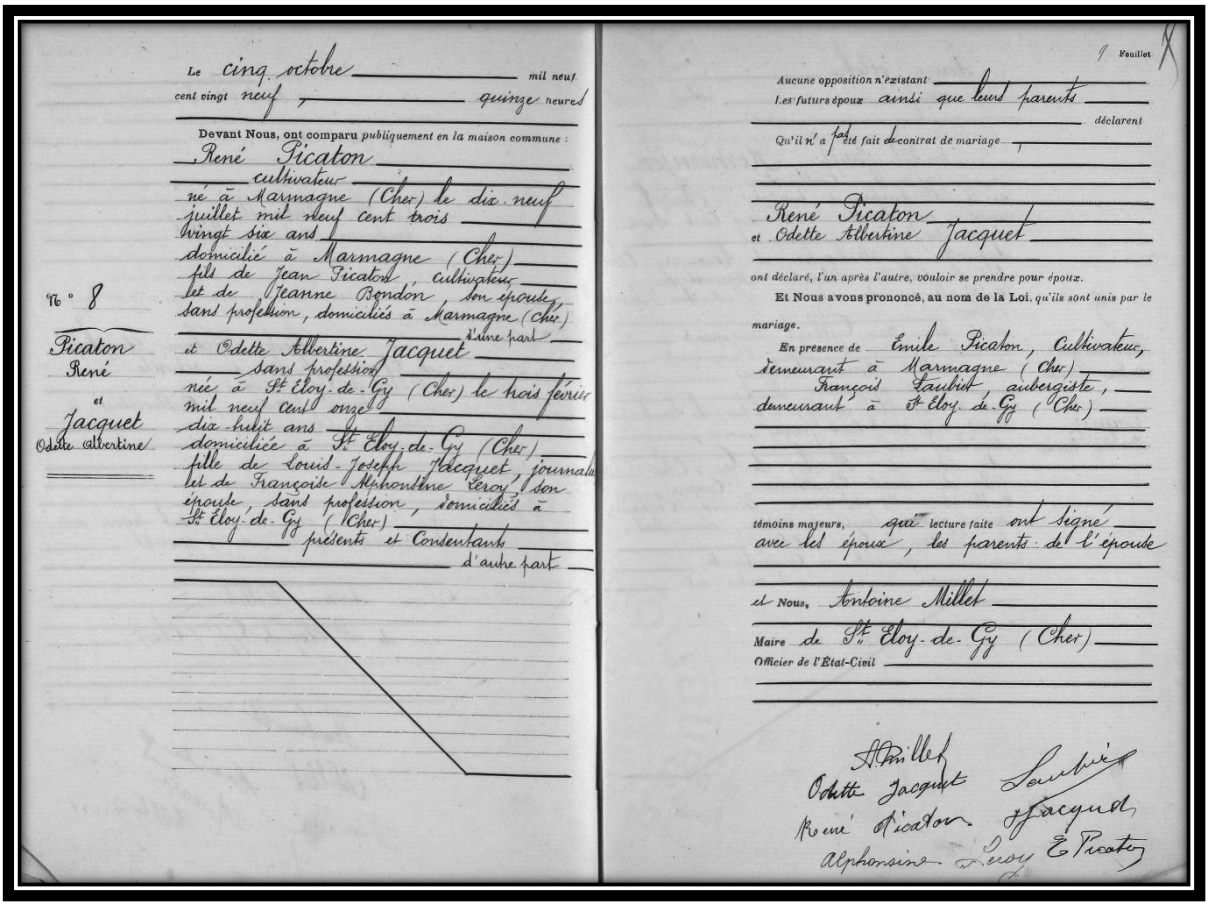
Le cinq octobre mil neuf cent vingt neuf, quinze heures

Devant Nous, ont comparu publiquement en la maison commune :

René Picaton cultivateur né à Marmagne (Cher) le dix neuf juillet mil neuf cent trois vingt six ans domicilié à Marmagne (Cher) fils de Jean Picaton, cultivateur et de Jeanne Bondon, son épouse, sans profession, domiciliés à Marmagne (Cher) d'une part

et Odette Albertine Jacquet sans profession née à St Eloy-de-Gy (Cher) le trois février mil neuf cent onze dix huit ans domiciliée à St Eloy-de-Gy (Cher) fille de Louis-Joseph Jacquet, journalier et de Françoise Alphonsine Leroy, son épouse, sans profession, domiciliés à St Eloy-de-Gy (Cher) présents et Consentants d'autre part

N° 8

Picaton René et Jacquet Odette Albertine

1 Feuillet

Aucune opposition n'existant

Les futurs époux ainsi que leurs parents déclarent

Qu'il n'a pas été fait de contrat de mariage,

René Picaton et Odette Albertine Jacquet

ont déclaré, l'un après l'autre, vouloir se prendre pour époux.

Et Nous avons prononcé, au nom de la Loi, qu'ils sont unis par le mariage.

En présence de Emile Picaton, cultivateur, demeurant à Marmagne (Cher) François Laubier, aubergiste, demeurant à St Eloy de Gy (Cher)

témoins majeurs, qui lecture faite ont signé avec les époux, les parents de l'épouse

et Nous, Antoine Millet

Maire de St Eloy-de-Gy (Cher)

Officier de l'État-Civil

A. Millet
Odette Jacquet
Laubier
René Picaton
J. Jacquet
Alphonsine Leroy
E. Picaton

[330] AD018_3E6718_0247.

La famille Picaton à travers la presse : Une contravention et un vol de bicyclette !

Dans la presse berrichonne de l'époque, la famille Picaton (et en particulier René) était connue pour des histoires impliquant bien souvent des engins à deux roues. Entre une regrettable infraction commise à bord de sa petite mobylette, le vol de sa bicyclette le jour de Noël et un vain déplacement à vélo, imposé par la base militaire de Bourges (de plusieurs centaines de kilomètres pendant la guerre), on peut dire que mon arrière-grand-père n'eut peu de chance avec ses fidèles moyens de locomotion !

La Dépêche du Berry du 24 juillet 1937 en page 3[331].

CONTRAVENTIONS

M. René Picaton, manœuvre à Saint-Eloy-de-Gy, s'est vu dresser contraventions pour défaut de permis de conduire une moto, d'indication de changement de direction et non conformité à injonction d'agent, jeudi, vers 11 h. 30, au carrefour Saint-Ambroix.

SAINT-ELOI-DE-GY. — Arrestation d'un voleur de bicyclettes. — En tournée le 21 courant, au hameau de Bourgneuf, commune de Saint-Eloi-de-Gy, les gendarmes apprirent qu'une bicyclette volée le 25 décembre 1940 au préjudice de M. Picaton René, 38 ans, avait été retrouvée par celui-ci dans une baraque située au bois de « Dames », habitée par un nommé Rocher Georges, 33 ans, scieur. Fouillant autour de la cabane, les gendarmes retrouvèrent sous de la sciure une autre machine, puis encore une bicyclette dame.

Rocher Georges a avoué être l'auteur du vol de ces deux dernières machines. Rocher a été mis en état d'arrestation.

La Dépêche du Berry du 30 avril 1941, en page 2[332].

Extrait du roman biographique « Les Raisins rouges » d'Emmanuel Roy (page 66) traitant du déplacement organisé par les établissements militaires de Bourges :

*« Avant que les Allemands parviennent à Bourges, des dispositions sont prises dans les Etablissements militaires, pour soustraire à leur appétit un maximum d'équipements et transférer des fabrications vers le Sud. Papa (**Lucien Roy**) est invité à se rendre en urgence à La Souterraine, dans la Creuse, où des activités doivent se mettre en place. Avec un collègue de travail habitant le village, **René Picaton**, le voilà parti à bicyclette pour rejoindre son nouveau poste, sans trop savoir ce qui l'attendait là-bas. Il emporte avec lui une musette pleine de victuailles, pour la route. Arrivé sur place, comme beaucoup d'autres, il constate qu'il n'est aucunement attendu nulle part. D'usine, et même de simple atelier, il n'existe pas […]. »*

[331] Retronews, La Dépêche du Berry du 24 juillet 1937, page 3, A45N170.
[332] Retronews, La Dépêche du Berry du 30 avril 1941, page 2, A49N99.

Les bûcherons de Bourgneuf : Le syndicat gyacomois de la Libération

Les bûcherons de Bourgneuf, appelés couramment les *« boschtons »*, étaient des journaliers dont l'emploi du temps était défini selon les saisons. De septembre à octobre, ils étaient affectés à la cueillette des pommes et à l'entretien des vergers. De novembre jusqu'à mars, ils étaient en forêt pour abattre les arbres destinés à la découpe. Le printemps était consacré à la traite du bois, à la taille (coupe du bois pour leur faire prendre la forme de bûches ou de planches pour le menuisier ou l'ébéniste). Tout l'été était, quant à lui, dédié au débardage.

Dans ce secteur d'activité, à Saint-Eloy-de-Gy, la principale entreprise était celle des Reichenbach au début du XXème siècle. Elle avait pour principale mission de s'occuper de l'ensemble de la forêt d'Allogny, et des quelques terrains boisés de la commune.

A la Libération, les boschtons avaient décidé de former un syndicat dénommé *« Les Bûcherons de Bourgneuf »*. Parmi les membres fondateurs se trouvait mon arrière-grand-père, René Picaton.

Ci-dessous, la photographie ayant immortalisé l'événement suivie de sa légende.

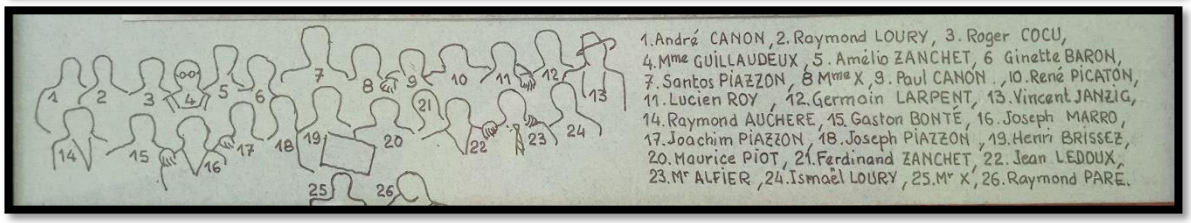

Les actes de décès relatifs au couple Picaton-Jacquet

A partir de cette section, il est impossible de trouver un acte de décès aux Archives départementales. Les dates qui seront inscrites seront donc des données détenues par ma famille ou recherchées dans les bases de l'INSEE.

L'acte de décès de René Picaton.

René Picaton est décédé le 30 juillet 1981 à Saint-Eloy-de-Gy, à l'âge de 78 ans.

L'acte de décès d'Odette Albertine Jacquet.

Odette Albertine Jacquet est décédée, quant à elle, le 29 mars 1987 à Bourges, à l'âge de 76 ans.

(Ci-contre, photographie prise au cimetière du village, du caveau familial des Picaton-Jacquet)

Les enfants nés du légitime mariage de René Picaton et Odette Albertine Jacquet

René Picaton et Odette Albertine Jacquet auront eu ensemble cinq enfants, à savoir : Madeleine Solange, Jeanne Jacqueline, Bernard René, M. Picaton et **Jean Marcel Picaton**.

Pour rappel, Jean Picaton est le fils de René Picaton et d'Odette Albertine Jacquet.

Une biographie succincte du couple Picaton-Mainfray.

Jean Marcel Picaton, mon grand-père, est né le 20 avril 1941 à Saint-Eloy-de-Gy[333]. Il exerçait la profession de mécanicien. Il se mariera à M. Mainfray (née en 1946) le 4 novembre 1967 dans cette même commune. Il est décédé le 26 octobre 2020 à Bourges, à l'âge de 79 ans. *(Ci-contre la photographie de leur mariage*)

M. Mainfray est la fille légitime de Daniel Eugène Auguste Mainfray (28/12/1915 Neuvillette-en-Charnie † 18/08/1977 Saint-Eloy-de-Gy à 61 ans) et de Lucie Julia Duponthieu (22/02/1921 Froidmont, Belgique † 04/06/2004 Bourges à 83 ans).

Quelques éléments sont à noter quant à l'union formée par Daniel Eugène Auguste Mainfray et Lucie Julia Duponthieu. Dans leur acte de mariage *(ci-dessous)*[334], datant du 27 octobre 1943 et fait à Saint-Martin-d'Auxigny, on note que Lucie Duponthieu (réfugiée belge), mon arrière-grand-mère maternelle, était seule devant l'officier d'état-civil.

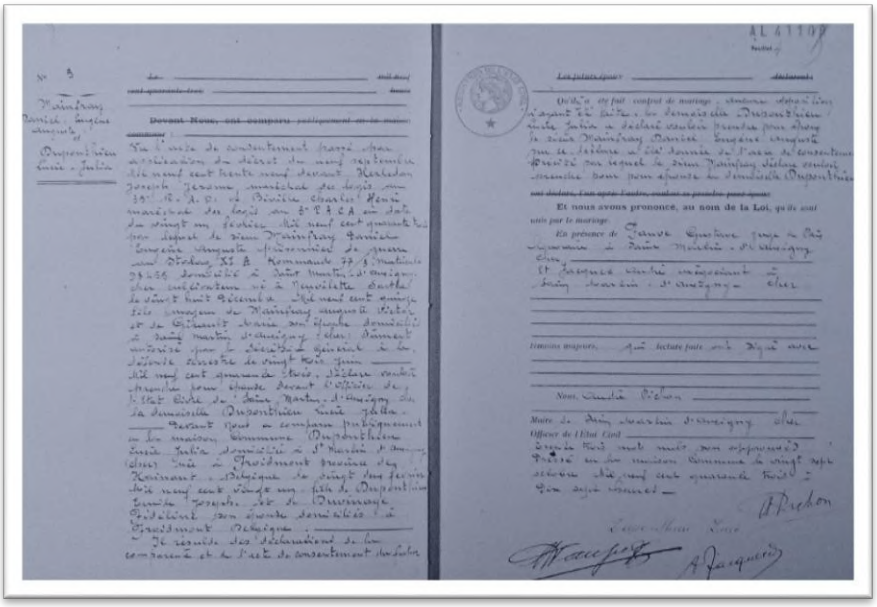

En effet, mon arrière-grand-père *(photo ci-dessus)*, soldat au 6ème régiment de Dragons, était retenu au Stalag XI-A, un camp de travail pour prisonniers de guerre situé à 90kms de Berlin, en Allemagne.

[333] AD018_3E7525_0069.
[334] AD018_3E7553_0126.

La description détaillée des fratries Picaton et Mainfray

La fratrie de Jean Picaton

Mon grand-père avait deux sœurs et deux frères, tous plus âgés que lui, à savoir :

1) Madeleine Solange Picaton, née le 25 mai 1930 à Saint-Eloy-de-Gy[335]. Elle se mariera à Fernand Pouillard (26/03/1928 Bussy[336] † 03/11/2018 Bourges), le 11 avril 1953 à Saint-Eloy-de-Gy. Elle décédera le 17 février 2020 à Fussy, à l'âge de 89 ans.

2) Jeanne Jacqueline Picaton, née le 3 décembre 1931 à Saint-Eloy-de-Gy[337]. Elle se mariera à Pierre Léon Peyrichout (21/05/1933 Bourges[338] † 03/03/2008 Bourges**)** le 10 novembre 1956 à Saint-Eloy-de-Gy. Elle meurt en mettant au monde sa fille, le 17 mars 1957 à Bourges, à l'âge de 25 ans.

3) Bernard René Picaton, né le 24 février 1938 à Saint-Eloy-de-Gy[339]. Il décédera le 1er janvier 1980 dans le 4ème arrondissement de Paris[340], à l'âge de 41 ans. Il était célibataire et sans enfants.

4) M. Picaton, né en 1939. Il s'est marié à L. G. le 28 novembre 1964 à la mairie de Mehun-sur-Yèvre.

La fratrie de M. Mainfray

Ma grand-mère a trois sœurs et deux frères, à savoir :

1) Jacqueline Marie Thérèse Mainfray, née le 12 février 1943 à Saint-Martin-d'Auxigny[341]. Elle se mariera à Jean Tadeusz Galuszka (28/04/1937 Vierzon † 17/09/1989 20ème arrondissement de Paris) le 4 avril 1964 à Vouzeron. Elle décédera le 6 mai 2018 à Montdidier, à l'âge de 75 ans.

2) C. Mainfray, née en 1943. Elle se mariera à Michel Paul Fontaine (07/10/1932 Menetou-Salon † 04/03/2005 Arçay) le 21 juin 1958 à Saint-Eloy-de-Gy.

3) Daniel René Georges Mainfray, né le 23 juillet 1947 à Quantilly[342] . Il se mariera à Monique Thérèse Lourenço (08/02/1950 Vasselay † 30/10/2003 Nevers) le 28 octobre 1967 à Saint-Martin-d'Auxigny. Il meurt le 29 juillet 1973, à l'âge de 26 ans.

4) Josseline Marie Louise Mainfray, née le 17 décembre 1948 à Quantilly. Elle se mariera à M. R. (né en 1929) le 16 décembre 1967 à Saint-Eloy-de-Gy. Elle décédera le 28 février 2020 à Saint-Doulchard, à l'âge de 71 ans.

---

[335] AD018_3E6717_0102.
[336] AD018_3E6038_0167.
[337] AD018_3E6717_0113
[338] AD018_3E6005_0152
[339] AD018_3E7525_0043
[340] AD075_4D360_0001.
[341] AD018_3E7552_0117.
[342] AD018_3E7489_0069.

5) Guy Paul Emile Mainfray, né le 31 août 1950 à Quantilly. Il s'éteindra, célibataire et sans enfants, à l'âge de 50 ans, le 27 février 2001 à Bourges.

Ci-dessus et de gauche à droite : photographies des sépultures de Jean Picaton (1941 † 2020), Jeanne Picaton (1931 † 1957) et du caveau familial Mainfray, dans la commune de Saint-Eloy-de-Gy.

Les enfants nés du légitime mariage de Jean Picaton et de M. Mainfray

Jean Marcel Picaton et M. Mainfray auront eu ensemble trois enfants, à savoir : **C. Picaton**, M-L Picaton et C. Picaton.

Pour rappel, C. Picaton est la fille de Jean Picaton et de M. Mainfray.

Une biographie succincte du couple Thomas-Picaton.

C. Picaton, ma mère, s'est mariée à C. Thomas, mon père. Ce dernier est le fils légitime d'Edmond Louis Thomas et de C. Guillotin.

Edmond Louis Thomas est né le 21 août 1923[343] à Bourges. Il est le fils légitime de Louis Thomas (1886 † 1956) et de Rose Muller (1895 † 1955). Il se mariera à C. Guillotin (née en 1933) le 12 novembre 1955 à la mairie de Sancoins. Il s'éteindra à l'âge de 76 ans, le 20 mai 2000 à Bourges. *(photographie de leur mariage ci-contre).*

C. Guillotin est la fille légitime de Georges Guillotin (pupille de l'Assistance Publique de la Seine : 1911 † 1985) et de Simonne Guillaumin (pupille de l'Assistance Publique du Cher : 1914 † 1933).

Mon grand-père participera à la Seconde Guerre mondiale en servant dans des régiments engagés dans la lutte contre l'Occupation. Son dossier d'homologation pour faits de Résistance se trouve au Service historique de la Défense à Vincennes, tout comme celui de deux de ses frères, Emile André et Marcel Thomas. [344]

OFFICE NATIONAL
DES ANCIENS COMBATTANTS
ET VICTIMES DE LA GUERRE

Office du C.H.E.R.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 53.571

CARTE DU COMBATTANT

Valable du 11.01.1984 au 10.01.1989

Délivrée à

Monsieur THOMAS
Prénoms Edmond, Louis
Domicile BOURGES (Cher)
Né le 21 Août 1923
A BOURGES Départ. CHER
A BOURGES, le 11 Janv. 1984

Le Président de l'Office, Le Titulaire

Michel GILLARD

Ci-dessus, mon grand-père paternel en uniforme. D'après la description qu'on a pu m'en faire, le béret serait français, mais la chemise, la veste et la cravate seraient américaines. Description qui correspondrait avec les dires de mon grand-père, qui aurait échangé son uniforme, à la Libération, avec un officier américain qu'il avait rencontré. Ci-contre, sa carte de combattant.

[343] AD018_3E5975_0225.
[344] Service historique de la Défense, Vincennes GR16-P569337.

La description détaillée des fratries Thomas et Picaton.

La fratrie de C. Thomas.

Mon père a deux sœurs et deux frères. Il est le quatrième enfant de cette fratrie de cinq personnes, à savoir :

1) Mme C. Thomas. Était en concubinage avec J-J. A. De cette relation, naîtront deux enfants.

2) Mme M. Thomas. Était en concubinage avec D. C. De cette relation, naîtront trois enfants.

3) Mr. A. Thomas. Marié à F. T. Sans enfant.

4) Mr. P. Thomas. Était marié à L. D. De cette union, naîtront deux enfants.

La fratrie de C. Picaton.

Ma mère a deux sœurs, elle est l'aînée de cette fratrie de trois personnes, à savoir :

1) M-L Picaton. En concubinage avec M. G. Deux enfants naîtront de cette relation.

2) C. Picaton. Marié à E. C. Deux enfants naîtront de cette union.

Les enfants nés du légitime mariage de C. Thomas et de C. Picaton

C. Thomas et C. Picaton auront eu ensemble deux enfants, un garçon et une fille, à savoir : **William Thomas** (votre humble serviteur) et A. Thomas, sa sœur.

Une dernière pour la route ?
Un peu d'anthroponymie avant de conclure !

Avant de conclure ce mémoire, il me semblait indispensable de faire un peu d'anthroponymie. L'anthroponymie en effet, nous permet de comprendre la signification, l'origine étymologique et la localisation d'un nom de famille.

Pour ne pas alourdir ce travail déjà bien imposant, je me contenterai de faire uniquement l'anthroponymie des onze patronymes les plus importants de ce mémoire (autrement dit, ceux dont j'ai développé les fratries). A savoir, dans l'ordre alphabétique : Beauvais, Crestin, Denin, Jacquet, Leroy, Mainfray, Minois, Olivier, Petit, Picaton et Thomas.

Beauvais : Beauvais était avant tout un toponyme. Il a donné ensuite son nom à une famille. Il est d'ailleurs particulièrement répandu dans la région de la Touraine.

Crestin : Crestin ou Crétin, est un nom de famille dérivé du mot *« christianus »* qui fut longtemps employé pour désigner les disciples de Jésus-Christ.

Denin : Denin ou Denain, est un nom de famille tiré du toponyme *« Denain »*. Ce dernier se situe aujourd'hui dans le département du Nord.

Jacquet : Ce nom de famille est un dérivé du mot latin *« jacobus »* qui signifiait, à l'origine, *« ce qui tient le talon »*. Il est devenu par la suite un prénom, à savoir : *« Jacques »*. Il fut d'ailleurs attribué à Saint-Jacques de Compostelle. Dans le Berry, un *« jacquet »* pouvait désigner simplement un écureuil.

Leroy : Le nom *« Leroy »* tire son nom d'un sobriquet que l'on attribuait au vainqueur d'un jeu populaire. Le plus souvent, on désignait *« leroy »* celui qui remportait le concours de tir à l'arc.

Mainfray : Du germanique *« maginfrid »*, ce terme est composé des mots *« magin »* qui signifie la force, et *« frid »* qui signifie la paix. On peut donc supposer que le nom Mainfray signifierait *« la force paisible »*, *« la force de la paix »* ou bien encore *« la paix forcée »*.

Minois : Désigne en ancien français, le visage d'une personne. D'où l'expression populaire : *« Avoir un joli minois »*.

Olivier : Du nom de baptême éponyme, il doit sa popularité à la *« Chanson de Roland »*. L'olivier est par ailleurs l'arbre qui symbolisait, surtout au Moyen-Age, la paix.

Petit : Nom de famille dont l'origine provient du qualificatif que l'on donnait aux personnes de petite taille.

Picaton : Nom de famille qui n'existe que dans le département du Cher. Pourrait être, selon moi, un dérivé de *« picton »* qui désignait, en ancien français, un homme qui savait manier le pic (pour briser les roches).

Thomas : Du nom de baptême éponyme, il est issu de l'araméen *« toma »* qui, traduit en grec par *« didymos »*, aurait pour signification *« être le jumeau »*. Le nom est populaire dans la religion catholique puisqu'il renvoie à Saint-Thomas, apôtre de Jésus-Christ.

Conclusion : Le mot de la fin.

Comment conclure ce mémoire ? Cette question fut très compliquée pour moi et ce n'est que dans les dernières heures qu'il m'est venu l'idée de parler des regrets que j'ai pu avoir durant toute cette période d'écriture.

Des regrets ? Oui, il est vrai, j'en ai effectivement quelques-uns, au nombre de trois, que j'exposerai, ici-même, dans cette petite section.

Le premier, pas des moindres d'ailleurs, serait le fait de ne pas avoir pu, à cause des restrictions sanitaires imposées par le gouvernement, me déplacer dans les grandes villes du département pour consulter les livres et autres documentaires concernant l'histoire du village que j'étudiais mais également celle de notre très belle province, le Berry.

Le deuxième fut le manque cruel de temps. En effet, j'aurai bien aimé pouvoir rechercher dans les Archives départementales quelques documents qui y sont conservés afin de constater par moi-même certaines informations (présentes soit dans des livres soit à partir des témoignages et anecdotes récoltés) qui auraient mérité d'être vérifiées.

Le troisième et dernier regret (ou doute) que j'aurai, et qui découle des deux précédents, serait la façon dont j'ai pu orienter mon mémoire, la structure que j'ai adoptée pour celui-ci.

Peut-être est-il trop simpliste, pas assez recherché ou trop répétitif ? Ai-je traité suffisamment les personnes figurant dans le mémoire ?

Il est vrai que c'est bien la première fois que l'on me demandait de rendre un travail aussi pointu, aussi détaillé. La peur, peut-être d'être passé à côté d'une méthodologie bien particulière, d'un certain plan, d'une certaine feuille de route, si je puis dire, est envahissante.

A tête reposée, ces quelques incertitudes s'estomperont surement… Sans doute, une fois le mémoire déposé…

William.

Bibliographie et Sitographie

Bibliographie

Il était une fois… Saint-Eloy, Exposition du 10 décembre 1995, Bibliothèque Municipale de Saint-Eloy-de-Gy.

L'Histoire de Breuilly (1658-1870) à partir de ses archives, Catherine Rabut-Lermyte, éditions Sillages, 2015.

L'Affaire Paoli, Jean Lyonnet, 1965.

L'Eglise de Saint-Eloy-de-Gy au cours des siècles, Olivier de Brie, Sepec Numérique, 2018.

Les Noms de famille du Cher, Marie-Odile Mergnac, Archives Culture, 2008.

Le Patrimoine des communes du Cher, Flohic éditions, 2001.

Les Raisins rouges, Emmanuel Roy, éditions de l'Ylem, 2002.

Saint-Martin-d'Auxigny et ses environs - Monographies des villes et villages de France, Alphonse Buhot de Kersers, Res Universis, réédition de la collection de 1895.

Sitographie

Le site internet des Archives départementales de l'Allier.

Le site internet des Archives départementales des Ardennes.

Le site internet des Archives départementales du Cher.

Le site internet des Archives départementales de Meurthe-et-Moselle.

Le site internet des Archives départementales du Nord.

Le site internet des Archives départementales de la Sarthe.

Le site internet des Archives départementales de Paris.

Le site internet des Archives de l'Etat Belge.

Le site internet de la commune de Saint-Eloy-de-Gy.

Le site internet du *Berry Républicain*.

Le site internet *Filae*.

Le site internet *Gallica*.

Le site internet *Généanet*.

Le site internet *Généawiki*.

Le site internet *Géoportail*.

Le site internet *Le Fil d'Ariane*.

Le site internet *Mémoire des hommes*.

Le site internet *Racines en Berry*.

Le site internet *Retronews*.

Le site internet *Wikipédia*.

Les annexes

Les annexes concernant des personnes citées dans le mémoire

Contrat de vente de Marie Denin conclu en 1747 (Contrôle des actes notariés)[345].

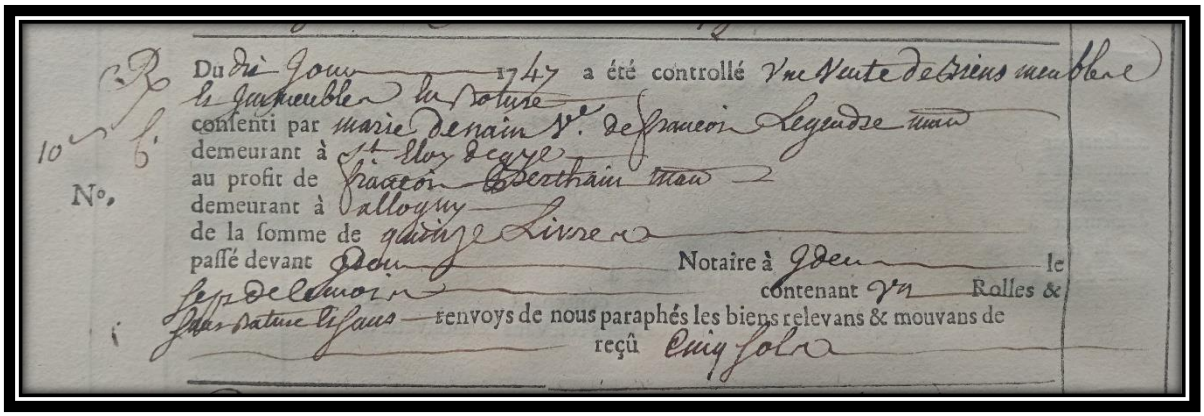
Du dix Jour 1747 a été controllé une Vente de biens meubles
les immeubles par notaire
consenti par Marie Denin Ve de François Legendre mar
demeurant à St Eloy de Gy
au profit de François Berthain mar
demeurant à Allogny
de la somme de quinze Livres
passé devant Idem Notaire à Idem le
sept de Janvier contenant vingt Rolles &
par notaire les jans renvoys de nous paraphés les biens relevans & mouvans de
reçû Cuiy fol

Recensement de la famille de Joseph Jacquet en 1891[346].

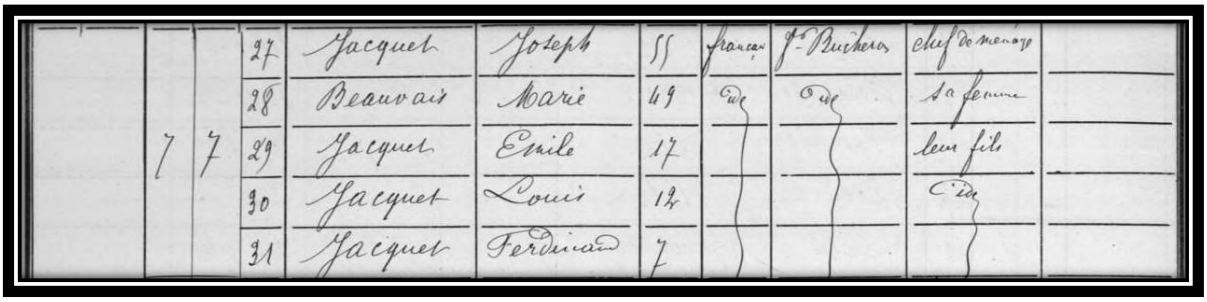

	7	7	27	Jacquet	Joseph	55	français	Jr Bucheron	chef de ménage		
			28	Beauvais	Marie	49	id	id	sa femme		
			29	Jacquet	Emile	17			leur fils		
			30	Jacquet	Louis	14			id		
			31	Jacquet	Ferdinand	7					

Recensement de la famille de Louis Joseph Jacquet en 1921[347].

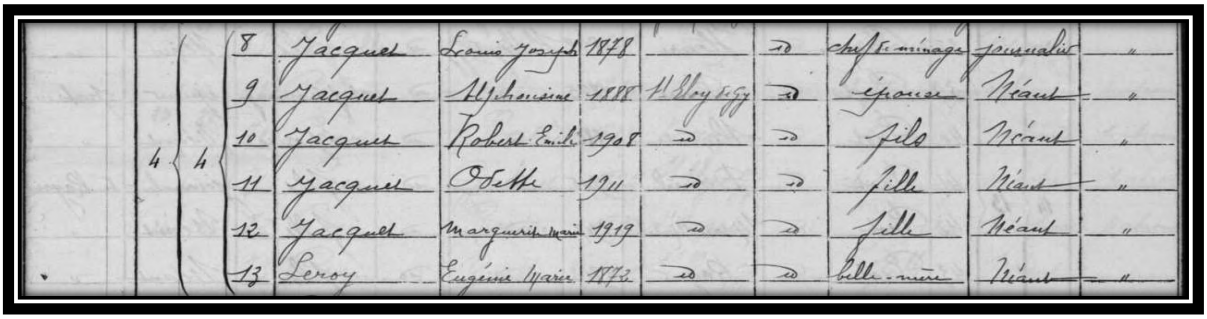

	4	4	8	Jacquet	Louis Joseph	1878		id	chef de ménage	journalier	"
			9	Jacquet	Hélène	1888	St Eloy Gy	id	épouse	Néant	"
			10	Jacquet	Robert Emile	1908	id	id	fils	Néant	"
			11	Jacquet	Odette	1911	id	id	fille	Néant	"
			12	Jacquet	Marguerite Marie	1919	id	id	fille	Néant	"
			13	Leroy	Eugénie Marie	1873	id	id	belle-mère	Néant	"

[345] AD018_2C1265_0010
[346] AD018_6M0122_0018.
[347] AD018_6M0243_0003

Recensement de la famille Picaton en 1936[348].

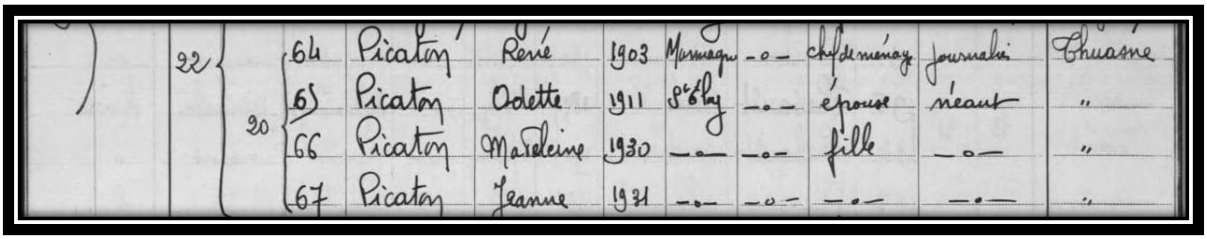

22	20	64	Picaton	René	1903	Marmagne	-o-	chef de ménage	journalier	Chuasne
		65	Picaton	Odette	1911	Sélby	-o-	épouse	néant	"
		66	Picaton	Madeleine	1930	-o-	-o-	fille	-o-	"
		67	Picaton	Jeanne	1931	-o-	-o-	-o-	-o-	"

Matrice cadastrale correspondant à la propriété de Joseph Jacquet en 1869[349].

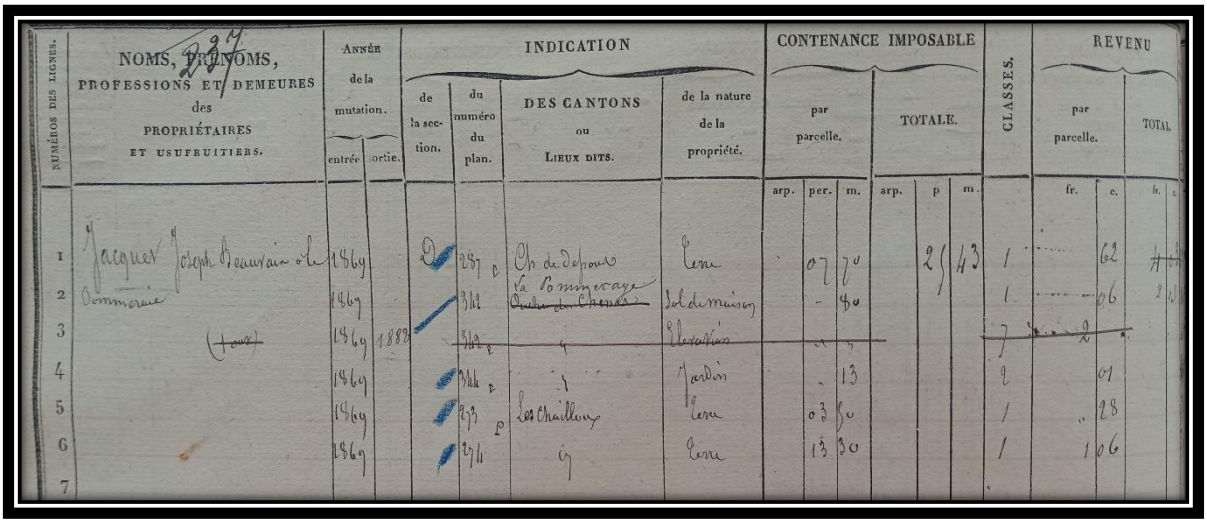

Numéros des lignes	Noms, prénoms, professions et demeures des propriétaires et usufruitiers	Année de la mutation entrée	Année de la mutation sortie	Indication de la section	Indication du numéro du plan	Indication des cantons ou lieux dits	Indication de la nature de la propriété	Contenance imposable par parcelle arp.	per.	m.	Contenance imposable totale arp.	p	m.	Classes	Revenu par parcelle fr.	c.	Revenu total fr.	c.
1	Jacquet Joseph Beauvais de la Commerie (tous)	1869		D	287	Ch. de dépous	Terre		07	70		2	43	1		62		
2		1869			312	Le Bonnevaye	Sol de maison		-	40				1		06		
3		1869	1882		312		Chantiers							7		2		
4		1869			314		Jardin		-	13				2		01		
5		1869			293	Les Chailloux	Terre		03	50				1		28		
6		1869			274		Terre		13	30				1		106		
7																		

Photographie de classe dans laquelle figurent Madeleine et Jeanne Picaton en 1939.

348 AD018_6M0335_0004.
349 3P1738 folio n°512.

Photographie de classe dans laquelle figurent Madeleine et Jeanne Picaton en 1943.

Articles de presse. Celui de gauche provient de la rubrique nécrologique et concerne l'avis de décès de François Ferdinand Jacquet à Bourges[350]. Celui de droite concerne l'obtention du certificat d'étude de Madeleine Picaton[351].

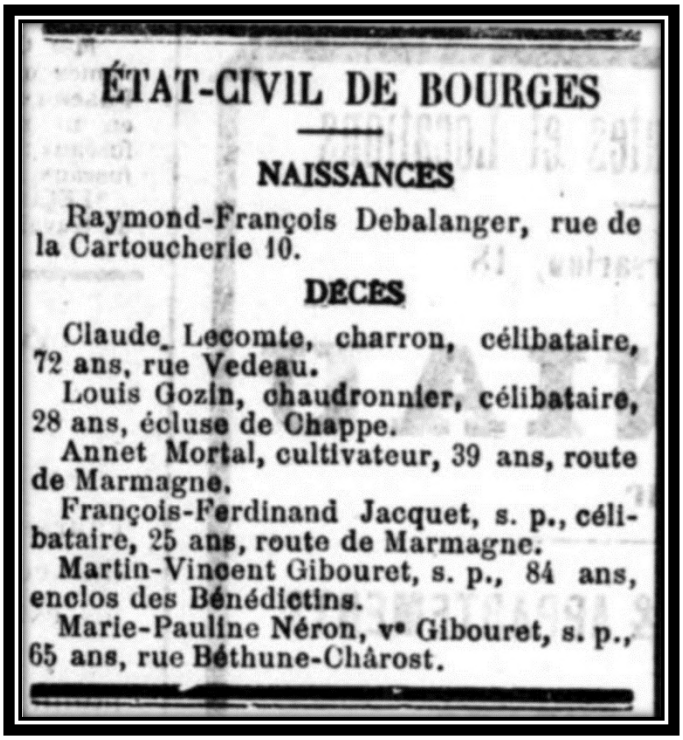

ÉTAT-CIVIL DE BOURGES

NAISSANCES

Raymond-François Debalanger, rue de la Cartoucherie 10.

DÉCÈS

Claude Lecomte, charron, célibataire, 72 ans, rue Vedeau.

Louis Gozin, chaudronnier, célibataire, 28 ans, écluse de Chappe.

Annet Mortal, cultivateur, 39 ans, route de Marmagne.

François-Ferdinand Jacquet, s. p., célibataire, 25 ans, route de Marmagne.

Martin-Vincent Gibouret, s. p., 84 ans, enclos des Bénédictins.

Marie-Pauline Néron, v^e Gibouret, s. p., 65 ans, rue Béthune-Châtrost.

ST-MARTIN-D'AUXIGNY

CERTIFICAT D'ETUDES

Voici les résultats des examens du C. E. P. qui ont eu lieu le 22 Mai :

Allogny : Garçons : présenté 1, reçu 1 : Clément André ; Filles : présentées 2, reçue 1 : Gedoux Madeleine.

Fussy : Garçons : présentés 3, reçus 2 : Labat Sylvain, Demoulliers Pierre ; Fille : présentée 1, reçue 1 : Guerita Gisèle.

Menetou-Salon. — Garçons : présenté 1, reçu 1 : Vilpellet Roger ; Filles : présentées 4, reçues 3 : Barry Hélène, Clavier Gilberte, Thibault Denise.

Quantilly. — Garçons : présenté 1, reçu 1 : Jacquet Jean ; Fille : présentée 1, reçue 1 : Jilloeq Maurlcette.

St-Eloi-de-Gy. — Filles : présentées 4, reçues 2 : Bénard Micheline, Picaton Madeleine.

St-Martin-d'Auxigny. — Garçons : présentés 6, reçus 6 : Bénard André, Cornuzat Raymond, Girard Paul, Lanoue Franz, Massicot Paul, Taillandier Paul. Filles : présentées 8, reçues 5 (Ecole publique) : Jeanne Renée, Rabillon Denise ; (Ecole libre) Cumer Nardina, Desmoulière Yvonne, Pasquet Luce.

St-Palais. — Garçons : présentés 2, reçu 1 : Desmoulières Charles. Filles : présentées 2, reçue 1 : Roland Solange.

Vasselay. — Filles : présentées 6, reçues 3 : Mijon Jeannine, Tessiot Odette, Trouvé Micheline.

Vignoux-sous-les-Aix. — Garçons : présentés 3, reçus 3 : Bidault Mary, Chevreau Jacques, Dutelle Henri ; Filles : présentées 4, reçues 3 : Champeaut Christiane, Signoret Ginette, Gorvet Marcelle.

[350] Retronews, Le Journal du Cher, 22 février 1910, en page 3, A21N30.
[351] Retronews, La Dépêche du Berry, 25 mai 1944, en page 2, A52N122.

Promesse de mariage de Pierre Olivier et de Marie Gonnet faite à Bourges le 2 mai 1849[352].

N° 108 L'AN mil huit cent quarante neuf le Deuxième dimanche du mois de mai Nous, Jean Guiette adjoint délégué par M. le Maire de Bourges, département du Cher, Officier de l'Etat civil de la même ville, après nous être transporté devant la principale porte d'entrée de la maison commune à l'heure de midi, avons annoncé et publié pour la première fois qu'il y a promesse de Mariage entre Pierre Olivier

Domestique
né à St. Caprais le 26 août 1799

âgé de quarante huit ans,
demeurant à Bourges département du Cher
fils majeur de feu Jean Olivier cultivateur et de feue Jeanne Martinet son Epouse

Et Marie Gonnet Domestique

née à Chassy canton de Sancy (Ch) le 7 Xbre 1791

âgée de Cinquante sept ans demeurant à Bourges
département du Cher fille majeure de feu Joseph Gonnet jardinier et de feue dame Marie Morin son Epouse

laquelle publication, lue à haute et intelligible voix, a été de suite affichée à la porte de la Maison commune de quoi avons dressé Acte.

Guiette
adjt

Et le troisième dimanche du mois de mai heure de midi même année que dessus Nous Adjoint susdit et soussigné, ès dits noms et qualités avons annoncé et publié pour la seconde fois, en la manière prescrite et accoutumée, la susdite promesse de Mariage, dont Acte.

Guiette
adjt

[352] AD018_3E2566_0296.

Registre matricule militaire de Jean Picaton[353]

Nom : Picaton

Prénoms : Jean Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 1857.

Classe de mobilisation : 1892

ÉTAT CIVIL.

Né le 30 Août 1892, à Mehun, canton du dit, département du Cher, résidant à Bourges, canton du dit, département du Cher, profession de Cultivateur, fils de père inconnu et de feu Picaton Solange, domiciliés à ", canton de ", département de "

N°. 94 de tirage dans le canton de Bourges

SIGNALEMENT.

Cheveux et, sourcils Châtains, yeux Châtains, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale. Taille : 1 m. 73 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 0 ; militaire (2).

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses, sursis, etc.)

Services auxiliaires ~~exemption permanente du code droit~~

Compris dans la 6e partie de la liste du recrutement cantonal (1re portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

~~Envoyé en congé illimité de démobilisation le 24 janvier 1919 par le dépôt démobilisateur du 95e Régiment d'Infanterie 1re Echelon N° 1089 dans l'Echelon, s'est retiré à Marmagne Libéré définitivement de toute obligation militaire le 1er Octobre 1919~~

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er Novembre 1896.

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active. Services auxiliaires

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active. Services auxiliaires

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. Services auxiliaires 3e rég. d'artillerie 1820 ; 95 rég. d'infie 4382 10-11 5.x

NUMÉRO au répertoire du corps.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Numéro au contrôle spécial du recrutement. 120.

A accompli une 1re période d'exercices dans l ____ du ____ au ____

A accompli une 2e période d'exercices dans l ____ du ____ au ____

Passé dans l'armée territoriale le 1er Octobre 1906

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Rappelé à l'activité par ordre de mobilisation du 1 août 14 arrivé au corps le 3 août 1914 120

Maintenu hors auxiliaire par la commission de réforme de Bourges du 13 Mars 1916.

Détaché isolément aux travaux agricoles à Marmagne, le 2 juin 1917 (Cte N° du 6 mai 1917)

A accompli une période d'exercices dans l ____ du ____ au ____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1er Octobre 1912

Libéré du service militaire le ____

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.
19 9bre 1899	Marmagne	Bourges	R

Campagnes Blessures Citations décorations

~~Du 2 Août 1914 au 27 Juin 1917~~

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	1er Novembre 1896	1er Novembre 1906	1er Novembre 1912	1er Novembre 1919 1919

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1835.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indicat on à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

Guerre. — Registre matricule. 4

[353] AD018_2R571_0392.

Registre matricule militaire de Nestor Emile Jacquet[354]

Guerre — Registre matricule — 52-147-95. 1

Nom : Jacquet

Prénoms : Nestor Emile Surnom :

Numéro matricule du recrutement : 2057

Classe de mobilisation : 1894

ÉTAT CIVIL.

Né le 21 Janvier 1874, à St Eloi de Gy, canton de St Martin d'Auxigny, département du Cher, résidant à St Eloi-de-Gy, canton de St Martin, département du Cher, profession de Journalier fils de Joseph et de Beauvais Marie, domiciliés à St Eloi-de-Gy, canton de St Martin, département du Cher

N° 36 de tirage dans le canton de St Martin d'Auxigny

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
(Indiquer la nature des dispenses.)

Exempté (hernie inguinale droite) en 1895.

Compris dans la ____e partie de la liste du recrutement cantonal (____e portion).

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.
(Campagnes, blessures, actions d'éclat, décorations, etc.)

Dans l'armée active.

Passé dans la ____ de l'armée active le

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Campagne Contre l'Allemagne du 20 mars 1915 au 19 Juin 1917.

Rappelé à l'activité par o/o de mob.n du 1-8-14 arrivé au corps le 20 Mars 1915.

A accompli une 1re période d'exercices dans l ____ du ____ au ____

A accompli une 2e période d'exercices dans l ____ du ____ au ____

Passé dans l'armée territoriale le

Numéro au contrôle spécial du recrutement.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

Bon pour le Service Armé (Décision du Conseil de Révision du Cher Canton de St Martin n° 122 du 2 décembre 1914.)

Tué le 19 juin 1917 devant Lincy. Cité 4e OR 1597 du 7-7-17. R.I.C. le 20-6-17. Inhumé à Maisnes aux 4 Cheminées 20-6-17.

Mort pour la France

A accompli une période d'exercices dans l ____ du ____ au ____

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le

Libéré du service militaire le

SIGNALEMENT.

Cheveux châtains, sourcils châtains, yeux châtains, front ordinaire, nez moyen, bouche moyenne, menton rond, visage ovale

Taille : 1 m. 61 cent. Taille rectifiée : 1 m. ____ cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Degré d'instruction : générale (1). 3 ; militaire (2). ____

Indication des corps auxquels les jeunes gens sont affectés (3).

Dans l'armée active.

Dans la disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve. 1er Bon du Chas. à pied (Groupe cycliste de la 2e Division de Cavalerie) 069682 fils 15-2-16. 4e Reg. 2e Cie 8e Cie 46347 fils 3-3-00

NUMÉRO au répertoire du corps.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES
PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D domicile ou R résidence.

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS

la disponibilité de l'armée active.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
		1er Octobre 1902	1er Octobre 1915	1er Octobre 1922

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 4 décembre 1899.
(2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.
(3) Pour les hommes compris dans la 5e partie de la liste, l'indication à porter est : *Ajourné*.
Pour ceux compris dans la 6e liste, l'indicat on à porter est : *Service auxiliaire*.
Pour ceux compris dans la 7e liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

[354] AD018_2R582_0077.

Registre matricule militaire de Jean Emile Picaton[355].

Nom : Picaton

Prénoms : Jean Emile Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 1866

Classe de mobilisation : 1918

ÉTAT CIVIL.

Né le 21 Mai 1898, à Marmagne canton de Mehun-sur-Yèvre, département du Cher, résidant à Marmagne, canton de Mehun-sur-Yèvre, département du Cher, profession de cultivateur.

Fils de Jean et de Condon Jeanne, domiciliés à Marmagne, canton de Mehun-sur-Yèvre département du Cher

Marié à PN - ouvrier agricole

SIGNALEMENT.

Cheveux bruns Yeux bleu jaunâtre Front : Inclinaison ; Hauteur ordinaire ; Largeur ; Dos ; Nez : Base cave ; Hauteur petit ; Saillie ; Largeur

Visage ovale

Renseignements physionomiques complémentaires. Sourcils noirs ; Cheveux noirs

Taille : 1 m. 73 centim.

Taille rectifiée à 1 m. cent.

Marques particulières.

Degré d'instruction : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 86 de la liste du canton de Mehun-sur-Yèvre.

Classé dans la 1re partie de la liste en 1917. Bon service armé.

Classé dans la ____e partie de la liste en 19____.

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Mis en route le 3 mai 1917 arrivé au corps le soldat le dit jour. Passé au 17e régt d'Artillerie le 16 février 1919 passé au 231e régt d'Artillerie le 1er mars 1919. Passé au 12e régt d'Artillerie le 1er Août 1919. Nommé 1er Canonnier le 1er Février 1920. Renvoyé dans ses foyers le 2 juin 1920 en attendant son passage dans la réserve de l'armée active qui aura lieu le 15 juin 1920.

Certificat de bonne conduite "Accordé"

Passé au 105e Régt d'Artlie Lourds le 1er Mai 1927 (C Mer n° 105)

devenu Centre de mobon d'Artillerie N° 25 le 1-2-29 Sans affectation

le 15-11-1936 Affecté École Centrale Pyrotechnie 15 JAN 38

RAPPELÉ A L'ACTIVITÉ PAR DÉCRET DE MOBILISATION GÉNÉRALE DU 1er SEPTEMBRE 1939, ARRIVÉ AU

la C.R. Huppe 30 LE 2 Septembre 1939

Renvoyé dans ses foyers le 4 Septembre 1939.

Classé dans l'A. S. au titre du tableau n° 3 et de l'Atelier de Construction de Bourges. manœuvre

par Dn N° 3615/41 du 21 Mars 1940 prise par le Gal Pdt de la C. R. 37

pour une durée indéterminée.

Contre l'Allemagne : du 3 mai 1917 au 23 Octobre 1919

Prisonnier du 3.5.17 au 19.1.19

Aux armées du 19.1.19 au 23.10.19

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au CONTRÔLE spécial.	NUMÉROS MATRICULE ou au répertoire.	
Armée active. 37e régiment d'artillerie		11228	14-2-19
231e Régt d'artillerie de Campagne		10308	1-3-19
12e " d°		13110	1-8-19.
Disponibilité et réserve de l'armée active. 1er Régt artillerie C			11-6-20
25e Régt d'Artillerie			1-1-24
105e Régt d'Artlie Lourds			1-8-37
Centre de mobon d'Artlie No 105			
Centre de mobon d'Artillerie No 25			1-2-29
Sans affectation			
Armée territoriale et sa réserve. École Centrale Pyrotechnie			
Affecté spécial			
Beau mob Bourges			
Passe L'Juin 46.			
Libéré à ABS le 7-11-41.			

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région.	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.	
2 Mai 1923	à la Sapinière	Bourges	R	Gdevet
16 Mai 1926	Cne de Orsoir Cne Ancien les Bourges à la Prée	Bourges	R	3e Bourges
31 Obre 1926	Allogny à la Pinardette	Bourges	R	3e Vierzy 1/2
19 Mai 1929	Marmagne à Cors	Bourges	R	3e Mehun 1/2
28 Mai 1931	Berry Bouy à Graix	Bourges	R	3e Mehun 1/2

PÉRIODES DIVERSES.

Réserve : 1re dans l ____, du ____ au ____ ; 2e dans l ____, du ____ au ____ ; Supplémentaires dans l ____, du ____ au ____

Armée territoriale. 1re dans l ____, du ____ au ____ ; Supplémentaires dans l ____, du ____ au ____

Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. Du ____ au ____ ; Du ____ au ____

ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS : la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).

[355] AD018_2R755_0626 et 627.

Registre matricule militaire de Robert Emile Jacquet[356]

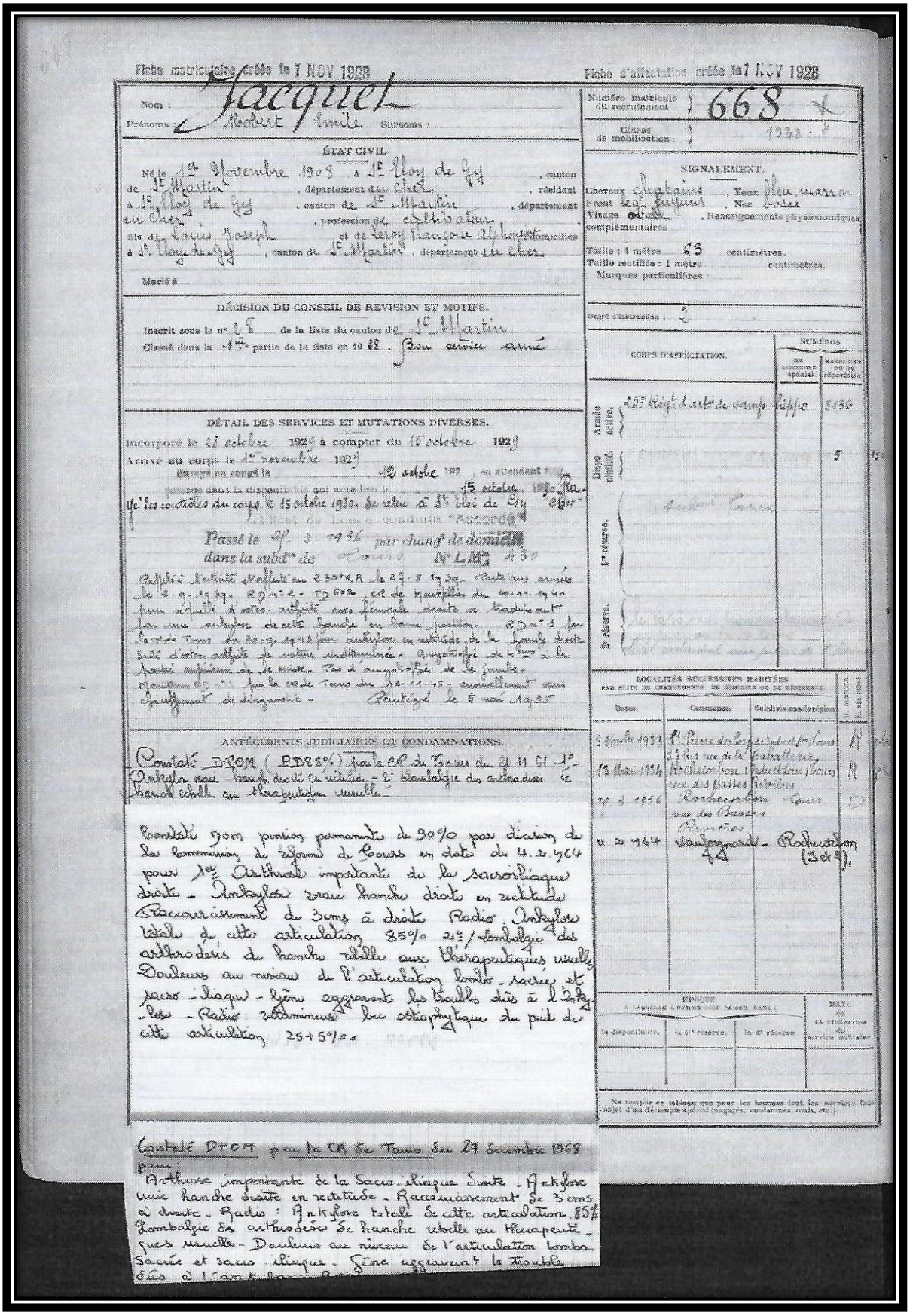

Fiche matricule créée le 7 NOV 1928 — Fiche d'affectation créée le 7 NOV 1928

Nom : Jacquet
Prénoms : Robert Emile Surnoms :

Numéro matricule du recrutement : 668
Classe de mobilisation : 1932 - 2

ÉTAT CIVIL

Né le 1er Novembre 1908 à St Aloy de Gy, canton de St Martin, département du Cher, résidant à St Aloy de Gy, canton de St Martin, département du Cher, profession de cultivateur, fils de Louis Joseph et de Leroy Françoise Alphonsine domiciliés à St Aloy de Gy, canton de St Martin, département du Cher

Marié à

SIGNALEMENT

Cheveux châtains, Yeux bleu marron, Front moyen, Nez droit, Visage ovale, Renseignements physionomiques complémentaires

Taille : 1 mètre 63 centimètres.
Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.
Marques particulières :

Degré d'instruction : 2

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 26 de la liste du canton de St Martin
Classé dans la 1re partie de la liste en 1928 — Bon service armé

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Incorporé le 25 octobre 1929 à compter du 15 octobre 1929
Arrivé au corps le 1er novembre 1929
Envoyé en congé le 12 octobre 1930 en attendant
passer dans la disponibilité qui aura lieu le 15 octobre 1930. Rappel
Vu les contrôles du corps le 15 octobre 1930. Se rend à St Aloy de Gy
Certificat de Bonne et honorable conduite "Accordé"

Passé le 9 8 1936 par chang. de domicile dans la subdiv. de Cours N° L.M. 430

Réformé définitif et réfléchi au 2301 R le 27-8-1939. Rentré une année le 2-9-1939. RD n° 2 - TD 6000 CR de Montpellier du 20-11-1940 pour séquelle d'entorse cheville droite se traduisant par une ankylose de cette bande en bonne position. RD n° 2 par la cédule Tours du 20-9-1943 pour ankylose en rectitude de la bande droite suite d'entorse cheville de nature indéterminée. Amputation de 4 cm à la partie supérieure de la rotule. Pas d'amputation de la jambe. Maintenu RD n° 2 par la CR de Tours du 18-11-46 ; nouvellement sans changement de diagnostic. Réintégré le 5 mai 1955

Corps d'affectation	Numéros au contrôle spécial	Matricule du 1er réservoir
Armée active — 25e Régt d'artillerie de campagne	Lippo	3166
Disponibilité		5
1re réserve — Robert Cours		
2e réserve		

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE

Dates	Communes	Subdivisions ou régions	Subdivisions ou régions
2 Novembre 1933	St Pierre des Corps	Indre et Loire	A
13 Mars 1934	23 bis rue de la Halle aux Toiles Rochecorbon	Indre et Loire	R
27 8 1936	2 rue des Halles Rochecorbon	Tours	R
2 2 1964	Rochecorbon rue des Chaumes Bagnères de Bigorre	Tours	D
	Montgaillard 44	Reduction (3 ds)	

ÉPIQUE A LAQUELLE L'HOMME EST PASSÉ DANS LA DISPONIBILITÉ

Dans la disponibilité	Dans la 1re réserve	Dans la 2e réserve	DATE DE LA LIBÉRATION DU SERVICE MILITAIRE

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, otage, etc.).

Constaté DTOM par la CR de Tours du 29 Décembre 1968 pour :
Arthrose importante de la Sacro-iliaque droite - Ankylose unie hanche droite en rectitude - Raccourcissement de 3 cms à droite - Radio : Ankylose totale de cette articulation 85% Lombalgie des arthrodèses de hanche rebelle aux thérapeutiques usuelles - Douleurs au niveau de l'articulation lombo-sacrée et sacro-iliaque - Gêne aggravant le trouble dû à l'ankylose - Radio : [illegible] ostéophytique du pied de cette articulation 25 + 5%.

Constaté DTOM par la CR de Tours du 4.2.1964 pour les Arthroses importantes de la sacro-iliaque droite - Ankylose unie hanche droite en rectitude - Raccourcissement de 3 cms à droite - Radio. Ankylose totale de cette articulation 85% Lombalgie des arthrodèses de hanche rebelle aux thérapeutiques usuelles - Douleurs au niveau de l'articulation lombo-sacrée et sacro-iliaque - Gêne aggravant les troubles dus à l'ankylose - Radio : [illegible] ostéophytique du pied de cette articulation 25 + 5%.

[356] AD018_2R828_212-214.

Registre matricule militaire de Daniel Eugène Auguste Mainfray[357].

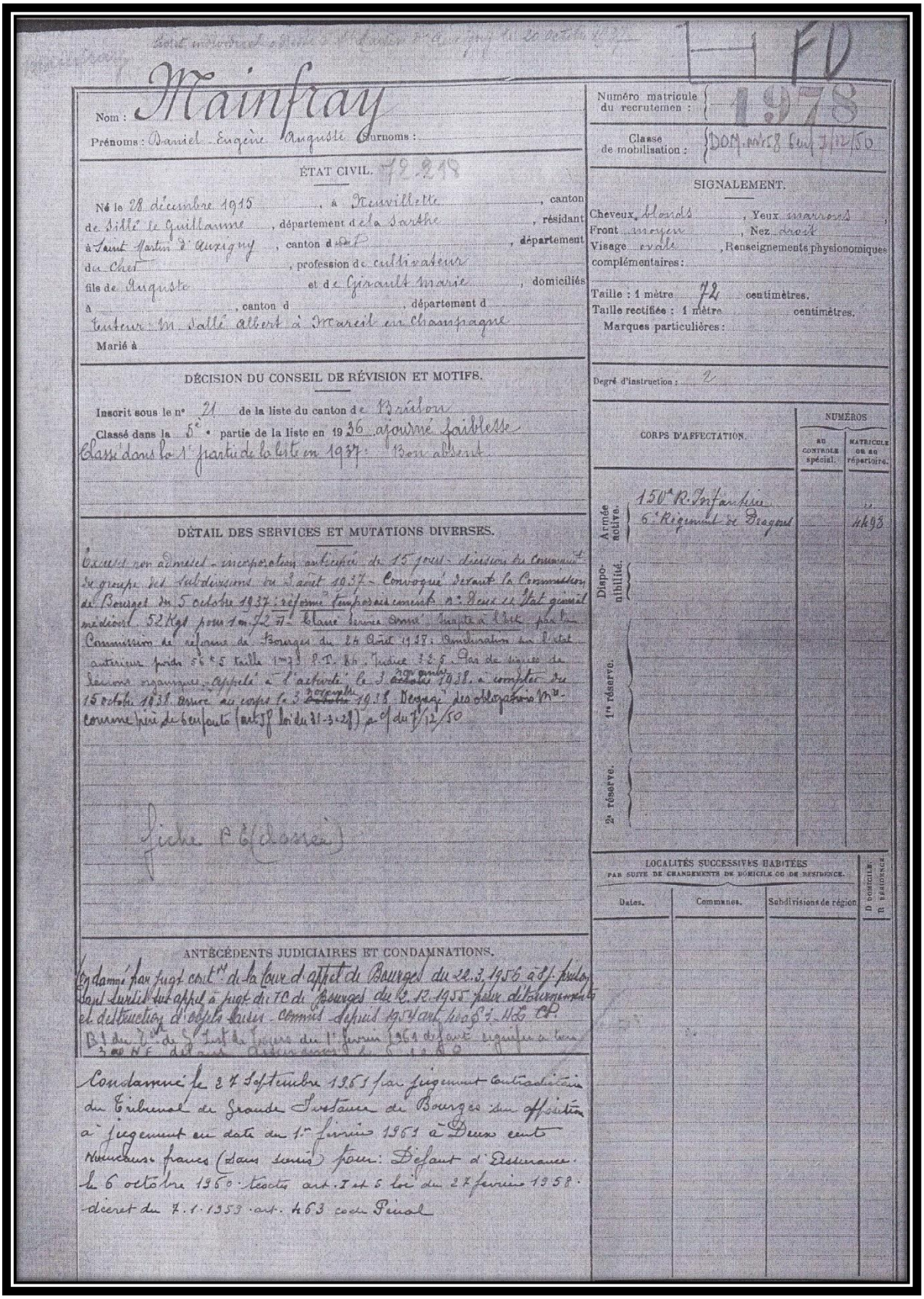

Nom : Mainfray

Prénoms : Daniel Eugène Auguste Surnoms :

ÉTAT CIVIL. 78.218

Né le 28 décembre 1915, à Neuvillette, canton de Sillé le Guillaume, département de la Sarthe, résidant à Saint Martin d'Auxigny, canton de Dep, département du Cher, profession de cultivateur fils de Auguste et de Girault Marie, domiciliés à, canton de, département de

tuteur M Sallé Albert à Mareil en Champagne

Marié à

DÉCISION DU CONSEIL DE RÉVISION ET MOTIFS.

Inscrit sous le n° 21 de la liste du canton de Pontvallain

Classé dans la 5e partie de la liste en 1936 ajourné faiblesse

Classé dans la 1re partie de la liste en 1937 : Bon absent

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.

Excusé non admis - incorporation antérieure de 15 jours - décision du Conseil de groupe des subdivisions du 3 août 1937 - Convoqué devant la Commission de Bourges du 5 octobre 1937 : réforme temporaire consist. n° 2 deux et état général médiocre. 52 Kgs pour 1m 72 - classe 1936 - Ajourné à 1 an par la Commission de réforme de Bourges du 24 août 1938 : Amélioration sur l'état antérieur poids 56 k 5 taille 1m73 P.T. 86. Indice 32.5. Pas de signes de lésions organiques. Appelé à l'activité le 3 octobre 1938. a complété du 15 octobre 1938. Arrivé au corps le 3 octobre 1938 Dégagé des obligations militaires comme père de 6 enfants (art. 17 loi du 31-3-28) p. cl du 7/12/50

fiche F6 (classée)

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

Condamné par jugt cont. de la Cour d'appel de Bourges du 22.3.1956 à 8 j. prison. Sont sursit. Interj. appel à jugt du TC de Bourges du 12.12.1956 pour détournements et destruction d'objets saisis commis depuis 1954 art. 140 § 1 Ho CP.

B1 du Dn de Sûreté de Tours du 1er février 1961 défaut signifier à leur 300 NF défaut Arrêt cassation du 5.12.60

Condamné le 27 septembre 1961 par jugement contradictoire du Tribunal de Grande Instance de Bourges sur opposition à jugement en date du 1er février 1961 à deux cents nouveaux francs (sans sursis) pour : Défaut d'assurance le 6 octobre 1960 - textes art. 1 et 5 loi du 27 février 1958 - décret du 7.1.1959 - art. 463 code Pénal

Numéro matricule du recrutement : 1978

Classe de mobilisation : DOM. mrs 8 bis 7/12/50

SIGNALEMENT.

Cheveux blonds, Yeux marrons, Front moyen, Nez droit, Visage ovale, Renseignements physionomiques complémentaires :

Taille : 1 mètre 72 centimètres.

Taille rectifiée : 1 mètre centimètres.

Marques particulières :

Degré d'instruction : 2

	CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS au contrôle spécial.	NUMÉROS matricule ou au répertoire.
Armée active.	150e R. Infanterie 6e Régiment de Dragons		4493
Disponibilité.			
1re réserve.			
2e réserve.			

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. domicile. R. résidence.

[357] Archives départementales de la Sarthe.

Carte de combattant de Jean Emile Picaton[358].

OFFICE NATIONAL DU COMBATTANT

COMITÉ DÉPARTEMENTAL de CHER

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

N° 9014

CARTE DU COMBATTANT

DÉLIVRÉE A

M Picaton

Prénoms : Jean Emile

Domicile : à Marmagne (Cher)

Né le 22 Mai 1898

A Marmagne Dép' Cher

A Bourges le 22 octobre 1929.

Le Président du Comité départemental du Combattant, Le Titulaire,

P LE PRÉFET PAR DÉLÉGATION LE CHEF DU SERVICE ADMINISTRATIF

E Picaton

Le carnet de nourrice de ma grand-mère C. Guillotin, remis lorsqu'on lui a permis d'exercer la profession[359].

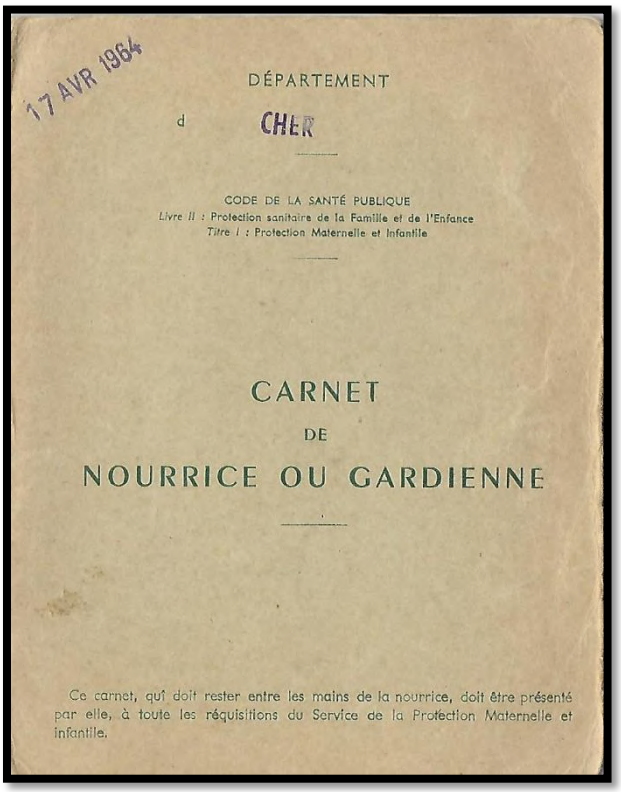

17 AVR 1964

DÉPARTEMENT

d CHER

CODE DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Livre II : Protection sanitaire de la Famille et de l'Enfance

Titre I : Protection Maternelle et Infantile

CARNET

DE

NOURRICE OU GARDIENNE

Ce carnet, qui doit rester entre les mains de la nourrice, doit être présenté par elle, à toute les réquisitions du Service de la Protection Maternelle et Infantile.

358 AD018_1980W74_Jean_Emile_Picaton

359 Archives familiales.

Demande de carte de combattant de mon grand-père, Edmond Louis Thomas[360].

OFFICE NATIONAL DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE.

OFFICE de .....

DEMANDE DE LA CARTE DU COMBATTANT.

MODÈLE N° 1. (Arrêté interministériel du 4 mai 1948.)

A

O.D du chr 11.3.53.

AVIS TRÈS IMPORTANT.

Le postulant est tenu de répondre à chaque question le concernant dans les limites du cadre qui lui est offert pour exposer l'ensemble de ses services depuis le 3 septembre 1939, même s'il prétend à l'attribution de la Carte du Combattant pour un seul des titres du questionnaire. Les demandes incomplètes ou insuffisamment précises seront retournées au postulant pour être complétées.

COLONNE réservée à la vérification.

NOM : Thomas (En lettres majuscules.) PRÉNOMS : Edmond (Souligner le prénom usuel.)

Date de naissance : 7 août 1922 (Joindre un bulletin de naissance, sur papier libre.)

Lieu de naissance : Paris

Profession : Chauffeur Nationalité : Français

(Éventuellement, date de naturalisation) : (Joindre copie du décret.)

Résidence actuelle (1) : Commune : Chennevières Rue Fresnay n° 21 Département : Marne

Direction régionale du Recrutement et de la Statistique *ou* Bureau de recrutement dont vous dépendez : Orléans

Classe de recrutement : 1943 N° matricule : .....
de mobilisation : E.V.D.G. 22.11.44.

Date(s) de mobilisation : 2 et 20/3/1946 Date(s) de démobilisation : 2 et 20/3/1946

I.	Avez-vous été mobilisé depuis le 3 septembre 1939	oui *ou* non (*a*).
	Vous êtes-vous engagé	oui *ou* non.
	Avez-vous été blessé	oui *ou* non.
	Avez-vous été évacué pour maladie contractée ou aggravée en service	oui *ou* non.
	Avez-vous été prisonnier de guerre	oui *ou* non.
II.	Avez-vous participé à la Résistance française	oui *ou* non.
	Avez-vous participé à la Résistance extra-métropolitaine	oui *ou* non.
	Avez-vous été interné	oui *ou* non.
	Avez-vous été déporté	oui *ou* non.
	Avez-vous été blessé, torturé	oui *ou* non.
	Avez-vous participé à la Résistance dans un lieu de détention	oui *ou* non.
III.	Avez-vous été embarqué en qualité de marin du commerce ou de la pêche.	oui *ou* non.
IV.	Avez-vous à faire valoir des services de guerre antérieurs au 3 sept. 1939.	oui *ou* non.
V.	Avez-vous servi dans les Armées alliées	oui *ou* non.

(*a*) Biffer les mentions inutiles.

Décorations pour faits de guerre : Légion d'Honneur, Médaille militaire, Médaille de la Résistance (avec référence au *J. O.*) : —

Décorations étrangères : —

Croix de Guerre, ordre n° —

(1) En cas de changement de résidence depuis le 3 septembre 1939 ; indiquer également sur une feuille annexe l'adresse au 1er septembre 1939.

J. Z. 802436.

[360] Archives familiales.

Demande de carte de combattant de mon grand-père, Edmond Louis Thomas[361], suite.

— 2 —

COLONNE réservée à la vérificat

TITRE I. — MILITAIRES DES ARMÉES DE TERRE, DE MER ET DE L'AIR.

A. SERVICES MILITAIRES. (1)

ARMÉE DE TERRE.

Armes *ou* Services. { Infanterie, Cavalerie, Artillerie, Génie, Train, Service de Santé, Intendance, etc. .....

Unités successives d'affectation ou zones dans lesquelles le postulant a combattu (s'il y a lieu, répondre au tableau ci-dessous) [2].

ARMÉE DE MER.

Bâtiment, navire ou formation à terre. — Répondre au tableau ci-dessous.

Le personnel de l'Aéronautique navale devra également répondre au paragraphe ci-dessous concernant l'Armée de l'Air.

ARMÉE DE L'AIR.

Unités d'affectation (groupe aérien, section de défense antiaérienne de base, compagnie d'aérostation, autres unités, notamment, unités de parachutistes). — Répondre au tableau ci-dessous.

Spécialités. { Navigant (ou volant) : .....
Non navigant (ou non volant) spécialiste : .....
Non navigant (ou non volant) non spécialiste : .....

Pour le personnel navigant (ou volant) et éventuellement pour le personnel non navigant (ou non volant.) { Nombre de missions aériennes de guerre, avec dates et lieux : .....
.....
.....
.....
Nombre d'heures de vols de guerre : .....

Pour le personnel des unités de parachutistes :

— Unités : .....

— Nombre de sauts effectués en opérations de guerre : .....

— Quel lieux : .....

TABLEAU ET QUESTIONS COMMUNES AUX TROIS ARMÉES.

UNITÉS (OU BÂTIMENTS) D'AFFECTATION. Ex. : 117e R. I. — 1re B.-. — 4e G. (a)	PÉRIODES D'AFFECTATION DANS CHAQUE UNITÉ (ou sur chaque bâtiment) (a).	DURÉE DE PRÉSENCE EFFECTIVE DANS CHAQUE UNITÉ (ou sur chaque bâtiment) (a).
	du ..... au	du ..... au .....
	du ..... au	du ..... au .....
	du ..... au	du ..... au .....
	du ..... au	du ..... au .....
	du ..... au	du ..... au .....
	du ..... au	du ..... au .....
	du ..... au	du ..... au .....

(a) Pour les opérations d'Indochine, entre le 9 mars 1945 et le 18 septembre 1945 seulement, indiquer : durée du séjour dans la brousse, avec quelle unité ; parachutage (avec unité combattante ou en mission spéciale).

Avez-vous abandonné le combat ..... oui ou non (3)

Dans l'affirmative { Par ordre ..... oui ou non
Volontairement ..... oui ou non

Grade : .....
(Indiquer les grades successifs.)

Militaires de carrière :

Avez-vous combattu contre les F. F. L. ou les Forces anglo-saxonnes ..... oui ou non

Territoire : .....

Unité : .....

Période : .....

Dans l'affimative, avez-vous rejoint les F. F. L. ..... oui ou non

Date : ..... Lieu : .....

(1) Tous les militaires doivent joindre la copie certifiée conforme de la fiche de démobilisation.

(2) Pour l'application éventuelle des bonifications prévues à l'art. 8 de l'arrêté du 4 mai 1948, indiquer sur une feuille annexe les principaux combats auxquels vous avez participé, en mentionnant l'unité, la date et les lieux.

(3) Biffer les mentions inutiles.

[361] Archives familiales.

Extrait du dossier d'homologation pour faits de résistance de mon grand-père, Edmond Louis Thomas[362]

FT/MB

26 AOUT 1952

FFCI

10 791 FFCI.C

Monsieur THOMAS Edmond
Moulin Brulet
à SANCOINS (Cher)

C. D.
10-10-52
28

Nouvel imprimé
le 23 OCT 1952
N. 12993

Signé : LINDENBERGER

Monsieur,

Pour permettre de vous délivrer éventuellement un certificat d'appartenance aux FFI., j'ai l'honneur de vous adresser, ci-joint, un imprimé destiné à la constitution de votre dossier.

Vous voudrez bien le remplir avec le maximum de détails en suivant les prescriptions qui y figurent à chaque paragraphe, le dater et le signer avant de m'en faire retour dans les meilleurs délais (1 mois maximum)

Indiquer, si possible, toutes les opérations à caractère militaire auxquelles vous avez participé les armes à la main, en précisant pour chacune d'elles le lieu, la date et les circonstances dans lesquelles elles se sont déroulées.

Joindre à l'imprimé des copies légalisées de toutes pièces justificatives telles que certificat d'incorporation, etc..

Je vous prie, Monsieur, de vouloir bien agréer l'expression de mes sentiments distingués,

Signé : ROLLET

[362] Service historique de la Défense, Vincennes GR16P_569337.

Bail fermier d'Auguste Victor Mainfray (père de Daniel Eugène Auguste Mainfray) ; deuxième ligne pour les deux photographies ; vue d'ensemble pour la troisième image.[363]

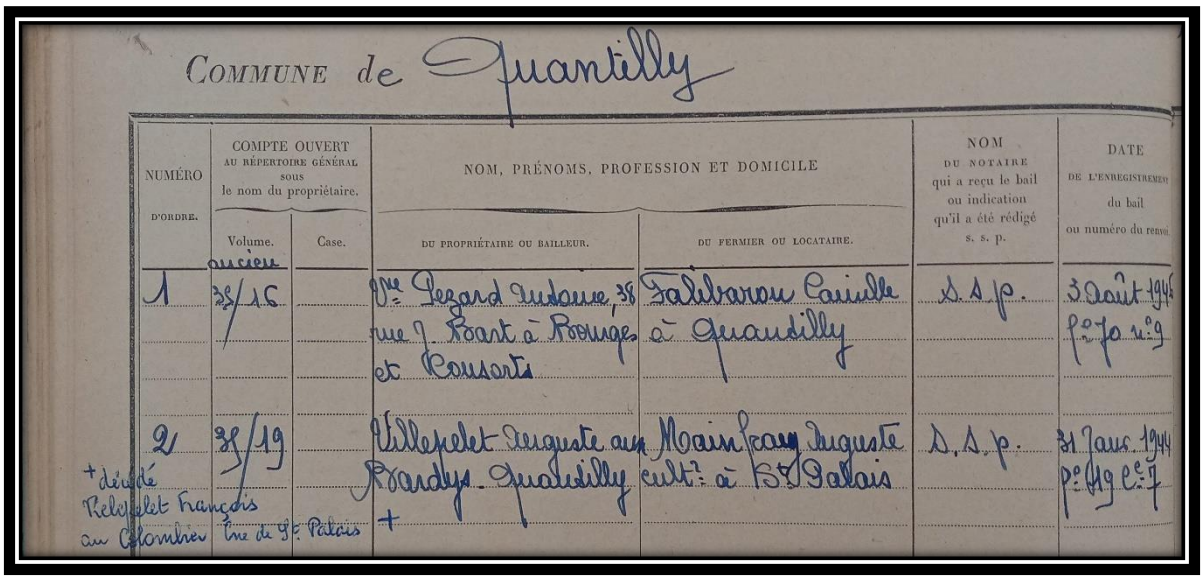

COMMUNE de Quantilly

NUMÉRO D'ORDRE.	COMPTE OUVERT AU RÉPERTOIRE GÉNÉRAL sous le nom du propriétaire. Volume.	Case.	NOM, PRÉNOMS, PROFESSION ET DOMICILE DU PROPRIÉTAIRE OU BAILLEUR.	DU FERMIER OU LOCATAIRE.	NOM DU NOTAIRE qui a reçu le bail ou indication qu'il a été rédigé s. s. p.	DATE DE L'ENREGISTREMENT du bail ou numéro du renvoi.
1	35/16		Mme Legard Suzanne, 38 rue J. Boart à Rouen et Consorts	Faldbaron Camille à Quantilly	s. s. p.	3 Août 1946 f° 70 n° 9
2 + décédé Pelletelet François au Colombier Ine du Gd Palais	35/19		Villepelet Auguste aux Mandys Quantilly +	Mainfray Auguste cultr à St Palais	s. s. p.	31 Janv. 1944 f° 49 c° 7

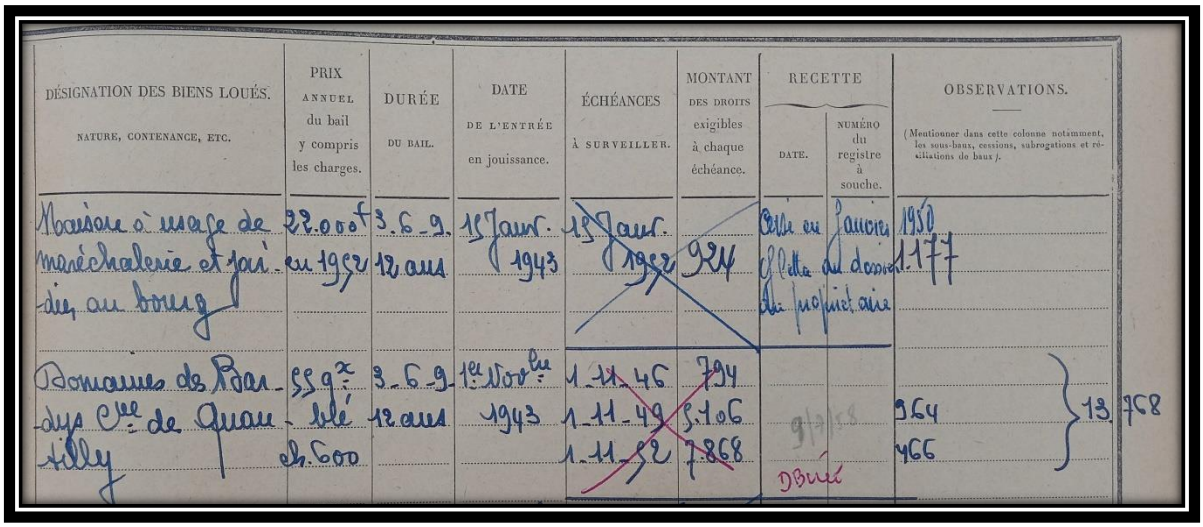

DÉSIGNATION DES BIENS LOUÉS. NATURE, CONTENANCE, ETC.	PRIX ANNUEL du bail y compris les charges.	DURÉE DU BAIL.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	ÉCHÉANCES À SURVEILLER.	MONTANT DES DROITS exigibles à chaque échéance.	RECETTE DATE.	RECETTE NUMÉRO du registre à souche.	OBSERVATIONS. (Mentionner dans cette colonne notamment, les sous-baux, cessions, subrogations et résiliations de baux).	
Maisons à usage de maréchalerie et jardin au bourg	22.000f en 1962	3.6.9. 12 ans	15 Janv. 1943	~~15 Janv. 1962~~	~~924~~	Cette ex Janvier 1950 elle a été donnée au propriétaire	1177		
Bonnaves des Mandys Cne de Quantilly	55 qx blé 25.600	3.6.9. 12 ans	1er Novbre 1943	~~1.11.46~~ ~~1.11.49~~ ~~1.11.52~~	~~794~~ ~~5.106~~ ~~7868~~	9/7/58 DBuré	964 466		13.758

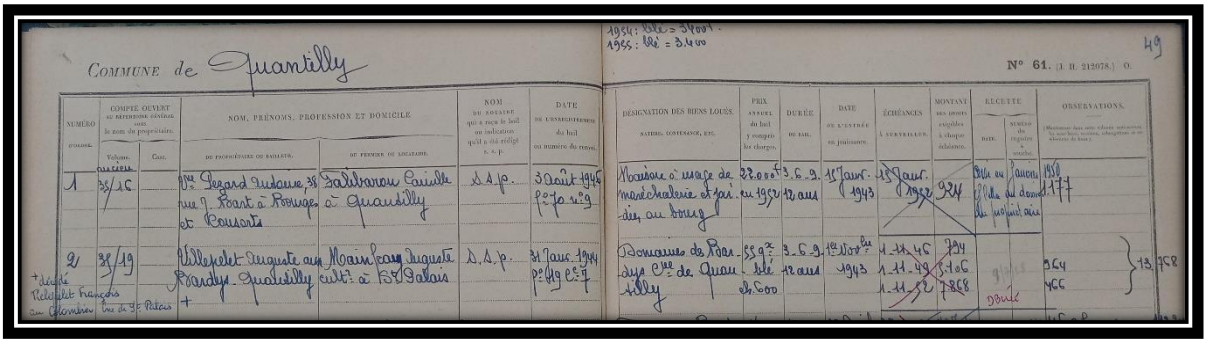

1950 : blé = 34000 f
1955 : blé = 3.400

COMMUNE de Quantilly

N° 61. (J. H. 212078.) O.

49

NUMÉRO D'ORDRE.	COMPTE OUVERT AU RÉPERTOIRE GÉNÉRAL sous le nom du propriétaire. Volume.	Case.	NOM, PRÉNOMS, PROFESSION ET DOMICILE DU PROPRIÉTAIRE OU BAILLEUR.	DU FERMIER OU LOCATAIRE.	NOM DU NOTAIRE qui a reçu le bail ou indication qu'il a été rédigé s. s. p.	DATE DE L'ENREGISTREMENT du bail ou numéro du renvoi.
1	35/16		Mme Legard Suzanne, 38 rue J. Boart à Rouen et Consorts	Faldbaron Camille à Quantilly	s. s. p.	3 Août 1946 f° 70 n° 9
2 + décédé Pelletelet François au Colombier Ine du Gd Palais	35/19		Villepelet Auguste aux Mandys Quantilly +	Mainfray Auguste cultr à St Palais	s. s. p.	31 Janv. 1944 f° 49 c° 7

DÉSIGNATION DES BIENS LOUÉS. NATURE, CONTENANCE, ETC.	PRIX ANNUEL du bail y compris les charges.	DURÉE DU BAIL.	DATE DE L'ENTRÉE en jouissance.	ÉCHÉANCES À SURVEILLER.	MONTANT DES DROITS exigibles à chaque échéance.	RECETTE DATE.	RECETTE NUMÉRO du registre à souche.	OBSERVATIONS.	
Maisons à usage de maréchalerie et jardin au bourg	22.000f en 1962	3.6.9. 12 ans	15 Janv. 1943	~~15 Janv. 1962~~	~~924~~	Cette ex Janvier 1950 elle a été donnée au propriétaire	1177		
Bonnaves des Mandys Cne de Quantilly	55 qx blé 25.600	3.6.9. 12 ans	1er Novbre 1943	~~1.11.46~~ ~~1.11.49~~ ~~1.11.52~~	~~794~~ ~~5.106~~ ~~7868~~	9/7/58 DBuré	964 466		13.758

[363] AD018_1Q12284_0049.

Livret de pupille de l'Assistance Publique du Cher de Simonne Guillaumin (mère de C. Guillotin)[364]

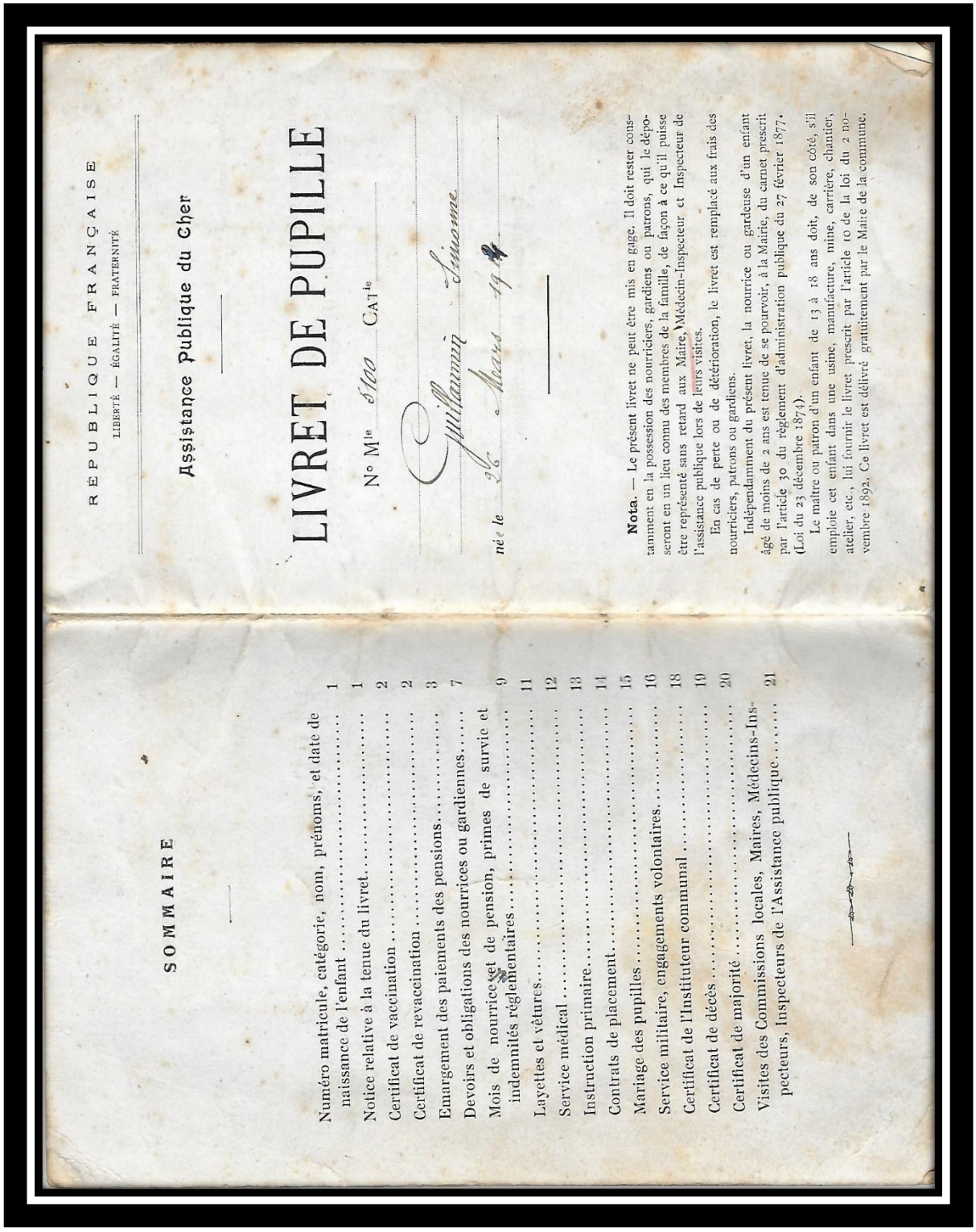

SOMMAIRE

Numéro matricule, catégorie, nom, prénoms, et date de naissance de l'enfant 1
Notice relative à la tenue du livret 1
Certificat de vaccination 2
Certificat de revaccination 2
Emargement des paiements des pensions 3
Devoirs et obligations des nourrices ou gardiennes 7
Mois de nourrice et de pension, primes de survie et indemnités réglementaires 9
Layettes et vêtures 11
Service médical 12
Instruction primaire 13
Contrats de placement 14
Mariage des pupilles 15
Service militaire, engagements volontaires 16
Certificat de l'Instituteur communal 18
Certificat de décès 19
Certificat de majorité 20
Visites des Commissions locales, Maires, Médecins-Inspecteurs, Inspecteurs de l'Assistance publique 21

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Assistance Publique du Cher

LIVRET DE PUPILLE

N° Mle 8100 Catle

Guillaumin Simonne

née le 26 Mars 19[illegible]

Nota. — Le présent livret ne peut être mis en gage. Il doit rester constamment en la possession des nourriciers, gardiens ou patrons, qui le déposeront en un lieu connu des membres de la famille, de façon à ce qu'il puisse être représenté sans retard aux Maire, Médecin-Inspecteur et Inspecteur de l'assistance publique lors de leurs visites.

En cas de perte ou de détérioration, le livret est remplacé aux frais des nourriciers, patrons ou gardiens.

Indépendamment du présent livret, la nourrice ou gardeuse d'un enfant âgé de moins de 2 ans est tenue de se pourvoir, à la Mairie, du carnet prescrit par l'article 30 du règlement d'administration publique du 27 février 1877. (Loi du 23 décembre 1874).

Le maître ou patron d'un enfant de 13 à 18 ans doit, de son côté, s'il emploie cet enfant dans une usine, manufacture, mine, carrière, chantier, atelier, etc., lui fournir le livret prescrit par l'article 10 de la loi du 2 novembre 1892. Ce livret est délivré gratuitement par le Maire de la commune.

[364] Archives familiales.

Extrait du dossier de Pupille de l'Assistance Publique de la Seine de mon arrière-grand-père, Georges Guillotin (père de C. Guillotin)[365]

1910-38-2092-4 000

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté—Egalité—Fraternité

L 2 28.

Administration générale
de
L'ASSISTANCE PUBLIQUE
A PARIS
SERVICE GÉNÉRAL
DES ENFANTS ASSISTÉS
DE LA SEINE

14458

BULLETIN DE RENSEIGNEMENTS
CONCERNANT UN ENFANT PRÉSENTÉ A L'HOSPICE DES ENFANTS ASSISTÉS

N° DE DÉPOT 3564
SERVICE

§ 1er. — Renseignements sur l'enfant abandonné

1° Sexe de l'enfant ..... Masculin
2° Nom et prénoms ..... Guillotin Georges
3° Lieu et date de naissance, département ..... 11 mai 1914
4° Indication de la mairie où il a été inscrit, département ..... Paris 14e
5° Est-il légitime ou naturel ? ..... naturel
Dans ce dernier cas, est-il reconnu par { le père ? ..... non
la mère ? ..... }
S'il est reconnu, à quelle date et à quelle mairie ? .....
6° S'il est inconnu, désignation des vêtements dont il était couvert et des signes dont il pouvait être marqué au moment où il a été recueilli, ainsi que l'indication du lieu où il a été recueilli.
7° Lieu de l'accouchement. — Domicile, hôpital ou sage-femme. à la maternité
8° Vœu des parents quant au culte ..... Baptisé à la maternité

Explication détaillée des motifs qui ont amené l'abandon de l'enfant et renseignements particuliers

La mère, jeune fille de 17 ans, est venue à Paris il y a 7 mois pour cacher sa grossesse à son père, elle est sans domicile ni ressources, forcée d'abandonner son nouveau-né.

Date et heure du dépôt à l'hospice, le 22 mai 1914, à 11 heures ½ du matin

[365] AD075_D5X4_2956.

Quelques documents de mon aïeul Guillotin

Image 1-2 : Livret militaire / Image 3 : Carte d'identité pendant l'Occupation / Image 4 : Permis de circuler pendant l'Occupation..

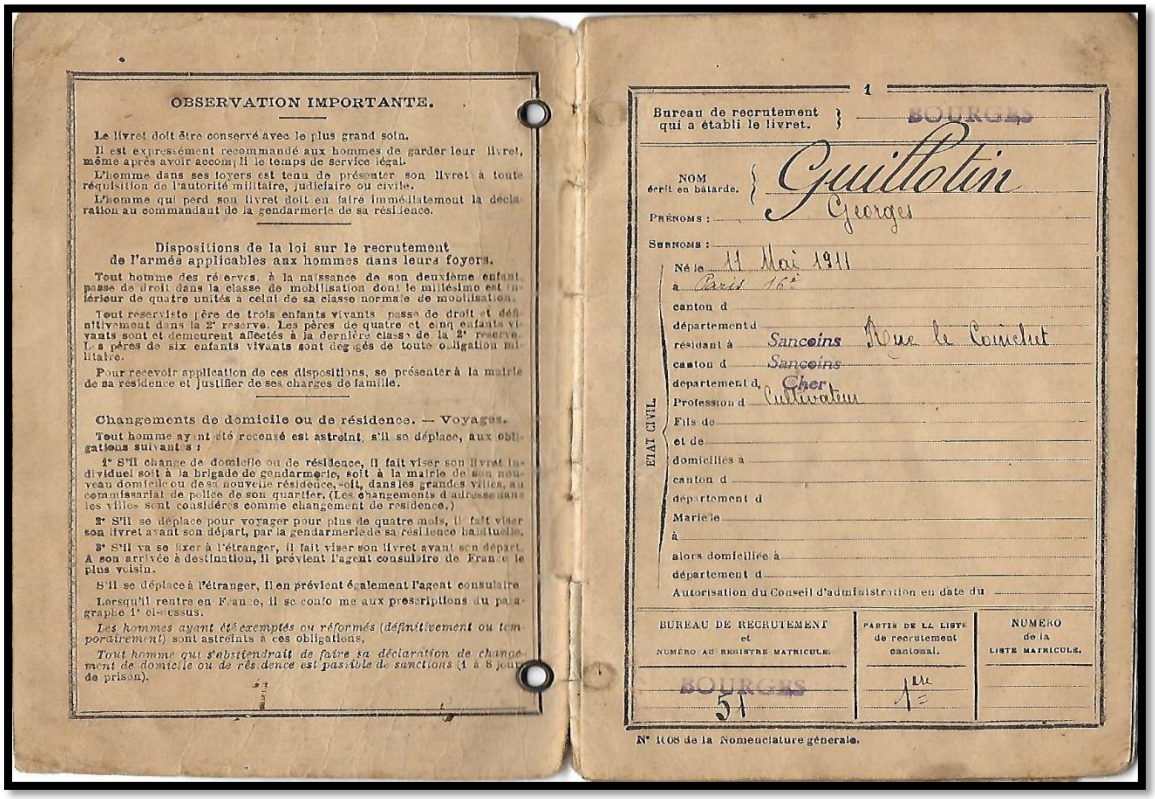

OBSERVATION IMPORTANTE.

Le livret doit être conservé avec le plus grand soin.

Il est expressément recommandé aux hommes de garder leur livret, même après avoir accompli le temps de service légal.

L'homme dans ses foyers est tenu de présenter son livret à toute réquisition de l'autorité militaire, judiciaire ou civile.

L'homme qui perd son livret doit en faire immédiatement la déclaration au commandant de la gendarmerie de sa résidence.

Dispositions de la loi sur le recrutement de l'armée applicables aux hommes dans leurs foyers.

Tout homme des réserves, à la naissance de son deuxième enfant, passe de droit dans la classe de mobilisation dont le millésime est inférieur de quatre unités à celui de sa classe normale de mobilisation.

Tout réserviste père de trois enfants vivants passe de droit et définitivement dans la 2e réserve. Les pères de quatre et cinq enfants vivants sont et demeurent affectés à la dernière classe de la 2e réserve. Les pères de six enfants vivants sont dégagés de toute obligation militaire.

Pour recevoir application de ces dispositions, se présenter à la mairie de sa résidence et justifier de ses charges de famille.

Changements de domicile ou de résidence. — Voyages.

Tout homme ayant été recensé est astreint, s'il se déplace, aux obligations suivantes :

1° S'il change de domicile ou de résidence, il fait viser son livret individuel soit à la brigade de gendarmerie, soit à la mairie de son nouveau domicile ou de sa nouvelle résidence, soit, dans les grandes villes, au commissariat de police de son quartier. (Les changements d'adresse dans les villes sont considérés comme changement de résidence.)

2° S'il se déplace pour voyager pour plus de quatre mois, il fait viser son livret avant son départ, par la gendarmerie de sa résidence habituelle.

3° S'il va se fixer à l'étranger, il fait viser son livret avant son départ. A son arrivée à destination, il prévient l'agent consulaire de France le plus voisin.

S'il se déplace à l'étranger, il en prévient également l'agent consulaire.

Lorsqu'il rentre en France, il se conforme aux prescriptions du paragraphe 1° ci-dessus.

Les hommes ayant été exemptés ou réformés (définitivement ou temporairement) sont astreints à ces obligations.

Tout homme qui s'abstiendrait de faire sa déclaration de changement de domicile ou de résidence est passible de sanctions (1 à 8 jours de prison).

1

Bureau de recrutement qui a établi le livret. } BOURGES

NOM écrit en bâtarde. } Guillotin

PRÉNOMS : Georges

SURNOMS :

ÉTAT CIVIL

Né le 11 Mai 1911

à Paris 16e

canton d

département d

résidant à Sancoins Rue le Couchet

canton d Sancoins

département d Cher

Profession d Cultivateur

Fils de

et de

domicilié à

canton d

département d

Marié le

à

alors domicilié à

département d

Autorisation du Conseil d'administration en date du

BUREAU DE RECRUTEMENT et NUMÉRO AU REGISTRE MATRICULE.	PARTIE DE LA LISTE de recrutement cantonal.	NUMÉRO de la LISTE MATRICULE.
BOURGES 51	1re	

N° 1108 de la Nomenclature générale.

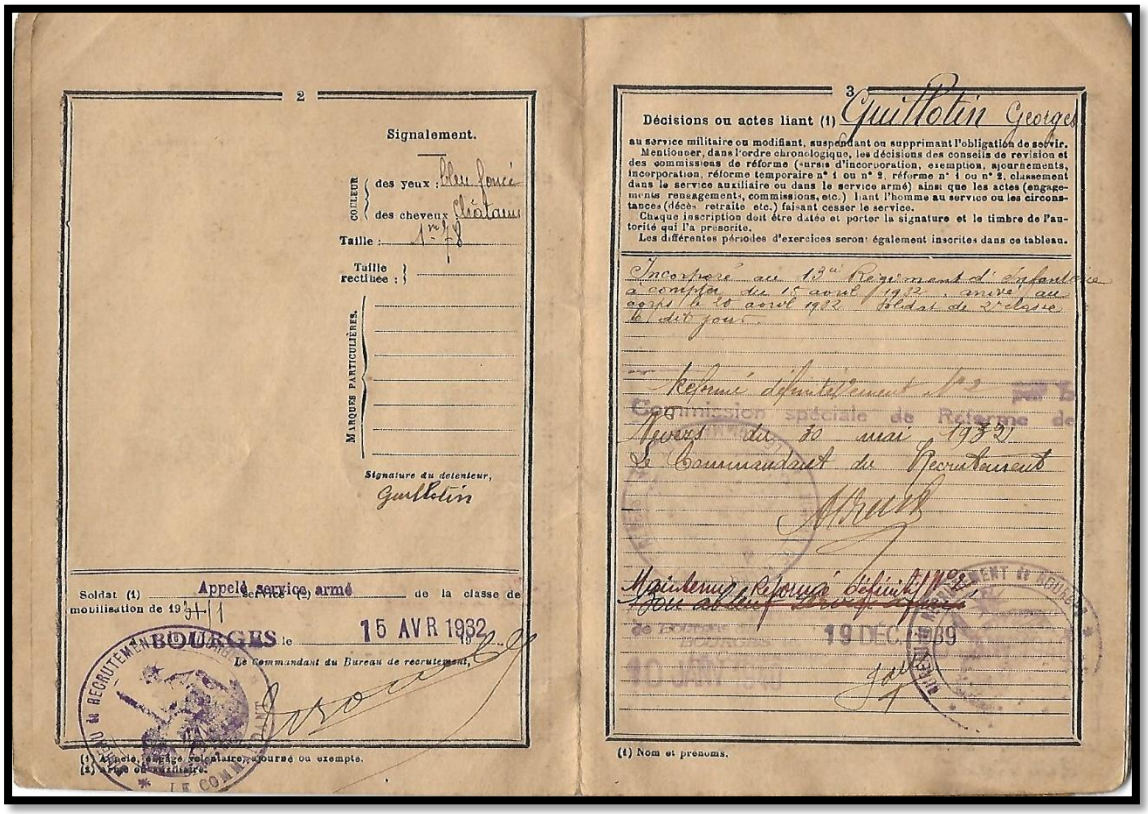

2

Signalement.

COULEUR { des yeux : Bleu foncé
des cheveux : Châtains

Taille : 1m 78

Taille rectifiée :

MARQUES PARTICULIÈRES.

Signature du détenteur,
Guillotin

Soldat (1) Appelé service armé de la classe de mobilisation de 1931

BOURGES le 15 AVR 1932

Le Commandant du Bureau de recrutement,

(1) Appelé, engagé volontaire, sursis ou exempté.
(2) Rayer les mentions inutiles.

3

Décisions ou actes liant (1) Guillotin Georges

au service militaire ou modifiant, suspendant ou supprimant l'obligation de servir.

Mentionner, dans l'ordre chronologique, les décisions des conseils de revision et des commissions de réforme (sursis d'incorporation, exemption, ajournements, incorporation, réforme temporaire n° 1 ou n° 2, réforme n° 1 ou n° 2, classement dans le service auxiliaire ou dans le service armé) ainsi que les actes (engagements, renouvellements, commissions, etc.) liant l'homme au service ou les circonstances (décès, retraite etc.) faisant cesser le service.

Chaque inscription doit être datée et porter la signature et le timbre de l'autorité qui l'a prescrite.

Les différentes périodes d'exercices seront également inscrites dans ce tableau.

Incorporé au 13e Régiment d'Infanterie à compter du 15 avril 1932 inscrit au appel le 20 avril 1932 Soldat de 2e classe le dit jour.

Renvoyé définitivement par la Commission spéciale de Réforme de Nevers du 30 mai 1932

Le Commandant de Recrutement

Maintenu Réformé définitivement par la Commission spéciale de Réforme de Bourges

19 DEC 1939

(1) Nom et prénoms.

Série N° 2141

CARTE D'IDENTITÉ
(ERKENNUNGSKARTE)

Nom (Name) Guillotin
Prénoms (Vornamen) Georges
Nationalité (Staatsangehörigkeit) Française
Profession (Beruf) Bûcheron
Né le (Geboren am) 11 Mai 1911
à (in) Paris XIVe
Domicile (Wohnhaft in) Saint Sauveur (Yonne)

8 FRANCS
5 FRANCS

SIGNALEMENT (BESCHREIBUNG)

Taille (Grösse) 1m 70
Cheveux (Haare) châtain clair
Moustaches (Bart) Néant
Yeux (Augen) bleus
Signes part. (Besondere Merkmale)
Nez (Nase) Dos (Rücken) droit
Base (Breite) fort
Dimens. (Länge) moyen
Forme génér. du visage (Gesichtsform) ovale
Teint (Hautfarbe) mat

Signature du Titulaire (Unterschrift des Besitzers) Guillotin

8 OCT. 1941
1.50 FRANCS

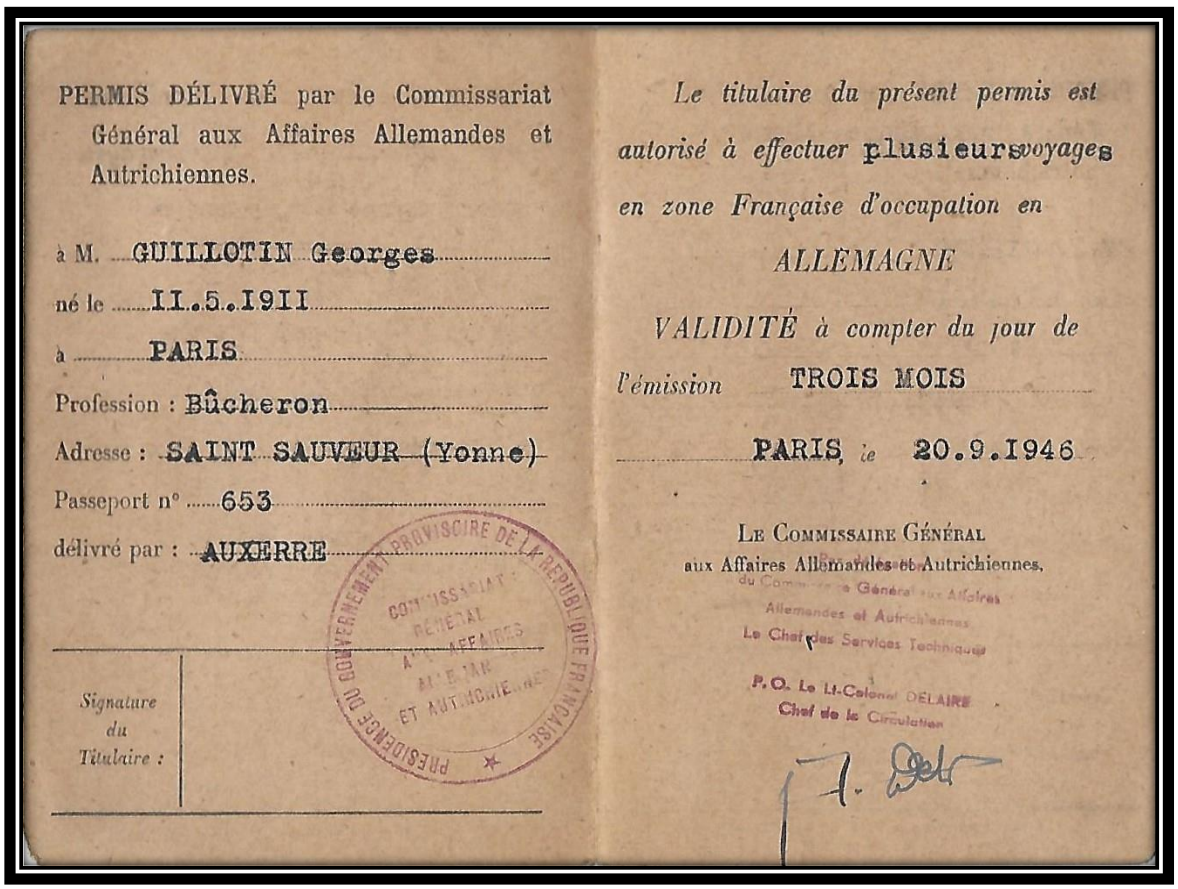

PERMIS DÉLIVRÉ par le Commissariat Général aux Affaires Allemandes et Autrichiennes.

à M. GUILLOTIN Georges
né le 11.5.1911
à PARIS
Profession : Bûcheron
Adresse : SAINT SAUVEUR (Yonne)
Passeport n° 653
délivré par : AUXERRE

Signature du Titulaire :

PRÉSIDENCE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
COMMISSARIAT GÉNÉRAL AUX AFFAIRES ALLEMANDES ET AUTRICHIENNES

Le titulaire du présent permis est autorisé à effectuer plusieurs *voyages en zone Française d'occupation en*

ALLEMAGNE

VALIDITÉ à compter du jour de l'émission TROIS MOIS

PARIS, *le* 20.9.1946

Le Commissaire Général
aux Affaires Allemandes et Autrichiennes,
du Commissaire Général aux Affaires
Allemandes et Autrichiennes
Le Chef des Services Techniques
P.O. Le Lt-Colonel DELAIRE
Chef de la Circulation

Extraits d'une décision de justice concernant mon arrière-grand-père Louis Thomas, père d'Edmond Louis[366].

Du 9 Mai 1930

N° 109 DU JUGEMENT

LE MINISTÈRE PUBLIC
CONTRE
Boucher Marie
Thomas Louis
Boucher Jean Aime
Fortoy Adrienne
Boucher Jean Germain
Inculpés.

NATURE DU DÉLIT :
Coups et blessures involontaires

Boucher Marie
Quitte et acquitté
tous les autres multipl.
16 amende sur

A l'audience publique du Tribunal de Première Instance, séant à Bourges, du Neuf Mai mil neuf cent trente, tenue pour les affaires de police correctionnelle par MM. Mahe Vice Président, Dubost de Bétan Juge titulaire, Rouet Juge suppléant

En présence de MM. Lygue Substitut, Procureur de la République et Tillout Greffier, a été rendu le jugement ci-après :

Entre M. le Procureur de la République, poursuivant, demandeur suivant exploit de Métenier, huissier à Bourges, en date du 24 Mars 1930, régulièrement cité et enregistré. D'une part ;

Et 1° Boucher Marie, Eugène, 16 ans, employé de bureau à l'Atom à Tay, demeurant à Bourges, 184 cité de Bigaulle, fils de Jean Aime et de Fortoy Adrienne, né le 14 Septembre 1913 à Bourges (Cher), célibataire, cité, présent, inculpé

2° Thomas Louis, 45 ans, manœuvre à Bourges cité de Bigaulle n° 285, fils de Edmond et de Dieg Anne Pleasudenis, né le 14 Février 1886 à Tréon, arrondissement de Commentry (Cher et Elle), marié, 1 enfant, cité, présent, inculpé

3° Boucher Jean Aime, 51 ans, menuisier à Bourges, cité de Bigaulle n° 184, fils de Marie et de Vaveau Marie, né le 31 Janvier 1879 à Plaimpied, arrondissement de Bourges (Cher), marié, 4 enfants, cité, présent, inculpé

4° Fortoy Adrienne, femme Boucher, 50 ans, ménagère à Bourges, cité de Bigaulle n° 184, fille de Aime et de Sandat Jeanne, née le 21 Mars 1877 à Vierzon, arrondissement de Bourges (Cher), mariée, 4 enfants, cité, présente, inculpée

5° Boucher Jean Germain, 19 ans, ouvrier à Bourges, cité de Bigaulle n° 184, fils de Jean Aime et de Fortoy Adrienne, né le 18 Juillet 1910 à Plaimpied, arrondissement de Bourges (Cher), célibataire, cité, présent, inculpé

Prévenus de Coups et Blessures involontaires. Défendeurs cités comparant D'autre part, volontairement en personne assistés de Maître Pellitier, avocat leur défenseur, Il a été fait

Lesdits avocats appelés à l'audience du 23 Mars 1930.

Aujourd'hui la cause appelée de nouveau

M. le Procureur de la République, après l'exposé de l'affaire a fait lecture de l'ordonnance de M. le Juge d'instruction de ce siège en date du 19 Mars 1930 renvoyant les prévenus devant le Tribunal de ce chef et a fait appeler les témoins désignés ont été comparus :

1° Tromoy Madeleine épouse Tatiel, 24 ans, ouvrier à l'E. C. Petits Bigaulles
2° Dufau Marie épouse Debertin, 44 ans, rendeuse, demeurant à Bourges cité de Bigaulle n° 322 — n° 94
3° Geffroy Léontine épouse Desfougères, 48 ans, demeurant à Bourges, 155 cité de Bigaulle.

Lecture faite desdits ordonnance et de la citation donnée aux prévenus, les témoins sus-nommés après avoir prêté serment de dire toute la vérité, rien que la vérité et avoir déclaré n'être parent, allié ni au service des prévenus, ont été entendus séparément conformément à la loi et le Greffier a pris notes sommaires de leurs déposition.

Ouï les prévenus dans leurs réponse aux interpellations qui leur ont été faites par M. le Président au nom du Tribunal et dont le Greffier a aussi pris notes sommaires ;

M. le Procureur de la République entendu dans ses réquisitions ;

Ouï Me Mabut et Pellitier avocats en leurs plaidoyers pour les prévenus

Et après que les prévenus ont eu dans leurs moyens de défense la cause a présenté à juger la question de savoir si ceux-ci sont convaincus du délit qui leur est reproché, et dans le cas d'affirmative, quelle est la peine applicable ;

Le Tribunal après en avoir délibéré ;

Visé pour timbre et enregistré en débet, à Bourges, le 21 MAI 1930 19 , folio 34, case 23, aux droits de 11 fr. 20 pour le jugement et 7 fr. 20 pour le timbre à comprendre dans les dépens.

Le Receveur,

[366] AD018_32U1132_0503.

Attendu que le 22 Février 1930, vers 15 heures 30, vers 18 heures 30, Boucher Jean ayant pris par le bras un des enfants qui en sortait de l'école fait appel à la porte de son logement, aux Bigarelles, la dame Tabard intervient en lui faisant des reproches, que Boucher ayant eu au cours de la discussion des mots injurieux à l'égard de la dame Thomas, celle-ci qui avait entendu est sortie de son logement et a répliqué à Boucher, qui se frappe d'un coup de poing, qu'elle a été bousculée ensuite par les autres membres de la famille Boucher, Jeanne Mary et leur mère, que Thomas de son côté a exercé des violences sur la demoiselle Boucher et la fille de cette dernière, que les coupables sont en conséquence atteints et convaincus du délit qui leur est imputé prévu et réprimé par l'article 311 du Code Pénal

Attendu que Boucher fils, mineur de 16 ans, ne paraît pas avoir agi dans la connaissance avec son entier discernement

Par ces motifs, déclare les prévenus coupables du délit qui leur est reproché, faisant application dudit article dont lecture a été donnée par M. le Président et ci-après visé, condamne Thomas Louis, Boucher Jean, la dame Boucher et Boucher Jeanne à chacun seize francs d'amende

Attendu qu'il n'est pas d'autres délits qui leur accroît le cinquième de la loi de sursis

Auquel Boucher Louis, comme ayant agi sans discernement

L'condamne, en outre, ~~solidairement~~ au remboursement des frais liquidés à 178,70

en ce non compris 7 *francs pour droits de poste, les coûts timbre, enregistrement, levée et signification du présent jugement ;*

Fixe au minimum *la durée de contrainte par corps, s'il y a lieu de l'exercer ;*

Article 311 du Code Pénal

— 66 —

Détail des Frais

Mémoire	18 40
Bulletin 2	3 00
Procès-verbal	29 40
Taxe des témoins à l'audience	48 00
Taxe des témoins à l'Instruction	
Assignation à prévenu	42 70
Assignation à témoin	31 20
Transport d prévenu	
Lettres recommandées	6 00
Télégrammes	
	178,70
Frais postérieurs	18.40
Bulletin 1	4 15
Extrait	—
Article	0.15
Grosse	
Signification	
Droit de poste	7 50
Avertissement	1.35
TOTAL	210 65

Approuvé mots rayés nuls :

ARTICLE PREMIER (Loi du 26 mars 1891). — En cas de condamnation à l'emprisonnement ou à l'amende, si l'inculpé n'a pas subi de condamnation antérieure à la prison pour crime et délit de droit commun, les cours ou tribunaux peuvent ordonner, par le même jugement et par décision motivée, qu'il sera sursis à l'exécution de la peine.

Conformément à l'article 3 de la loi du 26 Mars 1891, le Président a averti le condamné qu'en cas de nouvelles condamnations dans les conditions de l'article 1er, la première peine sera exécutée sans confusion possible avec la seconde, et que les peines de la récidive seront encourues dans les termes des articles 57 et 58 du Code pénal.

ART. 58 DU CODE PÉNAL. — Il en sera de même pour les condamnés à un emprisonnement de plus d'une année pour délit qui, dans le même délai, seraient reconnus coupables du même délit ou d'un crime devant être puni de l'emprisonnement. Ceux qui, ayant été antérieurement condamnés à une peine d'emprisonnement de moindre durée commettraient le même délit dans les mêmes conditions de temps, seront condamnés à une peine d'emprisonnement qui ne pourra être inférieure au double de celle précédemment prononcée, sans toutefois qu'elle puisse dépasser le double du maximum de la peine encourue.

ART. 463 DU CODE PÉNAL. — Dans tous les cas où la peine de l'emprisonnement et celle de l'amende sont prononcées par le Code pénal, si les circonstances paraissent atténuantes, les Tribunaux correctionnels sont autorisés, même en cas de récidive, à réduire l'emprisonnement même au dessous de six jours, et l'amende même au-dessous de 16 francs. Ils pourront aussi prononcer séparément l'une ou l'autre de ces peines et même substituer l'amende à l'emprisonnement, sans qu'en aucun cas elle puisse être au-dessous des peines de simple police.

Les tables du mémoire.

Table des naissances

Noms	Prénoms	Date de naissance	Date de l'acte	Archives	Cote du document	Commune de naissance
BEAUFILS	Jean Eugène Gabriel	19/11/1899	20/11/1899	Archives 18	AD018_3E5488_0036	Dun-sur-Auron
BEAUVAIS	Etienne	31/05/1810	01/06/1810	Archives 18	AD018_3E1576_0134	Vasselay
BEAUVAIS	Charles	24/02/1824	24/02/1824	Archives 18	AD018_3E1579_0038	Vasselay
BEAUVAIS	Marie	24/11/1829	24/11/1829	Archives 18	AD018_3E1579_0185	Vasselay
BEAUVAIS	Marie	08/05/1841	09/05/1841	Archives 18	AD018_3E2862_0270	Vasselay
BEAUVAIS	Marie Madeleine	15/07/1843	16/07/1843	Archives 18	AD018_3E2863_0006	Vasselay
BEAUVAIS	Solange	08/01/1846	09/01/1846	Archives 18	AD018_3E2863_0035	Vasselay
BEAUVAIS	Madeleine	18/03/1849	18/03/1849	Archives 18	AD018_3E2863_0062	Vasselay
BEAUVAIS	Marie	26/02/1851	28/02/1851	Archives 18	AD018_3E2863_0085	Vasselay
BEAUVAIS	Marie	25/04/1855	26/04/1855	Archives 18	AD018_3E2864_0025	Vasselay
BEAUVAIS	Louise	12/10/1859	16/10/1859	Archives 18	AD018_3E2864_0068	Vasselay
BECHEREAU	Jeanne	22/12/1792	22/12/1792	Archives 18	AD018_3E0294_0046	Le Subdray
BENARD	Marie Eugénie	03/05/1867	03/05/1867	Archives 18	AD018_3E4215_0065	Saint-Eloy-De-Gy
BERTHIER	Catherine	19/04/1716	19/04/1716	Archives 18	AD018_3E0304_0034/35	Saint-Eloy-De-Gy
BONDON	Jeanne	22/04/1877	22/04/1877	Archives 18	AD018_3E5073_0059	Marmagne
BRISSEZ	Henri	20/10/1905	22/10/1905	Archives 18	AD018_3E6759_0023	Saint-Just
BRY	Marie	10/05/1771	10/05/1771	Archives 18	AD018_3E0336_0066	Vasselay
CLEMENT	Vincent	28/09/1739	28/09/1739	Archives 18	AD018_3E0043_0364	Allogny
COQUIN	Louis	14/06/1843	15/06/1843	Archives 18	AD018_3E2658_0007	Levet
CRESTIN	Vincent	31/10/1707	01/11/1707	Archives 18	AD018_3E0301_0291	Saint-Doulchard
CRESTIN	Marie	09/05/1711	09/05/1711	Archives 18	AD018_3E0301_0305	Saint-Doulchard
CRESTIN	Sylvain	09/05/1711	09/05/1711	Archives 18	AD018_3E0301_0305	Saint-Doulchard
CRESTIN	Marie	26/01/1713	26/01/1713	Archives 18	AD018_3E0301_0315	Saint-Doulchard
CRESTIN	Jeanne	05/02/1716	05/02/1716	Archives 18	AD018_3E0301_0327	Saint-Doulchard
CRESTIN	Jeanne	24/09/1724	24/09/1724	Archives 18	AD018_3E0304_0120	Saint-Eloy-De-Gy
DAVID	Marie	04/08/1814	04/08/1814	Archives 18	AD018_3E1544_0067	Saint-Martin-D'Auxigny
DENIN	Antoine	19/11/1683	21/11/1683	Archives 18	AD018_3E0043_0129	Allogny
DENIN	Jeanne	01/09/1706	01/09/1706	Archives 18	AD018_3E0043_0209	Allogny
DENIN	Silvin	02/11/1708	02/11/1708	Archives 18	AD018_3E0043_0217	Allogny
DENIN	Anne	22/04/1712	22/04/1712	Archives 18	AD018_3E0043_0222	Allogny
DENIN	Suzanne	02/11/1713	02/11/1713	Archives 18	AD018_3E0043_0225	Allogny
DENIN	Jean	20/01/1715	20/01/1715	Archives 18	AD018_3E0043_0228	Allogny
DENIN	Marie	31/10/1716	01/11/1716	Archives 18	AD018_3E0043_0235	Allogny

DIEULE	Louis	21/12/1830	21/12/1830	Archives 18	AD018_3E1522_0280	Saint-Eloy-De-Gy
FONTAINE	Michel Paul	07/10/1932		Archives 18		Menetou-Salon
GALUSZKA	Jean Tadeusz	28/04/1937		Archives 18		Vierzon
GILON	Jean	07/01/1864	08/01/1864	Archives 18	AD018_3E4268_0011	Vasselay
GONNET	Marie	07/12/1791	07/12/1791	Archives 18	AD018_3E0138_0049	Chassy
GUERIN	Germain	30/09/1704	30/09/1704	Archives 18	AD018_3E0334_0178	Vasselay
GUERIN	Jules	13/02/1810	13/02/1810	Archives 18	AD018_3E1465_0154	Plaimpied-Givaudins
JACQUET	Jean	13/10/1714	14/10/1714	Archives 18	AD018_3E0304_0020	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	08/11/1715	08/11/1715	Archives 18	AD018_Edepot503_0038	Saint-Martin-D'Auxigny
JACQUET	Antoine	26/07/1716	26/07/1716	Archives 18	AD018_3E0304_0037	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Sylvain	10/08/1720	10/08/1720	Archives 18	AD018_3E0304_0085	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Marie	15/08/1723	16/08/1723	Archives 18	AD018_3E0304_0109	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Solange	10/05/1739	10/05/1739	Archives 18	AD018_3E0304_0279	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Antoine	09/12/1741	09/12/1741	Archives 18	AD018_3E0304_0303	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Françoise	16/11/1744	17/11/1744	Archives 18	AD018_3E0304_0343	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	19/01/1748	19/01/1748	Archives 18	AD018_3E0304_0379	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	04/08/1751	05/08/1751	Archives 18	AD018_3E0305_0018	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	11/11/1753	11/11/1753	Archives 18	AD018_3E0305_0034	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	29/02/1756	29/02/1756	Archives 18	AD018_3E0305_0062	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Claude Antoine	05/06/1758	05/06/1758	Archives 18	AD018_3E0305_0089	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Françoise	09/06/1771	09/06/1771	Archives 18	AD018_3E0305_0274	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	30/10/1772	30/10/1772	Archives 18	AD018_3E0305_0297	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Elizabeth	09/04/1774	10/04/1774	Archives 18	AD018_3E0305_0323	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	17/04/1776	20/04/1776	Archives 18	AD018_3E0306_0009	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Françoise	22/03/1778	22/03/1778	Archives 18	AD018_3E0306_0036	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Anne	04/03/1780	04/03/1780	Archives 18	AD018_3E0306_0066	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Mathurin	03/11/1782	03/11/1782	Archives 18	AD018_3E0306_0100	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jean	04/07/1785	04/07/1785	Archives 18	AD018_3E0306_0137	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	10/01/1787	10/01/1787	Archives 18	AD018_3E0306_0156	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Perpétue	05/06/1788	05/06/1788	Archives 18	AD018_3E0306_0176	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Philippe	15/03/1790	15/03/1790	Archives 18	AD018_3E0306_0200	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	10/04/1791	10/04/1791	Archives 18	AD018_3E0306_0214/215	Communion à Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Vincent	10/03/1792	11/03/1792	Archives 18	AD018_3E0306_0228	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Solange	13/04/1795	13/04/1795	Archives 18	AD018_3E0306_0314-315	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Marie	vers 1797	vers 1797	Archives 18		Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	01/01/1806	01/01/1806	Archives 18	AD018_3E1519_0065	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	22/03/1807	23/03/1807	Archives 18	AD018_3E1519_0096	Saint-Eloy-De-Gy

JACQUET	Marie	03/01/1811	03/01/1811	Archives 18	AD018_3E1519_0172	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Philippe	01/07/1814	03/07/1814	Archives 18	AD018_3E1519_0217	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Catherine	26/07/1817	27/07/1817	Archives 18	AD018_3E1519_0267	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Madeleine	05/02/1819	06/02/1819	Archives 18	AD018_3E1519_0288	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Symphorien	09/04/1821	09/04/1821	Archives 18	AD018_3E1519_0318	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	14/11/1823	14/11/1823	Archives 18	AD018_3E1522_0010	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Marguerite	10/10/1824	11/10/1824	Archives 18	AD018_3E1522_0038	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Marie	30/01/1826	31/01/1826	Archives 18	AD018_3E1522_0104	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	22/10/1828	22/10/1828	Archives 18	AD018_3E1522_0197	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Joseph	07/09/1835	07/09/1835	Archives 18	AD018_3E2784_0092	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Catherine	22/12/1837	24/12/1837	Archives 18	AD018_3E2784_0167	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Pierre	08/02/1841	09/02/1841	Archives 18	AD018_3E2784_0314	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	09/04/1844	10/04/1844	Archives 18	AD018_3E2785_0012	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	09/11/1864	09/11/1864	Archives 18	AD018_3E4215_0025	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Eugénie	19/08/1869	22/08/1869	Archives 18	AD018_3E4215_0101	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Nestor Emile	21/01/1874	21/01/1874	Archives 18	AD018_3E5216_0019	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Louis Joseph	14/08/1878	15/08/1878	Archives 18	AD018_3E5216_0083	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François Ferdinand	28/03/1884	28/03/1884	Archives 18	AD018_3E5216_0152	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Robert Emile	01/11/1908	02/11/1908	Archives 18	AD018_3E6715_0053	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Odette Albertine	03/02/1911	05/02/1911	Archives 18	AD018_3E6715_0075	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Marguerite Marie Augustine	25/07/1919	27/07/1919	Archives 18	AD018_3E6717_0010	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Françoise			Archives 18		Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Mathurin			Archives 18		Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Charles			Archives 18		Saint-Eloy-De-Gy
LABBE	Anne	27/12/1729	28/12/1729	Archives 18	AD018_3E0121_0208	Berry-Bouy
LABBEE	Henri Félicien	02/09/1840	02/09/1840	Archives 08	Indisponible	Ardeuil-et-Montfauxelles
LAUDAT	Etienne	26/09/1804	26/09/1804	Archives 18	AD018_3E1454_0054	Osmoy
LAUNAY	Nicolas	10/08/1818	12/08/1818	Archives 18	AD018_3E1519_0279	Saint-Eloy-De-Gy
LEDOUX	Paulin René	22/07/1891	22/07/1891	Archives 18	AD018_3E5650_0044	Saint-Eloy-De-Gy
LEROY	Etienne	18/08/1859	18/08/1859	Archives 18	AD018_3E2819_0175	Saint-Martin-D'Auxigny
LEROY	Françoise Alphonsine	25/12/1887	25/12/1887	Archives 18	AD018_3E5216_0192	Saint-Eloy-De-Gy
LEROY	Angèle	31/05/1897	31/05/1897	Archives 18	AD018_3E5650_0113	Saint-Eloy-De-Gy
LEROY	Marie	11/06/1899	11/06/1899	Archives 18	AD018_3E5650_0145	Saint-Eloy-De-Gy
MAINFRAY	Jacqueline Marie Thérèse	12/02/1943	12/02/1943	Archives 18	AD018_3E7552_0117	Saint-Martin-D'Auxigny
MAINFRAY	Daniel René Georges	23/07/1947	23/07/1947	Archives 18	AD018_3E7489_0069	Quantilly

MAINFRAY	Josseline Marie Louise	17/12/1948		Archives 18		Quantilly
MAINFRAY	Guy Paul Emile	31/08/1950		Archives 18		Quantilly
MARTINEAU	Jeanne	19/10/1774	20/10/1774	Archives 18	AD018_3E0201_0110	Lissay-Lochy (Lochy)
MAZABRAUD	Edouard	27/10/1860	29/10/1860	Archives 75	AD75_V4E_1680_0104	Paris 14ème
MIJON	Anne	04/10/1842	04/10/1842	Archives 18	AD018_3E2784_0359	Saint-Eloy-De-Gy
MILLET	Marguerite	23/01/1757	24/01/1757	Archives 18	AD018_3E0305_0074	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Guillaume	16/10/1730	16/10/1730	Archives 18	AD018_3E0304_0187	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Jeanne	29/04/1751	29/04/1751	Archives 18	AD018_3E0305_0017	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Anne	27/02/1752	27/02/1752	Archives 18	AD018_3E0305_0023	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Jean	17/05/1753	18/05/1753	Archives 18	AD018_3E0305_0030	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Marie	01/11/1755	01/11/1755	Archives 18	AD018_3E0305_0054	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Marie	18/03/1757	18/03/1757	Archives 18	AD018_3E0305_0077	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Jeanne	16/08/1758	16/08/1758	Archives 18	AD018_3E0305_0091	Saint-Eloy-De-Gy
MULET	Catherine	13/05/1814	13/05/1814	Archives 18	AD018_3E1465_0207-208	Plaimpied-Givaudins
NAUDION	Jean	07/04/1814	08/04/1814	Archives 18	AD018_3E1519_0213	Saint-Eloy-De-Gy
NAUDION	Louis	08/08/1842	08/08/1842	Archives 18	AD018_3E2488_0292	Allouis
OLIVIER	Jean	22/09/1769	23/09/1769	Archives 18	AD018_3E0298_0329	Saint-Caprais
OLIVIER	Robert	31/01/1796	31/01/1796	Archives 18	AD018_3E0299_0113	Saint-Caprais
OLIVIER	Pierre	27/07/1799	27/07/1799	Archives 18	AD018_3E0299_0202	Saint-Caprais
OLIVIER	Catherine	04/07/1802	04/07/1802	Archives 18	AD018_3E0299_0252	Saint-Caprais
OLIVIER	Anne	15/08/1804	15/08/1804	Archives 18	AD018_3E1145_0038	Arçay
PERONNET	Catherine	31/12/1753	31/12/1753	Archives 03	AD03_2MIEC2401_0141	Saint-Germain-de-Salles
PETIT	Pierre	01/05/1716	01/05/1716	Archives 18	AD018_3E0304_0035	Saint-Eloy-De-Gy
PETIT	Françoise	01/12/1741	01/12/1741	Archives 18	AD018_Edepot505_0138	Saint-Martin-D'Auxigny
PETIT	Marie	23/12/1743	23/12/1743	Archives 18	AD018_Edepot506_0013	Saint-Martin-D'Auxigny
PETIT	Anne	22/04/1745	22/04/1745	Archives 18	AD018_Edepot506_0034	Saint-Martin-D'Auxigny
PETIT	Jeanne	06/07/1746	06/07/1746	Archives 18	AD018_Edepot506_0053	Saint-Martin-D'Auxigny
PETIT	Pierre	01/10/1747	01/10/1747	Archives 18	AD018_Edepot506_0071	Saint-Martin-D'Auxigny
PETIT	Jean	11/12/1750	11/12/1750	Archives 18	AD018_Edepot506_0118	Saint-Martin-D'Auxigny
PETIT	Jean	04/04/1752	04/04/1752	Archives 18	AD018_Edepot506_0153	Saint-Martin-D'Auxigny
PETIT	Madeleine	02/01/1755	02/01/1755	Archives 18	AD018_Edepot507_0038	Saint-Martin-D'Auxigny
PEYRICHOUT	Pierre Léon	21/05/1933	22/05/1933	Archives 18	AD018_3E6005_0152	Bourges
PICATON	Jean	30/08/1872	30/08/1872	Archives 18	AD018_3E4085_0705	Mehun-sur-Yèvre
PICATON	Jean Emile	22/05/1898	22/05/1898	Archives 18	AD018_3E5562_0076	Marmagne
PICATON	Jeanne Alise	02/08/1899	03/08/1899	Archives 18	AD018_3E5562_0087	Marmagne
PICATON	René	19/07/1903	20/07/1903	Archives 18	AD018_3E6453_0008	Marmagne
PICATON	Joseph	04/10/1905	04/10/1905	Archives 18	AD018_3E6453_0032	Marmagne
PICATON	Solange Yvonne	24/02/1908	24/02/1908	Archives 18	AD018_3E6453_0058	Marmagne

PICATON	Denise Valentine	14/02/1920	14/02/1920	Archives 18	AD018_3E6454_0061	Marmagne
PICATON	Madeleine Solange	25/05/1930	26/05/1930	Archives 18	AD018_3E6717_0102	Saint-Eloy-De-Gy
PICATON	Jeanne Jacqueline	03/12/1931	04/12/1931	Archives 18	AD018_3E6717_0113	Saint-Eloy-De-Gy
PICATON	Bernard René	24/02/1938	25/02/1938	Archives 18	AD018_3E7525_0043	Saint-Eloy-De-Gy
PICATON	Jean Marcel	20/04/1941	21/04/1941	Archives 18	AD018_3E7525_0069	Saint-Eloy-De-Gy
POUILLARD	Fernand	26/03/1928	26/03/1928	Archives 18	AD018_3E6038_0167	Bussy
TESSIOT	Emile	20/04/1901	21/04/1901	Archives 18	AD018_3E5617_0080	Plaimpied-Givaudins
THOMAS	Edmond Louis	21/08/1923	21/08/1923	Archives 18	AD018_3E5975_0225	Bourges
VACHER	Mathias	21/03/1743	21/03/1743	Archives 18	AD018_3E0304_0321	Saint-Eloy-De-Gy
VACHER	Camille Eugène Félix	01/03/1894	02/03/1894	Archives 18	AD018_3E5518_0041	Henrichemont

Table des mariages

Nom du marié	Prénom du marié	Nom de la mariée	Prénom de la mariée	Date	AD	Cote du document	Commune mariage
BEAUFILS	Jean Eugène Gabriel	JACQUET	Marguerite Marie Augustine	08/01/1940	AD18	AD018_3E7525_0179	Saint-Eloy-De-Gy
BEAUVAIS	Etienne	DAVID	Marie	11/02/1839	AD18	AD018_3E2862_0210	Vasselay
BEAUVAIS	Charles	JACQUET	Catherine	29/04/1851	AD18	AD018_3E2863_0225	Vasselay
BRISSEZ	Henri	PICATON	Solange Yvonne	29/10/1927	AD18	AD018_3E5803_0219	Allogny
CLEMENT	Vincent	PETIT	Marie	03/02/1767	AD18	AD018_3E0044_0142-143	Allogny
COQUIN	Louis	BEAUVAIS	Marie	30/09/1872	AD18	AD018_3E4216_0149	Saint-Eloy-De-Gy
DENIN	Antoine	MET	Françoise	05/02/1705	AD18	AD018_3E0043_0205	Allogny
DIEULE	Louis	JACQUET	Catherine	03/02/1864	AD18	AD018_3E4216_0021	Saint-Eloy-De-Gy
GILON	Jean	JACQUET	Eugénie	02/07/1895	AD18	AD018_3E5737_0185	Vasselay
GUERIN	Germain	JACQUET	Françoise	09/02/1754	AD18	AD018_3E0335_0160	Vasselay
GUERIN	Jules	JACQUET	Madeleine	10/05/1841	AD18	AD018_3E2784_0339	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Mathurin	CRESTIN	Marie	17/02/1738	AD18	AD018_3E0304_0264	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jean	BERTHIER	Catherine	05/02/1743	AD18	AD018_3E0304_0317	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Antoine	CRESTIN	Jeanne	05/02/1743	AD18	AD018_3E0304_0317	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Mathurin	GUENIN	Marie	20/02/1751	AD18	AD018_3E0305_0015	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Antoine	PETIT	Françoise	26/02/1770	AD18	AD018_3E0305_0252-253	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	MINOIS	Marie	04/02/1777	AD18	AD018_3E0306_0020	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	JACQUET	Perpétue	13/02/1804	AD18	AD018_3E1520_0016-17	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Claude (Antoine)	BRY	Marie	13/02/1804	AD18	AD018_3E1520_0015-16	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	OLIVIER	Anne	18/11/1834	AD18	AD018_3E2784_0073	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	OLIVIER	Anne	26/10/1834	AD18	AD018_3E2784_0056	Bans de mariage - Saint-Eloy
JACQUET	Philippe	MULLET	Catherine	18/02/1840	AD18	AD018_3E2781_0178	Saint-Doulchard
JACQUET	René	BEAUVAIS	Marie	08/06/1852	AD18	AD018_3E2863_0235	Vasselay
JACQUET	Joseph	BEAUVAIS	Marie	12/01/1864	AD18	AD018_3E4268_0204	Vasselay
JACQUET	Pierre	MIJON	Anne	17/12/1866	AD18	AD018_3E4216_0065	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	BEAUVAIS	Solange	06/04/1869	AD18	AD018_3E4216_0100	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Louis Joseph	LEROY	Françoise Alphonsine	09/11/1907	AD18	AD018_3E6716_0055	Saint-Eloy-De-Gy
LABBEE	Henri Félicien	BEAUVAIS	Marie	05/08/1882	AD75	AD75_V4E_05054_0109	Paris 18ème
LAUDAT	Etienne	OLIVIER	Catherine	16/06/1835	AD18	AD018_3E4407_0202-203	Bourges
LAUNAY	Nicolas	JACQUET	Marie	05/02/1850	AD18	AD018_3E2489_0239	Allouis
LEDOUX	Paulin René	LEROY	Marie	27/10/1924	AD18	AD018_3E6718_0141-142	Saint-Eloy-De-Gy
LEROY	Etienne	BENARD	Marie Eugénie	28/06/1887	AD18	AD018_3E5217_0180-0181	Saint-Eloy-De-Gy

MAINFRAY	Daniel Eugène Auguste	DUPONTHIEU	Lucie Julia	27/10/1943	AD18	AD018_3E7553_0126	Saint-Martin-d'Auxigny
MAZABRAUD	Edouard	BEAUVAIS	Louise	15/12/1885	AD18	AD018_3E4876_0218-219	Bourges
MINOIS	Guillaume	LABBE	Anne	25/05/1750	AD18	AD018_3E0305_0006	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Jean	MILLET	Marguerite	11/02/1775	AD18	AD018_3E0305_0340	Saint-Eloy-De-Gy
MOIREAU	Désiré	BEAUVAIS	Marie	09/09/1899	AD75	AD75_V4E_10426_0035	Paris 18ème
NAUDION	Jean	JACQUET	Marie	04/07/1837	AD18	AD018_3E2784_0182	Saint-Eloy-De-Gy
NAUDION	Louis	BEAUVAIS	Marie Madeleine	09/01/1867	AD18	AD018_3E4268_0239	Vasselay
OLIVIER	Jean	MARTINEAU	Jeanne	03/09/1793	AD18	AD018_3E0201_0167-168	Lissay-Lochy (Lochy)
OLIVIER	Robert	BECHEREAU	Jeanne	21/11/1816	AD18	AD018_3E1146_0084	Arçay
OLIVIER	Pierre	GONNET	Marie	02/05/1849	AD18	AD018_3E2566_0296	Promesse de mariage - Bourges
OLIVIER	Pierre	GONNET	Marie	06/06/1849	AD18	AD018_3E2566_0105-106	Bourges
PETIT	Pierre	JACQUET	Jeanne	03/06/1741	AD18	AD018_Edepot505_0134-135	Saint-Martin-d'Auxigny
PETIT	Jean	PERRONNET	Catherine	27/06/1774	AD18	AD018_3E0271_0258-259	Preuilly
PICATON	Jean	BONDON	Jeanne	20/04/1897	AD18	AD018_3E5562_0217	Marmagne
PICATON	René	JACQUET	Odette Albertine	05/10/1929	AD18	AD018_3E6718_0247	Saint-Eloy-De-Gy
TESSIOT	Emile	PICATON	Jeanne Alise	21/11/1925	AD18	AD018_3E5807_0085	Annoix
VACHER	Mathieu	JACQUET	Solange	15/02/1768	AD18	AD018_3E0305_0223	Saint-Eloy-De-Gy
VACHER	Camille Eugène Félix	LEROY	Angèle	11/02/1918	AD18	AD018_3E6718_0005	Saint-Eloy-De-Gy

Table des décès

Noms	Prénoms	Date de décès	Date de l'acte	Archives	Cote du document	Commune de décès
BEAUVAIS	Etienne	12/05/1871	12/05/1871	Archives 18	AD018_3E4268_0367	Vasselay
BEAUVAIS	Charles	21/07/1879	21/07/1879	Archives 18	AD018_3E5217_0246	Saint-Eloy-De-Gy
BEAUVAIS	Marie	27/09/1906	27/09/1906	Archives 18	AD018_3E6716_0175	Saint-Eloy-De-Gy
BEAUVAIS	Marie	07/12/1909	07/12/1909	Archives 18	AD018_3E6949_0228	Vasselay
BEAUVAIS	Marie Madeleine	30/11/1914	01/12/1914	Archives 18	AD018_3E6716_0243	Saint-Eloy-De-Gy
BEAUVAIS	Marie	08/12/1916	08/12/1916	Archives 18	AD018_3E6406_0347	Levet
BEAUVAIS	Madeleine	30/01/1925	30/01/1925	Archives 18	AD018_3E6718_0161	Saint-Eloy-De-Gy
BEAUVAIS	Solange	07/07/1927	07/07/1927	Archives 18	AD018_3E6718_0213	Saint-Eloy-De-Gy
BEAUVAIS	Louise	24/09/1929	25/09/1929	Archives 75	AD075_18D335_0025	Paris 18ème
BECHEREAU	Jeanne	05/11/1861	06/11/1861	Archives 18	AD018_3E2794_0274	Saint-Florent-sur-Cher
BENARD	Marie Eugénie	26/03/1935	26/03/1935	Archives 18	AD018_3E7525_0278	Saint-Eloy-De-Gy
BERTHIER	Catherine	15/03/1758	15/03/1758	Archives 18	AD018_3E0305_0087	Saint-Eloy-De-Gy
BONDON	Jeanne	05/10/1939	07/10/1939	Archives 18	AD018_3E7165_0199	Berry-Bouy
BRY	Marie	24/09/1818	24/09/1818	Archives 18	AD018_3E1521_0213	Saint-Eloy-De-Gy
CHASTELAIN	Marie	12/05/1719	13/05/1719	Archives 18	AD018_3E0301_0344	Saint-Doulchard
CLEMENT	Vincent	16/11/1785	17/11/1785	Archives 18	AD018_Edepot2019_0128	Neuvy-sur-Barangeon
COQUIN	Louis	15/02/1919	15/02/1919	Archives 18	AD018_3E6407_0050	Levet
CRESTIN	Marie	12/01/1750	13/01/1750	Archives 18	AD018_3E0305_0002	Saint-Eloy-De-Gy
CRESTIN	Jeanne	20/11/1783	21/11/1783	Archives 18	AD018_3E0336_0246	Vasselay
DAVID	Marie	13/01/1863	13/01/1863	Archives 18	AD018_3E4268_0293	Vasselay
DENIN	Jeanne	28/11/1711	28/11/1711	Archives 18	AD018_3E0043_0222	Allogny
DENIN	Silvin	06/07/1712	06/07/1712	Archives 18	AD018_3E0043_0222	Allogny
DENIN	Suzanne	26/11/1713	26/11/1713	Archives 18	AD018_3E0043_0225	Allogny
DENIN	Jean	10/10/1715	10/10/1715	Archives 18	AD018_3E0043_0228	Allogny
DENIN	Antoine	22/11/1717	23/11/1717	Archives 18	AD018_3E0043_0240	Allogny
DENIN	Anne			Archives 18		
DIEULE	Louis	13/09/1899	13/09/1899	Archives 18	AD018_3E5651_0298	Saint-Eloy-De-Gy
DOUREAU	Marie	07/11/1738	08/11/1738	Archives 18	AD018_3E0304_0271	Saint-Eloy-De-Gy
GILON	Jean	28/01/1940	29/01/1940	Archives 18	AD018_3E7631_0228	Vasselay
GONNET	Marie	01/01/1862	02/01/1862	Archives 18	AD018_3E3629_0003	Bourges
GUERIN	Germain	04/12/1762	05/12/1762	Archives 18	AD018_3E0335_0279	Vasselay
GUENIN	Marie	04/03/1785	05/03/1785	Archives 18	AD018_3E0306_0135	Saint-Eloy-De-Gy
GUERIN	Jules	08/02/1902	08/02/1902	Archives 18	AD018_3E5651_0319	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Sylvain	04/12/1720	04/12/1720	Archives 18	AD018_3E0304_0088	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Charles	24/09/1724	24/09/1724	Archives 18	AD018_3E0304_0120	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Françoise	01/09/1747	02/09/1747	Archives 18	AD018_3E0304_0372	Saint-Eloy-De-Gy

JACQUET	Jean	15/10/1747	16/10/1747	Archives 18	AD018_3E0304_374	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	20/09/1748	21/09/1748	Archives 18	AD018_3E0304_0383	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	13/08/1751	14/08/1751	Archives 18	AD018_3E0305_0018	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Marie	17/01/1756	18/01/1756	Archives 18	AD018_3E0305_0058	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Antoine	29/12/1760	29/12/1760	Archives 18	AD018_3E0305_0122	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	24/12/1761	25/12/1761	Archives 18	AD018_3E0305_0136	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jean	18/06/1764	19/06/1764	Archives 18	AD018_3E0335_0303	Vasselay
JACQUET	Françoise	23/02/1766	24/02/1766	Archives 18	AD018_3E0305_0189	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Françoise	27/08/1771	28/08/1771	Archives 18	AD018_3E0305_0277-278	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	27/12/1772	28/12/1772	Archives 18	AD018_3E0305_0299	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Elizabeth	02/09/1774	03/09/1774	Archives 18	AD018_3E0305_0328	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Mathurin	21/05/1783	22/05/1783	Archives 18	AD018_3E0306_0107	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	13/02/1787	14/02/1787	Archives 18	AD018_3E0306_0159	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jean	02/07/1787	03/07/1787	Archives 18	AD018_3E0306_0164	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Jeanne	07/03/1790	08/03/1790	Archives 18	AD018_3E0306_0200	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Françoise	03/05/1791	04/05/1791	Archives 18	AD018_3E0306_0215	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Philippe	10/12/1792	10/12/1792	Archives 18	AD018_3E0306_0237	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Vincent	03/10/1794	03/10/1794	Archives 18	AD018_3E0306_0348-349	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Mathurin	22/04/1795	22/04/1795	Archives 18	AD018_3E0306_0353	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Solange	03/08/1796	03/08/1796	Archives 18	AD018_3E1518_0045-46	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Marie	18/12/1800	19/12/1800	Archives 18	AD018_3E1518_0161	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Solange	29/06/1815	30/06/1815	Archives 18	AD018_3E1521_0186	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	22/11/1823	23/11/1823	Archives 18	AD018_3E1522_0028	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Symphorien	27/05/1823	28/05/1823	Archives 18	AD018_3E1522_0024	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Marguerite	19/10/1824	20/10/1824	Archives 18	AD018_3E1522_0059	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Claude Antoine	04/03/1824	05/03/1824	Archives 18	AD018_3E1522_0053	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Antoine	05/12/1826	06/12/1826	Archives 18	AD018_3E1522_0135	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	03/04/1829	04/04/1829	Archives 18	AD018_3E1522_0263	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	28/01/1831	28/01/1831	Archives 18	AD018_3E1522_0355	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	René	17/12/1844	18/12/1844	Archives 18	AD018_3E2785_0296	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Perpétue	05/02/1851	06/02/1851	Archives 18	AD018_3E2785_0347	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	17/04/1856	18/04/1856	Archives 18	AD018_3E2786_0328	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	17/08/1876	18/08/1876	Archives 18	AD018_3E5217_0221	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Marie	31/10/1881	31/10/1881	Archives 18	AD018_3E5217_0267	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Madeleine	30/06/1890	30/06/1890	Archives 18	AD018_3E5651_0210	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Catherine	30/12/1890	30/12/1890	Archives 18	AD018_3E5651_0213	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Philippe	06/05/1893	06/05/1893	Archives 18	AD018_3E5651_0239	Saint-Eloy-De-Gy

JACQUET	Marie	10/03/1899	10/03/1899	Archives 18	AD018_3E5364_0248	Allouis
JACQUET	René	26/03/1901	26/03/1901	Archives 18	AD018_3E5651_0312	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Eugénie	09/12/1903	09/12/1903	Archives 18	AD018_3E6716_0156	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François Ferdinand	20/02/1910	20/02/1910	Archives 18	AD018_3E5929_0073	Bourges
JACQUET	Nestor Emile	19/06/1917	08/10/1917	Archives 18	AD018_3E6716_0269	Limey-Remenauville / Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Joseph	07/12/1918	07/12/1918	Archives 18	AD018_3E6718_0020	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Catherine	21/12/1920	22/12/1920	Archives 18	AD018_3E6718_0077	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	François	03/02/1926	04/02/1926	Archives 18	AD018_3E6718_0184	Saint-Eloy-De-Gy
JACQUET	Pierre	17/04/1926	18/04/1926	Archives 18	AD018_3E6718_0187	Saint-Eloy-De-Gy
LABBE	Anne	29/10/1800	29/10/1800	Archives 18	AD018_3E1518_0158	Saint-Eloy-De-Gy
LABBEE	Henri Félicien	06/09/1891	08/09/1891	Archives 75	AD75_V4E6467_0082	Paris 10ème
LAUDAT	Etienne	26/05/1877	26/05/1877	Archives 18	AD018_3E4433_0146	Bourges
LAUNAY	Nicolas	16/11/1900	16/11/1900	Archives 18	AD018_3E5364_0259	Allouis
LEDOUX	Paulin René	09/09/1928	09/09/1928	Archives 18	AD018_3E6718_0234	Saint-Eloy-De-Gy
LEROY	Etienne	16/06/1920	17/06/1920	Archives 18	AD018_3E5888_0043	Berry-Bouy
LEROY	Françoise Alphonsine	22/04/1936	24/04/1936	Archives 18	AD018_3E7525_0286	Saint-Eloy-De-Gy
MARTINEAU	Jeanne	11/03/1836	11/03/1836	Archives 18	AD018_3E2784_0150	Saint-Eloy-De-Gy
MAZABRAUD	Edouard	14/09/1895	15/09/1895	Archives 75	AD75_V4E10337_0012	Paris 18ème
MET	Françoise	22/11/1757	23/11/1757	Archives 18	AD018_3E0044_0057	Allogny
MIJON	Anne	17/01/1931	17/01/1931	Archives 18	AD018_3E6950_0282	Vasselay
MILLET	Marguerite	30/10/1829	01/11/1829	Archives 18	AD018_3E1522_0266	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Jeanne	30/04/1751	01/05/1751	Archives 18	AD018_3E0305_0017	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Anne	14/03/1752	14/03/1752	Archives 18	AD018_3E0305_0023	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Jeanne	16/10/1758	17/10/1758	Archives 18	AD018_3E0305_0093	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Guillaume	20/06/1760	21/06/1760	Archives 18	AD018_3E0305_0115	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Jean	06/08/1814	06/08/1814	Archives 18	AD018_3E1521_0172	Saint-Eloy-De-Gy
MINOIS	Marie	07/05/1829	07/05/1829	Archives 18	AD018_3E1522_0262	Saint-Eloy-De-Gy
MULET	Catherine	01/12/1878	02/12/1878	Archives 18	AD018_3E5217_0239	Saint-Eloy-De-Gy
NAUDION	Jean	03/04/1850	03/04/1850	Archives 18	AD018_3E2922_0210-211	Vignoux-sur-Barangeon
NAUDION	Louis	12/04/1927	13/04/1927	Archives 18	AD018_3E6718_0211	Saint-Eloy-De-Gy
PERRONET	Catherine	17/02/1820	17/02/1820	Archives 18	AD018_3E1521_0227	Saint-Eloy-De-Gy
OLIVIER	Jean	22/01/1832	23/01/1832	Archives 18	AD018_3E1522_0392	Saint-Eloy-De-Gy
OLIVIER	Catherine	25/12/1849	26/12/1849	Archives 18	AD018_3E2568_0259	Bourges
OLIVIER	Robert	19/10/1859	20/10/1859	Archives 18	AD018_3E3626_0392	Bourges
OLIVIER	Pierre	22/08/1869	22/08/1869	Archives 18	AD018_3E4081_0403	Marmagne
OLIVIER	Anne	10/03/1874	11/03/1874	Archives 18	AD018_3E5217_0198	Saint-Eloy-De-Gy
PETIT	Anne	14/11/1747	15/11/1747	Archives 18	AD018_Edepot506_0073	Saint-Martin-d'Auxigny
PETIT	Jeanne	18/11/1749	19/11/1749	Archives 18	AD018_Edepot506_0100	Saint-Martin-D'Auxigny

PETIT	Jean	26/02/1751	27/02/1751	Archives 18	AD018_Edepot506_0131	Saint-Martin-D'Auxigny
PETIT	Madeleine	06/01/1755	07/01/1755	Archives 18	AD018_Edepot507_0039	Saint-Martin-D'Auxigny
PETIT	Pierre	27/07/1773	28/07/1773	Archives 18	AD018_3E0044_0201	Allogny
PETIT	Pierre	22/04/1778	23/04/1778	Archives 18	AD018_3E0306_0037	Saint-Eloy-De-Gy
PETIT	Marie	16/03/1783	17/03/1783	Archives 18	AD018_Edepot2019_0056	Neuvy-sur-Barangeon
PETIT	Jean	25/07/1826	25/07/1826	Archives 18	AD018_3E1522_0132	Saint-Eloy-De-Gy
PETIT	Françoise			Archives 18		Saint-Eloy-De-Gy
PICATON	Joseph	19/07/1905	20/07/1906	Archives 18	AD018_3E6453_0313	Marmagne
PICATON	Bernard René	01/01/1980	01/01/1980	Archives 75	AD075_4D360_0001	Paris 4ème
VACHER	Mathias	15/02/1784	16/02/1784	Archives 18	AD018_3E0306_0118	Saint-Eloy-De-Gy
VACHER	Camille Eugène Félix	13/10/1918	23/09/1919	Mémoire des hommes	K450280R	Senuc / Bourges
VACHER	Camille Eugène Félix	14/10/1918	24/09/1919	Archives 18	AD018_3E5963_0168	Senuc / Bourges

Table des actes notariés trouvés

Noms	Prénoms	Type de documents	Date de l'acte	Archives départementales	Cote du document
JACQUET	Perpétue	Déclarations de mutation par décès	14/07/1851	Archives 18	1Q2223 acte n°111
JACQUET	François		15/09/1856		1Q2224 acte n°371
LEROY	Marie		04/05/1877		1Q5808 acte n°130-45
LEROY	Etienne		26/10/1920		1Q10905 acte n°732
JACQUET	Joseph		23/05/1919		1Q10904 acte n°64
JACQUET	Perpétue	Table alphabétique des successions et absences	1844-1858		1Q2185 lettre J
JACQUET	François				1Q2185 lettre J
DAVID	Marie		1859-1869		AD018_1Q6025_0057
BEAUVAIS	Etienne		1870-1878		AD018_1Q6026_0014
JACQUET	François				AD018_1Q6026_0085
MULET	Catherine				AD018_1Q6026_0116
OLIVIER	Anne				AD018_1Q6026_0120
BEAUVAIS	Charles		1879-1890		AD018_1Q6027_0007
JACQUET	Marie				AD018_1Q6027_0080
JACQUET	Madeleine				AD018_1Q6027_0084
JACQUET	Catherine				AD018_1Q6027_0085
DIEULE	Louis		1890-1903		AD018_1Q12135_0058
GUERIN	Jules				AD018_1Q12135_0079
JACQUET	Philippe				AD018_1Q12135_0086
JACQUET	René				AD018_1Q12135_0090
JACQUET	Eugénie				AD018_1Q12135_0091
BEAUVAIS	Marie		1904-1920		AD018_1Q12136_0011
BEAUVAIS	Marie				AD018_1Q12136_0016
BEAUVAIS	Marie Madeleine				AD018_1Q12136_0025
JACQUET	Joseph				AD018_1Q12136_0098
JACQUET	Catherine				AD018_1Q12136_0118
BEAUVAIS	Madeleine		1920-1933		AD018_1Q12137_0035
BEAUVAIS	Solange				AD018_1Q12137_0041
JACQUET	François				AD018_1Q12137_0105
JACQUET	Pierre				AD018_1Q12137_0105
LEDOUX	Paulin René				AD018_1Q12137_0124
MIJON	Anne				AD018_1Q12137_0140
NAUDION	Louis				AD018_1Q12137_0148
JACQUET	Perpétue	Table alphabétique des testaments	1825-1858		1Q2195 lettre J
JACQUET	Perpétue	Testament	22/07/1843		E14621
MAINFRAY	Auguste Victor	Table des baux fermiers	1948-1951		1Q12284 p49
Jacquet/Olivier	François/Anne	Contrat de mariage	15/11/1834		E14588
DENIN	Marie	Contrôle des actes notariés et actes sous seing-privé	XX/XX/1747		2C1265

Table des registres matricules militaires

Nom du militaire	Prénom du militaire	Date de naissance	Classe militaire	Numéro de recrutement	Archives départementales	Cote du document	Type de documents
JACQUET	Philippe	01/07/1814	1834	833-99	Archives 18	AD018_2R010_0194	Fiche matricule
JACQUET	René	22/10/1828	1848	618-09	Archives 18	AD018_2R056_0152	Fiche matricule
JACQUET	Joseph	07/09/1835	1855	817-36	Archives 18	AD018_2R085_0169	Fiche matricule
JACQUET	Pierre	08/02/1841	1861	876-27	Archives 18	AD018_2R107_0177	Fiche matricule
JACQUET	François	09/04/1844	1864	930-21	Archives 18	AD018_2R120_0186	Fiche matricule
LEROY	Etienne	18/08/1859	?	?	Archives 18	?	Fiche matricule
PICATON	Jean	30/08/1872	1892	1857	Archives 18	AD018_2R571_0392	Fiche matricule
JACQUET	Nestor Emile	21/01/1874	1894	2057	Archives 18	AD018_2R582_0077	Fiche matricule
JACQUET	Louis Joseph	14/08/1878	1898	1293	Archives 18	AD018_2R603_0582-583	Fiche matricule
JACQUET	François Ferdinand	28/03/1884	?	?	Archives 18	?	Fiche matricule
PICATON	Jean Emile	22/05/1898	1918	1866	Archives 18	AD018_2R755_0626-627	Fiche matricule
PICATON	René	19/07/1903	1923	1016	Archives 18	AD018_2R792_0022	Fiche matricule
JACQUET	Robert Emile	01/11/1908	1928	668	Archives 18	AD018_2R828_212-214	Fiche matricule
MAINFRAY	Daniel Eugène Auguste	28/12/1915	1935	1978	Archives 72	Communicable en salle	Fiche matricule
THOMAS	Edmond Louis	21/08/1923	?	?	Archives 18	?	Fiche matricule

Table des plans du cadastre napoléon et de ses matrices

Table des plans du cadastre napoléonien

Commune	Section du cadastre	Année cadastrale	Archives départementales	Cote du document
Saint-Eloy-De-Gy	Tableau d'assemblage	1828	Archives 18	AD018_3P2645_001
Saint-Eloy-De-Gy	A1 du Bourg	1828	Archives 18	AD018_3P2645_002
Saint-Eloy-De-Gy	A2 du Bourg	1828	Archives 18	AD018_3P2645_003
Saint-Eloy-De-Gy	A3 du Bourg	1828	Archives 18	AD018_3P2645_004
Saint-Eloy-De-Gy	B1 de Vendegond	1828	Archives 18	AD018_3P2645_005
Saint-Eloy-De-Gy	B2 de Vendegond	1828	Archives 18	AD018_3P2645_006
Saint-Eloy-De-Gy	B3 de Vendegond	1828	Archives 18	AD018_3P2645_007
Saint-Eloy-De-Gy	B4 de Vendegond	1828	Archives 18	AD018_3P2645_008
Saint-Eloy-De-Gy	B5 de Vendegond	1828	Archives 18	AD018_3P2645_009
Saint-Eloy-De-Gy	C1 de Crétet	1828	Archives 18	AD018_3P2645_010
Saint-Eloy-De-Gy	C2 de Crétet	1828	Archives 18	AD018_3P2645_011
Saint-Eloy-De-Gy	C3 de Crétet	1828	Archives 18	AD018_3P2645_012
Saint-Eloy-De-Gy	C4 de Crétet	1828	Archives 18	AD018_3P2645_013
Saint-Eloy-De-Gy	C5 de Crétet	1828	Archives 18	AD018_3P2645_014
Saint-Eloy-De-Gy	D1 de Bourgneuf	1828	Archives 18	AD018_3P2645_015
Saint-Eloy-De-Gy	D2 de Bourgneuf	1828	Archives 18	AD018_3P2645_016
Saint-Eloy-De-Gy	E1 de la Goutelle	1828	Archives 18	AD018_3P2645_017
Saint-Eloy-De-Gy	E2 de la Goutelle	1828	Archives 18	AD018_3P2645_018

Table des matrices cadastrales

JACQUET	René	Matrice cadastrale Commune de Saint-Eloy-de-Gy	1828	Archives 18	3P1738 folio n°191
	René (Simon)		1854		3P1738 folio n°423
	François				3P1738 folio n°425
	Philippe				3P1738 folio n°427
	Joseph		1869		3P1738 folio n°512
	François				3P1738 folio n°513
	Pierre				3P1738 folio n°514

Table des recensements

Famille	Membres du foyer	Année	Commune	Archives	Cote du document	Lieux-dits et hameaux
JACQUET	René et Perpétue, ses enfants : Philippe, René, Marie, Madeleine, Catherine, Marie	1836	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_27J0017_0033	La Pommeraye
	François et Anne Olivier et leur fils Joseph Jacquet					
JACQUET	François et Anne Olivier et leurs enfants : Joseph, Catherine, Pierre, François	1851	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_27J0069_0033	La Pommeraye
	René Jacquet => frère de François					
JACQUET	Anne Olivier veuve de François et ses enfants : Catherine, Pierre, François	1856	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_27J0087_0005	La Pommeraye
	Philippe (beau-frère de la veuve) et Catherine Mulet, ses enfants : Catherine, Matthieu, Jeanne					
	René (beau-frère de la veuve) et Marie Beauvais, sa fille : Catherine					
JACQUET	Anne Olivier veuve de François et ses enfants : Catherine, Pierre, François et Joseph	1861	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0023_0025	La Pommeraye
JACQUET	Anne Olivier veuve de François et ses enfants : Pierre et François	1866	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0051_0018	La Pommeraye
	Joseph (fils d'Anne Olivier), sa femme Marie Beauvais et son fils François					
JACQUET	Anne Olivier veuve de François, son fils Pierre et sa belle-fille Anne Mijon	1872	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0077_0018	La Pommeraye
	Joseph (fils d'Anne Olivier), sa femme Marie Beauvais et ses enfants : François et Eugénie				AD018_6M0077_0019	
JACQUET	Joseph Jacquet, sa femme Marie Beauvais et ses enfants : Nestor Emile, Louis Joseph et François Ferdinand	1891	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0122_0018	La Pommeraye
JACQUET	Joseph Jacquet, sa femme Marie Beauvais et ses enfants : Nestor Emile et François Ferdinand	1901	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0151_0013	La Pommeraye
JACQUET	Joseph Jacquet, sa femme Marie Beauvais et ses enfants : Nestor Emile, Louis Joseph et François Ferdinand	1906	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0181_0013	La Pommeraye
JACQUET	Joseph Jacquet et son fils Nestor Emile	1911	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0212_0011	La Pommeraye

JACQUET	Louis Joseph Jacquet, sa femme Françoise Alphonsine Leroy et ses enfants : Robert et Odette	1911	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0212_0011	La Pommeraye
JACQUET	Louis Joseph Jacquet, sa femme Françoise Alphonsine Leroy et ses enfants : Robert, Odette et Marguerite	1921	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0243_0003	Bourgneuf
	Marie Eugénie Bénard (veuve Leroy, mère de Françoise Alphonsine)					
JACQUET	Louis Joseph Jacquet, sa femme Françoise Alphonsine Leroy et ses enfants : Robert, Odette et Marguerite	1926	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0274_0003	Bourgneuf
JACQUET	Louis Joseph Jacquet, sa femme Françoise Alphonsine Leroy et ses enfants : Robert et Marguerite	1931	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0305_0003	Bourgneuf
PICATON	René Picaton, sa femme Odette Albertine Jacquet et sa fille Madeleine				AD018_6M0305_0006	
JACQUET	Louis Joseph Jacquet, sa femme Françoise Alphonsine Leroy et sa fille Marguerite	1936	Saint-Eloy-De-Gy	Archives 18	AD018_6M0335_0003	Bourgneuf
PICATON	René Picaton, sa femme Odette Albertine Jacquet et ses deux filles : Madeleine et Jeanne				AD018_6M0335_0004	

Table des cartes postales trouvées

Commune	Nom de la carte postale	Archives	Cote du document
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, un coin du bourg 1	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0001
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, un coin du bourg 2	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0002
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, la grande rue	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0003
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, route de Bourges	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0004
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, la place	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0005
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, le bureau de Poste et la place	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0006
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, place de l'église 1	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0007
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, place de l'église 2	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0008
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, l'église	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0009
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, l'école de filles	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0010
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, mairie et école de garçon	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0011
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Château de Dame - Ensemble	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0012
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Château de Dame - les fossés	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0013
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, le château de Dame vue des prés	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0014
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, le château de Dame - côté ouest	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0015
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, château de Dame - façade est 1	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0016
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, château de Dame - façade est 2	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0017
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Château du Péron - façade sud	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0018
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Château du Péron - côté sud-ouest	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0019
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Château du Péron	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0020
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, château de Vernay, pelouse	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0021
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, château de Vernay, façade ouest 1	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0022
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, château de Vernay, façade ouest 2	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0023
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, château de Vernay, côté N-ouest	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0024
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, le Vernet	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0025
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, château du Vernay	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0026
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, château de Montet, façade nord	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0027
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, château de Montet, façade ouest	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0028
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Le Montet façade nord	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0029
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Breuilly 1	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0030
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Breuilly 2	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0031
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Breuilly 3	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0032
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, La Rongère 1	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0033
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, La Rongère 2	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0034
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, La Bernurie	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0035
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, l'Epinière 1	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0036
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, l'Epinière 2	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0037
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Chapelutte	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0038
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, le carrefour des 4 routes	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0039
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, la route de Bourges	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0040
Saint-Eloy-de-Gy	Saint-Eloy-de-Gy, Bourneuf - l'école	Archives 18	AD018_6FI_Saint-Eloy-de-Gy_0041

Table des articles de presse recherchés

Date de publication	Numérotation de la page	Personnes concernées et détails de l'article	Sources	Cote du document
22/08/1876	Page 3	Mort par noyade de François JACQUET et de son camarade	Retronews	A70N101
25/08/1876	Page 3	Mort par noyade de François JACQUET et de son camarade	Retronews	A30N103
30/12/1894	Page 3	Marie et Solange Beauvais victimes de Bohémiens	Retronews	A5N208
03/10/1903	Page 4	Vente de bois par Joseph JACQUET	Retronews	A98N230
22/02/1910	Page 3	Décès de François Ferdinand JACQUET	Retronews	A21N30
04/03/1920	Page 3	Donation de deux francs de Jean PICATON	Retronews	A28N6283
02/04/1920	Page 2	Décoration mérite agricole du Cher de Jeanne BONDON	Retronews	A28N6307
24/07/1937	Page 3	Contravention reçue par René PICATON	Retronews	A45N170
30/04/1941	Page 2	Arrestation du voleur de la bicyclette de René PICATON	Retronews	A49N99
25/05/1944	Page 2	Obtention du certificat d'études de Madeleine PICATON	Retronews	A52N122

Table des illustrations

Numéro d'image	Description de l'illustration ou titre de l'illustration	Chapitre
Image 01	Les très riches heures du Duc de Berry, mois de juin	Introduction
Image 02	Tableau représentant Jacques Cartier	Introduction
Image 03	Armoirie fictive de Poudlard	Introduction
Image 04	Ecu de la promotion Jacques Cartier	Introduction
Image 05	Ecu intermédiaire de la promotion Jacques Cartier	Introduction
Image 06	Armoirie de la promotion Jacques Cartier	Introduction
Image 07	Tableau recensant les couples de ma généalogie allant de 1830 à 1845	Introduction
Image 08	Tableau recensant les couples originaires du département du Cher	Introduction
Image 09	Tableau recensant les trois couples peu complexes à étudier	Introduction
Image 10	Tableau traitant des opportunités du choix du couple	Introduction
Image 11	Tableau traitant de l'état des fonds présents dans les archives départementales	Introduction
Image 12	Carte postale de Saint-Eloy-de-Gy	Chapitre 1
Image 13	Carte du Cher représentant « le triangle d'influence»	Chapitre 1
Image 14	Carte de Cher représentant l'aire d'attraction berruyère (vue d'ensemble)	Chapitre 1
Image 15	Carte détaillée de l'aire de l'attraction berruyère	Chapitre 1
Image 16	Carte de la commune (réalisée par l'étude des sols Corine Land Cover)	Chapitre 1
Image 17	Carte traitant des sols ainsi que des cultures pouvant être réalisé ou non à l'intérieur de celle-ci.	Chapitre 1
Image 18	Sculpture représentant le juriste Gaïus	Chapitre 1
Image 19	Vitrail représentant Saint Eloi	Chapitre 1
Image 20	Tableau recensant la toponymies des lieux-dits de la commune	Chapitre 1
Image 21	Tableau recensant la toponymies des lieux-dits de la commune	Chapitre 1
Image 22	Carte représentant la commune de Saint-Eloy-de-Gy, ses hameaux et lieux-dits encore présents aujourd'hui.	Chapitre 1
Image 23	Carte postale du Château de Dame	Chapitre 1
Image 24	Carte postale du Château du Montet	Chapitre 1
Image 25	Carte postale du Château du Perron	Chapitre 1
Image 26	Carte postale du château de l'Epinière	Chapitre 1
Image 27	Carte postale du château du Vernay	Chapitre 1
Image 28	Carte postale du château de la Chapelutte	Chapitre 1
Image 29	Carte postale de la Maison de maitre de Breuilly	Chapitre 1
Image 30	Carte postale du domaine de la Rongère	Chapitre 1
Image 31	Carte postale du domaine de la Bernuderie	Chapitre 1
Image 32	Sculpture représentant Jules César	Chapitre 1
Image 33	Plan représentant la villa romaine de Mazières, réalisé par monsieur Vallois	Chapitre 1
Image 34	Plan de l'abbaye Saint-Sulpice de Bourges	Chapitre 1
Image 35	Portrait du pape Callixte II	Chapitre 1
Image 36	Photographie de l'église de Saint-Eloy-de-Gy de nos jours	Chapitre 1
Image 37	Photographie de l'église de Saint-Eloy-de-Gy avant 2005	Chapitre 1
Image 38	Sceau de l'église de Saint-Eloy-de-Gy	Chapitre 1
Image 39	Extrait de la page 29 du livre « L'église de Saint-Eloy-de-Gy au cours des siècles » d'Olivier de Brie	Chapitre 1
Image 40	Portrait du roi Charles VII « le Victorieux »	Chapitre 1
Image 41	Gravure de Claude de La Châtre	Chapitre 1
Image 42	Tableau présentant les seigneurs de Saint-Eloy-de-Gy et leurs fiefs	Chapitre 1

Image 43	La Liberté guidant le peuple, huile sur toile réalisé par Eugène Delacroix en 1830	Chapitre 1
Image 44	Photographie du monument aux morts de la commune de Saint-Eloy-de-Gy	Chapitre 1
Image 45	Photographie de Pierre Paoli	Chapitre 1
Image 46	Photographie de la « maison en ruine des Chaumes »	Chapitre 1
Image 47	Carte postale de l'ancienne école des garçons	Chapitre 1
Image 48	Portrait de Guillaume Labussière	Chapitre 1
Image 49	Carte postale de l'école-mairie de Saint-Eloy-de-Gy	Chapitre 1
Image 50	Carte postale de l'école-mairie de Saint-Eloy-de-Gy	Chapitre 1
Image 51	Carte postale de l'école des filles	Chapitre 1
Image 52	Carte postale de l'école de Bourgneuf	Chapitre 1
Image 53	tableau des exploitations en fonction du type de propriétaire	Chapitre 1
Image 54	Tableau des exploitations en fonction de leur superficie	Chapitre 1
Image 55	Tableau des exploitations en fonction du type de culture présent	Chapitre 1
Image 56	Photographie prise lors de la Saint-Eloi en 2011 (Berry républicain)	Chapitre 1
Image 57	Photographie de Pierre Magloire	Chapitre 1
Image 58	Acte de naissance de François Jacquet	Chapitre 2
Image 59	Acte de naissance d'Anne Olivier	Chapitre 2
Image 60	Acte de décès de François Jacquet (frère)	Chapitre 2
Image 61	La première page du contrat de mariage de François Jacquet et Anne Olivier	Chapitre 2
Image 62	Les deux dernières pages du contrat de François Jacquet et Anne Olivier	Chapitre 2
Image 63	Les publications des bans du mariage de François Jacquet et Anne Olivier	Chapitre 2
Image 64	Acte de mariage de François Jacquet et Anne Olivier	Chapitre 2
Image 65	Recensement de la famille Jacquet en 1851	Chapitre 2
Image 66	Recensement de la famille Jacquet en 1856	Chapitre 2
Image 67	L'étendu de la propriété de François Jacquet à partir de la matrice cadastrale	Chapitre 2
Image 68	Les parcelles détenues en 1854 par la famille Jacquet	Chapitre 2
Image 69	L'acte de décès de François Jacquet	Chapitre 2
Image 70	L'acte de décès d'Anne Olivier	Chapitre 2
Image 71	La table des successions et absences concernant François Jacquet	Chapitre 2
Image 72	La déclaration de mutation par décès de François Jacquet 1	Chapitre 2
Image 73	La déclaration de mutation par décès de François Jacquet 2	Chapitre 2
Image 74	La déclaration de mutation par décès d'Anne Olivier	Chapitre 2
Image 75	L'acte de naissance de René Jacquet	Chapitre 3
Image 76	L'acte de naissance de Perpétue Jacquet	Chapitre 3
Image 77	Liste mentionnant le nom de tous les enfants ayant fait leur communion le 10 avril 1791	Chapitre 3
Image 78	Acte de mariage de René et Perpétue Jacquet	Chapitre 3
Image 79	Recensement de la famille Jacquet en 1836	Chapitre 3
Image 80	L'étendu de la propriété de René Jacquet d'après la matrice cadastrale de 1828	Chapitre 3
Image 81	Les parcelles détenues en 1828 par la famille Jacquet	Chapitre 3
Image 82	L'acte de décès de René Jacquet	Chapitre 3
Image 83	L'acte de décès de Perpétue Jacquet	Chapitre 3
Image 84	Testament de Perpétue Jacquet	Chapitre 3
Image 85	Extrait de la table des testaments	Chapitre 3
Image 86	La déclaration de mutation par décès de Perpétue Jacquet	Chapitre 3
Image 87	L'acte de naissance d'Antoine Jacquet	Chapitre 3
Image 88	L'acte de naissance de Françoise Petit	Chapitre 3
Image 89	L'acte de mariage de Antoine Jacquet et Françoise Petit	Chapitre 3

Image 90	L'acte de mariage de Antoine Jacquet et Françoise Petit (suite et fin)	Chapitre 3
Image 91	L'acte de décès de Claude, enfant trouvé	Chapitre 3
Image 92	L'acte de décès de Jacques, enfant trouvé	Chapitre 3
Image 93	L'acte de décès d'Antoine Jacquet	Chapitre 3
Image 94	L'acte de décès de Françoise Petit	Chapitre 3
Image 95	L'acte de naissance de René Jacquet	Chapitre 3
Image 96	L'acte de naissance de Marie Minois	Chapitre 3
Image 97	L'acte de mariage de René Jacquet et Marie Minois	Chapitre 3
Image 98	L'acte de décès de René Jacquet	Chapitre 3
Image 99	L'acte de décès de Marie Minois	Chapitre 3
Image 100	L'acte de naissance de Marie Crestin	Chapitre 3
Image 101	L'acte de naissance de Marie Denin	Chapitre 3
Image 102	L'acte de mariage de Mathurin Jacquet et Marie Crestin	Chapitre 3
Image 103	L'acte de mariage de Mathurin Jacquet et Marie Denin/Guénin	Chapitre 3
Image 104	L'acte de décès de Mathurin Jacquet	Chapitre 3
Image 105	L'acte de décès de Marie Crestin	Chapitre 3
Image 106	L'acte de décès de Marie Denin/Guénin	Chapitre 3
Image 107	L'acte de décès de Jean Jacquet	Chapitre 3
Image 108	L'acte de décès de Marie Doureau	Chapitre 3
Image 109	L'acte de naissance de Joseph Jacquet	Chapitre 4
Image 110	L'acte de naissance de Marie Beauvais	Chapitre 4
Image 111	Extrait de la liste cantonale des conscrits mentionnant Joseph Jacquet	Chapitre 4
Image 112	Acte de mariage de Joseph Jacquet et Marie Beauvais	Chapitre 4
Image 113	Article de journal mentionnant la mésaventure de Marie Beauvais à propos des bohêmes	Chapitre 4
Image 114	Article de journal mentionnant la vente de bois chez Joseph Jacquet	Chapitre 4
Image 115	L'acte de décès de Joseph Jacquet	Chapitre 4
Image 116	L'acte de décès de Marie Beauvais	Chapitre 4
Image 117	L'acte de naissance de Louis Joseph Jacquet	Chapitre 4
Image 118	L'acte de naissance de Françoise Alphonsine Leroy 1	Chapitre 4
Image 119	L'acte de naissance de Françoise Alphonsine Leroy 2	Chapitre 4
Image 120	Sépulture de Nestor Emile Jacquet à la Nécropole du Petant	Chapitre 4
Image 121	Sépulture d'Angèle Leroy et de son second mari, Gaston Bonté	Chapitre 4
Image 122	Article de journal mentionnant le décès de François et Pierre Jacquet par noyade 1	Chapitre 4
Image 123	Article de journal mentionnant le décès de François et Pierre Jacquet par noyade 2	Chapitre 4
Image 124	Fiche matricule de Louis Joseph Jacquet	Chapitre 4
Image 125	Acte de mariage de Louis Joseph Jacquet et de Françoise Alphonsine Leroy	Chapitre 4
Image 126	L'acte de décès de Louis Joseph Jacquet	Chapitre 4
Image 127	L'acte de décès de Françoise Alphonsine Leroy	Chapitre 4
Image 128	L'acte de naissance de René Picaton	Chapitre 4
Image 129	L'acte de naissance d'Odette Albertine Jacquet 1	Chapitre 4
Image 130	L'acte de naissance d'Odette Albertine Jacquet 2	Chapitre 4
Image 131	Article de journal mentionnant la remise de médaille agricole départementale à Jeanne Bondon	Chapitre 4
Image 132	Article mentionnant la donation de 2F de Jean Picaton pour la construction du monument aux morts de Marmagne	Chapitre 4
Image 133	Photographie de Jean Emile Picaton	Chapitre 4
Image 134	Fiche matricule de René Picaton	Chapitre 4
Image 135	Acte de mariage de René Picaton et d'Odette Albertine Jacquet	Chapitre 4
Image 136	Article de journal mentionnant la contravention prise par René Picaton	Chapitre 4

Image 137	Article de journal mentionnant le vol de la bicyclette de René Picaton	Chapitre 4
Image 138	Photographie du syndicat des bûcherons de Bourgneuf	Chapitre 4
Image 139	Photographie de René Picaton lors de la création du syndicat des bûcherons de Bourgneuf en 1945	Chapitre 4
Image 140	Caveau familial des Picaton-Jacquet	Chapitre 4
Image 141	Photographie de mariage de Jean Picaton et de M Mainfray	Chapitre 4
Image 142	Photographie en uniforme de Daniel Eugène Auguste Mainfray	Chapitre 4
Image 143	Acte de mariage de Daniel Eugène Auguste Mainfray et de Lucie Julia Duponthieu	Chapitre 4
Image 144	Sépulture de Jean Picaton	Chapitre 4
Image 145	Sépulture de Jeanne Picaton	Chapitre 4
Image 146	Caveau familial Mainfray-Duponthieu	Chapitre 4
Image 147	Photographie de mariage d'Edmond Louis Thomas et de C Guillotin	Chapitre 4
Image 148	Photographie en uniforme d'Edmond Louis Thomas	Chapitre 4
Image 149	Carte de combattant d'Edmond Louis Thomas	Chapitre 4
Image 150	Contrat de vente de Marie Denin conclu en 1747	Annexe
Image 151	Recensement de la famille de Joseph Jacquet en 1891	Annexe
Image 152	Recensement de la famille de Louis Joseph Jacquet en 1921	Annexe
Image 153	Recensement de la famille Picaton en 1936	Annexe
Image 154	Matrice cadastrale correspondant à la propriété de Joseph Jacquet en 1869	Annexe
Image 155	Photographie de classe dans laquelle figurent Madeleine et Jeanne Picaton en 1939	Annexe
Image 156	Photographie de classe dans laquelle figurent Madeleine et Jeanne Picaton en 1943	Annexe
Image 157	L'avis de décès de François Ferdinand Jacquet à Bourges	Annexe
Image 158	Article de presse concernant l'obtention du certificat d'étude de Madeleine Picaton	Annexe
Image 159	Promesse de mariage de Pierre Olivier et de Marie Gonnet faite à Bourges le 2 mai 1849	Annexe
Image 160	Registre matricule militaire de Jean Picaton	Annexe
Image 161	Registre matricule militaire de Nestor Emile Jacquet	Annexe
Image 162	Registre matricule militaire de Jean Emile Picaton	Annexe
Image 163	Registre matricule militaire de Robert Emile Jacquet	Annexe
Image 164	Registre matricule militaire de Daniel Eugène Auguste Mainfray	Annexe
Image 165	Carte de combattant de Jean Emile Picaton	Annexe
Image 166	Le carnet de nourrice de ma grand-mère C. Guillotin	Annexe
Image 167	Demande de carte de combattant de mon grand-père, Edmond Louis Thomas 1	Annexe
Image 168	Demande de carte de combattant de mon grand-père, Edmond Louis Thomas 2	Annexe
Image 169	Extrait du dossier d'homologation pour faits de résistance de mon grand-père, Edmond Louis Thomas	Annexe
Image 170	Bail fermier d'Auguste Victor Mainfray 1	Annexe
Image 171	Bail fermier d'Auguste Victor Mainfray 2	Annexe
Image 172	Bail fermier d'Auguste Victor Mainfray 3	Annexe
Image 173	Livret de pupille de l'Assistance Publique du Cher de Simonne Guillaumin	Annexe
Image 174	Extrait du dossier de Pupille de l'Assistance Publique de la Seine de Georges Guillotin	Annexe
Image 175	Livret militaire de Georges Guillotin 1	Annexe
Image 176	Livret militaire de Georges Guillotin 2	Annexe
Image 177	Carte d'identité de Georges Guillotin	Annexe
Image 178	Permis de circuler pendant l'Occupation de Georges Guillotin	Annexe
Image 179	Extrait d'une décision de justice concernant mon arrière-grand-père Louis Thomas 1	Annexe
Image 180	Extrait d'une décision de justice concernant mon arrière-grand-père Louis Thomas 2	Annexe